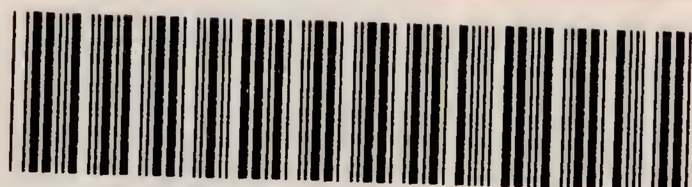




LES ÉVADÉS DE LA MÉDECINE

OUVRAGES DU DOCTEUR CABANÈS

OUVRAGES DE MÉDECINE HISTORIQUE

Le Cabinet secret de l'Histoire, 4 vol.
Les Indiscrétions de l'Histoire, 6 vol.
Les Morts mystérieuses de l'Histoire, 2 vol.
L'Enfer de l'Histoire, 2 vol.
Dans les Coulisses de l'Histoire, 1 vol.
Les Enigmes de l'Histoire, 1 vol.
Marat inconnu.
Balzac ignoré.
Folie d'Empereur.
La Princesse de Lamballe intime.
Napoléon jugé par un Anglais.
Poisons et Sortilèges (en collaborat. avec le Dr L. Nass), 2 vol.
La Névrose révolutionnaire (en collaboration avec le Dr L. Nass). 2 vol. (nouvelle édition).
Légendes et Curiosités de l'Histoire, 5 vol.
Mœurs intimes du passé, 8 vol.
Fous couronnés.
Une Allemande à la cour de France.
L'Histoire éclairée par la Clinique.
Au Chevet de l'Empereur.
Dans l'intimité de l'Empereur.
Le Mal héréditaire, 2 vol.

OUVRAGES DE PATHOLOGIE LITTÉRAIRE

Grands Névropathes, 2 vol.

OUVRAGES D'HISTOIRE MÉDICALE

Les Curiosités de la Médecine (nouvelle édition), 4 vol.
Remèdes d'autrefois, 2 vol. (*Epuisé*).
Remèdes de bonne femme (en collaboration avec le Dr Barraud). (*Epuisé.*)
L'Esprit d'Esculape (en collaboration avec le Dr Witkowski)
Joyeux propos d'Esculape (en collaboration avec le Dr Witkowski).
Chirurgiens et Blessés à travers l'Histoire.

DIVERS

Souvenirs d'un Académicien, 2 vol.
La Salle de Garde. (*Epuisé.*)
Les Goutteux célèbres (*Epuisé.*)
Le Costume du Médecin. (3 séries)
Poitrinaires et Grandes Amoureuses. (3 séries)
La Médecine en caricatures. (4 séries.)
Petites Misères, grandes Maladies.
La Goutte et l'Humour.
Esculape chez les Artistes.
Dents et dentistes à travers l'Histoire.

Docteur CABANÈS

LES ÉVADÉS DE LA MÉDECINE

TH. RENAUDOT — CLAUDE PERRAULT — DENIS PAPIN
GOLDSMITH — ARBUTHNOT — LOCKE — DAUBENTON
LAMARCK — BERTHOLLET — PILATRE DE ROZIER
J.-B. SALLE — LOUIS VÉRON — SAINTE-BEUVE
G. PLANCHE — LOUIS LACAZE — BERLIOZ

Ouvrage illustré de 60 gravures

PARIS
ALBIN MICHEL, ÉDITEUR
22, RUE HUYGHENS, 22

[1931]


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

LES ÉVADÉS DE LA MÉDECINE

AVANT-PROPOS

A l'âge où les vocations sont indécises, où l'âme de l'enfant, à la veille de l'adolescence, cherche à entrevoir le but de ses aspirations inquiètes, la médecine est, de toutes les professions, celle à qui vont les prédilections studieuses.

La puissance de cet attrait s'explique-t-elle par ce fait que la médecine est la science qui sert de lien à toutes les autres, la science du mécanisme humain et de ses fonctions?

Aujourd'hui, comme autrefois, ne faut-il pas, pour l'aborder, une éducation solide, une variété de connaissances et d'aptitudes qui, à l'occasion, nous permettent d'aborder presque toutes les carrières? C'est un fait que la plupart des personnages qui ont occupé les biographes, ont débuté, dans la vie intellectuelle, par des études médicales, ou en ont eu la curiosité.

Ces études exercent le raisonnement, développent le sens critique, exigent l'esprit d'à-propos. En faut-il davantage pour éveiller nos dispositions latentes, pour nous révéler à nous-mêmes nos capacités?

La liste est longue des savants qui ont cultivé, avec un égal succès, toutes les branches des connaissances humaines. Aujourd'hui où chacun tend à se spécialiser, on compte les têtes encyclopédiques, autrefois il n'en allait pas ainsi : ils sont légion ces auteurs qu'en bibliographie on désigne du nom de polygraphes, pour bien marquer l'embarras d'une classification précise.

Tout à la fois poètes, dramaturges, philosophes, mathématiciens, ils sont, pour mieux dire, la synthèse d'une époque. Aurons-nous dès lors, quelque surprise à les voir cultiver la médecine, cette science de tant de complexité?...

Ce fut jadis une révélation pour le monde lettré d'apprendre que le DANTE, avant d'être diplomate, historien, et surtout le plus grand poète de son siècle, avait été inscrit sur le registre des *médecins* et *apothicaires* de Florence.

Les lois de la république florentine prescrivaient aux citoyens qui sollicitaient un emploi public, de se faire immatriculer sur les registres de l'un des arts majeurs, entre lesquels la ville était partagée. Le Dante s'inscrivit pour le sixième (celui des médecins), soit qu'il possédât, parmi ses biens de famille, une boutique d'apothicaire, soit qu'il ait eu primitivement le désir d'embrasser la carrière médicale.

Faut-il attribuer à cette circonstance cette sorte de divination de la plupart des découvertes scien-



DANTE

par Giotto

tifiques modernes qu'on trouve en germe dans sa *Divine Comédie,* ce répertoire des connaissances humaines au début du quatorzième siècle?

Comme l'a fait justement observer un de ses biographes (1), le Dante « avant Linné, a déduit de leurs organes sexuels la classification des végétaux, affirmant que toutes les plantes, même les cryptogames, naissent de semences, que les fleurs ouvrent à la lumière leurs pétales, découvrent leurs étamines et leurs pistils pour féconder leurs germes, et que les sucs nutritifs circulent dans les plantes ».

Dans l'*Enfer* et le *Paradis,* il a étudié le sommeil des plantes; dans le *Purgatoire,* il a fait connaître l'action de la lumière solaire sur la maturation des fruits, l'étiolement, le changement de coloration des feuilles sous des influences déterminées.

Mais c'est une analyse serrée de son œuvre, impossible à faire ici, qu'il faudrait poursuivre au point de vue spécial qui nous occupe.

Le Dante appartient à cette catégorie de savants d'autrefois qui, à l'exemple de Pic de la Mirandole, pouvaient, si on les en pressait, disserter *de omni re scibili.* Leur érudition, comme leur désir de savoir, était sans limites.

La médecine exigeant le développement des plus hautes facultés intellectuelles, et un degré supérieur de culture générale, ils ne l'abordaient qu'a-

1. Cantu, *Histoire universelle,* 176, t. II.

près avoir vécu quelque temps dans le commerce des grands esprits.

Ainsi César Scaliger, qu'on a nommé le dictateur des lettres au XVI[e] siècle, celui dont le judicieux de Thou disait « qu'il n'y avait pas dans l'antiquité un homme qui lui fût supérieur », Scaliger excellait aussi bien dans les sciences positives que dans les travaux d'imagination. L'anatomie, la botanique, lui étaient aussi familières que la philosophie, la grammaire ou la poésie.

Né à Padoue, à Venise, ou à Vérone (le problème reste à résoudre), fils d'un peintre en miniatures, Scaliger était venu en France à la suite d'Antoine de la Rovère, évêque d'Agen, qui se l'était attaché comme médecin. Il se fit naturaliser, dès son arrivée dans notre pays. Les lettres de naturalisation lui furent expédiées en 1528, au nom pompeusement solennel de *Jules-César de Lescalle de Bordonis,* docteur en médecine. Il semble s'être souvenu de ses premières études, quand il a écrit ses commentaires sur le livre des *Insomnies* d'Hippocrate, sur l'ouvrage des *Plantes* de Théophraste, et sur l'*Histoire des animaux* d'Aristote. On lui doit aussi d'avoir fait adopter une classification botanique plus rationnelle que celle qui avait cours à son époque. Mais son vrai titre de gloire est d'avoir édicté, avant Malherbe et Boileau, les règles véritables du style.



SCALIGER

Excellent grammairien, prosateur impeccable, Scaliger reste comme une des plus éclatantes personnifications de l'esprit encyclopédique du XVIe siècle.

« C'est une chose remarquable, a écrit quelque part Vigneul-Marville (1), que de tous les gens de lettres (le mot est pris ici dans son acception d'autrefois) qui s'attachent à de certaines professions, il n'y en a pas qui s'en écartent plus volontiers pour écrire d'autre matière que les médecins. »

Marcile Ficin, philosophe platonicien du XVe siècle, fils du médecin de Cosme de Médicis, est plus connu comme théologien que comme médecin. Le médecin Vignier a composé plusieurs gros volumes de l'*Histoire Universelle*.

Si l'on se souvient de G. Capel, c'est parce qu'il a publié les *Mémoires de du Bellay*, et donné une traduction française de Machiavel.

Le médecin Paul Jove a été comparé à Tite-Live pour avoir écrit les *Eloges des Hommes Illustres* de son temps et quantité d'*Histoires*.

Arnauld de Villeneuve, si versé dans les sciences occultes, était médecin. De même que l'auteur du *Traité de la Subtilité*, l'illuminé Cardan, dont

1. *Mélanges d'histoire et de littérature*, I, 223.

les fervents du spiritisme s'essaient encore à faire revivre la mémoire.

Médecin pareillement NOSTRADAMUS, que son instinct prophétique a fait tourner en dérision par les écrivains du XVIe et du XVIIe siècles, et que les critiques de nos jours ont peut-être trop hâtivement jugé.

Par ses attaches familiales, Nostradamus était destiné, dès sa naissance, à la médecine.

Son aïeul paternel, Pierre de Nostradamus, médecin du roi de Calabre, était fils de René le Bon, roi de Navarre et comte de Provence.

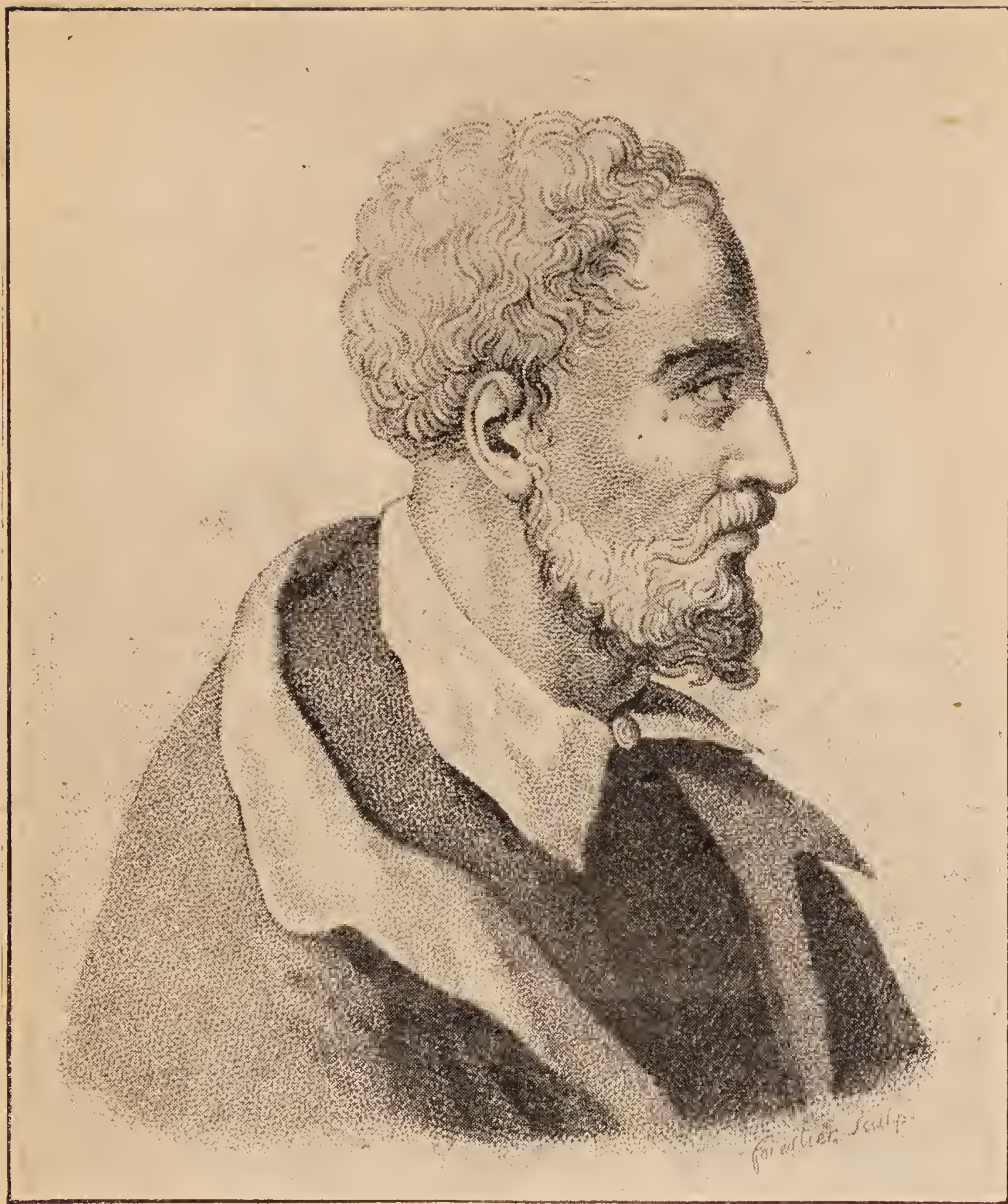
Son aïeul maternel avait été conseiller et médecin du roi René.

Sa philosophie terminée, le jeune Nostredame, tel était son véritable nom, fut envoyé à Montpellier pour y suivre des cours de médecine. Il était encore sur les bancs de l'Ecole, quand éclata dans la contrée une fièvre pestilentielle (1), qui y causa de

1. Voici comment César Nostradamus, fils du prophète, décrit cette épidémie. C'est d'un laconisme pittoresque et saisissant : « Les personnes atteintes de cette maladie chassent incontinent toute espérance de salut, se cousent elles-mêmes en deux blancs suaires, et se font mesme en vie (ô chose non jamais vue) leurs tristes et lamentables obsèques.

« Les maisons sont abandonnées et vides, les hommes défigurés, les fames éplorées, les enfans éperdus, les vieillards étonnés, les plus forts vaincus et les animaux poursuivis. Le palais clos et fermé, la justice en silence et discrétion, Thémis absente et muette, et le portefaix en crédit.

« Les boutiques fermées, les arts cessés, les temples soli-



CARDAN

sérieux ravages. La légende rapporte qu'il traita tous ses malades avec une certaine poudre dont il était seul à connaître la composition (1) et qui fit merveille. L'épidémie ayant pris fin, il poursuivit ses études et se fit recevoir docteur. Avant la Révolution, on voyait encore sur les registres de la Faculté de Montpellier la signature de NOSTRADAMUS et, plus bas, cette date écrite de sa main : XXIII octobre MDXXIX.

S'il faut en croire Astruc, dans ses *Mémoires,* et Bouche, dans son *Histoire de Provence,* Nostradamus fut nommé professeur à Montpellier sur les instances des étudiants qui le considéraient déjà comme un de leurs maîtres. Il ne paraît pas avoir joui longtemps de son triomphe, car on le retrouve aussitôt voyageant dans la Guyenne, le Languedoc et l'Italie. Au cours de ses excursions, il fit la rencontre de Scaliger dont il devint l'ami.

Il retourna à Salon, en Provence, vers 1544. Deux ans plus tard, il y recevait la délégation du Comité de la ville d'Aix, désolée alors par la peste, et qui venait faire appel à ses lumières. En récompense du dévouement dont il fit preuve en cette circons-

taires et les prêtres tout confus. Bref toutes les rues velues, sauvages et pleines d'herbes par les lugubres infréquences des hommes et des bêtes durant 270 jours! » (César Nostradamus. *L'Histoire et Chronique de Provence.* Lyon 1615, in-f°, p. 772.)

1. Il en a donné la composition dans son *Traité des Fards.*

tance, la ville d'Aix lui vota une très forte pension annuelle, qui lui fut continuée jusqu'à sa mort.

En 1547, il s'était rendu à Lyon pour donner ses soins aux malheureux atteints de la peste. Des confrères jaloux firent courir le bruit qu'il s'adonnait aux pratiques de la magie blanche parce qu'il avait osé prétendre qu'un bon médecin devait posséder les éléments des mathématiques et de l'astrologie judiciaire. Puis ce fut le tour des protestants de l'accuser d'hérésie, parce qu'il était fervent catholique.

Découragé par ces persécutions, il se retira de la vie active, et, dans les loisirs de sa retraite, il commença à écrire les *Centuries,* qui ont fait sa réputation.

Au cours d'une visite en Provence (1564); Charles IX demanda à voir Nostradamus. En le quittant il lui donna 200 écus d'or, et le nomma médecin ordinaire et conseiller de sa personne. La reine-mère, Catherine de Médicis, le gratifia de pareille somme.

La mort vint le surpendre au moment où il était comblé d'honneurs. En bon prophète, Nostradamus succombait à la date et dans les circonstances qu'il avait lui-même fixées.

Ne quittons pas le monde des planètes sans accorder au moins un souvenir à Baroccio, de Ferrare, qui consacrait à l'astronomie et à la poésie tous les



NICOLAS COPERNIC

moments qu'il pouvait dérober à ses malades et à l'enseignement; sans signaler BAINBRIDGE, astronome anglais du XVIIe siècle, connu surtout pour sa description de la comète de 1618, et qui avait fait ses études médicales avant d'occuper une chaire d'astronomie à l'Université d'Oxford.

Rappelons encore que, lorsqu'en 1582, Grégoire XIII entreprit la réforme du calendrier établi par Jules César, ce fut un médecin de Calabre, LOUIS LILIO, qui en posa les bases, en donnant le plan dudit calendrier, adopté depuis sous le nom de *calendrier grégorien*.

Ayons garde surtout d'oublier COPERNIC, le précurseur direct de Galilée, qui fut, en même temps qu'astronome, mathématicien, peintre et... médecin.

Dès l'âge de dix-huit ans, Copernic avait suivi des cours de médecine et de philosophie à l'Université de Cracovie.

C'est à Padoue qu'il aurait obtenu son diplôme de docteur. Mais il dut souvent interrompre ses études médicales par de fréquentes excursions à Bologne où l'attiraient la réputation et les vastes connaissances du professeur Maria de Ferrare, dont l'exemple et les conseils le fortifièrent dans le goût qu'il témoignait déjà pour l'astronomie.

Malgré son immense savoir — ou peut-être à cause de cela même — la modestie de Copernic égalait son génie : après avoir découvert le système

du monde, il hésitait à faire imprimer son travail; ce fut seulement quelques heures avant sa mort qu'il en reçut le premier exemplaire.

Le grand homme était loin de se douter à cette heure suprême que sa géniale découverte était assurée d'un renom immortel!

Tout le monde sait comment GALILÉE découvrit, un jour, l'isochronisme des oscillations du pendule, en observant les mouvements d'une lampe suspendue à la voûte de la cathédrale de Pise. Galilée suivait, à cette époque, à l'Université de Pise, des cours de physique et de médecine (1). La direction de ces études le conduisit à chercher et à trouver un procédé pour mesurer avec exactitude le nombre des pulsations artérielles. La première pendule qu'il construisit d'après le principe du pendule, reçut cette destination. Cet appareil se trouve décrit, pour la première fois, dans un ouvrage de Sanctorius publié en 1607 à Venise. En dépit de toute justice, Sanctorius s'attribuait l'invention de l'instrument imaginé par Galilée, et qu'il s'était contenté de baptiser (2). Galilée a eu d'ailleurs cette bonne ou mau-

1. Rappelons à ce propos que GALVANI, surtout connu par ses merveilleuses découvertes de physique, était professeur d'anatomie à Bologne.

2. *Sanctorius* l'appelle *pulsilogium* dans l'ouvrage publié sous ce titre : *Methodi errorum omnium qui in arte medicâ contingunt.*



GALILÉE

vaise fortune de voir discutées presque toutes ses découvertes.

A propos de chacune d'elles il s'est trouvé des inventeurs pour lui en disputer, des historiens pour lui en contester la gloire.

Il dote la physique de ses principaux instruments : le thermomètre, le microscope, le télescope, sortent tout armés de son cerveau. Il en fait des applications aussi neuves que variées. Mais il faut de longs siècles pour qu'on lui fasse l'aumône d'une réhabilitation tardive, après l'avoir systématiquement méconnu.

N'est-ce pas le sort de trop de savants qui attendent au seuil du Panthéon de l'histoire?

A côté de ces « omniscients », à côté de ceux que nous pouvons appeler les encyclopédistes, il est parmi les célébrités des sciences, des lettres ou des arts, d'autres hommes encore qui ont commencé ou même parachevé leurs études médicales, sans exercer la médecine, ou bien qui s'en sont « évadés », pour des raisons la plupart du temps indépendantes de leur volonté.

C'est de quelques-uns de ces « Evadés » que nous avons dessein de vous entretenir au cours des pages qui vont suivre.

LE MÉDECIN THÉOPHRASTE RENAUDOT
FONDATEUR DU JOURNALISME EN FRANCE

Une des figures les plus originales du XVIIe siècle est assurément celle du fondateur du journalisme en France, notre grand ancêtre : Théophraste RENAUDOT. Honoré de la faveur de deux grands ministres ; conseiller, médecin ordinaire et historiographe du roi ; commissaire général des pauvres du royaume ; maître et intendant général des bureaux d'adresse, il remplit Paris pendant un quart de siècle, du bruit de ses œuvres et de ses luttes ; pendant ce même temps, sa maison fut un centre où affluait une foule de satellites. Economiste éminent pour l'époque, il pressentit le premier en France, la puissance de la publicité, qui était alors totalement ignorée, et il la mit, sous toutes les formes que put lui suggérer son génie inventif, au service de ses contemporains. Philanthrope ardent, il sut doter Paris d'un ensemble d'institutions tel qu'on a peine à croire que ce soit là l'œuvre d'un seul homme.

Pour se faire une idée de cette œuvre vraiment merveilleuse de Renaudot, écrit F. Hatin, dans la belle monographie qu'il lui a consacrée, il faudrait pouvoir se figurer ce que serait la vie sociale si, par impossible, nous nous trouvions un beau matin sans *journal,* ni *Bottin,* ni aucun autre instrument d'*information* et de *publicité,* sans *bureau de placement,* sans *hôtel des ventes,* ni *mont-de-piété.*

Eh bien ! tout cela manquait à nos ancêtres, il y a moins de trois siècles, et tout cela leur fut donné par Renaudot seul !

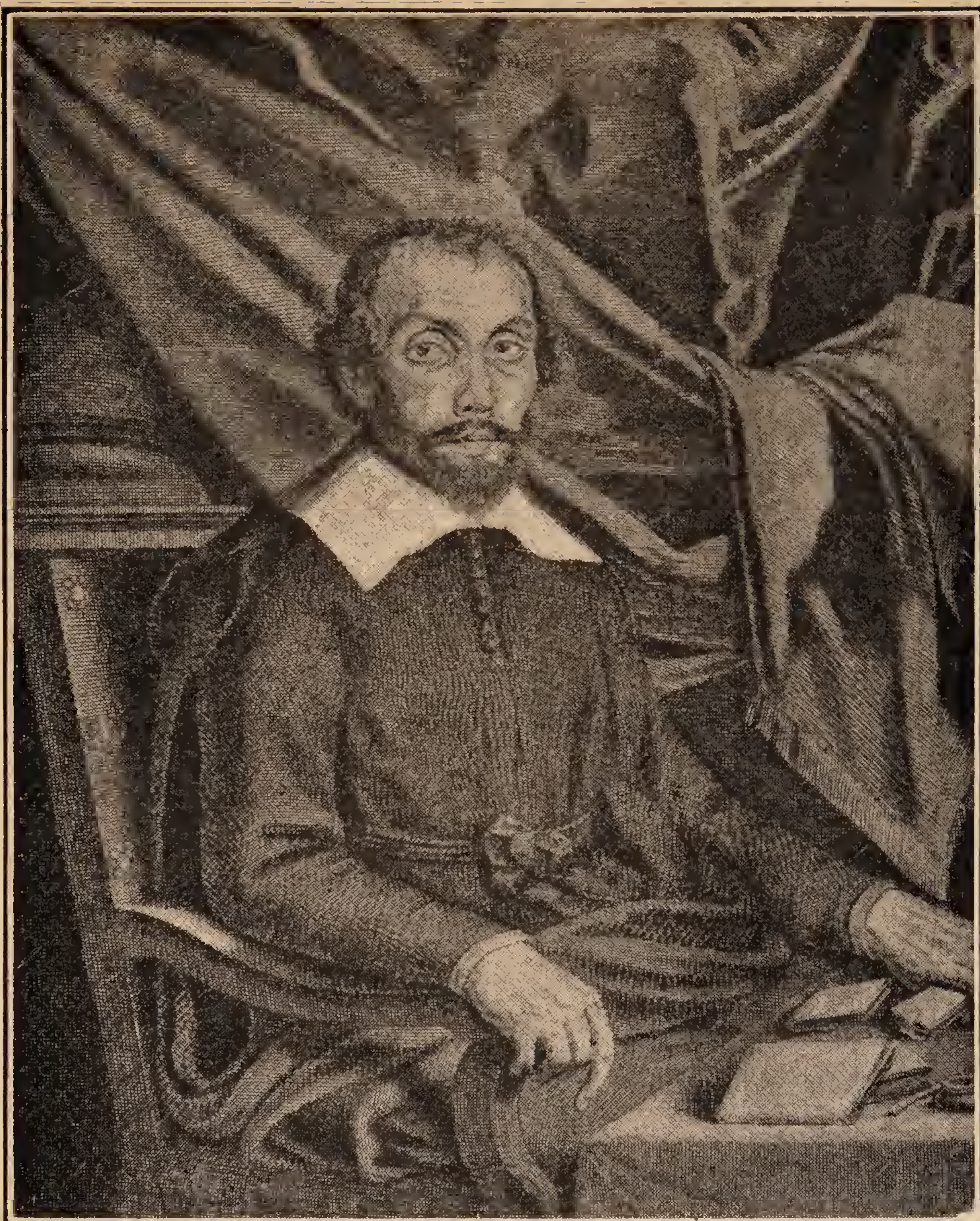
Encore n'est-ce pas tout. Ce fut lui qui ouvrit le premier *dispensaire* — qu'il entretenait à ses frais — et le premier *laboratoire public de chimie.*

Enfin, il organisa, toujours sous son toit, dans la maison du Grand Coq, les premières *conférences scientifiques,* une sorte d'académie des sciences au petit pied, réputée, même par les ennemis de Renaudot « l'une des plus belles et des plus utiles institutions qu'il eût faites », et dont les *Mémoires*, aujourd'hui encore, se lisent avec intérêt.

Voilà ce que Renaudot appelait naïvement ses « innocentes inventions. »

***

On a peu de détails sur les premières années de sa vie. On sait qu'il naquit à Loudun, en 1586, d'une



Renaudot

THÉOPHRASTE RENAUDOT

famille de bonne bourgeoisie. Après y avoir fait ses humanités, il fut envoyé, tout jeune encore, à Paris, pour y étudier la médecine, ce qu'il fit, assure-t-on, sous la conduite d'un maître en chirurgie : tare ineffaçable aux yeux des médecins du temps. Autre sujet de dénigrement de la part de ses confrères : il ne soutint pas sa thèse à Paris, mais alla se faire recevoir docteur à Montpellier. Il n'avait que dix-neuf ans, ce qui semble être la preuve d'aptitudes peu communes et d'une sérieuse ardeur au travail.

Ainsi muni de son diplôme, il voyagea plusieurs années, afin de perfectionner ses connaissances. Retourné dans sa province, il y exerça la médecine « avec toute la réputation imaginable en un homme de son âge. »

C'est en 1612 qu'il vint s'installer définitivement à Paris, mandé, nous dit Hatin, par le roi ou par la reine régente grâce à l'intervention de Richelieu qui, bien que n'étant pas encore le maître tout-puissant, pouvait être déjà un protecteur fort appréciable.

Le jeune Renaudot aurait dû cette faveur au Père Joseph, dont il avait fait la connaissance à Loudun et qui, ayant su découvrir dans ce jeune homme un sujet peu ordinaire, aurait engagé Richelieu à se l'attacher.

Quoi qu'il en soit, Renaudot reçoit, dès son arrivée à Paris, le titre de médecin du roi, avec un

traitement de 800 livres. Il entre d'emblée dans la vie active et s'apprête sans plus tarder à mettre à exécution tout ce qu'il a rêvé, tous les projets qu'il mûrit dans son esprit depuis son retour de l'étranger.

Et d'abord, il soumet au lieutenant civil le plan d'un établissement auquel il donne le nom de *Bureaux d'adresse,* où « il faisait voir que l'une des plus notables incommodités des sujets du roi, et qui en réduisait même plusieurs à la mendicité, procédait de ce qu'ils ne pouvaient aisément rencontrer les adresses de leurs nécessités, faute d'y avoir quelque lieu destiné à cet effet où les dits sujets pussent avoir recours toutefois et quantes que bon leur semblerait. »

Le projet, soumis au Conseil, fut, par sentence rendue au Châtelet, sur les conclusions du roi, reconnu « raisonnable pour le soulagement de la chose publique. » En même temps, était conféré à Renaudot le titre de *Commissaire général des pauvres du royaume.*

Cette institution, d'ailleurs, ne demanda pas moins de dix-sept années pour atteindre son plein développement, tant il y eut d'oppositions de toutes parts à sa mise en pratique, et cela malgré l'appui constant et l'approbation de Richelieu.

Cependant, à partir de 1630, on voit se multiplier partout les bureaux d'adresse; à l'origine simples



LE PÈRE JOSEPH

bureaux de placement, ils étaient devenus, par la force même des choses, dans un temps où la publicité faisait absolument défaut, des bureaux de renseignements universels, faisant l'office à la fois de notre Bottin et des annonces de journaux.

En 1636, Renaudot présente au Gouvernement le projet d'une banque populaire qui différait très peu des monts-de-piété actuels. Par brevet, le roi « désirant le gratifier et favorablement traiter en conséquence de ses services, et pour donner moyen à lui et aux siens de continuer, leur fait don, exclusivement à tous autres, de la direction et intendance générale des monts-de-piété, qu'il unit inséparablement et incorpore à celle des bureaux d'adresse, pour en jouir par eux à perpétuité, à partir du jour que l'établissement desdits monts-de-piété aura été résolu par Sa Majesté en Conseil. »

Cette dernière réserve, qui rappelait à Renaudot les interminables enquêtes qui avaient si longtemps retardé l'établissement des bureaux d'adresse, lui suggéra une façon habile de tourner la difficulté. Il demanda l'autorisation d'ouvrir, en attendant l'arrêt définitif du Conseil, des bureaux de *ventes à grâce* — à réméré — des meubles et autres biens quelconques, ce qui fut accordé dès le 27 mars 1637.

A ces deux « commodités singulières », ventes amiables ou publiques et prêts sur gage, le Bureau d'adresse en ajouta bientôt une troisième : il se

chargea de procurer aux personnes qui avaient de l'argent à utiliser, les occasions de placer cet argent, soit par achat, héritages et maisons de ville ou à la campagne, soit par achat d'offices, constitution de rentes, obligations sur des particuliers, etc.

Mais la plus appréciable des adjonctions qui furent faites au fameux « Bureau », celle qui nous intéresse le plus vivement, est la suivante :

« Chacun sait, écrit Renaudot dans un de ses factums, combien de milliers de pauvres personnes se sont retirées de la mendicité, ou l'ont évitée, par les emplois qu'elles ont rencontrés et qui leur sont tous les jours donnés audit Bureau d'adresse. Mais, pour ce qu'il n'y a point de pauvreté plus à plaindre que celle des malades, ce Bureau s'est particulièrement adonné à leur traitement. »

C'est, chaque année, plus de 2.000 livres que Renaudot consacrait, outre son temps et sa peine, à donner consultations et remèdes aux pauvres qui en avaient besoin. Ces consultations attirèrent bientôt un tel concours de population qu'il dut songer à s'adjoindre d'autres médecins pour l'assister dans sa tâche : ainsi fut organisé, dans cette bienfaisante demeure du *Grand Coq,* sous le nom de *Consultations charitables pour les malades,* le premier de ces établissements de bienfaisance que nous appelons aujourd'hui *dispensaires.*

Voici comment fonctionnait le dispensaire :

RECVEIL
GENERAL
DES QVESTIONS
TRAITEES DANS LES
CONFERENCES
DV BVREAV D'ADRESSE,
Sur toutes ſortes de Matieres,

Par les plus beaux Eſprits de ce Temps.

TOME PREMIER.



A PARIS,
Chez IEAN BAPTISTE LOYSON, ruë Sainte Croix de la Cité ; Et en ſa Boutique à l'entrée de la grande Salle du Palais, du coſté de Saint Barthelemy, à la Croix d'Or Royale.

M. DC. LXVI.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

PAGE DE TITRE DE L'OUVRAGE DE RENAUDOT

« Il y a, écrit Renaudot, trois sortes de malades. Les uns riches et accommodés, lesquels après avoir reçu le conseil que leur ont donné par écrit tant de gens d'honneur qu'ils soient présents, ou qu'étant absents ils ont envoyé consulter, sur un mémoire contenant le récit de leur mal et des remèdes qui leur ont été administrés, sans dire leur nom, qui ne sert de rien à la guérison des maladies ; ces premiers exercent fort volontiers libéralité de quelque chose qu'ils destinent à faire médicamenter les pauvres, qui n'est pas la moitié de ce que leur coûterait ailleurs une consultation. Les autres sont si peu accommodés, qu'ils n'ont pas moyen de faire aucune charité ; toutefois, leur pauvreté ne va pas jusqu'à avoir besoin d'aumônes, et n'est pas telle qu'ils ne puissent avoir de quoi payer, à leur apothicaire et chirurgien, les remèdes qu'on leur a ordonnés ; et ceux-là s'en retournent avec leurs ordonnances sans faire aucune charité ni en recevoir d'autre que celle d'un conseil qu'on leur a donné ; même offrent souvent de donner aux pauvres quelque témoignage de reconnaissance, laquelle on refuse lorsque leur incommodité est connue, encore qu'il s'en trouve quelques-uns de cette seconde sorte, qui donnent malgré nous quelque petite aumône, sur l'opinion que leur charité redoublera la bénédiction de Dieu sur les remèdes qu'on leur a ordonnés. Les troisièmes sont pauvres mendiants, ou qui sont retenus

de mendier par la seule honte; lesquels, avec l'ordonnance, reçoivent, ou leur chirurgien ou apothicaire pour eux, la somme à laquelle on a composé leurs remèdes. »

Les Consultations charitables furent officiellement reconnues par des *Lettres patentes du roi en faveur des pauvres, et particulièrement des malades,* données à Chantilly, le 2 septembre 1640. Les mêmes lettres patentes autorisaient le premier *laboratoire de chimie,* en donnant à Renaudot la permission de tenir chez lui « toutes sortes de fourneaux et alambics, et y faire toutes sortes d'opérations chimiques, tenant à la médecine seulement ».

La Faculté de médecine étant, à cette époque, assez pauvre en moyens d'instruction pratique, la maison du *Grand Coq,* dont les consultations gratuites attiraient une grande affluence de malades, devint rapidement un lieu de réunion et d'étude, où les écoliers venaient furtivement, à l'insu de leurs maîtres, ajouter la pratique à la théorie. Renaudot, en conséquence, ne tarda pas à inaugurer, dans le local des consultations, des conférences familières, dont les malades qui venaient étaient l'objet.

Ainsi, il unissait dans ses occupations de chaque jour, les fonctions et les succès d'un professeur de clinique aux travaux d'un publiciste et d'un économiste éminent pour l'époque.

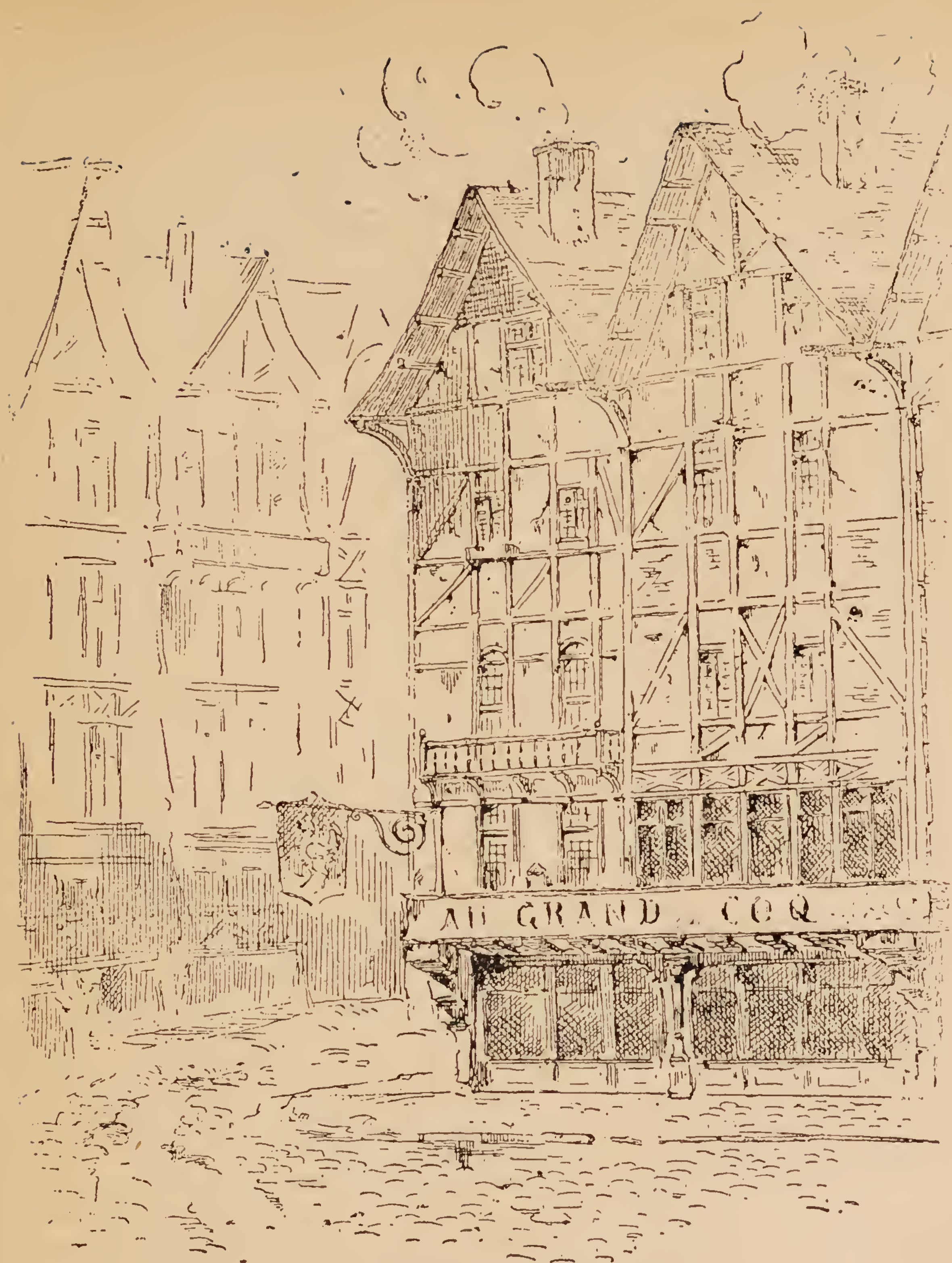
Mais ce qui, plus encore, est sa véritable gloire,

ce par quoi il nous intéresse le plus particulièrement, c'est par la création de la *Gazette*, le premier en date des journaux français.

C'est le 30 mai 1631, que parut le premier numéro de nos journaux. Renaudot lui donna le titre de *Gazette* « pour être plus connu du vulgaire, avec lequel il fallait parler ». Ce nom, en effet, était depuis longtemps employé pour désigner les feuilles volantes consacrées au récit des événements remarquables de tous les faits propres à affriander le public, qui ont précédé l'invention de l'imprimerie.

La *Gazette* paraissait une fois par semaine, en quatre pages, petit in-4° d'abord, puis, dès la deuxième année, en huit — quelquefois même, mais rarement, en douze — qui étaient divisées en deux cahiers, intitulés, l'un *Gazette*, l'autre *Nouvelles ordinaires de divers endroits*, « cela, dit Renaudot, pour la commodité de la lecture, qui est plus facile à diverses personnes étant en deux cahiers et aussi à cause de la diversité des matières et des lieux d'où viennent les lettres y contenues, les *Nouvelles* comprenant ordinairement les pays qui nous sont septentrionaux et occidentaux, et la *Gazette* ceux de l'Orient et du Midi ». Elle commençait par les nouvelles étrangères, qui en occupaient la plus grande partie, et finissait par celles de la Cour de France.

Ceci était, pour ainsi dire, la partie officielle de la *Gazette*. Mais elle avait de nombreuses



LA MAISON DU GRAND COQ

(Collection Hartmann)

annexes qui n'étaient pas moins importantes.

Tous les mois, en effet, Renaudot publiait, sous le titre de *Relation des nouvelles du monde reçues dans tout le mois,* un numéro supplémentaire qui complétait et résumait les nouvelles du mois. C'est dans ce numéro supplémentaire que, pendant les premières années, il répondait aux attaques de ses détracteurs.

En 1634, ce supplément régulier fut remplacé par des *Extraordinaires,* qui paraissaient suivant les circonstances — il en donnait jusqu'à trois et quatre par semaine — et qui étaient généralement consacrés à la publication des documents officiels et au récit des événements marquants.

La *Gazette* répondait à un besoin trop réel pour que le succès en pût être un instant douteux; aussi fut-il rapide et grand. « On l'arrachait des mains des colporteurs encore toute moite de l'impression, et les courriers retardaient souvent leur départ pour l'emporter par tout le monde, où elle avait le bonheur d'être lue avidement. » Aussi Renaudot qui, pendant deux ans, avait cru devoir répondre une fois par mois à ses détracteurs, ne tarda pas à se mettre au-dessus de leurs attaques; dès 1633, il parle en homme sûr de sa force, on le lui fera d'ailleurs payer assez cher plus tard.

« Les suffrages de la voix publique, écrit-il, m'épargnent désormais la peine de répondre aux objec-

tions auxquelles l'introduction que j'ai faite en France des gazettes donnait lieu, lorsqu'elle était encore nouvelle; car maintenant la chose en est venue à ce point qu'au lieu de satisfaire à ceux à qui l'expérience n'en aura pu faire avouer l'utilité, on ne les menacerait de rien moins que des petites maisons. Seulement, ferai-je, en ce lieu, aux princes et aux Etats étrangers, la prière de ne perdre point inutilement le temps à vouloir fermer le passage à mes nouvelles, vu que *c'est une marchandise dont le commerce ne s'est jamais pu défendre, et qui tient cela de la nature des torrents, qu'il se grossit par la résistance.* »

Il faut dire que Renaudot avait de puissants collaborateurs. On lit dans une préface mise par le Père Daniel en tête de l'histoire de Louis XIII, par le Père Griffet :

« On s'est beaucoup servi des gazettes de France, qui ne commencèrent à paraître qu'en 1631. Celles qui ont été imprimées du temps de Louis XIII sont d'une grande autorité.

« Le cardinal de Richelieu prenait un soin particulier de cet ouvrage, et il envoyait souvent à Théophraste Renaudot, qui en était l'inventeur, des articles entiers, où l'on reconnaît aisément le style de la main de ce grand ministre. Il faisait insérer dans ces gazettes les traités d'alliance, les capitulations, les relations des sièges et des batailles

écrites par les généraux, et les dépêches des ambassadeurs, lorsqu'elles contenaient des faits que l'on voulait faire savoir à toute l'Europe. Louis XIII ne dédaignait pas lui-même d'employer une partie de son temps à composer des articles de la *Gazette*. On en voit encore plusieurs dans le recueil des manuscrits de Béthune, que l'on retrouve imprimés dans les gazettes; ils sont écrits de sa main, avec un grand nombre de ratures et de corrections, qui ne permettent pas de douter qu'il en soit l'auteur. »

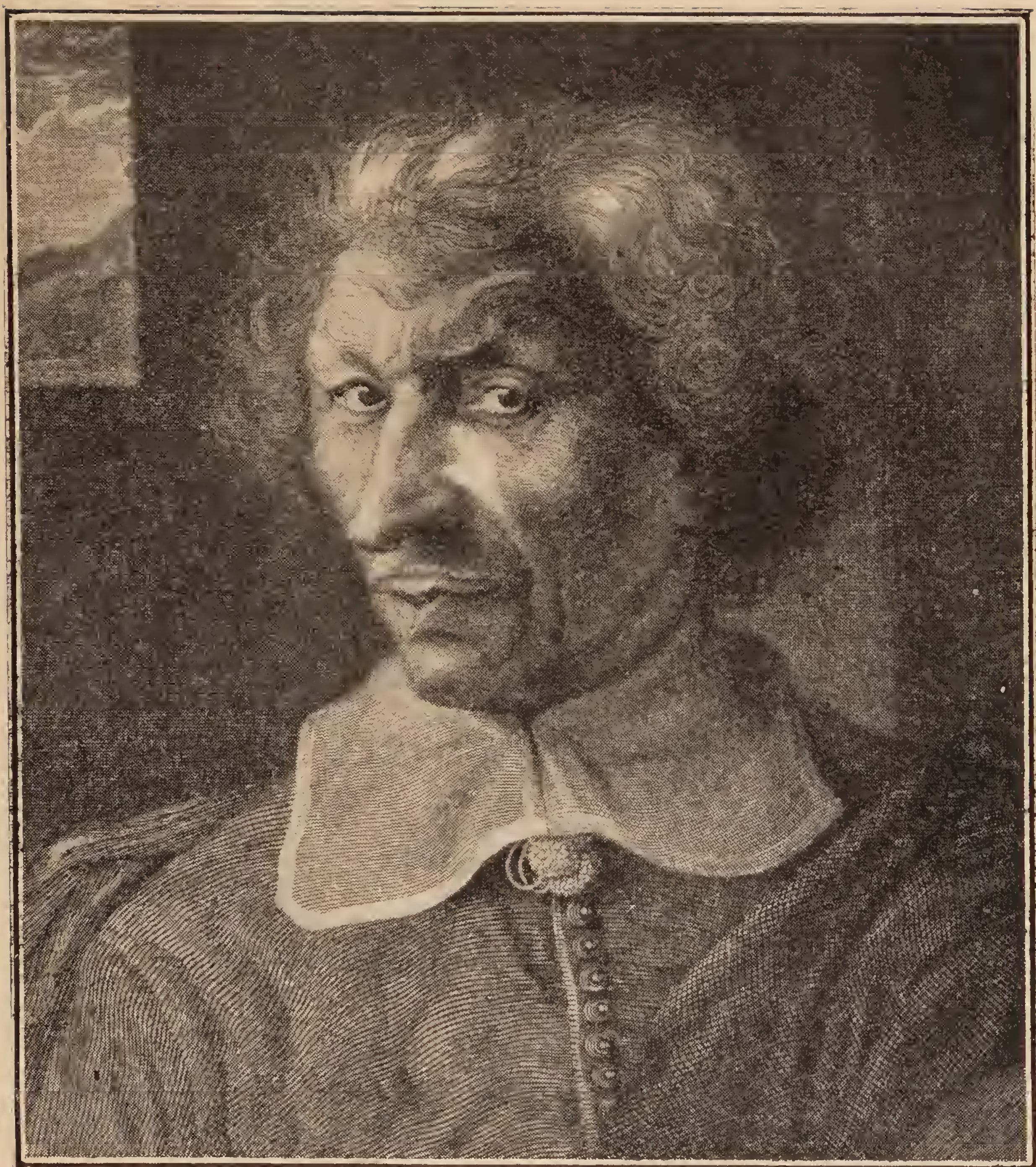
Aussi, le titre de *Gazetier,* donné à Renaudot, comme une suprême injure, par ses nombreux ennemis, fut-il changé, par l'autorité souveraine, en celui plus relevé d'*historiographe de la couronne.*

Disons enfin, qu'en dehors de la *Gazette* et de ses annexes, et en vertu de son privilège très étendu, Renaudot publiait des relations, dans tous les formats, des événements qui lui semblaient de nature à intéresser le public, mais qui n'entraient pas dans le cadre de son journal. Et l'on ne saurait croire les récriminations, luttes, procès, incidents judiciaires qu'il eut, de ce chef, à soutenir. Notons seulement qu'il obtint contre la seule opposition à ses publications de quatre cents imprimeurs et colporteurs, le modeste chiffre de *dix-sept lettres patentes et arrêts* « donnés à l'encontre d'iceux ». On peut par cet exemple juger du reste!

Les débats furent clos par un « Privilège du roi, en forme de charte, donné à Paris au mois de février de l'an de grâce 1635, scellé du grand sceau de cire verte », où toutes ces lettres patentes et arrêtés se trouvent rappelés.

On peut se représenter, maintenant, ce qu'était, au centre du vieux Paris, cette maison du *Grand Coq* de la rue de la Calandre toujours pleine d'allants et de venants : malades attendant une consultation, étudiants, apothicaires, crieurs publics, gens de toutes sortes venant porter ou demander des renseignements, pauvres honteux, fripiers ou marchands ambulants; dans les cours et dans les salles, un pêle-mêle d'objets bizarres et disparates, des fioles, des fourneaux et des alambics, tout l'attirail d'une grande imprimerie, des monceaux d'objets de literie ou de ménage étiquetés et classés, et au milieu de tout cela, un seul homme veillant à tout, répondant à tout, distribuant à chacun sa besogne, enseignant, distillant, vendant ou achetant, lisant les nouvelles politiques, rédigeant tour à tour une consultation, un article de journal ou un bordereau, et trouvant encore le temps de visiter des malades au dehors et de remplir ses devoirs de courtisan et d'homme du monde.

Est-il besoin après cela d'expliquer les colères de la Faculté tout entière contre Renaudot? Docteur



GUY PATIN

de Montpellier exerçant à Paris, chef du parti de l'antimoine, ami des apothicaires, et favori du pouvoir, un seul de ces titres eût suffi pour le rendre à jamais odieux aux docteurs de la rue de la Bûcherie. Cette alliance, jusque-là inouïe, d'une foule de métiers accessoires avec les fonctions de médecin, renversait, on le conçoit, toutes les idées sur la dignité de la profession. Si l'on repoussait comme indignes ceux qui exerçaient la chirurgie, que devait-ce être d'un industriel tenant boutique ouverte de toute espèce de marchandises! Cet homme « faisant un trafic et négociation, à vendre des gazettes, à enregistrer des valets, des terres, des maisons, des gardes de malades, à exercer une friperie, prêter argent sur gage, etc. », leur paraissait le plus méprisable des charlatans et le plus dangereux des novateurs. Aussi ne lui épargnaient-ils pas les injures, avec ces raffinements de grossièreté dont les savants d'alors possédaient le secret.

« Si ce gazetier, écrit Guy Patin, n'était soutenu de l'Eminence, en tant que *nebulo hebdomarius*, nous lui ferions un procès criminel, au bout duquel il y aurait un tombereau, un bourreau, et tout au moins une amende honorable; mais il faut obéir au temps... »

Ceci est bénin, et on trouve plus communément dans les rapports de Renaudot avec la Faculté, les réciproques et amènes qualificatifs de *lutum*,

sordes, immunditiæ; fou, enragé, parricide, sont monnaie courante. La Faculté de Montpellier entrant en scène, y apporta son lot de gentillesses. Au milieu de ce déluge d'invectives de part et d'autre, Richelieu fit quelques tentatives de conciliation et comme on lui avait dédié un mémoire intitulé : *Défense de la Faculté de médecine de Paris contre son calomniateur,* il posa à la Faculté cet *ultimatum :* « Faites mieux que M. Renaudot. »

Peu après, on lisait sur les murs de Paris, l'avis suivant :

« Les doyens et docteurs de la Faculté de médecine font savoir à tous malades et affligés, de quelque maladie que ce soit, qu'ils se pourront trouver à leur collège, rue de la Bûcherie, tous les samedis de chaque semaine pour être visités charitablement par les médecins députés à ce faire, lesquels se trouveront audit collège, et ce depuis les dix heures du matin jusqu'à midi, pour leur donner avis et conseil sur leurs maladies, et ordonner remèdes convenables pour leur soulagement. »

C'est ainsi que furent fondées les premières consultations gratuites de la Faculté. Les pauvres, tout au moins, ne perdaient rien à ces scandaleux démêlés.

La mort de Richelieu permit enfin à la Faculté de donner libre cours à ses rancunes. Elle cita Renaudot au Châtelet pour exercice illégal de la

médecine. Il fut condamné. « Défenses lui sont faites à lui et à ses adhérents et adjoints non médecins de la Faculté de Paris, d'exercer ci-après la médecine, ni faire aucune conférence, ni consultation, ni assemblée dans le bureau d'adresse ou autres lieux de cette ville et faubourgs de Paris; ni de traiter et panser aucuns malades, sous quelque prétexte que ce soit, à peine contre les contrevenants de cinq cents livres d'amende, au payement de laquelle ils seraient contraints; et en cas d'assemblée, permis aux intimés de faire transporter le premier commissaire du Châtelet en la maison où elle se fera, pour contraindre les contrevenants au payement de la susdite amende. »

Renaudot en appela au Parlement. Après de nombreux incidents de procédure, ce grand procès fut jugé le 1er mars 1644. La circonstance était solennelle et décisive.

En faveur de la Faculté de médecine, intervenait au procès, l'Université de Paris, représentée par son recteur. En faveur de Renaudot comparaissaient : la Faculté de Montpellier, qui venait, pour la première fois, se mesurer en champ clos avec l'Université de Paris; plus, un maréchal de France, plusieurs grands seigneurs, et un nombre considérable d'individus de tout âge et de toutes professions, se qualifiant *pauvres,* et réclamant à ce titre la continuation légale des consultations charitables;

enfin les deux fils de Renaudot, Isaac et Eusèbe, lesquels, depuis longtemps licenciés, et ayant accompli toutes les formalités requises, demandaient leur admission au doctorat, dont ils demeuraient exclus en haine de leur père.

La Cour condamna Renaudot sur tous les points (1), avec dépens, ordonna la cessation des consultations charitables, la fermeture du Mont-de-Piété, la saisie des hardes qui y seraient trouvées pour être restituées à leurs propriétaires. La *Gazette* seule et le bureau d'adresse furent respectés, sous la condition que Renaudot présenterait les lettres patentes y relatives. Défense fut faite aux médecins étrangers à Paris d'y exercer leur art. Quant à l'affaire d'Isaac et d'Eusèbe Renaudot, il fut déclaré qu'il y serait fait droit séparément. « Le pauvre diable est bien humilié, écrit aussitôt Guy Patin ; il voudrait seulement bien que nous eussions pardonné à ses deux fils, en leur donnant le bonnet après lequel ils attendent, et attendront longtemps encore. »

Ils ne l'obtinrent, en effet, que quatre ans plus tard, et sur un arrêt spécial du Parlement, qui jugea sans doute que la Faculté était assez vengée par la ruine du père.

Ce fut, avant de mourir, la consolation de Renau-

1. Cf., pour plus de détails : M. Raynaud, *Les Médecins au temps de Molière.*

dot, de voir ses fils docteurs. Cette ambition dernière, il lui avait tout sacrifié, l'achetant par la perte d'une immense fortune, et par le chagrin de voir détruites toutes les institutions utiles auxquelles il avait consacré sa vie.

La postérité doit tenir compte de ses efforts, de ses luttes et de ses épreuves à cet homme vraiment remarquable qui, s'il ne fut pas toujours exempt de reproche, eut du moins l'incontestable mérite de créer de toutes pièces un organisme puissant de diffusion et tel, que, malgré tous les progrès, nous l'avons à peine perfectionné.

LES ORIGINES DU JOURNALISME ET LA NAISSANCE DE LA RÉCLAME

Nous devons cependant à la vérité de reconnaître — avec les panégyristes de Renaudot eux-mêmes, que celui-ci, fondateur du journalisme en France, avait eu, à l'étranger, des précurseurs.

« Le journal, écrit l'historiographe de la presse, naquit presque simultanément et sous l'influence des mêmes causes, en France, en Angleterre et en Hollande, au commencement du XVIIe siècle. Si l'on s'attache à la question de priorité, les dates semblent être en faveur de la Hollande et de l'Angleterre. » Dès 1542, à Anvers, la veuve Christoffel van Remunde, faisait paraître, à chaque événement

important qui se produisait dans le monde, une plaquette de 4 pages, petit in-8, composée en caractères gothiques, et presque toujours illustrée d'une gravure sur bois. Un de ces éditeurs de papiers-nouvelles, Abraham Verhœven, d'Anvers, lui aussi, (1575-1652) passa longtemps pour *le premier gazetier de l'Europe,* suivant l'expression de son principal biographe M. Alphonse Goovaerts. Mais on sait aujourd'hui que ce n'est qu'en 1620, et non en 1605, comme on l'avait d'abord allégué, que furent publiés les *Nieuwe Tydinghe,* paraissant une, deux ou trois fois par semaine et pour lesquels l'éditeur de cette feuille obtint un « octroi » des archiducs Albert et Isabelle. Ce fut, sinon le premier journal, au moins le premier journal *belge;* il eut une assez longue existence, puisqu'il ne disparut qu'en 1827 (1).

1. Parmi tous les journaux qui paraissent actuellement (décembre 1923) en Belgique, le plus ancien est la *Gazette van Gent :* il fut créé en 1667, donc quarante-sept ans après le tout premier journal belge (celui de Verhoeven), disparu comme nous venons de le dire, en 1827. Nous devons ce renseignement, ainsi que ceux qui précèdent, relatifs aux origines du journalisme belge, à l'érudition toujours obligeante et avertie de l'éminent journaliste de Belgique, M. A. Boghaert-Vaché. D'après notre confrère, il aurait paru en 1609, à Strasbourg, une gazette véritable, publiée par Jean Carolus : puis il signale l'apparition d'un journal dans les Provinces-Unies en 1619, en Angleterre (1622), en Espagne (1626), en Suède (1644), dans l'Empire russe (1701). (Extrait du chapitre sur *La Presse,* rédigé en 1905, par M. A. Boghaert-Vaché, pour un grand ouvrage collectif, la *Patrie belge,* Bruxelles, 1905, pp. 159-169.)

LE NEZ POVRRY DE THEOPHRASTE RENAVDOT

GRAND GAZETTIER DE FRANCE, ET ESPION DE MAZARIN:

Appellé dans les Chroniques *Nebulo hebdomadarius, de patria Diabolorum.*

AVEC SA VIE INFAME ET BOVQVINE, recompensée d'vne Verole Euripienne, ses vsures; la decadance de ses Monts-de piété, & la ruine de tous ses fourneaux & alambics (excepté celle de sa Conference, retablie depuis quinze jours) par la perte de son Procez contre les Docteurs de la Faculté de Medecine de Paris.

TITRE D'UN LIBELLE CONTRE RENAUDOT

Renaudot, qui avait beaucoup voyagé, a pu, a dû certainement puiser l'idée première de sa *Gazette* dans les pays qu'il a visités; n'avait-il pas rapporté déjà d'Italie l'idée des Monts-de-Piété, qui y fonctionnaient, avant d'être introduits chez nous? Il en convient, du reste, avec son habituelle bonhomie : « Leur publication (la publication des Gazettes), dit en propres termes Renaudot, est en effet nouvelle, mais *en France seulement,* et cette nouveauté ne leur peut acquérir que de la grâce. »

Quand Renaudot était venu fixer sa résidence à Paris, il avait pu être frappé du nombre insolite de feuilles volantes, imprimées sous le manteau, qu'on lisait avec d'autant plus d'avidité qu'elles relataient de préférence les faits plus ou moins scandaleux, les « petits potins » comme nous dirions aujourd'hui, qui circulaient tant à la Cour que sur la place publique.

Ce commerce avait pris un tel développement, qu'« il y avait une classe d'individus appelés *nouvellistes,* sorte de bohèmes littéraires, inventant le plus souvent des nouvelles à plaisir, qu'ils s'en allaient débitant çà et là, et qu'ils offraient imprimées au public, sous le nom de *nouvelles à la main* ».

Dans l'origine, nous apprend Hatin, les nouvellistes se bornaient à se communiquer les nouvelles qu'ils avaient recueillies, chacun de son côté, ou

tirées de leur imagination; puis, se séparant, ils les répandaient de vive voix par la ville. Mais bientôt on en était venu, dans la plupart des cercles, à en tenir registre; on en discutait la valeur, et si elles le méritaient, on leur donnait place dans une sorte de Journal, dont les copies manuscrites étaient répandues à profusion dans Paris... Le commerce s'en était même, à la fin, régularisé, autant que le permettait leur nature clandestine.

Chaque cercle avait son bureau de rédaction et de copie, ses correspondants en province; et les gazettes manuscrites, ou *gazetins,* comptaient un grand nombre d'abonnés, auxquels on les adressait, moyennant une somme qui variait suivant le nombre de pages qu'elles comportaient : de là au journal, il n'y avait qu'un pas : ce fut Renaudot qui le franchit.

Ces feuilles volantes elles-mêmes étaient-elles une innovation? Nous l'avons cru jusqu'au jour où nous fut révélé un précurseur, bien inattendu en cette matière... Saint François de Sales!

Dans les premiers temps de son apostolat, François de Sales, ne pouvant se faire entendre des réformés, se déterminait à distribuer, dans son diocèse, des feuilles volantes, où se trouvaient résumées les doctrines qu'il avait plus amplement développées dans ses œuvres ou dans ses sermons. La publication des *Controverses,* commencée en jan-

vier 1595, interrompue un certain temps, puis reprise vers la fin de cette même année, fut de plus en plus espacée l'année suivante, pour disparaître complètement au cours de 1596. Nous n'avions, sur ce sujet, que de vagues informations, lorsque nous eûmes l'idée de recourir à l'obligeance d'un bibliophile collectionneur, M. Georges Vallée, qui nous mit en relations avec un de ses amis, Mgr Piccard, Président de l'Académie Chablaisienne, à Thonon, auteur de plusieurs ouvrages importants sur Saint François, et possesseur d'un grand nombre de documents sur la famille du saint, à laquelle sa propre famille se trouve alliée. Et voici la lettre, de haut intérêt, que Mgr Piccard voulut bien nous faire tenir et qui nous apporte toutes les précisions souhaitables.

« François était encore au château des Allinges, d'où il descendait à Thonon pour prêcher le plus souvent possible. Il fréquentait en même temps le château de Marcloz (à 3 kil. de Thonon), alors habité par noble Charles de Vidomme, seigneur de Charmoisy, son parent... D'après la tradition, ce fut ce seigneur de Charmoisy qui suggéra à l'apôtre la pensée d'écrire à MM. de Thonon les raisons qu'ils ne voulaient écouter, parce qu'on lirait certainement, par curiosité (surtout les femmes), les écrits catholiques condamnés par les ministres protestants. François réfléchit quelques jours et se décida



SAINT FRANÇOIS DE SALES

à entreprendre le journal, le 7 janvier 1595, tout en disant qu'il eût préféré *estre ouy, car les paroles en bouche sont vives, et sur le papier elles sont mortes*. Il écrivit donc des lettres à MM. de Thonon, renfermant la défense de la religion catholique, et la réfutation des doctrines protestantes. Ses amis, le seigneur de Charmoisy, Claude Marin, procureur fiscal, le juge-mage, Claude d'Orlier, Mme Dufoug du Money et autres, en faisaient force copies, qu'ils distribuaient dans les familles, ou qu'ils collaient aux murs des rues et des places publiques. Ces feuilles éparses, écrites ou composées pendant deux ans environ, ont fourni le livre des *Controverses*... »

Devrons-nous en conclure qu'il faille déposséder Renaudot de son titre de premier journaliste français, pour le conférer à François de Sales, qui a été sacré, par la première autorité morale du monde, par le Souverain Pontife en personne, dans une récente Encyclique, « le patron des journalistes chrétiens? » A ne considérer que les dates, on serait assez porté à reconnaître en François de Sales un précurseur de Renaudot; mais François de Sales lui-même a eu des devanciers, et ce fut pour nous une révélation, qui le sera sans doute pour nos lecteurs.

Avant Saint François, il a existé un véritable journal, imprimé celui-là, et non manuscrit; l'analogue de notre *Journal Officiel*, mieux encore de

notre *Bulletin des Armées* (1). C'est à la sagacité, toujours en éveil, de M. Ch. de La Roncière, un des conservateurs de notre grand Dépôt de livres national, que nous sommes redevable de ce renseignement.

Or donc, il y eut un premier essai de publication périodique, dans notre pays, *en l'an* 1494, et ce premier Bulletin naquit à l'occasion de l'expédition de Charles VIII en Italie.

Il dut paraître, bien qu'il ne soit pas daté, dès les premiers jours de novembre 1494, puisque les nouvelles les plus récentes qu'il donne des troupes en campagne, sont des premiers jours dudit mois, entre le 1er et le 9.

L'ensemble de ce Bulletin présentait la situation de l'armée et du roi comme satisfaisante : de nos trois adversaires, l'un, Florence, avait déjà traité; le deuxième, Alexandre VI, essayait d'entrer en négociations; le troisième, la Maison d'Aragon, se montrait toute disposée à acheter la paix. Quant à nos Alliés, ils nous restaient généralement fidèles, et les Vénitiens, malgré la sollicitation de Naples, conservaient la neutralité.

Comment ces feuilles, qui circulaient de mains en

1. Cf. *Campagne et Bulletins de la Grande Armée d'Italie commandée par Charles VIII* (1494-1495), par J. de la Pilorgerie. Nantes et Paris, 1866; cote de la B. N. Lb. 28 34.

mains, dont l'impression et le papier étaient des plus défectueux, ont-elles échappé si miraculeusement aux chances de destruction qui ont anéanti le reste de l'édition? Elles furent découvertes, tout à fait fortuitement, dans un livre à reliure ancienne jointes à un exemplaire des poésies de Jehan Meschinot, imprimées en caractères gothiques vers la fin du xv[e] siècle. Ce livre précieux est conservé à la bibliothèque de Nantes.

Meschinot était un poète breton, attaché, en qualité de maître d'hôtel, aux derniers ducs de Bretagne, puis à la duchesse Anne, devenue reine de France, princesse éminemment lettrée. Ces feuilles volantes sortaient, présume-t-on, des presses de Paris, et probablement aussi, de celles de Tours, Rouen et Orléans. Ce sont, jusqu'à présent, les premiers documents connus, publiés par le gouvernement français, pour défendre sa politique et diriger l'opinion publique dans le sens où il voulait la conduire.

Lorsqu'on songe qu'il n'y avait, à cette époque, aucune communication officielle et régulière, entre le pouvoir royal et les grands Corps de l'Etat, tels que le Parlement et la Chambre des Comptes, restés à Paris, tandis que la Cour avait son siège à Moulins; si l'on imagine, d'autre part, que les nouvelles d'un pays lointain comme l'Italie, n'arrivaient en France qu'à l'état de rumeurs; que des bruits,

habilement exploités, grossis et colportés dans les provinces, jetaient dans une profonde anxiété les mères et les épouses, qui n'avaient à espérer aucune lettre rassurante de leurs fils et de leurs maris, en danger loin d'elles — ne pas oublier que le service des postes était alors très rudimentaire! — on devine avec quelle avidité étaient dévorées par la curiosité publique les nouvelles qu'apportait ce Bulletin qui, tout en restant dans les généralités, tenait au courant de la marche de nos troupes, de leurs succès ou de leurs revers. Ce n'était évidemment là qu'un essai encore informe de journalisme; il appartient sans conteste à Théophraste Renaudot d'avoir perfectionné cet instrument, d'avoir montré ce que pouvait être, entre des mains habiles et puissantes, cet organe de diffusion qui conférait, à celui qui en disposait, une sorte de main-mise sur l'opinion.

Que le journalisme ait eu son incubation à Rome, dans les *Acta diurna* (1) ou *Tabulæ publicæ;* qu'il

1. Les *Acta diurna* remplacèrent les *Grandes Annales* dont il est question dans la note suivante. Contrairement à celles-ci, les *Acta diurna* avaient surtout un caractère politique : César ordonna que les travaux de la haute assemblée y fussent quotidiennement enregistrés et publiés. En dehors de ces renseignements officiels, on pouvait lire, dans ces *Acta* « tout ce qui pouvait exciter la malignité : description des fêtes, rivalités du cirque, chute des acteurs, etc. ». Livie faisait consigner dans les *Acta* le nom des sénateurs, et même des gens du peuple qui avaient été admis à lui

ait germé dans les *Annales Maximi*, dirigées par le Grand-Pontife, faisant office, si l'on peut dire, de rédacteur en chef (1); que, longtemps porté par l'Italie en une laborieuse gestation, il ait vu le jour au XVI[e] siècle de l'ère chrétienne, dans les imprimeries de la cité des Doges; que les Chinois, qui nous ont devancés dans la découverte de la poudre à canon, de la boussole et de la porcelaine, nous aient montré la voie, en fondant un quotidien et une revue, dès l'an 400 après J.-C., revue qui, après plus

présenter leurs hommages. Agrippine en agit de même. Quant à Tibère, il faisait écrire ou écrivait lui-même dans ces recueils tout ce qui favorisait ses vues ou sa domination. L'empereur Commode ne craignait pas d'y insérer le récit de ses cruautés et de ses infamies. Les *Acta* furent publiés, pour la première fois, en l'an de Rome 694; ils disparurent avec le dernier Empereur.

1. De nombreux documents ont été recueillis, qui concernent les *Annales des Pontifes* ou *Grandes Annales;* on les nommait encore *Annales publiques* ou *Annales de la Nation,* parce que le Grand-Pontife était quelquefois appelé « Pontife public du peuple romain ». C'est par ces titres divers, qu'elles se distinguaient soit des annales particulières des villes et des familles, soit des nombreux ouvrages, en prose ou en vers, composés sous cette même dénomination. Les deux plus anciens fragments qui font mention de ces *Annales des Pontifes* sont, l'un de Caton le Censeur, l'autre de Sempronius Asellio. C'est pour conserver les souvenirs publics que, dès les premiers temps de Rome jusqu'à Mucius, le Grand-Pontife recueillait tous les événements contemporains intéressants, de quelque nature qu'ils fussent, pour les transcrire sur une table blanchie, exposée aux yeux des passants, dans le vestibule de sa maison. (*Les journaux dans l'antiquité,* d'après une étude de M. Henri VUAGUEUX).

de quinze siècles vit encore (1), il n'en reste pas moins à Renaudot le mérite d'avoir pressenti l'importance de la publicité, et de l'avoir, sous toutes les formes que lui suggéra son esprit inventif, mise au service de ses diverses créations.

C'est ainsi que le *Bureau d'adresse* qui, à l'origine ne devait être qu'une sorte de bureau d'information et de placement, prit, comme nous l'avons vu, de par l'ingéniosité de son créateur, une extension considérable.

1. Il s'agit du *Hing-Tchäo,* cette vénérable *Gazette de Pékin,* plusieurs fois centenaire. Si nous ne savons rien ou presque des origines du journal en Chine, par contre nous sommes mieux instruits sur l'ancienne Egypte. D'après les derniers travaux de M. Eug. Révillout, le savant égyptologue du Musée du Louvre, ce Musée possède un certain nombre de papyrus, dont l'un date du règne de Thoutmès III (1750 ans avant J.-C.). Hérodote nous avait déjà fourni des extraits de « journaux satiriques », contemporains des Pharaons. Il se publiait, sous Arnasis, après l'invasion de l'Egypte par Nabuchodonosor et le renversement d'Apriès, un *Journal de la Cour,* sorte de « libelle, que les mécontents se passaient de l'un à l'autre, et qui rapportait les marivaudages de la ville, les promenades nocturnes et les orgies du Roi sur les bords du lac Maris ». Il avait pour principal rédacteur, « un scribe subalterne du palais, que les banquiers juifs se chargeaient de payer richement; il avait pour mission apparente d'amuser le public mondain, mais le but réel auquel il devait atteindre c'était d'exciter la haine des vieux partis ». On sait, d'autre part, que les Babyloniens avaient, eux aussi, leurs historiographes chargés d'écrire, jour par jour, le récit des événements publiés. Dans l'ancienne Grèce existaient également des *Ephémérides,* sur lesquels on ne possède aucune information précise.

A côté des dispositions spéciales, pour les malades indigents, que nous avons relatées plus haut, le Bureau rédigeait un prospectus contenant l'exposé « d'expériences curieuses, de remèdes nouveaux, l'annonce du traitement des maladies secrètes », etc.

Moyennant trois sols, chacun pouvait se renseigner ou faire annoncer ce qu'il désirait. Le Bureau se chargeait, par ses affiches et « billets », de donner la publicité nécessaire à toutes les offres et demandes ; ne doit-on pas voir là l'ancêtre de nos *Petites Affiches*, le berceau de la réclame commerciale?

« Du quinzième siècle au dix-septième siècle, nous apprend Franklin (1), nos journaux, nos avis divers, nos lettres de faire-part, tout ce qui constitue aujourd'hui la publicité, était représenté par les crieurs, fonctionnaires publics assermentés, qui, une clochette à la main, s'en allaient crier par les rues. Ils annonçaient les décès, les réunions de confréries, les personnes disparues, les marchandises à vendre, les objets perdus, etc.

Les premières affiches dont notre confrère Bouvet (2) ait trouvé trace, sont celles opposées, en 1575, par Bernard Palissy, le génial « inventeur des

1. Alf. FRANKLIN, *Dict. historique des arts, métiers et professions*, art. PUBLICITÉ.
2. Cf. *La Pharmacie française*, août 1923.

rustiques figurines du roy et de la reyne sa mère », pour convier le corps médical à des conférences payantes.

Dans sa curieuse *Satire contre les charlatans,* parue vers 1610, Sonnet de Courval cite un de ces bateleurs qui avait affiché, « par les carrefours et lieux publics des villes et bourgades, et au frontispice de son théâtre, de très amples lettres patentes, remplies et farcies de mensonges, de vactamces, et de promesses ampoulées à l'Espagnolle... » Le même satirique parle d'un thériacleur de Lyon qui, « par les escris qu'il aurait fait afficher par les carrefours et places publiques de la ville... promettoit et assurément se vantoit de guérir toutes sortes de maladies... »

Ce n'est qu'en 1629, que fut fondé par Renaudot, sous le titre d'*Inventaire des adresses du Bureau de rencontre,* une sorte de journal d'annonces; et c'est dans le sixième numéro de sa Gazette, qu'on relève cette singulière réclame, dont la forme s'est fidèlement perpétuée jusqu'à nous :

« De Saint-Germain-en-Laye, le 2 juillet dudit an (1631).

« La sécheresse de la saison a fort augmenté la vertu des eaux minérales. Entre lesquelles celles de Forges sont icy à présent grandement en usage. Il y a trente ans que M. Martin, grand médecin, leur

eſt en patron Eccleſiaſtique : Il y a fort peu de charges, & n'eſt ſujet à aucunes reparations. Il eſt fort logeable, outre le coulombier & jardin : contre vne autre Cure en l'Eveſché de Lizieux, ou moindre benefice ſimple en l'Eveſché de Paris. V 5, f 104, a 4, v.

On permutera auſſi vn benefice ſimple au païs du Maine, de deux mille livres de revenu : contre vne Chanoinie a la Ste Chapelle. V 5, f 113, a 1, v

Vne Cure eſt auſſi à permuter en l'Eveſché de Laon, à 35 lieues de Paris : de ſix cens livres de revenu : contre autre Cure ou Chapelle aux environs de Paris. V 5, f 116, a 3, r

Autre Cure au Dioceze de Roüen, Doyenné de Cailly, de huit cens livres de revenu : contre vne Cure en l'Archeveſché de Paris, de moindre ou plus grand revenu. V 5, f 124, a 1, r

On permutera encor vne Cure à 8 lieues de Paris, de deux mille livres de revenu : contre vn benefice ſimple de 4 à 500 livres; n'importe du lieu : & ſ'il eſt plus ou moins, on ſ'accommodera de penſion. V 5, f 126, a 1 r

Offices à vendre.

On vendra vn office de Commiſſaire ancie ordinaire des guerres, aux gages & droits de huit cens cinquante livres : pour le prix de 13000 livres. V 5, f 165, a 6, R

Autre office à vendre de demy Receveur du Taillon proche de Paris, aux gages & droits de cinq cens cinquante livres; a prix raiſonnable. V 5, f 165, a 7, R

Vn office de Préſident en vne Cour des Aides : pour la ſomme de trente trois mille eſcus. V 5, f 162, a 1, V

Vn autre Office de Conſeiller en vne Cour & des anciens : pour la ſomme de trente-huit mille eſcus. V 5, f 162, a 7, R

Vn autre de Lieutenant Particulier en vn Baillage, où il y a cent livres de gages, dont on fera compoſition raiſonnable.

Maiſons à vendre.

On deſire vendre vne maiſon en la parroiſſe S. Nicolas des Champs, conſiſtant en porte cochere, pluſieurs corps de logis, où il y a toute ſorte de commoditez : laquelle ſe decrette, les criées en ſont faites a bail judiciaire, du prix de mil livres. V 5, f 128, art. 3, V

Vne autre portion de maiſon à vendre en la parroiſſe de S. Iacques de la Boucherie, conſiſtant en porte cochére, deux corps de logis : celui de devant ayant trois chambres & vne boutique, & deux caves voûtées l'vne ſur l'autre : celui de derriere, vne ſale

FEUILLE DU BUREAU D'ADRESSE
Origine des Petites Affiches
Fac-simile réduit (Bibliothèque ville de Paris)

donna la vogue. Depuis, le gros vulgaire les approuva. Aujourd'hui, M. Bouvard, premier médecin du roy, les a mises au plus haut point de la réputation que sa grande fidélité, capacité et expérience peut donner à ce qui le mérite vers Sa Majesté, qui en boit icy par précaution et presque toute la Cour à son exemple. »

Ce n'était encore qu'un essai timide de publicité; d'autres, par la suite, se montreront plus audacieux.

L'annonce, amorcée par Renaudot, allait se perfectionner avec son continuateur, nous ne dirons pas son successeur, le gazetier Loret.

La gazette de Loret offre cette singularité qu'elle est en vers, plus ou moins mirlitonesques, mais la rime y est. Loret est un journaliste généralement bien informé. Il nous fait, par exemple, connaître les expériences de la machine à calculer du jeune Pascal, sans se douter qu'il donne l'éveil sur le génie d'un grand homme. Mais les charlatans n'obtiennent pas de notre gazetier une moindre recommandation auprès du public : s'il ne peut fournir de précision, il donne des indications suffisantes pour qu'on se renseigne en lieu sûr. Parlant du conférencier Richesource :

Les affiches qu'en grosse lettre
Aux lieux publics il fera mettre,
Pourront apprendre où ce sera
Au curieux qui les lira.

Il sera plus explicite, hâtons-nous de le dire, lorsqu'il s'agira de vanter les perruques du bel-air que tenait Mme Touzé, les friandises du célèbre confiturier Francœur, ou l'hypocras de Maillard, « apothicaire près Saint Honoré ». Pour le coup, c'est bien le type de la réclame industrielle, et nous sommes en 1661 !

Que gagnait Loret à faire cette besogne? Nous l'ignorons, mais il est à présumer qu'il devait y trouver quelques profits, sans quoi eût-il persévéré?

Dans la *Liste des avis du Bureau d'adresse,* pour servir depuis le 1er jour de l'an 1670, nous relevons une annonce qui ne déparerait pas la quatrième page de nos journaux; en voici le texte savoureux :

« Le Philosophe inconnu, arrivé depuis peu, fait toujours débiter l'eau catholique de Paracelse », — il s'agit de l'eau de mélisse, qui se vendait déjà dans les premières années du règne de Louis XIII, et dont les Carmes de la rue de Vaugirard finirent par accaparer le monopole (1).

Cette eau catholique de Paracelse, « remède universel contre toutes les maladies », se trouvait « chez le sieur d'Aiguillon, de la Ferté ». On la vendait « 6 livres l'once et aux pauvres gratis.... 6 gouttes, prises dans ce qu'on voudra, est un préservatif cordial pour maintenir la santé ».

1. V. *le Vieux-neuf,* d'Ed. FOURNIER, 2e édition, p. 626.

On trouvait encore, chez l'honorable commerçant, de « l'eau des dames vénitiennes, pour embellir et entretenir le visage, à un écu l'once, et qu'il donnait gratis aux pauvres; on pouvait se procurer chez le même « une excellente emplastre pour les dents ». Et il terminait le boniment, en donnant son adresse : « Il loge au Marais, rue de Limoges, près la fontaine du Calvaire, à la première porte cochère, à main droite. »

Par cette même feuille, nous savons où loge « celuy qui a le secret infaillible de guérir le miserere », et qui « demeure toujours chez M. Le Maire, Peintre du Roy, rue Saint-Thomas-du-Louvre, devant l'Hostel de Longueville ».

Les chirurgiens eux-mêmes, sous le règne du grand Roi, ne craignaient pas de recourir à la publicité, sous forme d'affiches publiques, ainsi qu'en témoigne cet Avis, placardé sur les murs, et que notre distingué confrère, le Dr Desfosses, nous a fait connaître :

« Le sieur Michault, maître Chirurgien Juré à Paris, fera en sa maison publiquement Lundy prochain, douzième jour d'aoust 1680, à trois heures précises de relevée, la réduction, avec ses machines, d'une vieille dislocation du bras qui a demeuré cy-devant l'espace de deux mois et plus dans l'Hôtel-Dieu de Paris, et qui a été veuë des plus experts Chirurgiens, sans aucun soulagement. Il en remit

Plaise vo9 scavoir ql ya aux faulxbourcz saict Germain des prez vng mai
stre barbier et sirurgien q est biẽ expert et biẽ experimẽte & qui a faict plu
sieurs belles cures et beaulx experimẽs en la ville de Paris & ailleurs qui
avec laide de dieu garist de toutes malladies procedẽtes de la grosse verol
le curable sans grever nature ne faire violẽce aux patiẽs. Et aussy garist
e de plusieurs aultres malladies segrettes & aultres q ne sont pas icy declarez
re garist par bruvaiges sans frotter doignemẽs et sans suer : et sy ledit maistre
n aussy par suer et par frotter doignemẽs q vouldra. Et aussy qui vouldra estre
et faire la diete ledit maistre la fera faire honnestemẽt. Et premieremẽt garist le
stre de gouttes nouees ou a nouer / de nerfz retraictz / et de vieilles ulceres / dartres
ynou en aultre lieu : chancre en la gorge ou en la bouche / ou au palais / avecqs les
tillages alterez. Et sil ya quelque personnaige qui ait trou au palais & que a ra
trou le personnaige parle du nez / vienne par devers ledit maistre & avec laide d
ra bien parler. Ledit maistre demeure aux faulxbourcz sainct Germain de
[illegible] natissier. Et entre

RÉCLAME D'UN MAITRE-BARBIER

(Fac-simile — voir page 74 du texte)

encore une autre très-fâcheuse sortant dudit Hôtel-Dieu, il y a environ douze jours, qui se porte très bien, faisant tout son plaisir d'être utile au public, en soulageant les pauvres; le tout avec Privilège, Approbation et Permission de Monsieur le Lieutenan Général de la Police. Il demeure rue Gist-le-Cœur, à l'Hôtel de Luyne, sur le Quay des Grands-Augustins. »

L'auteur ajoute ; « Il s'y trouva une si grande foule de monde, que je fus contraint de faire l'opération dans la grande Court de l'Hôtel de Luyne, qui est joignant ma maison, n'ayant pas de lieu assez grand pour les contenir. »

On ne voit pas bien aujourd'hui nos maîtres du bistouri opérant dans une cour d'hôtel, même seigneurial, sous les regards angoissés des badauds assemblés.

Ne soyons pas trop surpris de ce mode de réclame; il existait dès le XVIe siècle, et peut-être remonte-t-il à une date bien antérieure. Un savant administrateur de la Bibliothèque Nationale, M. Léopold Delisle, trouvait un jour au dos d'une reliure et offrait au Dépôt dont il avait la garde, la réclame d'un maître barbier-chirurgien, qui demeurait près de Saint-Germain-des-Prés, et dont voici la teneur :

« Plaise vous sçavoir qu'il y a aux faulxbourcs Sainct-Germain-des-Prez ung maistre barbier et sirurgien qui est bien expert et bien expérimenté

et qui a faict plusieurs belles cures et beaux experimens en la ville de Paris et ailleurs, qui avec l'aide de Dieu, garist de toutes malladies procedentes de la grosse verolle curable, sans grever nature ne faire violence aux patiens.

« Et aussy garyst (le dit maistre) de plusieurs aultres malladies segrettes et aultres qui ne sont pas icy declarez.

« Et le dit maistre garist par bruvaiges, sans frotter d'oignemens et sans suer. Et sy le dit maistre (garist bien) aussi par suer et par frotter d'oignemens qui vouldra.

« Et aussy qui vouldra estre (traicté pou)r faire la diete, le dit maistre la fera honnestement. Et premierement garist le (dit mai)stre de gouttes nouées ou à nouer, de nerfs retraictz et de vieilles ulcères, dartres (à main) ou en aultre lieu, chancre en la gorge, en la bouche ou au palais, et que à raison dudit) trou le personnaige parle du nez, vienne par devers le dit maistre, et avec l'aide de (Dieu il pour)ra bien parler. Le dit maistre demeure aux faulxbourcs Sainct-Germain-des (prez)... vis-à-vis d'ung patissier et entre... » (1)

Malheureusement, la dernière ligne manque et nous ne connaîtrons jamais le nom du barbier-

1. *Bulletin de la Société de l'Hist. de Paris et de l'Ile de France,* sept.-octobre 1881.

chirurgien, auteur du prospectus si habilement rédigé.

Ce que nous reléguons actuellement encore dans des revues spéciales, s'étalait au grand jour, il y a trois siècles : le philosophe Locke, lorsqu'il vint à Paris, en 1679, vit, affiché sur les murs, l'annonce d'un « remède sans mercure », pour lequel le roi avait accordé un brevet, dont le duc de Bouillon avait le bénéfice, et qui datait du 7 septembre 1667.

A défaut d'être plus vertueux, sommes-nous plus pudibonds que nos ancêtres? Il n'y paraît guère; mais ce dont ils parlaient librement nous en rougissons, comme si tous nous avions quelque part de responsabilité dans la genèse et le développement de ces maladies sociales, qui sont le fléau des sociétés modernes et contre lesquelles nous n'osons employer que des palliatifs, dans notre crainte de porter atteinte à cette liberté individuelle qu'il est si difficile de faire plier devant le salut public.

CLAUDE PERRAULT
L'AUTEUR DE LA COLONNADE DU LOUVRE
MÉDECIN ET ARCHITECTE

C'est un médecin du XVII[e] siècle qui a lancé le premier cet aphorisme, renouvelé de Vitruve : « Qu'il est indispensable à un architecte de posséder les éléments de la médecine. » Ce médecin se nommait Savot.

Savot avait fréquenté la Faculté de Médecine vers 1610. Bien qu'en possession du simple titre de licencié, il avait été pourvu d'une charge de médecin du roi. Entre temps, il s'occupait de minéralogie, de numismatique, et surtout d'architecture.

Après avoir publié quelques opuscules médicaux, et traduit du grec en français le livre de Galien, relatif à l'*Art de guérir par la saignée* (1609), Savot mit au jour l'*Architecture française des bâtiments particuliers* (1).

1. *L'Architecture française des bastimens particuliers*, composée par M[e] Louis Savot, médecin du roy et de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris. Paris, Sébast. Cramoisy, 1624, in-8.

L'esprit de cet ouvrage peut se résumer dans cette phrase : les meilleurs architectes sont les médecins et, comme pour donner plus de force à ce paralogisme, Savot n'hésite pas à mettre, en sous-titre de son premier chapitre, cette proposition, dont il va s'attacher à suivre le développement : *qu'il n'y a aucune profession qui nous rende plus capables de l'architecture que celle de la médecine;* outre les conseils techniques dont son livre est rempli, on voit revenir à tout instant cette pensée qui le hante visiblement.

Si nous ignorons jusqu'à quel point Savot fut la vivante justification de ses doctrines, nous sommes mieux informés sur un de ses contemporains, qui fut à la fois architecte génial et — quoiqu'en ait dit Boileau — savant physiologiste : nous voulons parler de Claude Perrault, dont nous allons essayer d'éclairer la biographie d'un jour nouveau, à l'aide de quelques documents restés plus ou moins ignorés.

Claude Perrault était le fils d'un avocat au Parlement, Pierre Perrault, originaire de Tours, et de dame Paquette Leclerc, laquelle mourut en 1657.

De cette union naquirent six enfants : une fille morte en bas âge, et cinq garçons.

C'est une famille intéressante que celle des Perrault : « Des esprits libres, peu respectueux de la



CLAUDE PERRAULT

CPerrault

Signature autographe d'après un parchemin de la Collection de l'auteur

tradition, ennemis de la routine, avides de nouveauté, aventureux, hardis, modernes. » Tous ont un trait de ressemblance : « La variété et l'indépendance de l'esprit; même goût de la nouveauté, même haine de la routine qu'ils ne distinguent pas de la tradition; mêmes recherches des expériences à tenter et des aventures à courir. » (1)

L'aîné de tous, JEAN, avocat comme son père, mourut d'une fièvre continue en 1669 et fut enterré à Bordeaux (2).

PIERRE, né en 1611, fut receveur général des finances à Paris. NICOLAS, docteur en Sorbonne, prit une part active aux querelles théologiques qui tant passionnèrent à son époque.

Quant à CLAUDE et à CHARLES, ils méritent une plus longue présentation.

Charles Perrault, l'auteur des *Contes*, prit soin de fournir sur ses frères maints détails, qui nous les dépeignent au mieux. Les frères Perrault avaient fait toutes leurs études à Paris, au collège de Beauvais, situé rue Jean-de-Beauvais, non loin de la Sorbonne. Appliqués, studieux, ils ne reçurent jamais le fouet durant tout leur séjour au collège,

1. Em. DESCHANEL, *Le Romantisme des classiques* et H. RIGAULT, *La querelle des anciens et des modernes*, p. 130 et suiv.

2. *Voyage à Bordeaux*, par Cl. Perrault, édité par P. BONNEFON (Paris, Laurens, 1909), p. 193 et suiv.

nous affirme Charles. Toutefois, ils aimaient se délasser de l'étude par quelque honnête divertissement.

Le genre burlesque étant à la mode, il vint un jour à l'idée des frères Perrault de traduire le sixième livre de l'*Enéide* en vers burlesques.

C'est, à vrai dire, Charles qui en avait conçu le projet. « Un jour, conte-t-il, que nous y travaillions (avec son professeur, M. Beaurain, qui semblait se plaire fort à ce jeu), nous nous mîmes à rire si haut des folies que nous mettions dans notre ouvrage, que mon frère, celui qui fut depuis docteur de Sorbonne, et qui avoit son cabinet proche du mien, vint sçavoir de quoi nous riions. Nous le lui dîmes et, comme il n'étoit encore que bachelier, il se mit à travailler avec nous et nous aida beaucoup. Mon frère le médecin, qui sçut à quoi nous nous divertissions, en voulut être; il en fit même plus, lui seul, à ses heures de loisir, que nous tous ensemble. Ainsi la traduction du sixième livre de l'*Enéide* s'acheva et, l'ayant mis au net le mieux que je pus, il (Claude) y fit deux estampes à l'encre de la Chine, très belles. » (1)

Encouragés par cet essai, les Perrault entreprirent de continuer ce qui avait si bien réussi : ils écrivirent un poème sur les *Murs de Troye* ou

1. Charles Perrault, *Mémoires de ma Vie.*

De l'origine du burlesque, dont le premier livre fut imprimé et dont le second, composé tout entier par Claude, resta manuscrit jusqu'au commencement de ce siècle (1).

A part ses fantaisies poétiques, Claude Perrault avait montré, de bonne heure, des aptitudes spéciales pour le dessin; mais ses parents avaient rêvé d'en faire autre chose qu'un artiste; ils le poussèrent à commencer ses études médicales, qu'il poursuivit jusqu'au doctorat : il se fit recevoir docteur le 19 décembre 1641.

La pratique ne le tentait pas, l'anatomie seule et, plus particulièrement, l'anatomie comparée, le passionnait. Ses mémoires anatomiques sont tant soit peu oubliés, ils ont eu cependant leur heure de vogue.

Ses recherches ont porté sur divers animaux qui, venant à mourir dans les ménageries royales ou chez des particuliers, étaient envoyés à la Bibliothèque du Roy, pour y être disséqués. Si l'étude de ces différents organismes a été, depuis lors, poussée beaucoup plus loin, il n'en reste pas moins que les notices de Claude Perrault ont conservé une saveur et une originalité qu'elles doivent autant au style qu'à l'érudition du savant qui les a composées.

« On a de Perrault, écrit Condorcet, dans son

1. Cf. la *Revue d'hist. littéraire de la France,* 1901.

Eloge de Cl. Perrault, trois volumes sur l'histoire des animaux; ce ne sont presque que des descriptions anatomiques, qui même ne peuvent servir à l'anatomie comparée, parce qu'elles ne sont point faites sur un même modèle. Mais ces mémoires contiennent beaucoup de faits particuliers, intéressants et nouveaux, et surtout ils ont servi à détruire une foule de préjugés accrédités chez les anciens les plus respectables. Il n'y avait point de science où il fût plus nécessaire de détruire la déférence aveugle pour l'antiquité. »

Dans un recueil publié en 1669, c'est-à-dire à la veille de l'achèvement de la colonnade du Louvre, Frédéric Léonard, imprimeur ordinaire du Roy, à l'Enseigne de l'*Ecu de Venise,* a réuni plusieurs de ces dissertations, sur le Chaméléon (*sic*), le Castor, le Dromadaire, l'Ours et la Gazelle. Quelques citations feront apprécier, mieux que des commentaires, l'esprit de ces travaux, aux lecteurs qui ne sont familiarisés qu'avec l'œuvre architecturale de l'auteur.

« Il n'y a guère d'animal plus fameux que le caméléon, dit notre anatomiste-architecte. Ses admirables propriétés ont été, de tout temps le sujet de la philosophie naturelle aussi bien que de la morale; le changement de couleur et la manière particulière de se nourrir qu'on lui attribue ont donné dans tous les siècles beaucoup d'admiration et d'exercice à

ceux qui s'appliquent à la connaissance de la nature et les merveilles que les physiciens ont raconté de ce chétif animal, l'ont fait être le plus célèbre symbole dont on se soit servi dans la morale et dans la rhétorique pour représenter la lâche complaisance des courtisans et des flatteurs et la vanité dont les esprits simples et légers se repaissent. Son nom même, dans Tertullien, est la matière d'une sérieuse méditation sur la fausse apparence et il le propose comme l'exemple de l'effronterie des trompeurs et des fanfarons. »

Nous ne suivrons pas Claude Perrault dans le développement de sa thèse, pour laquelle il met à contribution tous les auteurs anciens.

Après avoir observé sur le vif le Caméléon, qu'on lui avait apporté d'Egypte, lorsque l'animal mourut il plongea le scalpel dans ses entrailles, afin de saisir le secret de son organisation.

« On sait, dit à ce sujet Condorcet, que le caméléon des anciens se nourrissait d'air et prenait la teinte de l'étoffe dans laquelle on l'enveloppait... Perrault observa trois caméléons; il ne trouva que des animaux qui vivaient longtemps sans manger, comme la plupart des reptiles qui se nourrissent d'insectes, et dont la peau changeait, comme change celle des hommes, avec leur régime ou leurs affections.

« Dans la salamandre, qui est incombustible,

selon Aristote, Perrault ne vit qu'un lézard qui, si on a la barbarie de le jeter au feu, y résiste quelque temps, parce qu'il découle, des glandes qui aboutissent à sa peau, une liqueur assez abondante. Le pélican, enfin, est une espèce d'oiseau de proie aquatique. Au-dessous du bec et de la partie antérieure du cou, est un sac membraneux qui s'ouvre dans le bec et où cet oiseau peut conserver les poissons qu'il a enlevés et les rendre ensuite à ses petits. De là les anciens s'imaginèrent que lorsque ses petits manquaient de nourriture, le pélican s'ouvrait l'estomac et les nourrissait de son sang. » (1)

La dissection du Castor envoyé du Canada à la Bibliothèque du Roy, devait particulièrement piquer la curiosité de l'architecte-anatomiste. Claude Perrault y apporta tous ses soins et regretta de n'avoir pu examiner les yeux de l'animal, « parce que, dit-il, les rats ou quelques animaux semblables les avaient mangez ».

Du Dromadaire qui, de son vivant, avait souffert de maladie par ralentissement de la nutrition, il note que la grande sobriété de cet animal et les fatigues qu'il supporte ordinairement, ne l'ont pas empêché d'avoir la goutte, « conséquence habituelle de l'oisiveté et de la débauche ».

Comment Perrault se détourna-t-il de ces études

1. Condorcet, *Eloge de Cl. Perrault.*

austères pour se tourner vers un art qui ne l'avait pas jusqu'alors sollicité? Dans quelles circonstances, pour autrement parler, se révéla sa vocation?

On a prétendu que, savant latiniste, Claude Perrault avait été chargé par Colbert de traduire Vitruve, qu'on connaissait alors d'une manière incomplète, et que les études auxquelles il dut se livrer, pour parfaire ce travail technique, en auraient fait l'architecte dont une des plus belles constructions du grand siècle a immortalisé le nom.

A ce propos, une remarque a été faite, qui n'est peut-être pas dépourvue de justesse, au moins en ce qui concerne notre personnage.

« Une sorte de singularité, observe Quatremère de Quincy, a voulu que les auteurs des trois monuments que la France place en tête de ses plus célèbres ouvrages d'architecture, n'aient point fait de cet art leur profession spéciale. Le premier architecte du Louvre, Pierre Lescot, de la famille d'Alissy, fut abbé de Clagny et chanoine de l'église de Paris. L'auteur du célèbre péristyle du Louvre, Claude Perrault, étoit docteur en médecine; François Blondel, à qui Paris doit, dans l'arc triomphal de la porte Saint-Denis, un des chefs-d'œuvre du siècle de Louis-le-Grand, fut envoyé par le Roi dans les cours étrangères, et devint maréchal de camp. Il n'avait consacré sa jeunesse ni à l'étude des arts, ni à l'exercice de l'architecture. »

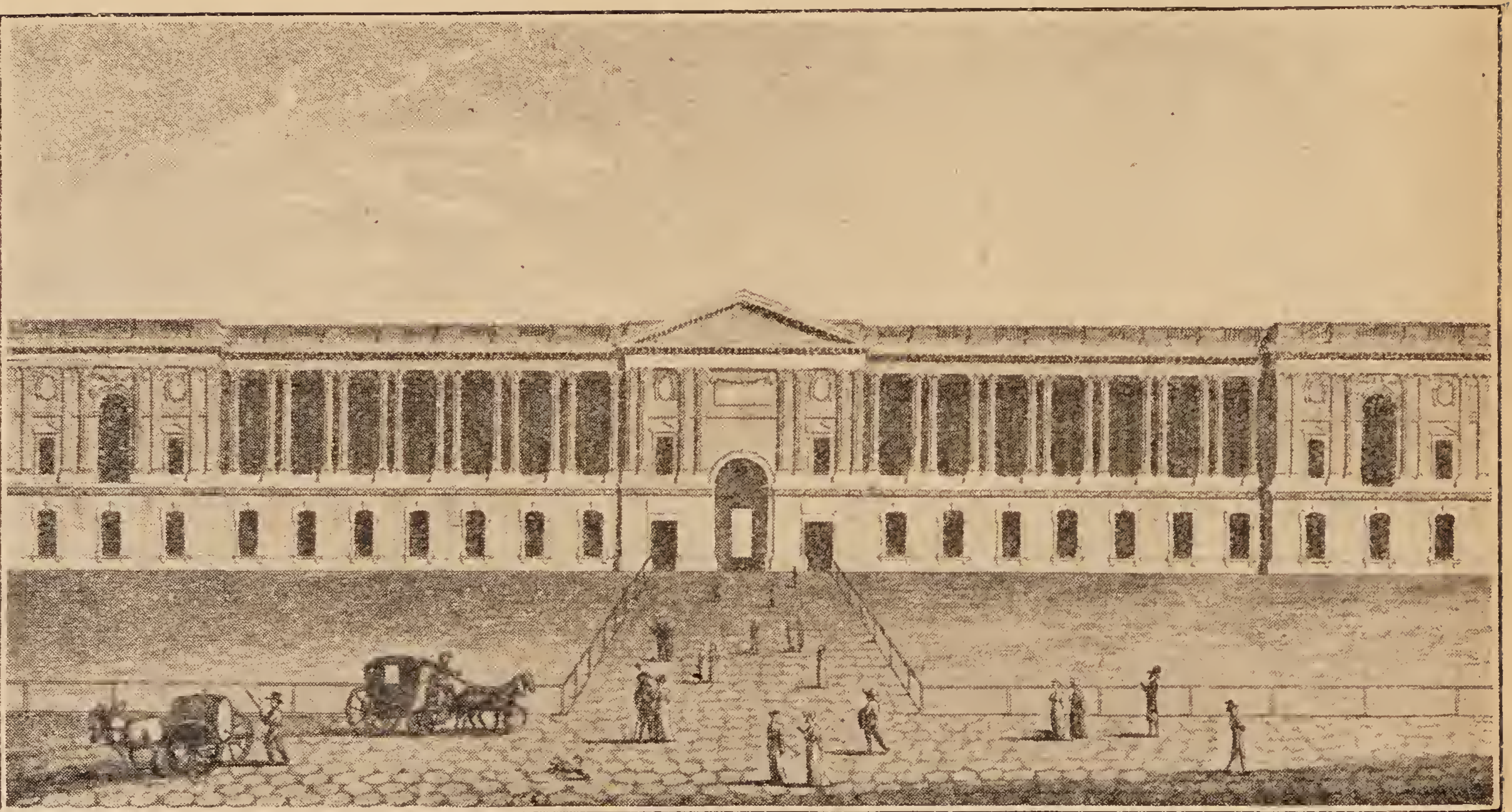
M. de Laborde, qui reproduit le passage (1), fait judicieusement observer que Pierre Lescot était architecte d'abord, abbé de Clagny et chanoine de Paris ensuite.

« Quant au maréchal de camp François Blondel, il était mathématicien profond et mécanicien habile; il avait en outre du goût, et ces conditions réunies suffisaient pour créer des monuments de la valeur de la porte Saint-Denis.

« Le docteur Perrault n'ayant fait aucune étude théorique, n'ayant acquis aucune expérience pratique, se contenta d'avoir une inspiration heureuse, que les hommes de l'art exécutèrent selon les règles; ce genre de mérite d'amateur est plus rare en architecture que dans les autres arts, parce que ses inspirations et ses beautés se lient très intimement avec les conditions pratiques de l'exécution. Ainsi s'explique pourquoi les peintres et les sculpteurs qui se sont essayés dans l'architecture ont souvent si mal réussi; la colonnade du Louvre est une exception qui prouve qu'un dessin d'amateur peut être suivi quelquefois avec succès. »

Charles Perrault a consacré un livre entier de ses *Mémoires* au récit de toutes les circonstances relatives à la construction du chef-d'œuvre de son frère Claude. Il raconte comment M. Le Vau, ayant présenté un projet qui fut généralement critiqué, plu-

1. *Le Palais Mazarin*, p. 287.



COLONNADE DU LOUVRE (en 1789)

sieurs architectes envoyèrent des dessins, que l'on exposa publiquement.

« Mon frère, dit-il, fit un dessin à peu près semblable à celui qu'il donna depuis, et qui a été exécuté. M. Colbert, à qui je le montrai, en fut charmé, et ne comprenait pas qu'un homme qui n'était pas architecte de profession, eût pu rien faire de si beau. *La pensée du péristyle est de moi,* et, l'ayant communiquée à mon frère, il l'approuva et la mit dans son dessin, mais en l'embellissant infiniment. »

Sous ce mot « péristyle », Charles Perrault comprend la galerie; en sorte qu'il aurait droit à presque tout l'honneur de l'œuvre (1).

Quoi qu'il en soit, le projet de Perrault ne fut pas tout de suite adopté, bien que Colbert n'eût pas caché à son commis des bâtiments la satisfaction qu'il lui avait causée. Il fut tout d'abord décidé qu'on ferait appel aux plus grands artistes d'Italie et qu'on les inviterait à envoyer des dessins. On ne résolut que plus tard de faire venir en France le célèbre Cavalier Bernin.

Celui-ci mit pour condition d'amener ses *murateurs* (ou maçons), sous le prétexte que l'on n'entendait rien à bâtir chez nous. Les travaux furent activement poussés, et, malgré quelques déconvenues, la cérémonie de la pose de la première pierre

1. V. *Mag. pitt.*, 1846, p. 278.

de la face principale du Louvre fut fixée à une date déterminée.

Lorsque les fondations furent suffisamment avancées, le Bernin demanda à s'en retourner, ne pouvant, disait-il, se résoudre à passer l'hiver dans un climat aussi froid que celui de la France. A peine avait-il franchi la frontière, qu'on abandonnait son projet. Celui de Claude Perrault fut alors mis sous les yeux du Roi, concurremment avec celui de l'architecte Le Vau.

Avant de faire connaître sa volonté, le roi demanda à Colbert lequel des deux dessins il trouvait le plus beau et le plus digne d'être exécuté. Colbert répondit que, s'il était le maître, il choisirait celui de Le Vau, « ce qui m'étonna fort, dit Charles Perrault, présent à cet entretien; mais M. Colbert ne se fut pas plutôt déclaré pour ce dessin, que le roi dit : « Et moi, je choisis l'autre, il me semble plus beau et plus majestueux. »

« Je vis, ajoute le narrateur, que M. Colbert avait agi en habile courtisan, qui voulait donner tout l'honneur du choix à son maître. Peut-être même était-ce un jeu joué entre le roi et lui. »

Sans doute Charles Perrault s'étend-il avec quelque complaisance sur un épisode où il se donne le beau rôle, à lui plus peut-être encore qu'à son frère; mais il semble bien que son récit soit vrai dans ses grandes lignes.

Le plan de Claude Perrault fut préféré et exécuté, parce qu'il fut jugé le plus grandiose. Quand on présenta le dessin de cette façade, dit un auteur contemporain, il plut extrêmement : « Ce péristyle, ces portiques majestueux dont les colonnes portent des architraves de douze pieds de long et des plafonds carrez d'une pareille largeur, surprirent les yeux les plus accoutumez aux belles choses; mais on crut que l'exécution en était impossible et que ce dessin était plus propre pour être peint dans un tableau, parce que c'était seulement en peinture qu'on en avait vu de semblables, que pour servir de modelle au frontispice d'un palais véritable. Il a néanmoins été exécuté entièrement, sans qu'une seule pierre de ce large plafond tout plat et suspendu en l'air se soit démentie. »

Il nous reste à faire connaître les origines de la querelle qui mit aux prises Claude Perrault avec celui qui fut son adversaire intraitable, jusqu'au delà de la tombe!

Ce serait Pierre Perrault qui aurait ouvert le feu, en 1678, deux ans après la mort de Desmarets, dans une préface dont il avait fait précéder la traduction du *Seau enlevé,* de Tassoni.

Quand Boileau — car c'est de lui qu'il s'agit — fut débarrassé de Pierre, il se rabattit sur Claude, contre lequel il avait des griefs.

Claude Perrault, si l'on en croit Despréaux, s'était déchaîné dans le monde contre l'auteur des *Satires,* pour venger son ami Quinault; il aurait inventé des calomnies, comme de prétendre que Boileau « avait glissé dans ses ouvrages des choses dangereuses et qui concernent l'Etat », et que, notamment, dans ce vers :

Midas, le roi Midas a des oreilles d'âne,

Midas était le pseudonyme de Louis XIV. Cette imputation étrange contre le poète que Voltaire appelle :

Zoïle de Quinault et flatteur de Louis,

Claude se la serait réellement permise, à s'en rapporter à une lettre d'Arnault (datée du 10 juillet 1694). Arnault aurait reproché aux Perrault d'avoir eu, contre Despréaux, les premiers torts et les plus graves (1).

A l'entendre, Boileau avait « souffert quelque temps avec modération, le déchaînement de M. Perrault », mais, enfin, sa bile n'ayant pu se contenir plus longtemps, il avait inséré dans le quatrième

1. Hippolyte Rigault, *La Querelle des Anciens et des Modernes.*

chant de sa Poétique la métamorphose de celui qui,

De méchant médecin, devient bon architecte.

Jusque-là rien de bien cruel : l'épigramme était tempérée par l'éloge; bientôt l'éloge allait disparaître, pour ne laisser subsister que l'épigramme.

Oui, j'ai dit dans mes vers qu'un célèbre assassin...

Cette fois, c'en était trop; mais la mesure n'était pas encore comble.

Boileau ne se contente plus de larder son adversaire de plaisanteries plus ou moins spirituelles, il répand sur son compte les bruits les plus calomnieux. Ne va-t-il pas jusqu'à propager que le véritable auteur des plans du Louvre est Le Vau et non Perrault; qu'il le tient d'une source qu'on ne saurait suspecter?

« Je puis même nommer, ainsi s'exprime l'écrivain satirique (1), un des plus célèbres de l'Académie d'architecture (il s'agit de d'Orbay, élève de Le Vau), qui s'offre de lui faire voir quand il voudra, papier sur table, que c'est le dessin du fameux Le Vau qu'on a suivi dans la façade du Louvre, et qu'il n'est point vrai que ni ce grand ouvrage d'ar-

1. *Réflexions critiques sur Longin,* in t. III des *Œuvres de Boileau,* édition Saint-Marc (1747, in-8) pp. 165 et 222.

chitecture, ni l'Observatoire (1), ni l'Arc de Triomphe (2), soient des ouvrages d'un médecin de la Faculté. »

1. C'est l'astronome Adrien Auzout qui paraît avoir suggéré au roi l'idée de fonder à Paris un Observatoire national. Les plans en furent confiés à Cl. Perrault; ils furent exécutés sans changement jusqu'au mois d'avril 1669, époque à laquelle Cassini exigea, au premier étage, une grande pièce pour les observations. On signala, dans la construction de Perrault, de graves défectuosités, mais celui-ci tint bon et ne voulut rien entendre. On fit remarquer que les murs, d'une épaisseur exagérée, cachaient la plus grande partie du ciel, en quelque point que l'on se plaçât; qu'on y cherchait en vain un endroit favorable à l'installation d'un instrument de mesure; qu'on ne pouvait observer que par les fenêtres et que, pour voir le même astre au levant et au couchant, on était obligé de transporter la lunette d'un bout à l'autre de l'édifice, etc. Malgré ces imperfections, le monument de Cl. Perrault a été conservé, bien que ce soit plutôt un édifice de parade qu'un établissement utile et approprié au but spécial auquel il était destiné. (Cf. *Revue des Deux Mondes,* 1er février 1868; *Histoire de Colbert,* par P. Clément, t. II, Paris, 1874, p. 215 et suiv.; *Histoire de l'Observatoire de Paris, de sa fondation à* 1793, par V.-C. Wolf, Paris, 1902; *Mémoires de ma Vie,* par Ch. Perrault, (édit. Bonnefon, Paris, 1909).

2. En 1670, Perrault donna le plan, et l'on posa la première pierre de l'Arc de Triomphe qui devait s'élever à l'extrémité du faubourg Saint-Antoine, en souvenir de l'entrée solennelle de Marie-Thérèse et de Louis XIV. S'il eût été achevé, ce monument serait peut-être son chef-d'œuvre, mais il fut abandonné à partir de 1681, bien qu'on y eût déjà dépensé plus de 500.000 livres, et il n'en reste que la gravure. (P. Clément, loc. cit.) Dans son *Voyage à Paris,* en 1698, le médecin Lister dit de cet arc triomphal « que le dessin en est magnifique et que le modèle en plâtre qui en existe donne l'idée de la beauté de ses proportions; il est destiné à servir de porte d'entrée à la ville, car il fait face à la grande rue du Faubourg-Saint-Antoine; de là une



ARC DE TRIOMPHE DE LA BARRIÈRE DU TRONE

Pour le coup, Boileau se montrait parfaitement injuste. Il avait l'humeur vive et était aussi chaud, nous dit Rigaud, dans ses aversions que dans ses amitiés; mais, en la circonstance, il perdait toute mesure, « cette mesure qui sied aux hommes sensés ».

Même ceux qui lui étaient le plus attachés refusaient de se ranger sous sa bannière, et, y compris son ami Arnauld, on lui donna généralement tort.

Nous avons d'Arnauld une lettre, conservée par Louis Racine (1), où il ne craint pas de paraphraser à sa manière l'*amicus Plato, sed magis amica veritas*. Après avoir rappelé à Boileau la belle règle qu'il a donnée dans sa dixième épître :

Rien n'est beau que le vrai : le vrai seul est aimable;
Il doit régner partout et même dans la fable.
De toute fiction l'adroite fausseté
Ne tend qu'à faire aux yeux briller la vérité...

il lui reproche nettement d'avoir dénié à Perrault la paternité de son œuvre.

« Cela, dit-il, ne me paroit avoir aucune vraisemblance; bien loin d'être vrai... je ne crois pas... qu'il soit permis d'ôter à un homme de mérite, sur un ouï-dire, l'honneur d'avoir fait ses ouvrages... »

grande allée d'arbres conduit au bois de Vincennes ». En mai 1799, le Régent en poursuivait la démolition et Louis XV ne fit rien pour la conservation de ce qui en subsistait.

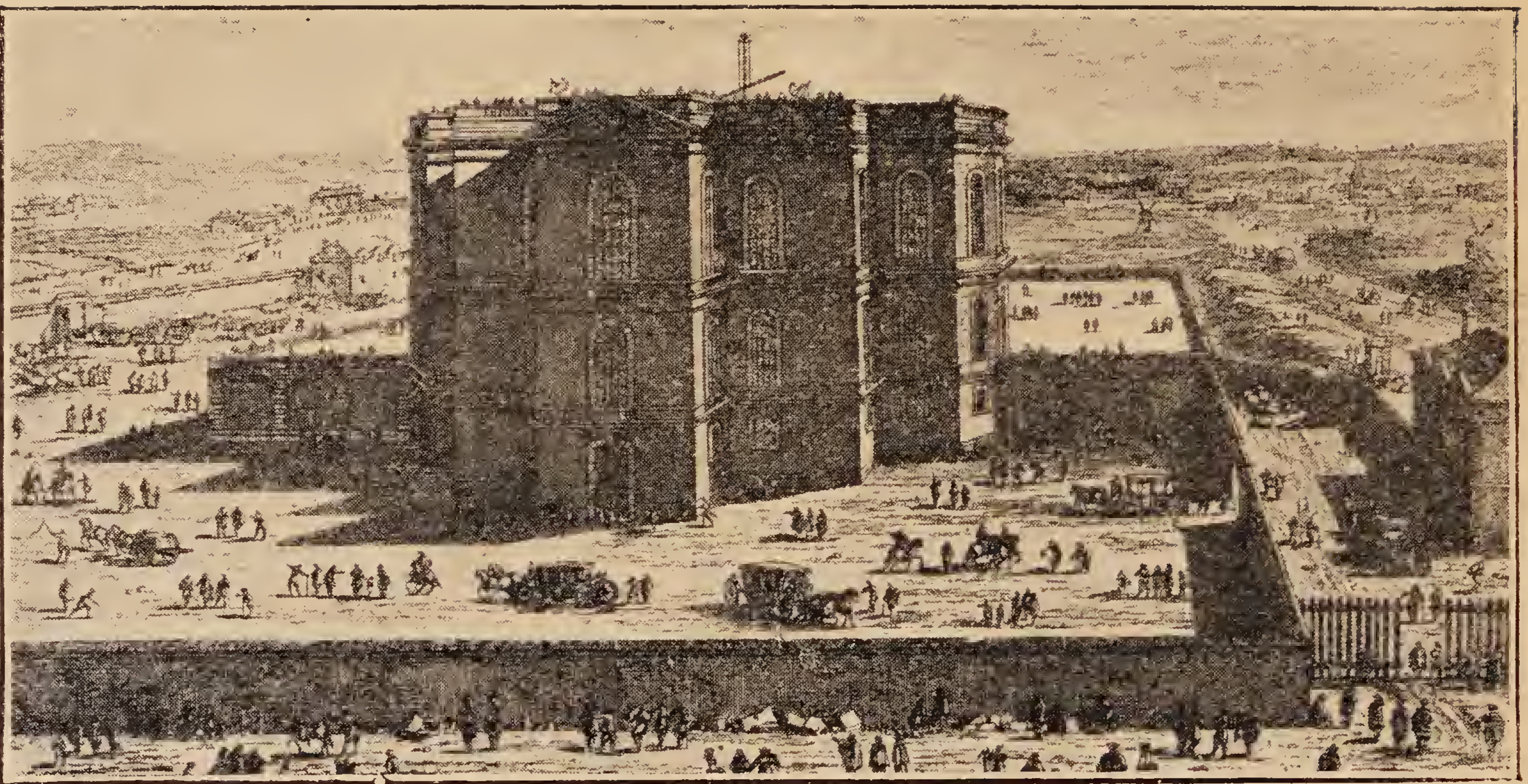
1. *Œuvres de Racine* (édition des Grands Ecrivains), t. I, p. 321 et suiv.

Sans doute, ajoute-t-il, n'est-ce là « qu'une exagération poétique, que les poètes ont accoutumé d'employer contre tous les médecins, qu'ils savent bien qu'on ne prendra pas pour leur vrai sentiment ». Boileau, d'ailleurs, peut-il méconnaître que « M. Perrault, le médecin, a passé, parmi ses confrères, pour médecin habile? »

A cette invite amicale, Boileau feignit de se rendre : il voulait bien convenir des mérites du savant, mais se refusait, contre toute évidence, à le déclarer l'auteur de la colonnade et des autres bâtiments dont il avait fourni le plan.

« Puisque vous prenez un si grand intérêt à la mémoire de feu M. Perrault le médecin, répondait-il à M. Arnauld, à la première édition de mon livre, il y aura dans la préface un article exprès en faveur de ce médecin, qui, sûrement, n'a point fait la façade du Louvre, ni l'Observatoire, ni l'Arc de Triomphe (1), comme on le prouvera démonstrativement, mais qui, au fond, était un homme de beau-

1. On doit à Claude Perrault d'autres travaux moins connus. Ainsi le dessin de la grotte de Thétis, à Versailles, est de son invention; cette grotte était située à l'endroit occupé aujourd'hui par le vestibule de la chapelle; de même l'*Allée d'Eau*, que certains attribuent à Le Brun, aurait été dessinée, de même que le *Parterre du Nord*, par Perrault, qui, au dire de son frère, paraît avoir eu quelque part à la décoration de plusieurs des fontaines et des bosquets de Versailles et d'un grand nombre de vases en marbre et en bronze, qui sont dans ces mêmes jardins. (V. à cet égard, outre l'édition Bonnefon, des *Mémoires*, de Ch.



L'OBSERVATOIRE

au début du XVIIIe *siècle*

coup de mérite, grand physicien, et ce que j'estime encore plus que tout cela, qui avoit l'honneur d'être votre ami (1). »

Une rancune aussi tenace devait avoir des racines profondes. Boileau, qui avait eu recours aux soins de Perrault, s'en serait-il mal trouvé, et lui aurait-il voué, dès lors, une haine sans merci?

On sait que Claude n'exerçait pas la médecine (2), mais il a bien pu donner au poète quelque conseil de régime, « à la rencontre, comme à un homme du monde qui se plaignait souvent de sa santé » (3).

Certes, Boileau a nié avoir été traité par Perrault (4), mais tout mauvais cas n'est-il pas niable?

Perrault, pp. 110-113, le *Château de Versailles,* par Dussieux, t. I, pp. 68-90; t. II, pp. 196, 199-200, 233). Perrault aurait également travaillé aux embellissements de Sceaux, concurremment avec Le Nôtre, Le Brun, Claude Audran et Coysevox. (Cf. les *Mémoires inédits sur les membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture,* publiés par Dussieux et Eud. Soulié, t. II, pp. 13 et 24.)

1. *Œuvres de Racine,* t. I, p. 323.

2. Quoiqu'il n'eût guère exercé que pour ses amis et sa famille, écrit son frère dans ses *Mémoires,* la Faculté avait pour lui tant d'estime qu'elle députa, après sa mort, à ses héritiers, quelqu'un pour avoir son portrait, qui fut placé, aux Ecoles, à côté de ceux de Fernel, Akakia, Riolan et d'autres, qui avaient fait le plus d'honneur à leur corps.

3. H. Rigaut, *loc. cit.*

4. On se souvient de son épigramme, d'un sel par trop gros :

Ton frère, dis-tu, l'assassin,
M'a guéri d'une maladie;
La preuve qu'il ne fut jamais mon médecin,
C'est que je suis toujours en vie.

A l'encontre de son affirmation, n'avons-nous pas celles de Perrault et de son frère, qui sont au moins aussi dignes de créance?

Boileau, disons-le en passant, a offert un exemplaire réussi de ce que nous nommerions le parfait arthritique.

A l'âge de dix ans, il avait été taillé de la pierre (1). Plus tard il avait eu plusieurs accès de coliques néphrétiques; puis étaient survenus des accès d'oppression, de véritables crises d'asthme, qui ne laissaient pas que de l'incommoder fort.

Tous les médecins lui affirmaient « que cela s'en irait et se moquaient de lui quand il témoignait douter du contraire » (2). Mais il restait sceptique, non sans raison de l'être.

Quand on le mettait sur le chapitre de sa santé, le *pion du Parnasse* ne tarissait pas : dans toutes ses épîtres, il se met complaisamment en scène avec le bonnet d'Argan sur la tête.

En 1676, il fait savoir au duc de Vivonne, qui ne devait avoir cure « de ces étranges bagatelles », qu'il vient d'être tourmenté d'une maladie très violente pendant quatre mois : en même temps, il lui

1. V. la *Correspondance de Boileau et Brossette*, édit. Laverdet, p. 562.
2. Corresp. citée, p. 380.

apprend qu'il a fustigé de ses épigrammes son médecin Perrault.

C'est en dernière ressource, après avoir essayé de tous et de tout sans grand succès, que Boileau aurait réclamé l'assistance de Cl. Perrault. Celui-ci, fier de la confiance qui lui était témoignée, avait pratiqué hardiment une saignée qui, contre toute attente, augmenta l'oppression du malade. Aussitôt la verve du satirique se donna libre carrière, à la fois contre la médecine et contre le médecin :

« Ce très grand ennemi de la santé et du bon sens, écrit-il en parlant de Perrault, ne s'était-il pas avisé de se métamorphoser en architecte? Sans doute, le peu de gain qu'il a fait dans son métier lui en a fait embrasser un autre. Il a lu Vitruve (1), il a fréquenté M. Le Vau et M. Ratabon et s'est enfin jeté dans l'architecture, où l'on prétend qu'en peu d'années, il a autant élevé de mauvais bâtimens qu'estant médecin il avait ruiné de bonnes santés. »

Mais Boileau laissa bientôt percer le bout de l'oreille. « Ce nouvel architecte, qui veut se mesler aussi de poésie, m'a pris en haine sur le peu d'estime que je faisais des ouvrages de son cher Qui-

1. Il l'avait même commenté. (Cf. VITRUVE, *Les dix livres de l'Architecture,* avec les notes de Perrault, nouv. édit. revue par Tardieu et Coussin fils, avec pl. 94, 1859, 2 vol. in-4.)

nault. Sur cela, il s'est déchaîné contre moi dans le monde. » (1)

La vérité est qu'encadré de ses deux frères, l'un receveur des finances, l'autre académicien, ce dernier très en faveur auprès du ministre Colbert, le médecin Perrault n'était pas un adversaire négligeable. Les Perrault, fort bien en cour, représentaient une cabale difficile à vaincre.

Boileau, par contre, perdait tous les jours de son crédit. Nous en avons la preuve, en parcourant ces pièces officielles que sont les listes de gratifications et pensions aux gens de lettres, qui figurent dans les *Registres des comptes des Bâtimens du Roi.*

Depuis 1644 jusqu'à sa mort, c'est Chapelain qui guide les libéralités du roi et de son ministre : aussi touche-t-il seul 3.000 livres qu'on paie encore en 1674 à ses héritiers. Cette même année, Racine touche 1.500 livres, juste autant que Quinault et que le médecin Perrault.

Charles Perrault qui va succéder à Chapelain dans la confiance de Colbert, est à 2.000 livres; c'est seulement en 1677, quand il a fait neuf satires et sept épîtres, quatre chants du *Lutrin* et son *Art poétique,* que le roi donne 2.000 livres « au s[r] Despréaux, en considération de son application aux belles-lettres ».

1. *Correspondance entre Boileau et Brossette,* édit. Laverdet, p. 373.



NICOLAS BOILEAU

Dans les listes suivantes on verra venir sur la même ligne les deux Perrault, avec Despréaux et Racine : tous les quatre recevant 2.000 livres. Et après eux, qui tiendra la tête avec 1.500 livres? Quinault et Charpentier (1).

Se voir préférer un « méchant médecin », et, plus encore, un maladroit architecte, n'y avait-il pas de quoi exciter une « bile satirique » trop longtemps contenue?

Et c'est alors que Boileau compose l'épigramme fameuse :

Notre assassin renonce à son art inhumain,
Et désormais, la Règle et l'Equerre à la main,
Laissant de Galien la science suspecte,
De méchant médecin devient bon architecte (2).

1. G. Lanson, *Boileau*, p. 183 et suiv.

2. Les maîtres de l'architecture, il faut le dire, n'arrivaient pas à dissimuler leur dépit; ils faisaient courir sur Perrault les bruits les plus malveillants et les gens d'esprit (?) disaient à ce propos, que l'architecture devait être bien malade pour qu'on la mît entre les mains des médecins.

Depuis, les professionnels eux-mêmes ont rendu justice à l'auteur de la Colonnade. A l'époque révolutionnaire, l'architecte Viel de Saint-Maur, ayant appris que l'église Saint-Benoît, où Perrault était inhumé, allait être enlevée au culte et peut-être rasée, demandait, dans une lettre écrite au Directoire du Département de Paris, le 14 juillet 1792, de consacrer le produit d'une souscription à l'un de ses propres ouvrages (*Lettres sur l'Architecture*) au transfert des restes de Perrault. Il proposait, en outre, d'affecter le surplus à faire les frais d'un concours pour l'Eloge du

S'il s'en était tenu là, la dispute eût peut-être été close. Mais ne s'avisa-t-il pas dans ses *Réflexions critiques sur quelques passages de Longin,* de contester à Perrault la gloire d'avoir fourni les dessins du péristyle du Louvre. Pour le coup, celui-ci releva le gant et répondit par une fable qui, si elle n'est pas un chef-d'œuvre du genre, aura, pour nos lecteurs, l'attrait d'être peu connue, et montre à quelles puérilités l'amour-propre blessé peut entraîner des hommes d'esprit.

Ce morceau poétique, « qui n'a jamais vu le jour, assure l'auteur des *Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle,* d'où nous exhumons cette curieuse pièce, et qui peut-être, ajoute-t-il, ne mérite guère d'être publié (1) », a pour titre : « *Le Corbeau guéri par la Cigogne ou l'Ingrat parfait.* » (2)

Un Oiseau, non de ces Oiseaux
De noble instinct, de beau plumage,

médecin-architecte. La souscription n'ayant pas été couverte, le transfert n'eut pas lieu, ce qui provoqua de la part de l'auteur de la généreuse proposition cette réflexion mélancolique : « N'y a-t-il pas à craindre que les restes de ce grand homme n'aient été jetés dans les décombres lors de la démolition de l'Eglise Saint-Benoît? » Cette crainte n'était que trop justifiée.

1. La pièce de vers qu'on va lire avait dû circuler manuscrite et être distribuée seulement à quelques intimes.

2. C'est la fable de Phèdre, *Le Loup et la Cigogne,* adoptée pour la circonstance, mais allongée et inférieure à l'original. L'auteur n'y brille point précisément par la modestie.

Qui sçavent mille chants nouveaux,
Qui, le long d'un sombre bocage,
Joignent au murmure des eaux
Le plus agréable ramage;
Mais un oiseau de brigandage,
Malencontreux, noir et vilain,
Qui, volant sur une prairie,
Belle, verdoyante et fleurie,
Sans la voir, la passe soudain,
Pour aller dans quelque voirie
Assouvir sa cruelle faim;
Pour le dire en moins de langage,
Un Corbeau, venant du carnage,
Fut, criant, se réfugier,
Vers la Cigogne douce et sage.
J'étouffe, disait-il, j'enrage :
Un os me bouche le gozier,
Je n'en puis dire davantage.
La Cigogne experte à l'ouvrage,
Vite, et sans se faire prier,
Lui retira l'os du passage,
Et d'être moins âpre au carnage,
Avertit l'oiseau carnassier.
Il lui promit; mais à sa guise
Son mauvais destin le maîtrise.
Cet incorrigible animal
S'attire encor le même mal,
Et recourt au même remède.

La Cigogne, ainsi, par deux fois,
Au besoin lui prête son aide.
Mais d'un bienfait d'un si grand poids
Voyons le fruit qui lui succède :
Un jour, le glouton envieux
La vit, sur une métairie,
Bâtir un nid grand, spacieux,
De la plus belle symétrie
Qui se vit jamais sous les Cieux.
Quoi donc! dit-il avec furie,
Je ne sçaurais que croasser,
Que déchirer, mordre et pincer,
Aux passants dire des injures
Et les plus vilaines ordures;
Et la Cigogne, en même tems,
Portant bonheur à sa patrie,
Et pieuse envers ses parens,
Des gens de bien sera chérie,
Sçaura garantir les maisons
De tous venins, de tous poisons,
Et de tout autre maléfice;
Guérira les maux les plus grands,
Sçaura vaincre, en fait d'édifice,
Les maîtres les plus excellens!
Mais, c'est se moquer des gens.
C'est un vice, un très grand vice,
D'avoir ainsi tant de talens.
Ah! je veux en faire justice.

Là se trouvèrent amassez
Mille oiseaux de divers plumages,
Qui ne pouvaient louer assez
Le nid dont la Cigogne sage
Embellissait le voisinage.
Voilà le chef-d'œuvre parfait
Et du compas et de la règle;
Voilà, disaient-ils, en effet,
La digne demeure d'un aigle.
Il est vrai, repart l'envieux,
Son architecture est divine,
Ce qu'elle fait charme les yeux;
Mais elle ferait encor mieux
D'abandonner la médecine;
Car l'ignorante tous les jours
Mille et mille gens assassine,
Au lieu de leur donner secours.
La Cigogne ouït ce discours
Et dit, sans en être alarmée :
« D'avoir bien fait je suis blâmée,
Si l'os, que deux fois j'ai tiré,
Dans la gorge fût demeuré,
La même gorge envenimée
N'eût pas blessé ma renommée.
Mais quoi! c'est un ingrat parfait,
D'un outrage il paye un bienfait. »

Despréaux ne fit pas longtemps attendre sa

réponse; il décocha à l'imprudent médecin l'épigramme bien connue :

Oui, j'ai dit dans mes vers qu'un célèbre assassin
Laissant de Galien la science infertile,
D'ignorant médecin, devint maçon habile;
Mais de parler de vous je n'eus aucun dessein,
Lubin, ma muse est trop correcte :
Vous êtes, je l'avoue, ignorant médecin,
Mais non pas habile architecte.

« Regardez comme les esprits des hommes sont faits (écrivait à ce propos l'auteur du *Lutrin* à M. de Vivonne) ; cette réparation, bien loin d'apaiser l'architecte, l'irrita encore davantage. » Nous le croyons sans peine. Perrault gronda, se plaignit, menaça de faire ôter à l'impertinent sa pension (1), ce qui eût manqué d'élégance. A tout cela, Boileau répondit « qu'il craignait ses remèdes et non pas ses menaces ».

Comment finit la querelle? Comme finissent beaucoup de combats... faute de combattants!

Boileau eut la satisfaction de se voir précédé dans la tombe par son ennemi : Perrault mourut le pre-

1. Cl. Perrault savait cependant reconnaître le mérite de Boileau. Quand il raconte la réception de ce dernier à l'Académie, il n'hésite pas à déclarer que « la harangue de M. Despréaux lui a semblé bien faite et qu'il l'a prononcée fort bien. » V. l'*Amateur d'autographes,* 16 avril 1867, p. 125.

mier, en 1688; encore eut-il la gloire de mourir victime de son dévouement à la science : il fut emporté, à l'âge respectable de 75 ans, par une fièvre pernicieuse, contractée en disséquant un chameau putréfié (1).

Claude Perrault l'architecte, l'Evadé de la médecine, succombant à une piqûre anatomique, n'est-ce pas une de ces ironies dont le sort est assez coutumier !...

1. Il fut enterré, comme nous l'avons dit plus haut, dans l'église Saint-Benoît, ainsi que son frère Charles.

En 1784, THIÉRY (*Almanach du Voyageur à Paris,* p. 128) décrivait ainsi l'église Saint-Benoît, située rue Saint-Jacques, place Cambray. « Cette Eglise n'a rien de recommandable, que le fond du chœur refait à neuf et décoré en dedans de pilastres corinthiens, sur les dessins du célèbre Claude Perrault, premier architecte du Roi, *qui fut enterré dans cette Eglise, ainsi que Charles Perrault, son frère puîné,* et Gérard Audran, un des meilleurs graveurs que la France ait produits. Derrière le chœur est un tombeau, au-dessus duquel est un squelette estimé... » Cf. HURTAUT et MAGNY, *Dict. hist. de la Ville de Paris,* 1799; t. I, v° *Benoît* (Saint).

LE MÉDECIN DENIS PAPIN
INVENTEUR ET CUISINIER

Sans doute a-t-on oublié la polémique, d'ailleurs pacifique, qui mit jadis aux prises un de nos plus distingués astronomes, M. Charles Nordmann, et M. Pierre Gringoire, qui dirigeait avec une maîtrise incontestée, une revue culinaire, oserons-nous dire, particulièrement goûtée.

Le premier reconnaissait que Denis Papin s'est livré, sans aucun doute, à des expériences sur la conservation des fruits, sur les moyens de cuire les viandes en peu de temps et à peu de frais ; mais que ce n'est que comme prélude à ses recherches sur la machine à vapeur, qui restent le plus essentiel de ses mérites ; à quoi répliquait le second, par des textes de Papin lui-même, établissant, selon lui, que l'illustre inventeur s'est occupé de cuisine, et qu'à ce titre peut le revendiquer l'honorable corporation des marmitons et maîtres-queux.

Avant d'entrer au vif du débat, permettez-nous d'établir en quelques lignes le *curriculum vitæ* du

savant blésois, de montrer à quel titre il nous appartient; après quoi, nous vous présenterons l'inventeur non seulement du *Digesteur,* propre à « amollir les os et à faire cuire toutes sortes de viandes », mais de bien d'autres machines ou appareils qui ne lui sont généralement pas attribués, et dont la simple justice exige qu'on lui restitue la paternité.

Denis Papin est originaire de Blois. Sa famille s'est fixée dans cette ville dès le XIVe siècle; elle avait été anoblie au XVIIe, en la personne du père de Papin, qui est qualifié de *noble homme* dans un acte de baptême. On a retrouvé le nom de Denis Papin lui-même accompagné de la particule dans certaines pièces.

Les Papin avaient embrassé le calvinisme et occupaient, héréditairement, selon l'expression d'un biographe, les dignités électives de l'église réformée. Denis Papin ne faillit point à cette tradition familiale; et, de même que ses ancêtres avaient été « conseillers presbytéraux » à Blois, Denis Papin le fut, lui aussi, à Marbourg et à Cassel, où il passa les dernières années de sa vie.

On ne sait rien ou presque rien de son enfance. On présume qu'il fut élevé chez les Jésuites; il est possible aussi que son père ait, en grande partie, dirigé son éducation. Un professeur de Montpellier, faisant allusion à une terre du pays blésois, assez



DENIS PAPIN

analogue à la terre sigillée de Lemnos, alors très réputée, s'écriait, en 1643 : *Terram blesensem, terram medicam atque medicorum!* Cela prouve, apparemment, que la carrière médicale attirait nombre de jeunes gens de la région.

Denis avait d'autres raisons de la choisir. Ses alliés maternels, les deux Du Four, son oncle Nicolas, l'avaient parcourue avec plus ou moins d'éclat et il pouvait espérer, en leur succédant, acquérir une situation non moins enviable.

Il avait de 16 à 17 ans, lorsqu'il fut envoyé à l'Université d'Angers, pour y suivre des cours de médecine. Il semble bien avoir pris tous ses grades dans cette Université.

On a cru, pendant un temps, qu'il avait couronné ses études à Paris, mais son nom ne figure pas sur la liste publiée en 1752 et qui comprend tous les noms des gradués dans cette Faculté, à partir de l'année 1539. On a supposé ensuite qu'il était allé se faire recevoir à Orléans; mais une déclaration autographe, découverte dans les archives de l'Académie d'Angers, a dissipé à cet égard les derniers doutes.

Voici cette pièce capitale, dont nous empruntons le texte à un ouvrage (1) d'une rareté insigne, qui nous a été fort obligeamment communiqué par

1. *La vie et les ouvrages de Denis Papin,* par L. de La

M. Pierre Dufay, auquel nous exprimons ici notre sincère gratitude :

Ego Dionysius Papinus volens fateor doctoribus facultatis medicinæ Andegavensis omnia jura bursarum illis debita et persolvi solita pro adoptione graduum medicinæ ac doctoratus, quæ jura mihi a dictis dominus doctoribus benigne mecum agentibus credita sunt, quœque juratus spondeo et bonâ fide promittome, illis stipulantibus, persoluturum, quandocumque, in hâc civitate immorari et medicinam facere voluero. In quo insuper polliceor publicè respondere èt insignia doctoratus pro more dictœ academiæ assumere et omnes sumptus ad eam rem fieri solitos sustinere, non obstantibus cœteris quos mihi prœdicti domini doctores, habito priùs privato examine et comprobato concesserunt.

In ejus rei fidem prœsentes litteras propria manu subscripsi.

Datum Andegavi die undecima julii 1669.

Dionysius Papin (1).

Saussaye, membre de l'Institut et A. Péan, terminé par L. de Belenet, officier d'infanterie, tome Ier (Blois, 1894).

1. Ce qui peut se traduire ainsi : « Moy, Denis Papin, je reconnais de mon plein gré devoir aux docteurs de la Faculté de Médecine d'Angers, tous les droits de bourse dus et qu'il est d'usage d'acquitter, pour obtenir les grades de médecine et de doctorat, droits qui m'ont été bienveillamment avancés par les dits maîtres docteurs, et que je promets, de bonne foi et par serment, de restituer sur leur

Approbation des Docteurs en Medecine.

VEu le Raport de Messieurs Rainssant & Logier qui ont lû & examiné le Traité *de la maniére d'amollir les Os*, la Faculté consent qu'il soit imprimé. A Paris ce 6. Juillet 1681.

Savard, Doyen de la Faculté de Medecine de Paris.

VEu l'Aprobation, permis d'imprimer. Fait ce 8. Juillet 1681,

DE LA REYNIE.

Traite.

VISA PROBATOIRE DE L'OUVRAGE DE PAPIN

Il ressort de cette déclaration, que Papin a bien pris ses grades à Angers, et que, se trouvant dans l'impossibilité d'acquitter la rémunération due aux professeurs, il a pris l'engagement de les désintéresser sur les premiers honoraires qu'il toucherait dans l'exercice de sa profession, dans cette même ville d'Angers, où il avait l'intention bien arrêtée de s'établir : *immorari et medicinam facere voluero.* Denis Papin accomplit-il sa promesse? On est réduit, sur ce point, aux conjectures (1).

De 1669 à 1671, on le perd de vue, sauf qu'en 1670, le 27 septembre, il a signé, en qualité de parrain, sur les registres de baptême des protestants de Blois; mais était-il revenu dans sa ville natale en vue de cette cérémonie, ou y résidait-il à cette époque? Il est malaisé, faute de renseignements plus précis, de se déterminer pour l'une ou pour l'autre de ces hypothèses.

demande, lorsque je viendrai me fixer et exercer la médecine dans cette ville. Je m'engage, en outre, à répondre publiquement (soutenir la thèse), à prendre les insignes du doctorat selon les usages de ladite académie, et à payer tous les frais nécessaires et habituels, dont les susdits maîtres docteurs m'ont accordé la remise, après un examen privé et probatif.

« En foi de quoi, j'ai écrit les présentes lettres de ma propre main.

« Donné à Angers, le onzième jour de juillet 1669.

« DENIS PAPIN. »

1. Des recherches faites à l'Ecole de médecine d'Angers par son distingué directeur, M. le docteur Boquel, n'avaient, au moment où nous écrivions ceci, abouti à aucun résultat.

Nous le retrouvons à Paris, vers la fin de 1671, où le célèbre Huyghens, depuis peu de retour d'un voyage en Hollande, se l'est associé dans ses travaux.

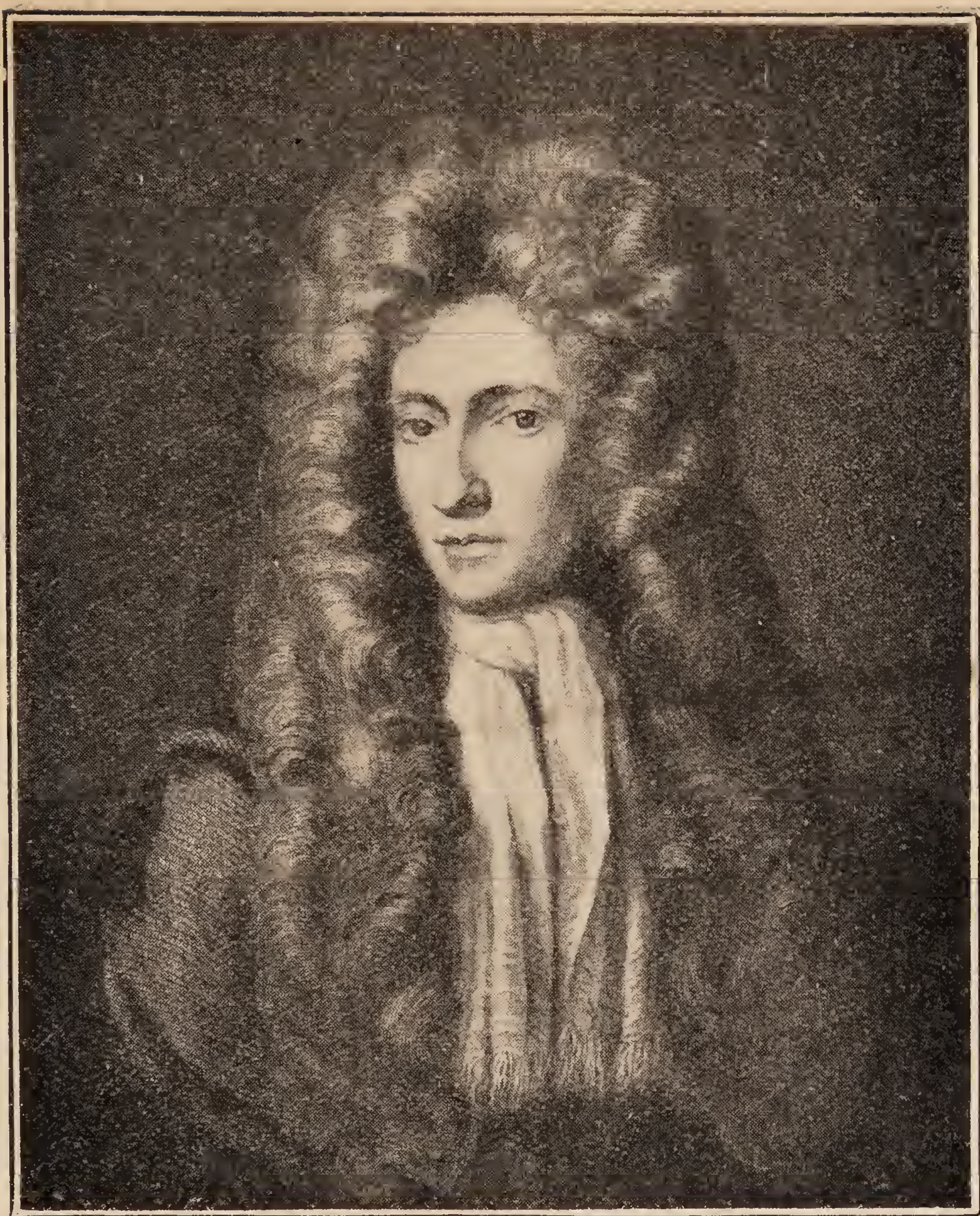
L'auteur de la *Dioptrique* avait dû faire la connaissance de Papin à Angers; ils s'étaient vraisemblablement rencontrés sur les mêmes bancs, bien que Huyghens, en raison de son âge plus avancé, ait dû quitter l'Ecole plusieurs années avant Papin. De 1671 à 1674, Papin vécut constamment auprès de Huyghens, dans les bâtiments de la bibliothèque du Roi, et c'est en cette année 1674 — Papin avait alors 27 ans — que parut le premier de ses ouvrages : *Nouvelles expériences du vuide, avec la description des machines qui servent à le faire.* M. Hubin, célèbre émailleur du roi et ami de Papin, se chargea de mettre ce volume sous les yeux des membres de l'Académie des Sciences, et le *Journal des Savants* le mentionna deux fois avec éloges.

Entre temps, Papin s'était lié avec un homme qui devait exercer sur sa carrière la plus heureuse influence : dès 1672, Leibnitz avait fixé sa résidence à Paris, où il ne demeura pas moins de quatre ans. Il se rendait fréquemment à la bibliothèque royale, pour assister aux expériences de Huyghens, et c'est là qu'il se lia, avec le jeune Blésois, d'une de ses amitiés qui, malgré des nuages passagers, durent jusqu'à la mort.

Quelques mois à peine après la publication de l'écrit qui avait fait connaître Papin au public scientifique, le jeune physicien français passait en Angleterre. Etait-il survenu des dissentiments entre Huyghens et lui? Il semble, au contraire, qu'ils aient conservé les meilleures relations. Tandis que Huyghens recommandait son ancien condisciple d'Angers aux membres les plus influents de la Société Royale de Londres, notamment à Boyle, son fondateur, et à Robert Hooke, Papin tenait son protecteur au courant des nouveautés scientifiques et s'acquittait avec zèle des commissions qu'il voulait bien lui confier. Il apparaît plutôt que Papin aurait été mis dans la nécessité de chercher une position à l'étranger, pour n'avoir pas trouvé, à Paris, l'occasion d'exercer fructueusement ses talents.

Faut-il croire qu'une imprudence des siens ou de ses coreligionnaires l'ait contraint à prendre cette détermination? Rien n'autorise à l'affirmer. Bien que la Révocation de l'Edit de Nantes, en 1685, ait été précédée, pendant vingt-cinq ans, de mesures sévères contre les protestants, il n'est nullement prouvé qu'en 1675, l'année du voyage de Papin à Londres, les médecins réformés fussent déjà inquiétés dans l'exercice de leur profession. Si l'on s'en rapporte à Fontenelle (1), ce n'est qu'en 1681 que

1. *Eloge de Lémery.*



Ro. Boyle

BOYLE

« le docteur Lémery célèbre chimiste, fut troublé à cause de sa religion ». Les considérations religieuses semblent donc avoir été étrangères à l'expatriation de Denis Papin. Ce qui est, en tout cas, certain, c'est que Papin n'eut pas lieu de regretter d'avoir quitté la France, car il fut accueilli à Londres, par les personnages les plus qualifiés au point de vue scientifique, avec la plus manifeste sympathie pour sa personne et l'estime la plus flatteuse pour ses mérites.

Boyle, surtout, le reçut avec un empressement qu'explique la similitude de leurs goûts et de leurs occupations ordinaires. Il a conté dans quelles circonstances il fut mis en rapport avec notre illustre compatriote, et son récit offre toutes les marques de la sincérité.

« Il arriva heureusement, relate Boyle, qu'un certain traité en français, petit de volume mais très ingénieux, contenant plusieurs expériences sur la conservation des fruits et autres points de diverse nature, me fut remis par M. Papin, qui avait joint ses efforts à ceux de l'éminent M. Christian Huggens (*sic*) pour faire les dites expériences... J'appris qu'il n'était arrivé de France en Angleterre que depuis peu de temps dans l'espoir d'y trouver un lieu qui fût convenable à l'exercice de son talent, et qu'en attendant, il voulait consacrer ses soins à quelques expériences de physique. Sur ce, je résolus

de satisfaire à mes frais sa curiosité et la mienne en même temps.

« M'étant aperçu que la pompe pneumatique dont il se servait était de son invention et son propre ouvrage, et qu'il la manœuvrait plus aisément que la mienne, je lui laissai la liberté de l'employer de préférence, parce qu'il savait très bien la faire jouer et qu'il n'avait besoin de personne pour la réparer, s'il survenait un dérangement... Ma confiance en lui fut justifiée par son habileté et son activité, car certaines de nos expériences sortirent de son imagination seule. Plusieurs des machines dont nous faisions usage, particulièrement la double-pompe et le fusil à vent, étaient aussi de son invention *et, en partie, fabriqués de sa main* (1). »

Si nous avons souligné ce dernier membre de phrase, c'est qu'il atteste que, contrairement à ce que des écrivains anglais ont prétendu, Papin était capable d'exécuter ce qu'il concevait, tout comme Watt et Newcomen, qu'on lui a parfois opposés.

Il travailla aux côtés de Boyle durant trois ans (1676-1679), et c'est sur la recommandation de celui-ci que Papin fut reçu membre titulaire de la Société Royale, puis nommé « curateur aux expériences », fonction qui l'obligeait à produire une

1. *The Works of the Hon. R. Boyle.* Londres, 1682, t. I, 505 et suiv.

Blandin notaire

LA

MANIERE D'AMOLIR LES OS,

ET

DE FAIRE CUIRE TOUTES ſortes de viandes en fort peu de temps, & à peu de frais.

Avec une deſcription de la Machine dont il ſe faut ſervir pour cét effet, ſes proprietez & ſes uſages, confirmez par pluſieurs Experiences.

NOUVELLEMENT INVENTÉ.

Par Mr PAPIN, Docteur en Medecine.





A PARIS,

Chez ESTIENNE MICHALLET, rue Saint Jacques, proche la Fontaine Saint Severin, à l'image Saint Paul.

M. DC. LXXXII.

Avec Aprobation & Permiſſion.

PAGE DE TITRE DE L'OUVRAGE DE PAPIN

expérience nouvelle à chaque réunion de cette société. Boyle, alors âgé de plus de cinquante ans et fatigué, en outre, par une infirmité douloureuse, la pierre, se déchargeait de plus en plus de sa besogne sur son précieux collaborateur, dont les connaissances et l'application remplissaient le vénéré maître d'admiration pour son disciple.

Jaloux de justifier l'intérêt qu'on lui portait, Papin dédiait, le 26 janvier 1681, à ses collègues de la Société Royale qui, disait-il dans sa dédicace, « travaillent à augmenter les commodités de la vie et à perfectionner la science naturelle », son nouveau *Digesteur, A New Digester,* dont une édition française, plus complète, paraissait ultérieurement à Amsterdam, sous le titre de : « La manière d'amolir les os et de faire cuire toutes sortes de viandes en fort peu de temps, et à peu de frais, avec une description de la machine dont il se faut servir pour cet effet, ses proprietez et ses usages, confirmez par plusieurs expériences » (1).

Dans la première édition, qui est de 1682, Papin se qualifie simplement de *docteur en médecine;* dans celle de 1688, il accompagne ce qualificatif de celui de membre de la Société Royale de Londres, bien qu'il appartînt à cette Société depuis 1680.

Le *Digesteur de Papin* n'est autre que la marmite

1. A Amsterdam, chez Henry Desbordes, dans le Kalver-Straat, près le Dam. MDCLXXXVIII.

autoclave, la machine à préparer la viande, à réduire les os en gelée, etc., bien connue sous le nom de *marmite de Papin.*

L'annonce de cet appareil avait produit une sensation profonde dans le public, autant qu'à la Cour. Charles II manifesta le désir d'en avoir un pour son laboratoire particulier (1). Leibnitz s'en déclarait émerveillé, et un des amis du philosophe lui mandait avoir mangé un pâté de pigeonneaux préparé par le Digesteur et qu'il avait trouvé excellent (2). Doit-on voir là une preuve que Papin ait fait œuvre de cuisinier? La question mérite d'être examinée de plus près.

Et d'abord, le nom de « Nouveau » Digesteur indique clairement que Papin n'était pas le premier qui eût recherché « un instrument ou moyen artificiel propre à dissoudre les mets hors de l'estomac, suivant une voie analogue à celle de la digestion ». On connaît, en effet, deux inventions plus anciennes de Digesteurs, qui ont été décrites sommairement dans un dictionnaire encyclopédique paru en 1728. L'un des inventeurs faisait mijoter sa viande dans une préparation contenant de l'esprit de soufre, de l'es-

1. « Sa Majesté le Roy Charles second, de glorieuse mémoire, me commanda de luy en faire un pour son laboratoire de Whitehall. » *Continuation du Digesteur.* I.

2. *Opera,* t. I, p. 165, éd. in-4°, 1768 (citation de La Saussaye, 100, note 3).

prit de corne de cerf, du chyle d'un chien, et de la salive de cet animal; l'autre employait de l'huile de térébenthine avec de l'huile de vitriol; mais, convenait l'auteur de l'article, « le plus célèbre de tous les digesteurs, celui dont les effets ont le plus de rapport avec les opérations de l'estomac, est celui de Papin. »

D'après le rapport fait à la Société Royale, « en mettant cette machine sur quelques charbons allumés, ou même en l'exposant simplement à la chaleur d'un petit feu de lampe, la viande, au bout de six ou huit minutes, se trouvait réduite en une pulpe, ou plutôt en un liquide parfait. En poussant un peu le feu, ou seulement en le laissant agir quelques minutes de plus, les os durs se transformaient en pulpe ou en gelée ».

Le digesteur décrit, en 1681, par Papin, se composait d'un cylindre creux, en verre ou en métal; ce récipient était fixé à vis dans un châssis, puis logé en deux autres cylindres métalliques, maintenus bout à bout par une barre de fer, également vissée, de manière à intercepter toute communication avec l'air extérieur.

Animé de cet esprit d'équité qui lui avait fait restituer à Huyghens l'initiative de ses *Nouvelles expériences du vuide,* Papin reconnaît loyalement que c'est à Boyle qu'il doit l'idée première de la marmite à vis; mais, ajoute-t-il ingénument,

« comme ce livre-là est latin, et qu'il ne donne ny la description de notre machine, ny la manière de s'en servir seurement, j'ay cru qu'il seroit à propos d'en faire un petit traité à part, pour l'usage des pères de famille et des artisans ».

Le collaborateur de Boyle se proposait, dans le principe, de perfectionner un vulgaire ustensile de cuisine, la marmite; mais, comme l'a bien marqué son plus érudit biographe (1), il lui arriva, ce qui arrive à nombre d'inventeurs, de trouver plus qu'il ne cherchait. « Le secret de maîtriser la vapeur se découvrit à son génie. »

Au début, Papin avait offert au gouvernement anglais d'utiliser sa marmite pour les hôpitaux; mais on avait tourné en ridicule sa machine et sés produits. Les membres de la Société Royale n'en voulurent pas moins faire eux-mêmes l'expérience de la valeur culinaire du Digesteur de Papin. Ce fut l'occasion d'un souper, que l'un des convives ne manqua pas de mentionner dans son *Journal* (2), et qui donna lieu à un rapport des plus favorables sur les qualités alimentaires de l'appareil; mais il n'y

1. L. DE LA SAUSSAYE, *La Vie et les Ouvrages de Denis Papin,* 105. Pour la biographie de Papin, on peut consulter, outre les références citées au cours de ce travail, l'*Eloge historique de Denis Papin,* de Blois, par le Dr DUCOUX, (Paris, 1838), et *Denis Papin de Blois,* conférence, par Paul de FÉLICE; Blois, 1879.

2. *Journal d'Evelyn,* 54.

était dit mot de la soupape, qui constituait cependant la partie vraiment originale de l'invention de Papin.

Cet esprit pénétrant avait bien vu que, sous la pression des hautes températures développées dans un espace à parois résistantes, une explosion pouvait se produire, si on ne la conjurait par un artifice quelconque : laissait-on la machine ouverte, toute la vapeur fuyait et ne remplissait plus son office; s'opposait-on à son issue, elle était capable de tout briser, pour s'échapper au dehors.

« Cette machine, reconnaissait d'autre part Papin, est sans doute incommode, en ce qu'on ne regarde pas dedans aussi aisément que dans le pot ordinaire. » Il suit de là, que la nécessité de se rendre compte de l'état des substances cuisant dans la marmite, mais surtout celle de parer à un danger d'explosion, ont mis Papin sur la voie de la partie de sa découverte qui lui appartient bien en propre, celle de la soupape de sûreté.

Papin a décrit tout au long, dans le paragraphe de son livre intitulé : « Pour connaître la quantité de pression », l'enfantement, la genèse de son invention; nous y renvoyons ceux que cette question de technique intéresse; ce qu'il importe de retenir, c'est que les savants eux-mêmes ne soupçonnèrent pas tout d'abord l'importance future de cet humble engin de précaution; ils ne virent dans le Digesteur

qu'un appareil permettant de faire du bouillon, à peu de frais, avec les déchets de la viande de boucherie et de basse-cour, et, plus tard, de fabriquer des tablettes de gélatine, dont on s'est longtemps servi dans les hospices et à bord des navires. Après avoir été à la mode, le Digesteur fut oublié, pour reprendre un moment faveur au XVIIIe siècle; il fonctionna dans plusieurs grandes villes de France et rendit d'incontestables services aux populations éprouvées par la disette.

Un cousin de Papin, Isaac, avait eu l'idée d'exécuter une machine simplifiée, permettant d'avoir « de bons consommés à juste prix ». Avec trois livres d'os secs, « ayant déjà souffert la cuisson ordinaire du pot ou de la broche », il se faisait fort d'obtenir vingt-quatre livres de gelée, soit douze pintes, « dont un demi-septier, c'est-à-dire le quart de la pinte, suffisait à un repas pour soutenir un pauvre au défaut du pain... » ; si bien que treize livres d'os pouvaient nourrir quarante-huit personnes et qu'il n'en coûtait « que trois sous de sel et autant de feu ». Avec huit marmites contenant vingt-cinq pintes, il eût été possible « de fournir de bouillon tous les pauvres de Blois, sans en excepter ceux de l'hôpital et de l'Hôtel-Dieu, et il y aurait eu au moins de quoi donner à quatre mille pauvres, chacun une chopine de bonne gelée par jour, à laquelle il pourrait ajouter une chopine d'eau sans

la gâter, afin d'en prendre à plusieurs fois » (1).

Mais le Digesteur ne devait pas servir qu'à faire du bouillon et de la gelée pour les indigents, Papin sut encore l'utiliser pour conserver des fruits (tels que cerises, groseilles, fraises, framboises, pommes et prunes); des viandes, qui pourraient être ainsi consommées pendant les longs voyages en mer et étaient moins susceptibles d'exposer aux affections scorbutiques que les viandes salées, dont généralement on faisait usage; des légumes (en particulier des pois verts).

Il avait également fait des expériences sur le poisson, afin « d'avoir en tout temps de la marée fraîche à Cassel ». Il avait conservé des roses, des œillets, qui avaient gardé leur fraîcheur, et dont la couleur seulement s'était ternie. Il avait même projeté de faire éclore des poulets par ce moyen! « Les œufs étant ainsi enfermez dans des marmites de verre, on auroit vu facilement quand il en seroit sortiz des poulets ». Il aurait voulu essayer « si la pression pouroit avancer la formation du poulet, aussi bien qu'elle avance la cuisson de la viande », mais il avait dû renoncer à ces projets, « crainte de manquer de loisirs pour en venir à bout » (2).

A un certain moment, Papin avait eu le dessein

1. Lettre d'Isaac Papin à Michel Begon, du 5 février 1694.

2. *Traité très curieux et utile pour amolir les os*, 98.

de faire un nouveau fourneau, qui aurait épargné plus de la moitié du combustible; outre qu'il aurait eu la propriété « de pouvoir être chauffé dans une chambre fermée et de brûler quoi que ce soit sans mauvaise odeur ou fumée ». Il donnait à M. Sloane, secrétaire de la Société Royale, les détails les plus circonstanciés sur l'appareil qu'il projetait :

« Le feu, lui écrivait-il, ne corrompra pas l'air de la chambre, parce que le fourneau recevra constamment de l'air du dehors. Il aura de plus la propriété de renouveler constamment l'air de la chambre et de le donner aussi chaud et aussi pur que si l'on était dans un champ, dans l'été, quand le soleil brille. »

« Il est très vraisemblable, disait-il en termes des plus explicites, que nous pourrons, par ce moyen, avoir en hiver de très bons fruits et des fleurs aussi bien qu'en été, et guérir tous les maux qui proviennent du froid, ou à la guérison desquels le froid est un obstacle. » Il demandait seulement une somme de deux cent cinquante francs « pour essayer une chose qui pourrait être si utile à la respiration, la végétation, la *cuisine*, etc. » (1)

Plusieurs pages seraient encore nécessaires, pour exposer les multiples inventions dues à l'ingéniosité, toujours en éveil, de Denis Papin; nous nous contenterons d'énumérer celles-ci sommairement.

Ayant trouvé qu'un vieux chapeau, fort méchant

1. *Denis Papin, Notice sur sa vie et ses écrits* (par Baunister); Blois, 1847, 21.

et mal travaillé, étant pénétré de gelée d'os, était devenu bon et ferme », Papin en inférait que « si on se servait d'une telle liqueur pour les chapeaux, ils seraient bien meilleurs que l'ordinaire. » (1)

Il avait essayé de cette même gelée pour prendre l'empreinte des médailles et des cachets et il avait vu qu'« en fondant de la gelée bien forte et la couchant, tandis qu'elle est chaude, sur quelque médaille ou cachet, elle se durcit dessus et en conserve l'impression avec toute l'exactitude que l'on sçaurait souhaiter » (2).

Entre temps, il avait travaillé à « faire des lits où l'air par son ressort soutienne les gens couchez, au lieu qu'on se sert ordinairement de la plume » : les matelas à air ne sont pas, comme on voit, de date récente. Il avait aussi fabriqué des « coussins à vent », pour placer sur le siège dans les carrosses, « afin de se garantir des incommodités du choc ».

Dans une des lettres qu'il lui adressait, Leibnitz laisse entendre que Papin aurait songé à « faire un essay pour voler, ou élever quelque machine en l'air », mais que « le poids s'estoit élevé à quelque hauteur mais non pas assez » (3). Il fallait attendre près de cent ans pour voir les premiers aérostats.

1. Avis à la suite du *Traité pour amolir les os,* 119.
2. *Continuation du Digesteur.*
3. *La Vie et les Ouvrages de D. P.,* par de Belenet, t. VIII, 219.

On attribue encore à Papin la découverte du niveau à bulle d'air; cette découverte serait même une des premières dues au célèbre physicien (1); elle doit remonter au temps où Papin était à Paris, car on en parle, à cette date, dans le *Journal des Savants,* mais sans en restituer le mérite à Papin.

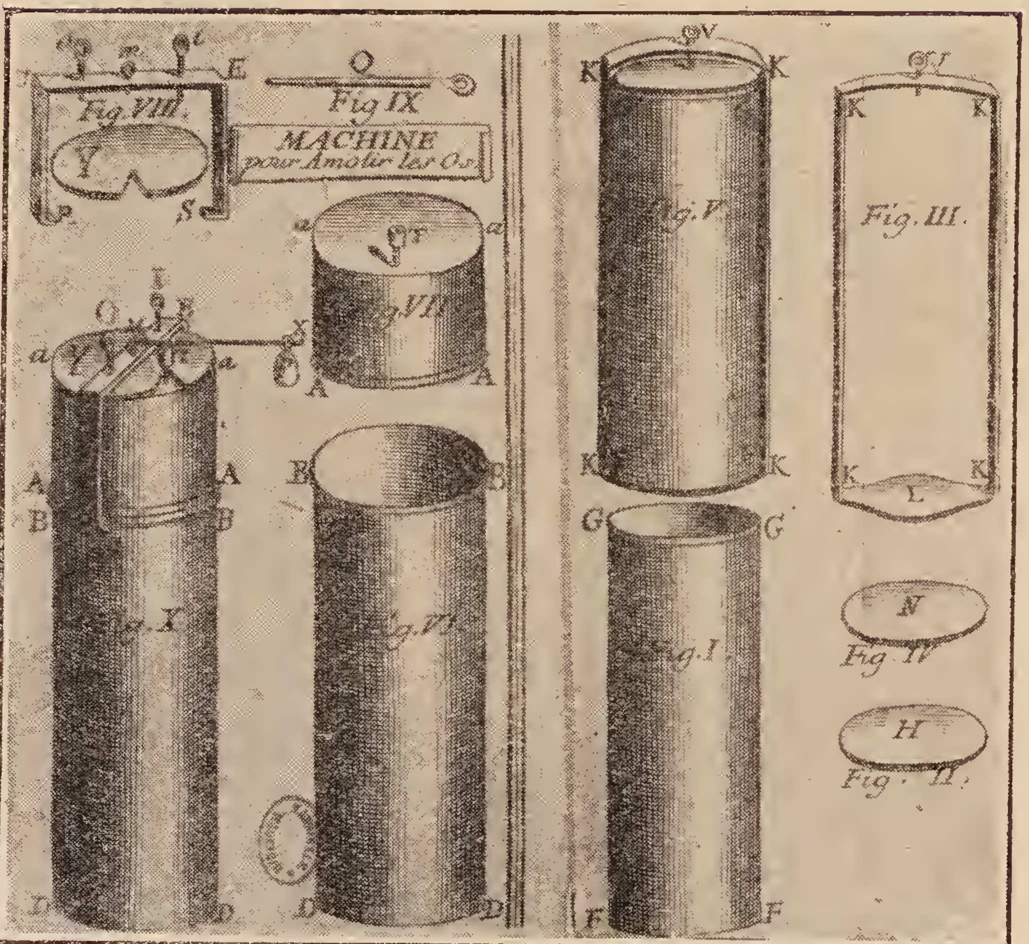
On lui doit également un habit impénétrable à l'eau, pour lequel il ne s'était servi que « de peaux de mouton blanches » et bien enduites d'une composition, à parts égales, de cire et d'huile.

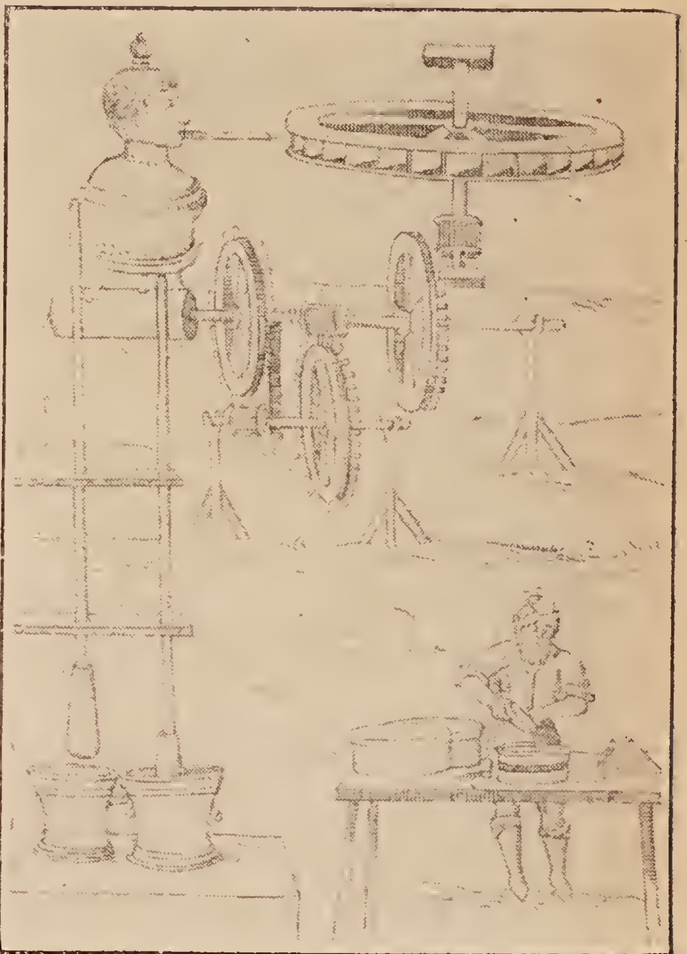
Depuis son installation à Cassel, ses premiers travaux avaient eu pour objet la fabrication des glaces; le landgrave voulait établir dans ses Etats une verrerie, pour faire concurrence à celle de Murano et aux établissements similaires qui existaient en France, notamment à Tourlaville, près de Cherbourg, puis à Saint-Gobain.

Papin avait pareillement songé à utiliser la vapeur, non pas seulement pour « les voitures par eau », comme il appelait les bateaux, mais pour les « chariots par terre ». Ce passage d'une lettre à Leibnitz est à reproduire intégralement :

« Pour moi, mande-t-il à Leibnitz, le 25 juillet 1698, comme je crois qu'on peut employer cette invention — Papin veut parler de la vapeur comme force motrice — à bien autre chose qu'à lever de l'eau, j'ai fait un petit modèle d'un chariot qui avance par cette

1. Lettre de Papin au duc Ernest-Auguste de Hanovre (sans date), publiée par de BELENET, VIII, 296 et suiv.





FIGURES EXTRAITES DES INVENTIONS DE PAPIN

force; et il fait dans mon poêle l'effet que j'en avais attendu; mais je crois que les détours des grands chemins rendront cette invention très difficile à perfectionner pour les voitures par terre; mais pour les voitures par eau, je me flatterais d'en venir à bout assez promptement, si j'avais plus de secours que j'en ai. »

Dans une lettre postérieure, du 13 mars 1704, il espère appliquer la vapeur « à faciliter les voitures tant par terre que par eau, à couper les bois et les marbres, à élever l'eau, enfin à faire plusieurs autres travaux ». Comme le note le pasteur Paul de Félice, Papin eût fait un chemin de fer, comme il fit un bateau à vapeur, s'il eût pensé aux rails, — et combien la face du monde en eût pu être changée! Mais là où son ingéniosité s'est révélée plus manifestement, c'est dans la construction d'un véritable bateau sous-marin; ainsi écrivait-il à Huyghens :

« ... Ce que je dis de la manière de vivre soubs l'eau n'est pas une chymère controuvée exprès... J'entreprendrois au péril de ma vie de faire le vaisseau de Drebell, de si bon service qu'on pourrait s'en servir pour les plus longues navigations avec plus de vitesse et moins de danger que d'un vaisseau ordinaire; *et on pourroit entrer dans les forts ennemis sans estre apperceu, et y couler à fonds tous les vaisseaux qui y seroient.* Je sçay que fort souvent en faisant de semblables propositions, on s'expose à passer pour ignorant et pour fourbe; mais je me mets à l'abry de cela en choisissant un introducteur aussi éclairé que vous sur ces sortes de matières. » (1)

Cette invention avait été prise assez au sérieux, pour que Leibnitz lui écrivît, de lui mander ce qu'il

1. De Belenet, VII, 28-29.

avait fait pour perfectionner son bateau qu'il jugeait « de bon usage pour retirer des choses submergées et pour surprendre les ennemis en venant par le chemin des poissons » (1). Un accident, dû à la trop grande faiblesse du fer-blanc, dont le corps du vaisseau était fait, fit renoncer à l'expérience. Papin voulut la recommencer, mais il ne put trouver les fonds utiles à son entreprise. Il n'en reste pas moins que la première idée, le premier plan des sous-marins appartient, incontestablement, à Denis Papin, docteur en médecine, mais qui, de bonne heure, s'était « évadé » de notre profession (2).

Il n'avait, du reste, nous devons le reconnaître, qu'un goût très modéré pour notre art, et il professait à son égard un scepticisme, dont il donne d'assez bonnes raisons :

Quoyque j'aye étudié en médecine et pris des lettres de docteur, écrivait-il à Leibnitz (3), il n'y a peut-être personne qui fasse moins d'ordonnances; presque toutes sortes de gens entreprennent de donner des recettes

1. De Belenet, VIII, 219.
2. Nous devons, cependant, d'autant plus le revendiquer, qu'il avait, si l'on peut dire, « l'esprit médical », dans le sens le plus pratique du mot. On a signalé, de lui, un mémoire rédigé pendant son séjour à Marbourg, dont le manuscrit serait, dit-on, conservé à la bibliothèque de Cassel, et qui porte ce titre : *Traité des opérations sans douleur*. Il est regrettable qu'on n'ait pas analysé ce travail, qui nous eût montré par quelles étapes passe une découverte, avant d'arriver à sa réalisation.
3. Lettre de Papin à Leibnitz, de Cassel, 10 juillet 1704.

pour bien des maladies, mais moy je n'ose, crainte de faire du mal.

Je fais pourtant grande différence entre la médecine et la chirurgie, car quoyqu'on fasse aussi bien des beveues dans celle-cy, il faut pourtant avouer que c'est un art fort utile et même nécessaire en bien des rencontres; mais pour ce qui est de la médecine, puisque vous me faites l'honneur de m'en demander mon sentiment, je vous diray, que de la manière qu'on la pratique, je la crois quelque chose de fort nuisible et j'approuve fort une comparaison que j'ay ouy faire à un médecin de Venise. C'est que tandis que la nature prépare avec le tems nécessaire tout ce qu'il faut pour cuire, précipiter et ensuitte évacuer les mauvaises humeurs, un médecin qui ordonne un remède un peu violent fait la même chose que si on allait donner un soufflet à un horlogeur tandis qu'il est attentif à mettre en œuvre plusieurs petites pièces délicates et qu'ainsy on lui fait renverser tout par terre et en perdre une partie. Celuy qui me disoit cela pratiquoit pourtant comme les autres, et s'en excusoit en disant qu'il faut prendre le monde comme il est, et que, s'il ne le faisoit pas, d'autres tousjours le feroient.

En effet, il vaut encore mieux que ce soient des gens comme cela qui fassent le métier que quantité d'autres qui ne sçavent pas seulement ce que c'est que de sçavoir quelque chose, en sorte qu'ils prennent pour des oracles toutes les pauvretés qui se trouvent dans leurs auteurs.

Il n'y a pas longtemps que nous en vîmes icy un exemple à l'occasion d'une maladie de ma belle-mère, qui avait alors soixante-quinze ans. Elle demandoit instamment qu'on luy donnât un peu de vin; le médecin, d'un ton magistral, le défendit absolument et dit que si on voulait tout gâter, il n'y auroit qu'à luy donner du vin, car elle avoit beaucoup de fièvre. Nous ne laissâmes pas de luy en donner sans en rien dire au docteur, et le soir, quand il retourna, il la trouva beaucoup mieux et elle guérit fort bien de cette maladie. Cent autres, en notre place, n'auroient pas osé désobéir à un ordre si exprès du médecin et auroient peut-

être laissé mourir la malade, faute de ce petit secours, dont la nature sentoit absolument qu'elle avait besoin.

Incidemment, Papin nous donne, sur son propre tempérament et sur son hygiène, des indications bonnes à recueillir.

Je suis, écrit-il, d'un tempérament délicat et point du tout robuste, et de plus, j'ay tousjours été mal avec la fortune, en sorte que, faute d'un bon établissement, j'ay changé quatre fois de séjour et passé dans des pais fort différens soit pour le climat, soit pour les qualitez des alimens, ce qui suffit pour causer des maladies à quantité de personnes, cependant je vous puis asseurer que depuis trente-neuf ou quarante ans je n'ay eu aucune incommodité assez grande pour me faire garder le lit seulement un jour, et je n'ay point eu d'autre méthode pour cela que d'observer tousjours les différentes dispositions où je me sentois; et selon ce que le cœur me disoit, je mangeois et beuvois tantôt des choses propres à rafraîchir et tantôt d'autres propres à réchauffer; tantôt je me reposois et d'autres fois je faisois de l'exercice même assez violent.

D'ailleurs, je faisois assez souvent réflexion sur la vanité des choses du monde afin de pouvoir dans les occasions modérer mes chagrins et les autres passions qui ont une grande influence sur la santé du corps, et je crois que tous ceux qui suivroient la même méthode s'en trouveroient aussi bien que moy.

Revenant à la médecine, il estime que, pour la pratiquer convenablement,

Il faudroit sçavoir cent choses que nous ignorons toutes, et il suffiroit d'en ignorer seulement une pour être exposé à faire souvent des fautes; mais pour suppléer à nostre peu de lumières, Dieu par sa sagesse infinie, a construit le corps des hommes et autres animaux en sorte que, non seulement ils peuvent se conserver en bon état, mais aussi ils peuvent fort souvent se rétablir d'eux-mêmes, quand il y a quelque chose de gâté, il



LEIBNITZ

ne leur faut pour cela que les alimens convenables, et chaque particulier a été pourvu des sens pour juger ce qui luy est propre.

A une autre place, Papin revient sur la nécessité de laisser agir la nature et, pour « rendre la médecine plus utile qu'elle n'est », il souhaite qu'on fasse un choix judicieux des traitements qui réussissent le plus souvent, et qu'on s'en tienne à un volume unique « dégagé de cent choses inutiles et mal fondées dont presque tous les livres sont pleins ».

A son avis, le meilleur serait que « tout le monde fût médecin et qu'on apprit la médecine dez l'enfance comme on apprend le catéchisme »; grâce à quoi « le malade et les personnes intéressées à sa santé se pourroient bien garder de rien faire trop à la légère et laisseroient agir la nature, excepté dans les occasions où on verroit manifestement qu'elle auroit besoin d'un secours dont l'utilité seroit connue par quantité d'expériences ». Malheureusement, ajoute-t-il, les médecins craignent que, s'ils n'ordonnaient pas de remèdes, on en arriverait à se passer d'eux, ce qui fait que « leur maxime générale est d'ordonner presque tousjours et ces ordonnances coûtent la vie de bien plus de gens qu'on ne croit » (1).

Les médecins ne pourraient-ils, dans ce cas, recourir à un expédient, pour contenter leurs mala-

1. Lettre de Papin à Leibnitz, du 24 juillet 1704.

des, sans leur faire de mal, en leur donnant « quelque chose de fort innocent, comme des pilules de mie de pain blanc qu'il faut bien dorer afin qu'on ne puisse connaître ce que c'est »? L'admirable est que cela réussit le plus souvent, « soit que par hazard, ce remède fût venu tout juste dans le tems que le mal avoit à diminuer, soit que la force de l'imagination eût effectivement contribué à mettre les choses dans l'état que le malade s'imaginoit qu'elles devoient être » (1). Sages paroles, qui décèlent un sens psychologique des plus aigus.

Il est curieux de constater que Leibnitz partage, à maints égards, l'opinion de Papin sur notre profession; et quand on sait comment la médecine était pratiquée de leur temps, leurs diatribes ne sauraient provoquer, de notre part, ni indignation ni surprise. Avec son correspondant, le philosophe Allemand tient la chirurgie pour « la partie la plus seure de la médecine », parce qu'« on y voit ce qu'on fait ». Quant à « la médecine interne », c'est, dit-il, « un art comme celui de jouer au verkehren (?) ou au trictrac, où l'habileté fait beaucoup, mais le hasard encore plus. Le mal est que les médecins n'y apportent guères de soin, et ne profitent point de mille belles observations qu'on trouve déjà faites ».

Toutefois, il convient d'établir une distinction

1. Lettre de Papin à Leibnitz, 12 août 1704.

entre les affections aiguës et les maladies chroniques, pour ce qui est de la manière de les traiter.

Dans les aiguës, il faut faire quelque violence pour divertir ou éveiller ou aider la nature, par exemple saigner dans la pleurésie, donner un vomitif dans un accès apoplectique, purger avec l'Ipecacuanha dans une dysenterie, employer l'opium contre des douleurs trop violentes, donner un fébrifuge à propos, faire suer avec la *pietra del porco,* quand la sueur paroist nécessaire, etc...

Il est vray que tous les grands remèdes sont des venins dans le fond : on a trouvé que l'arsenic en petite quantité est aussi un grand fébrifuge, c'est qu'en troublant la nature, il change le cours des choses et le type de la fièvre.

Entre temps, Leibnitz décoche une flèche à la médecine et à ses servants :

... La médecine, comme elle est mesnagée communément, est dans un pauvre estat, et c'est hazarder extrêmement que de se mettre entre les mains des médecins, mais c'est principalement la faute du public, qui prend si peu de soin de la chose la plus nécessaire, car les médecins, suivant le train ordinaire, ne peuvent guères faire mieux, parce qu'ils songent à subsister, si ce n'est que ce soyent des personnes d'un excellent naturel, du costé de l'entendement et de la volonté.

Enfin, pour les maladies chroniques, Leibnitz recommandait ce qu'il appelait la « diète médicinale », et par là il entendait non seulement la privation ou modération de la nourriture, mais encore l'air, l'exercice, etc. Il souhaitait qu'un médecin fît un livre *de curandis per dietam morbis* et que, dans

tous les maux de longue haleine, on ne donnât aucun médicament désagréable au goût et capable de rebuter. « C'est là qu'on devroit pratiquer le *jucunde,* le *cito* n'ayant point de lieu » (1).

Leibnitz resta toujours lié avec Papin d'une étroite amitié; ce ne fut pas la faute du philosophe, si l'illustre physicien ne put mener à bien l'ultime expérience qu'il avait tentée (2).

On sait dans quelles circonstances le bateau qu'il avait construit fut mis en pièces par les bateliers du Weser, et comment « ce pauvre homme de médecin », pour employer les termes d'un témoin oculaire, dut assister impuissant et résigné, à la ruine de ses espérances.

Mais quelle qu'ait pu être la détresse de ses dernières années (3), Papin a dû voir s'avancer l'heure suprême avec la sérénité du sage, qui songe que la postérité révisera un jour le jugement des contemporains et qu'elle reconnaîtra qu'il a doté l'humanité d'une invention dont le rôle, dans l'œuvre de civilisation et de progrès, ne saurait être trop glorifié.

1. Lettre de Leibnitz à Papin, du 17 juillet 1704.

2. Cf. Lettre de Papin à Leibnitz, du 7 juillet 1707 (Belenet, t. VIII, 280 et suiv.).

3. Un mystère enveloppe les derniers jours de Papin. Il semble, après son aventure du Weser, être retourné, d'abord en Hollande, puis en Angleterre, où l'on présume qu'il est mort vers 1714.

TROIS ANGLAIS

GOLDSMITH — ARBUTHNOT — LOCKE

De ces trois Anglais, transfuges de la médecine, ou mieux « médecins ignorés » pour la plupart des lecteurs, le plus connu en France, — presque aussi populaire de ce côté-ci du détroit que dans son pays natal —, est certainement GOLDSMITH.

Ses ouvrages sont classiques dans nos écoles et ses biographes nombreux. Aussi n'est-ce qu'à titre d'indication que nous désirons esquisser ici la première partie de sa vie, l'avant-propos, dirions-nous de sa carrière littéraire.

Le futur auteur du *Vicaire de Wakefield* hésita longtemps sur l'orientation à donner à l'application de ses facultés. Disposé tout d'abord, sur les instances de ses proches, à entrer dans les ordres, il n'est pas accepté par ses supérieurs qui se refusent à le reconnaître pourvu de la foi.

Décidant alors d'aller prendre ses inscriptions d'étudiant à Londres, il part, mais il a la malencontreuse idée de s'arrêter à Dublin; il s'y laisse

dérober, ou peut-être y dépense-t-il, la somme entière dont il est porteur et le voilà obligé de retourner à pied au village natal. Un oncle, qui lui sert de tuteur, pardonne à l'enfant prodigue et l'envoie, cette fois, étudier la médecine à Edimbourg.

Arrivé, en 1752, dans la capitale de l'Ecosse, Goldsmith y suivit les cours pendant deux années.

C'est à cette époque qu'il écrivait à un de ses amis une curieuse lettre, dans laquelle il lui communiquait ses impressions sur la capitale de l'Ecosse. Voici un passage de cette épître peu connue, où déjà se décèle la causticité et l'acuité d'observation de l'auteur du *Vicaire de Wakefield* :

« Ici, les hommes ont en général les pommettes des joues proéminentes et le teint hâlé; ils sont maigres, actifs, et grands amateurs de danse. Puisque j'en suis sur ce chapitre, il faut que je vous parle des bals, qui sont très fréquents. Quand un étranger entre dans un salon, il voit d'un côté toutes les dames tristement assises ensemble, et faisant bande à part; de l'autre côté, au bout de l'appartement, se tiennent leurs pensifs cavaliers, c'est-à-dire ceux qui prétendent à l'être; — il n'y a pas plus de communication entre les deux sexes qu'entre deux camps ennemis. A la vérité, les dames se permettent quelques œillades, et les messieurs quelques soupirs; mais tout rapport plus intime est interdit. Enfin, pour mettre un terme aux hostilités, la dame patronesse, intendante, ou comme il vous plaira l'appeler, désigne un monsieur et une demoiselle pour *marcher* un menuet; ce qu'ils exécutent avec une solennité qui tient du désespoir. Après que cinq ou six couples ont ainsi jeté et relevé le gant, tous se rangent pour la contredanse, chaque danseur pourvu d'une

danseuse, toujours par la susdite dame patronesse. De cette façon, ils dansent beaucoup sans souffler mot, et la soirée se termine à la satisfaction générale. J'ai dit à un gentilhomme écossais que ce silencieux plaisir ressemblait à l'antique procession des matrones romaines en l'honneur de Cérès; à quoi il m'a répondu pour ma peine (et je crois qu'il avait raison), que j'étais un grand pédant.

« Puisque j'ai nommé les dames, je déclare, pour vous montrer combien j'aime l'Ecosse et tout ce qui tient à un si charmant pays; je déclare, dis-je (et permis à qui me démentira de me casser la tête), que les Ecossaises sont dix mille fois plus belles et plus civilisées que les Irlandaises. Je vois d'ici vos sœurs Betty et Peggy se récrier sur ma partialité; mais dites-leur tout platement que je me soucie de leur peau blanche, de leurs beaux yeux, de leur esprit, de... comme d'une pomme de terre. J'avance et soutiens, envers et contre tous, que les dames écossaises sont sans égales; et la preuve, c'est qu'elles-mêmes *le disent*... »

D'Edimbourg, notre étudiant se rend à Leyde, qu'il quitta au bout de quelques mois, pour faire son tour d'Europe.

Ce fut une véritable odyssée; sans un sou vaillant, le jeune étudiant dut gagner son pain et son gîte, en chantant, dans les auberges ou sur les chemins, de vieilles chansons irlandaises, qu'il accompagnait de quelques airs de flûte. C'est au cours de ce voyage qu'il dut prendre son grade de docteur, probablement à Padoue.

Après la mort de son oncle, il revient à Londres, et entre comme répétiteur dans une école; puis il

s'engage, en qualité d'élève apprenti, chez un apothicaire (1).

Un camarade obligeant lui ayant avancé des fonds, il se risque à exercer la médecine.

Sur ces entrefaites, on lui offre une place de médecin dans les factoreries de l'Inde, sur la côte de Coromandel.

Quelques biographes ont prétendu qu'il ne put subir l'examen, exigé pour cette fonction, devant le Collège des Chirurgiens. D'autres disent qu'il obtint la place, mais qu'il dut publier son *Essai sur l'état actuel de la littérature,* pour subvenir aux frais du voyage. Quoi qu'il en soit, il abandonna vite ses premiers projets, et nous le voyons bientôt collaborer à divers recueils littéraires, écrire des opuscules, publier nombre de travaux, jusqu'au jour où son poème *The Traveller,* et surtout son roman le *Vicaire de Wakefield,* si souvent réimprimé, accusent définitivement ses préférences littéraires.

II

Arbuthnot, moins connu en France, fut un de ces esprits privilégiés qui peuvent s'appliquer aux connaissances les plus diverses : il put faire mar-

1. Tout comme Newton et Davy.

cher de front les sciences mathématiques (1), la médecine et l'archéologie, en même temps que le retenait la littérature.

C'est cette dernière qui lui valut sa réputation, malgré l'étendue de ses connaissances et l'importance de ses travaux d'ordre scientifique.

Arbuthnot a formé, avec le poète Pope et l'humoriste Swift, un triumvirat de l'esprit qui a dominé le monde littéraire anglais pendant plus d'un quart de siècle (2).

Ce fut, pendant vingt-cinq ans, un assaut de fines railleries, de satires enjouées, de traits malicieux ou

1. Le plus remarquable, le meilleur de tous les ouvrages d'Arbuthnot est son *Essai sur les avantages de l'étude des mathématiques;* nul écrivain n'a traité le même sujet avec tant d'habileté, ni présenté des idées plus justes sous des formes plus imposantes, lisons-nous dans les *Ephémérides Universelles* de 1828 (Paris). Le seul défaut grave qu'on puisse lui reprocher, c'est d'avoir oublié la part du sentiment qui joue un si grand rôle dans toutes nos actions.

2. La plupart des ouvrages de plaisanterie d'Arbuthnot, où la satire la plus mordante se cache presque toujours sous les formes d'une ironie délicate et spirituelle, ont été attribués à Swift. Le plus remarquable est une allégorie dans laquelle le peuple anglais se trouve désigné sous la dénomination dérisoire de *John Bull,* que l'usage a fait généralement adopter depuis.

Arbuthnot avait conçu, avec Pope et Swift, le plan d'une satire sur les abus de l'érudition dans toutes les branches des connaissances humaines; suivant sa manière, cette ingénieuse satire est présentée comme le récit d'un personnage supposé; il n'en a paru qu'une partie dans les œuvres de Pope, et, si l'on en croit Johnson, cette partie serait d'Arbuthnot seul, avec quelques traits seulement de l'auteur de l'*Essai sur l'homme* (Jourdan).

piquants, qui mettaient en joie tous les sujets du Royaume-Uni.

Les compatriotes d'Arbuthnot n'hésitent pas à l'égaler à Cervantès, avec lequel il présente, d'ailleurs, beaucoup de points de contact. Swift disait de lui : « Arbuthnot a plus d'esprit que nous tous, et son humanité égale son esprit. »

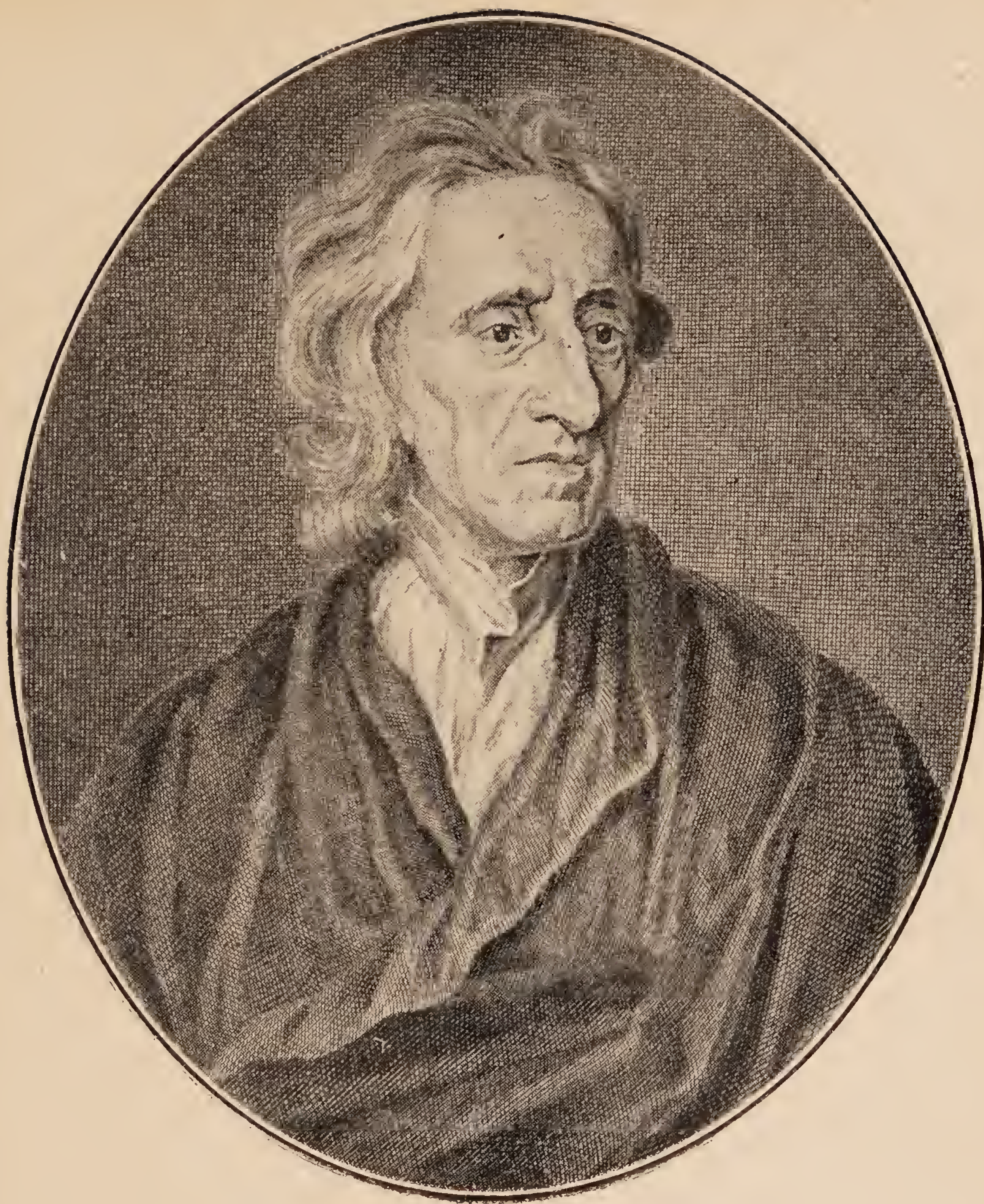
Pope, dont la santé fut toujours chancelante, faisait à ses lecteurs l'aveu que, s'il les avait parfois amusés, ils le devaient à Arbuthnot, dont les soins affectueux et éclairés avaient contribué à assurer le maintien de sa fragile santé.

Arbuthnot fut, pendant un temps, membre de la Société Royale de Londres. « Sa clientèle, nous dit le D[r] Renauldin, un de ses biographes, avait été nombreuse et brillante. Il était recherché de toutes parts, non seulement pour son savoir et son talent de praticien, mais encore pour les agréments de sa conversation, la politesse de ses manières et la tournure de son esprit. »

Il avait été nommé médecin extraordinaire du prince Georges de Danemark, qu'il avait réussi à guérir d'une affection des plus rebelles.

Il avait obtenu, en 1710, son agrégation au collège royal des médecins de Londres.

Autant de titres qui nous autorisent à faire entrer cet homme de lettres dans le giron de la profession médicale.



LOCKE

III

Si les œuvres de Pope et de Goldsmith se trouvent en bonne place dans nos bibliothèques scolaires, en pouvons-nous dire autant de celles de Locke, que le public ne connaît guère qu'indirectement, par de courtes notices dans les dictionnaires historiques, ou par quelques lignes perdues dans les traités de philosophie?

Nous n'avons pas à réhabiliter Locke comme philosophe — on s'en est chargé avant nous — mais nous croyons devoir reconstituer sa physionomie médicale.

Bordeu, dans ses *Recherches sur l'Histoire de la Médecine*, en dit seulement ceci : « On ignore communément que Locke fut médecin, qu'il fut ami de Sydenham, qu'il resta quelque temps à Montpellier, où il profita sans doute des lumières de cette école, et surtout de celles de Barbeyrac; enfin qu'il fut à Paris un de ceux qui suivaient des leçons d'anatomie d'un médecin hollandais. »

Le père de Locke avait destiné son fils à être clergyman; et, si tiède que fût son zèle, l'enfant ne manifestait pas une trop forte répugnance à entrer dans les ordres. Il suivit, dans ce but, les cours du plus riche et du plus florissant des collèges d'Ox-

ford. Reçu bachelier avant l'expiration des délais ordinaires, il était nommé, deux ans après, *maître ès arts*.

Ce n'est qu'à l'âge de vingt-sept ans que son esprit commence à s'émanciper. Les ouvrages de Descartes, qui lui sont tombés sous les yeux et qu'il n'a pu lire que dans le texte latin, sont pour lui une révélation. Dès ce jour, les sciences d'observation l'attirent et le captivent. Son choix est désormais arrêté : il renoncera à l'Eglise pour la médecine.

Depuis quelque temps déjà, ses études favorites étaient la botanique, la chimie, les sciences naturelles en général, auxquelles l'avait initié Robert Boyle, cet esprit aventureux dont nous avons jadis esquissé la biographie.

Mais Locke néglige de prendre ses premiers grades en médecine, et il arrive à l'âge de trente-quatre ans, sans être pourvu de titres réguliers.

Il part alors pour Clèves (1), en qualité de secrétaire d'un diplomate anglais, qu'il accompagnait dans sa mission. Au retour, il refuse l'offre avantageuse et séduisante qui lui fut faite, de suivre en Espagne l'ambassadeur d'Angleterre.

Après un court séjour dans son pays natal — voyage durant lequel il recueille, pour Boyle, des observations de physique et commence pour lui-

1. C'est au cours de ce voyage qu'il fit une cure rapportée dans les *Anecdotes de médecine*, t. II, p. 162-164.

même ces cahiers de notes météorologiques, où, pendant tant d'années, il consigna chaque jour l'état de l'atmosphère —, on le retrouve à Oxford, reprenant ses études médicales, et cherchant, par la haute influence de lord Clarendon, alors chancelier de l'Université, à se faire dispenser des examens, qu'il n'avait point subis en temps utile (1). Cette faveur, chose surprenante, lui fut refusée, et Locke n'obtint jamais le diplôme de docteur, nécessaire pour l'exercice de la médecine.

Le hasard des circonstances va influer, d'une façon décisive, sur sa destinée. Lord Ashley, qui allait jouer un si grand rôle historique sous le nom de comte de Shaftesbury, était venu aux eaux, dans le voisinage d'Oxford. Le médecin qui le traitait à Londres l'avait confié aux soins de Locke.

Le philosophe et le grand seigneur se plurent à première vue. Ils ne tardèrent pas à lier commerce d'amitié, et, quelque temps après, Locke consentait à devenir le médecin particulier et le conseiller intime du personnage dont il avait si vite réussi à conquérir les sympathies.

C'était une bonne fortune pour l'aspirant docteur. De complexion frêle, d'une santé délicate (2), il

1. H. Marion, *Locke, sa vie et son œuvre.*
2. Son père et son frère étaient morts phtisiques, et il ne dut qu'à des précautions de tous les instants de ne pas succomber au mal héréditaire.

pouvait désormais continuer à loisir ses études favorites, et s'épargner peut-être les fatigues d'une profession dont l'exercice use les organismes les plus solides et les volontés les plus fortement trempées.

Il ne tarda pas à se lier avec deux célébrités médicales de l'époque : à l'occasion d'une maladie de son bienfaiteur, il avait sollicité l'avis de Francis Glisson, qui approuva l'opération menée à bien par Locke et le procédé assez neuf qu'il avait employé.

Il eut des relations plus suivies avec l'illustre Sydenham. Sydenham (1) devint bientôt son meilleur ami, l'associant à toutes ses recherches, l'appelant en consultation dans les cas graves, le prenant pour juge de ses écrits, et plus d'une fois réclamant sa collaboration.

De concert avec le grand praticien anglais, Locke se préoccupa d'empêcher le retour du terrible fléau, la peste, qui faisait à Londres d'effroyables ravages. Il proposa également d'heureuses innovations dans le traitement de la variole, une des épidémies les plus meurtrières de l'époque.

Il avait encore le temps d'écrire des traités de médecine, dont un seul a été retrouvé en entier : il porte pour titre : *Respirationis Usus*. Par contre, il n'a été conservé que des fragments de trois autres

1. Cf. J. Brown, *Locke and Sydenham* (3e édition, 1866).



THOMAS SYDENHAM

ouvrages : *de Arte medica; Anatomica; Tussis;* plus une préface pour le livre de Sydenham.

Locke vint à Paris, pour la première fois, en 1672, en congé de convalescence. Il avait été très malade, mais avec la mélancolie résignée et souriante qui faisait le fond de son caractère il supportait son mal en patience.

Il retourna à Londres pour remplir diverses fonctions politiques, occupant ses rares loisirs à écrire sur des sujets de morale et de logique.

Cependant sa santé devenait de jour en jour plus chancelante. On trouve, dans les *Papiers de Shaftesbury* (série VIII, n° 2), une intéressante lettre de Sydenham, indiquant au philosophe les prescriptions les plus minutieuses : se coucher de très bonne heure, « à huit heures, s'il se peut », parler le moins possible, manger des viandes légères, non épicées, s'abstenir de fruit et de crudités, boire, au lieu de vin, une bière très douce, etc., « Voilà, disait-il en terminant, ce que j'ai à vous recommander; j'ai pensé et je pense toujours à ce qui a rapport à votre cas, avec la même contention d'esprit que s'il s'agissait de ma propre vie et de celle de mon fils. » Comme conclusion, Shaftesbury donnait à Locke le conseil d'aller passer l'hiver dans le midi de la France.

Cédant à ces affectueuses instances, Locke partait,

en novembre 1675, pour Montpellier, ville alors très recherchée pour la douceur de son climat, et aussi pour son antique faculté de médecine, gardienne des vieilles traditions.

Son *Journal* (1) nous permet de le suivre pas à pas dans son voyage. C'est le tableau le plus humoristique, le plus vivant, des institutions, des mœurs et de l'état social et économique de la France, à la fin du XVIIe siècle.

Pendant son séjour à Montpellier, tout en prenant soin de sa santé, l'illustre voyageur avait noté les coutumes locales (2), l'état agricole, commercial et politique de la cité universitaire.

1. Ed. Fournier en a traduit une partie, pour l'ancienne *Revue de Paris;* quant à la partie relative à l'année 1679 et qui est au *British museum,* elle a dû être, si nos renseignements sont exacts, publiée en anglais.

2. Nous ne relèverons, au point de vue spécial qui nous occupe, que son plaisant croquis du cérémonial de la réception au doctorat. C'est poussé à la charge, mais d'un ton si pittoresque, si imagé!

« ... Robes écarlates et toques noires. Le professeur prit son siège; après qu'une troupe de violons eut joué un certain temps, il leur fit signe de cesser, afin de pouvoir régaler la compagnie, ce qu'il fit par un discours contre l'innovation. Ensuite ce fut de nouveau le tour des musiciens. Puis, le récipiendaire commença son discours, dans lequel je ne trouvai pas beaucoup à m'instruire, vu qu'il avait pour objet de complimenter les chanceliers et professeurs présents. Alors le docteur lui mit sur la tête, comme insigne de son doctorat, la toque qui avait fait son entrée sur le bâton de l'appariteur; il lui passa au doigt un anneau, lui

Sur ces entrefaites, Shaftesbury étant tombé en disgrâce, Locke ne se souciait pas trop de regagner le pays natal. Il poursuivit donc son voyage, avec des alternatives de santé et de maladie, revint à Paris en 1677 et y séjourna plus d'une année.

Il s'intéressait à tout ce qui était pour lui un sujet d'observation, mais principalement aux choses médicales, qui l'attirèrent toujours plus particulièrement. C'est à cette époque qu'il envoie à la Société

attacha en guise de ceinture une chaîne d'or autour des reins, le fit asseoir à côté de lui, pour qu'ayant pris de la peine il prît maintenant du repos, enfin l'embrassa et le baisa en témoignage de l'amitié qui doit régner parmi eux. » Cf. le *Mercure galant,* octobre 1680, p. 190-208, et la Notice de M. G. Monval, en tête de son édition du *Malade imaginaire,* de Molière, p. XI-XII.

La version donnée par la *Revue de Paris* est sensiblement différente : 3 *mars* 1676. « Entendu à l'Ecole de médecine un jeune docteur soutenant sa thèse, six professeurs lui opposant leurs arguments, un professeur modérateur et arbitre, violence étonnante de phrases latines, de gestes, de grimaces, de rhétorique et de non-sens. »

18 mars. « Recette pour faire un docteur en médecine. Grande procession de docteurs habillés de rouge avec des toques noires; dix violons jouant des airs de Lully. Le professeur s'assied, fait signe aux violons qu'il veut parler, et qu'ils aient à se taire; se lève, commence son discours par l'éloge de ses confrères, et le termine par une diatribe contre les innovations et la circulation du sang. Il se rassied. Les violons recommencent. Le récipiendaire prend la parole, complimente l'Académie. Encore des violons. Le président saisit un bonnet qu'un huissier porte au bout d'un bâton, et qui a suivi processionnellement la cérémonie, coiffe le

Royale de médecine la relation d'un cas singulier qu'il a observé à l'hôpital de la Charité : un jeune homme de dix-huit ans, à qui il a poussé en guise d'ongles, de véritables cornes aux mains et aux pieds. Il trouve aussi l'occasion d'utiliser ses connaissances médicales : lady Northumberland, qui souffre d'une crise nerveuse, ne veut pas d'autre médecin à son chevet.

Il fallut pourtant se décider à revenir à Londres. Ce ne fut pas sans un serrement de cœur que Locke quitta cette belle France, qu'il admirait plus encore qu'il ne se l'avouait.

Ce qui atténuait ses regrets, c'est qu'il allait redevenir le confident de lord Shaftesbury, rentré en grâce auprès de son souverain. Cela ne l'empêcherait point de pratiquer la médecine, mais à titre purement officieux.

S'il n'a pas eu, à proprement parler, de clientèle, Locke a donné ses soins à quelques malades, ainsi qu'en témoignent les notes qu'il a laissées. Quoiqu'il fût seulement bachelier, tout le monde l'appelait « le docteur Locke ».

Quant à ses propres maladies, s'il en prenait souci, c'était comme sujet d'observation. Il a tenu,

nouveau docteur, lui met au doigt un anneau, lui serre les reins d'une chaîne d'or et le prie poliment de s'asseoir. Tout cela m'a fort peu édifié. » *Revue de Paris*, 1re série, t. XIV, p. 13-14.

pour ainsi dire, heure par heure, le journal d'une fièvre qu'il eut, en septembre 1679, à la campagne, chez un ami qu'il était allé soigner.

Ayant consulté à nouveau Sydenham sur son propre cas, l'illustre praticien n'hésita pas à lui conseiller, pour la phtisie, dont il était menacé, un traitement, point banal pour l'époque et qui ne paraîtrait pas moins original aujourd'hui : l'équitation. Locke se rétablit une fois encore.

Sur ces entrefaites, il apprenait la mort de lord Ashley : Locke, pour échapper à une disgrâce imminente, dut quitter l'Angleterre et se réfugier en Hollande; il ne reviendra à Londres que bien des années plus tard.

Dès ce jour, il s'absorbe dans l'étude des sciences philosophiques et économiques, qui ont consacré sa gloire.

Sur la fin de sa vie seulement, il se lie avec Newton; il engage avec lui de retentissantes controverses sur la théologie, et aussi sur des questions scientifiques, notamment au sujet des papiers de Robert Boyle, qui avait constitué Locke son légataire.

L'irritabilité maladive de Newton (1) rendit par-

1. Lire, dans l'ouvrage de Marion, précité, d'intéressants détails sur la maladie de Newton.

fois leurs rapports pénibles, et compromit leur attachement réciproque.

De plus en plus affaibli, Locke ne quittait plus sa retraite d'Oates, dans le comté d'Essex, où il menait une vie toute patriarcale; prodiguant, sans vouloir toucher la moindre rémunération, les soins médicaux et charitables à tout son entourage.

Devenu sourd et hydropique, la maladie ne lui laissait que de courts répits. Sur son lit de mort, il se fit lire Horace, gardant jusqu'à la fin la possession de ses étonnantes facultés.

Nous ne pensons pas qu'on soit redevable à Locke de découvertes dont ait pu bénéficier la médecine.

On ignore au juste la part (mais cette part est réelle) qu'il a eue aux œuvres de Sydenham.

S'il n'a pas compris toute l'importance de l'anatomie et de la physiologie, la faute en est à son temps plus qu'à lui-même.

Au moins avait-il insisté sur « la nécessité d'établir la thérapeutique sur une histoire préalable des maladies et de leur marche, histoire qui ne peut se faire qu'en recueillant de toutes parts une multitude de cas, en notant avec la plus extrême exactitude les moindres accidents et les moindres symptômes ».

En général, Locke raisonne vrai et juste. On peut

signaler, dans son œuvre, des omissions; on y chercherait vainement des hérésies scientifiques.

N'aurait-il réussi qu'à montrer qu'un médecin peut devenir, à l'occasion, un admirable philosophe, la démonstration, si peu inattendue soit-elle, suffirait à nous rendre chère sa mémoire et précieux le droit de compter cet évadé parmi les meilleurs représentants de notre art.

TROIS SAVANTS ÉVADÉS

DAUBENTON — LAMARCK — BERTHOLLET

C'est seulement pour mémoire, parce que beaucoup de gens ignorent qu'ils sont des nôtres, que nous voulons esquisser ici, à larges traits, trois figures d'hommes de science, dont les études médicales ont préludé à des carrières, s'écartant peu de leur point de départ.

Le premier des trois, Daubenton, eut la bonne fortune de naître dans la même ville que Buffon, à Montbard, en 1716. Ses parents le destinaient à l'état ecclésiastique et l'envoyèrent, dans ce but, étudier la théologie à Paris.

Un penchant irrésistible pour les sciences naturelles, fit que le jeune homme suivit, en secret d'abord, ouvertement après la mort de son père, survenue en 1726, les cours du Jardin du Roi, où il reçut l'enseignement de Baron, de Winslow et d'Antoine de Jussieu. Il prit ses grades de médecine, et son état de fortune ne lui permettant pas de faire de la science pure, il alla s'instal-

ler dans sa ville natale, afin d'y exercer son art.

Il commençait à se faire une clientèle, lorsque son illustre compatriote Buffon vint l'arracher à une obscurité qu'il jugeait indigne des mérites du jeune praticien pour l'associer à ses travaux. Il le chargea de toute la partie anatomique de son *Histoire naturelle,* et le fit nommer garde et démonstrateur du cabinet d'histoire naturelle. Daubenton devait occuper ce poste pendant cinquante années, qui furent, selon son propre aveu, « cinquante années de bonheur ». Ce bonheur consistait dans l'arrangement des collections, arrangement auquel il apporta tant d'ordre et de méthode qu'on peut le considérer comme le premier organisateur des cabinets de zoologie et de minéralogie.

Daubenton aborda et approfondit avec un talent égal toutes les parties de la vaste science à laquelle il avait voué sa vie. La zoologie, la botanique, la minéralogie, l'anatomie et la physiologie lui doivent d'importantes découvertes. L'étude de l'histoire naturelle ne fut pas pour lui purement théorique : il en rechercha les applications pratiques et put ainsi rendre à l'agriculture d'éminents services, principalement en ce qui concerne l'élevage des bêtes à laine (1). De plus, il est le premier qui

1. Il avait fondé une bergerie à Montbard et il introduisit le mérinos en France. Durant la Terreur, il demanda une carte de sûreté à sa section; elle lui fut délivrée au nom du *Berger Daubenton.*



LOUIS-JEAN-MARIE DAUBENTON

Daubenton

(Signature autographe, collection de l'auteur)

ait fait en France des leçons d'histoire naturelle par autorité publique. C'est sur son insistance que fut créée au Collège de France une chaire pour l'enseignement de cette science, en 1778. Quelques années après, on le chargeait d'un cours d'économie rurale à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, et en 1785, une chaire destinée au même enseignement fut fondée pour lui à l'Ecole normale (1).

En 1793, il était nommé titulaire de la chaire de minéralogie au Muséum d'Histoire naturelle. En 1795, il fit plusieurs cours à l'Ecole normale. C'est à la séance d'ouverture de ces cours que Daubenton se serait écrié, au sujet du lion tel que l'a décrit Buffon : « Il n'y a pas de roi dans la nature! » Le professeur fut applaudi avec frénésie.

N'oubliant pas qu'il avait débuté par la médecine, Daubenton a publié, entre temps, quelques mémoires, qu'on trouve disséminés dans les anciens recueils médicaux; nous avons en notre possession son *Mémoire sur les Indigestions,* qui fut lu à la Société de médecine, le 26 octobre 1784. Il y démontre que, chez le plus grand nombre des sujets, l'affaiblissement général de l'organisme commence par l'estomac; il conseille, pour y remédier, les pastilles d'ipécacuanha, auxquelles il assura une

1. V. notre article signé Dr MONPART, dans le *Journal de la Santé* du 17 mai 1903.

grande vogue et qui, aujourd'hui, ne sont que très rarement prescrites.

Jusqu'à sa mort, Daubenton se fit un devoir de remplir régulièrement les diverses fonctions dont il était investi. Un de ses collègues lui ayant offert un jour de le suppléer dans son cours ; « Mon ami, lui répondit-il, je ne puis être mieux remplacé que par vous; aussi, soyez sûr que je vous chargerai de mes fonctions lorsque l'âge me forcera d'y renoncer » : Daubenton avait alors quatre-vingt-trois ans!...

L'année suivante, en 1799, le premier consul le nommait président du Sénat. Toujours fidèle à son principe d'accomplir scrupuleusement les devoirs de sa charge, il voulut assister à la première séance. Ses forces le trahirent, et, à peine avait-il pris place à son fauteuil qu'il était frappé d'apoplexie.

Dans le jardin du Muséum, sur la colline du Grand Labyrinthe et presque sous les rameaux du cèdre du Liban, s'élève une simple colonne à demi cachée par des cyprès. Cette colonne marque la place où fut inhumé Daubenton, dans ce jardin où s'écoula toute sa vie.

Ses obsèques se firent au Muséum avec une pompe qui se ressentait des exagérations théâtrales de l'époque. Le procès-verbal en est conservé sur les registres du Muséum, il se termine ainsi :

« Les professeurs se proposent d'ériger sur la



BUFFON

tombe de Daubenton un monument simple qui marque le lieu où ses cendres reposent, et de l'entourer d'une corbeille perpétuellement garnie d'arbustes et de fleurs.

« Ils ont aussi exprimé le vœu et conçu le projet de recueillir et d'orner d'un monument pareil, élevé dans le même lieu, le corps de Buffon, le contemporain, l'ami de Daubenton, et, comme lui, créateur des premiers agrandissements et de la première amélioration du Muséum d'Histoire naturelle. » (1)

Depuis lors, Buffon et Daubenton ont eu leur monument, non sans avoir fait un assez long stage avant cette entrée dans l'immortalité.

II

Il fut un temps où le nom de Lamarck, le véritable créateur des doctrines évolutionnistes, était complètement ignoré du grand public, tandis que le monde scientifique, tenant rigueur au savant de son indépendance, le laissait volontairement dans l'oubli.

C'est que malheureusement il ne suffit pas, comme l'écrivait le fils du grand homme, « d'avoir de la science, d'être un génie, ce qui est plus rare;

1. V. la *Correspondance de Buffon,* publiée par M. Nadault de Buffon.

il faut encore se faire valoir, se produire, flatter surtout les grands et les puissants. » Lamarck n'avait pas ce talent-là. « De son temps, il y avait deux hommes autour desquels se groupaient tous ceux qui aspiraient à se faire un nom dans la science : c'étaient Laplace et Cuvier. Autour de Laplace se rangeaient les géomètres et les physiciens; autour de Cuvier, les naturalistes. Hors de ces deux coteries, point de salut. Il va sans dire que Lamarck n'était d'aucune. Il restait dans un coin, ne faisait aucune visite, et ne recevait que de rares étrangers, sauf quelques hommes studieux qu'il installait dans son cabinet, leur ouvrant toutes ses collections. Aussi personne ne parlait de lui. Ses ouvrages les plus remarquables, faute de preneurs, passaient inaperçus. Des idées neuves, hardies, trop avancées pour le temps où il écrivait, contribuèrent peut-être aussi à le faire tenir dans l'ombre, quand on n'y trouvait pas un motif de le ridiculiser... »

Lamarck, lorsqu'il aborda la science, avait eu tout d'abord l'idée de se consacrer à la médecine; après quatre années d'études, il l'abandonna pour suivre l'enseignement de Bernard de Jussieu et s'adonner entièrement aux seules sciences naturelles, pour lesquelles il se sentait plus d'inclination.

Ce n'est pas ici le lieu de parler longuement du



MONET DE LAMARCK

naturaliste. Nous rappellerons seulement ses travaux sur la *Flore française* et surtout son *Histoire des animaux sans vertèbres* et sa *Philosophie zoologique* avec lesquels il se classe sans conteste comme le créateur du transformisme.

Nous croyons équitable également de présenter sous leur véritable jour, deux incidents de sa vie, souvent contés et souvent dénaturés.

L'un se rapporte à la carrière militaire de Lamarck, qui avait débuté par les armes et s'y serait certainement illustré, à en juger par ces débuts, sans une malencontreuse affection qui l'obligea à rentrer dans la vie civile.

« Une maladie chronique, que l'on croyait scrofuleuse, et que les chirurgiens de son régiment ne parvinrent jamais à guérir, le força de se démettre de sa lieutenance et de venir à Paris pour se faire traiter. Là, longtemps encore, tous les remèdes furent sans succès, jusqu'à ce qu'enfin le hasard l'ayant fait rencontrer le célèbre Tenon, cet habile chirurgien reconnut au premier coup d'œil que le siège du mal était dans un abcès, formé au-dessous de l'oreille. On n'eut besoin que de donner quelques coups de lancette pour obtenir une guérison radicale. » (1)

1. Lettre écrite par le fils de Lamarck à Cuvier, le 20 février 1830.

Le second a trait au fait qui le mit en disgrâce auprès de l'Empereur, vers la fin de sa vie.

Lamarck venait de publier un annuaire, dit météorologique, dans lequel il eut la malencontreuse idée de joindre à des mémoires purement scientifiques des probabilités sur le temps à venir.

« Les astronomes du Bureau des Longitudes furieux de voir un naturaliste exploiter un champ qu'ils croyaient leur appartenir, s'empressèrent de saisir cette arme : ils transformèrent les probabilités en prédictions, et là-dessus ils jetèrent les hauts cris. Un membre de l'Institut faire le Mathieu de Lansberg !... fi, l'horreur ! ! !

« On s'adressa à l'empereur pour faire cesser un tel scandale. L'empereur était membre de l'Institut, et ce n'était pas le titre dont il était le moins fier. Dans une réunion publique de l'Institut, il apostropha durement Lamarck à ce sujet et finit en lui disant : « La botanique ! à la bonne heure. »

M. de Lamarck ne raconte pas toute la conversation de son père avec l'Empereur : « Qu'est cela, dit celui-ci, de mauvaise humeur, au savant qui lui présentait respectueusement son livre; c'est votre absurde météorologie; c'est cet ouvrage qui déshonore vos cheveux blancs... faites de l'histoire naturelle et je prendrai vos productions avec plaisir; mais ce livre, je ne le prends pas. » Et il le passa à un aide de camp. Lamarck ne put

En traitant les rapports du physique avec le moral, Lamarck dit qu'on s'y est plus occupé des rapports du physique sur le moral, que de ceux du moral sur le physique. Lui, [illegible]

Et se contentant d'une donnée primitive d'organisation, très mince et sommaire, pour ses points de départ, il conclut du besoin intérieur de cette organisation commençante, et des efforts et tâtonnements qu'il en résultent, les perfectionnements de l'organisation même, faisant ainsi à chaque instant déborder le besoin sur l'organe, et les [illegible] par-dessus les moyens.

Entre les corps bruts et les corps vivants, il se trouve, dit Lamarck, un hiatus immense.

AUTOGRAPHIE DE SAINTE-BEUVE SE RAPPORTANT A LAMARCK

(*Collection de l'auteur*)

retenir ses larmes et s'éloigna en balbutiant.

Il ne nous appartient pas de commenter une telle attitude vis-à-vis d'un homme dont les travaux faisaient à la science le plus grand honneur, même si l'idée était malheureuse d'avoir joint à cette science pure quelques touches de remarques empiriques...

On sait que Lamarck, dans les dernières années de sa vie eut, par surcroît de disgrâce, le grand malheur d'être frappé de cécité. On sait aussi qu'il trouva dans sa fille aînée une nouvelle Antigone qui lui servit à la fois de secrétaire et de garde-malade, le soutint dans ses moments de désespérance, lui laissant, dans sa foi filiale, entrevoir l'hommage que la postérité, plus équitable que les contemporains, devait en effet lui décerner un jour.

III

Bien que la postérité l'ait surtout consacré comme chimiste, BERTHOLLET peut être revendiqué par les médecins comme un des leurs.

Au sortir du collège d'Annecy où il fit ses premières classes, le jeune Berthollet commença, en effet, ses études médicales et fut reçu en 1768 — il avait vingt ans ! — docteur à l'Université de Turin.



CLAUDE-LOUIS BERTHOLLET

Après un séjour de quatre ans dans le Piémont, il vint à Paris suivre les cours de chimie de Macquer et de Bucquet, sans pour cela cesser de s'intéresser à la médecine.

Un hasard heureux lui fit faire la connaissance du fameux Tronchin, alors premier médecin du duc d'Orléans, grand-père du futur roi Louis-Philippe. Par cette protection, Berthollet fut attaché au service de Mme de Montesson : on lui procura un laboratoire dans l'intérieur du palais où il pût à son gré se livrer à ses expériences favorites.

La médecine, la chimie et l'application de cette dernière à l'art médical, vont l'occuper tour à tour ou simultanément.

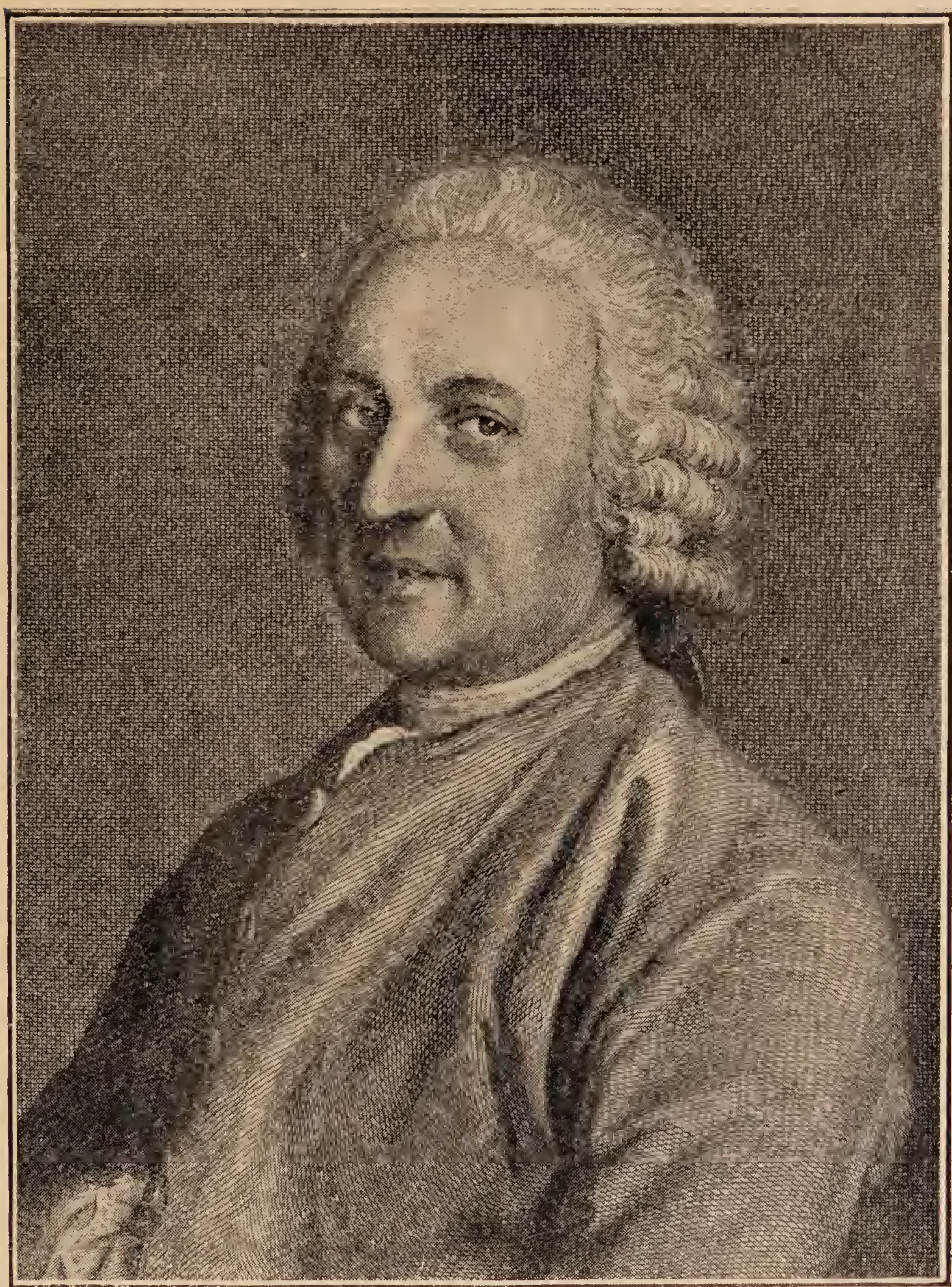
En 1780, il entre à l'Académie des Sciences, contre Fourcroy; peu de temps après son admission à l'Institut, il demandait des commissaires pour assister à des essais sur la guérison, à l'aide de l'air déphlogistiqué, d'animaux asphyxiés par le gaz.

En se livrant aux soins de sa profession, il eut l'idée d'essayer de reconnaître les rapports existant entre les accès de goutte de son illustre client et l'état du liquide contenu dans sa vessie; toutes les fois que le duc d'Orléans éprouvait une crise plus violente de son mal, Berthollet analysait son urine et il y trouvait une plus grande quantité de phosphate de chaux et un excès d'acide phosphorique. Le judicieux observateur en fit un mémoire qu'il commu-

niqua à l'Académie dès la première année de son admission.

Entre temps il avait, par une thèse médicale, satisfait au règlement de la Faculté de Paris, qui exigeait, pour exercer dans son ressort, l'épreuve d'un nouveau doctorat. Cette thèse écrite, selon l'usage du temps en latin, portait pour titre : *De lacte animalium medicamentoso.* Berthollet avait expérimenté sur des chèvres, exclusivement; il avait recherché si le mercure en frictions pouvait s'incorporer au lait; la chèvre soumise à l'expérience, après avoir absorbé par la peau, en huit jours, vingt-six gros d'onguent napolitain, était mourante, mais pas un atome de mercure n'avait pénétré dans son lait.

Lorsque Mesmer vint en France pour y appliquer sa doctrine du magnétisme animal, Berthollet fut désigné, par le duc d'Orléans, pour observer le nouveau phénomène et lui en rendre compte. L'esprit investigateur de l'enquêteur officieux gênait fort le charlatan, et l'on conte qu'un soir où Berthollet s'était glissé sans se faire connaître parmi les convives d'un banquet offert à Mesmer par des disciples enthousiastes, il fut dénoncé comme un faux frère, et que les assistants se portèrent à des voies de fait sur l'intrus. Heureusement, son ami, le marquis de Chastellux, parvint à le dégager et à le soustraire au réel danger qu'il courait; sans ce secours il n'au-



THÉODORE TRONCHIN

rait pas manqué d'être la victime d'un véritable guet-apens. Il aimait à raconter, par la suite, cet acte d'intolérance et de fanatisme, dont longtemps il garda le souvenir.

Pendant la Révolution, Berthollet fut l'un des savants chargés, par le Comité de Salut public, de présider aux travaux de physique, de chimie et de mécanique, nécessaires au succès des opérations militaires. On a souvent cité un trait qui peint l'homme de courage, d'énergie et de droiture que fut Berthollet à cette époque troublée. L'anecdote est connue, elle est trop significative pour ne pas être rappelée.

C'était en 1793. Le Comité de Salut public accusait les fournisseurs des armées révolutionnaires d'avoir empoisonné l'eau-de-vie destinée aux soldats. Berthollet fut chargé d'en faire l'analyse; il la trouva pure et conclut en conséquence. Aussitôt, il est mandé par Robespierre, l'homme farouche et tout-puissant qui dominait le Comité. Comme celui-ci lui adressait de vifs reproches sur son rapport, Berthollet apporte la liqueur suspectée; avec un grand sang-froid, il en boit un verre entier et dit : « *Je n'en ai jamais tant bu.* » L'admiration succède à la menace : « *Il faut que vous ayez bien du courage* », s'écrie Robespierre. — « *Il m'en a fallu bien davantage pour faire mon rapport!* » Le dictateur n'osa pas insister.

Une commission de savants et d'artistes ayant été formée, après le traité de Campo-Formio, pour être jointe à l'armée d'Egypte, MONGE et BERTHOLLET furent désignés pour la présider. On ne peut donner ici les détails — bien connus d'ailleurs — de cette expédition, mais on peut dire que Monge et Berthollet en furent l'âme, et que son succès scientifique fut l'œuvre des deux savants, égaux en bravoure et en savoir.

Lorsque éclata l'épidémie de peste, Berthollet en étudia soigneusement la marche et le mode de transmission; c'est lui qui révéla ce fait si important, que l'infection peut se transmettre par les voies digestives, vérité nouvelle alors et que les recherches modernes devaient confirmer. Berthollet collabora également, avec ses collègues de l'Institut d'Egypte, à l'organisation des mesures sanitaires que réclamaient l'hygiène et la salubrité des troupes, ne craignant pas d'approcher les malades et de concourir directement à leur traitement (1).

Nous ne dirons rien des grandes découvertes que l'on doit à Berthollet dans le domaine de la chimie industrielle, et qui dépassent notre sujet. Nous rappellerons seulement qu'il succomba dans sa maison d'Auteuil, rendez-vous des principaux savants et littérateurs de son temps, le 6 novembre 1822, à un anthrax charbonneux, qu'on n'osa pas opérer.

1. P. TRIAIRE, *Dominique Larrey.*

De toutes parts, des hommages furent rendus à l'illustre savant, par tout ce que la France comptait de célébrités scientifiques; Chaptal, Thénard, Gay-Lussac, Cuvier, Chevreul furent les organes aussi éloquents qu'autorisés, de la douleur et des regrets causés par cette perte irréparable.

L'AÉRONAUTE PILATRE DE ROZIER
TRANSFUGE DE LA MÉDECINE ET DE LA PHARMACIE

Encore un des nôtres qui, sans être absolument oublié, est rarement cité dans les hommages rendus aux pionniers de la navigation aérienne. Pilatre de Rozier fut, cependant, avec les frères Montgolfier, les physiciens Blanchard, Charles, Robert, etc., un des tout premiers à entreprendre des voyages aérostatiques, avec des moyens encore bien imparfaits, et d'autant plus périlleux.

Il ne nous appartient pas de parler ici de l'aéronaute, c'est sous un autre aspect que nous désirons faire connaître notre personnage.

Le père de Pilâtre de Rozier, Mathurin Pilastre, qui avait reçu de ses camarades le surnom de Rosier, pendant qu'il servait dans le régiment de Picardie, avait connu, étant au service, un certain M. Viollet, qui s'intéressa aux enfants de son ami et, plus particulièrement, au fils de Mathurin Pilastre, Jean-François.

Jusqu'à l'âge de seize ans, celui-ci, étourdi, dissipé, turbulent, n'ayant fait montre d'aucune aptitude spéciale, son protecteur l'orienta d'autorité vers les cours de l'hôpital militaire. « Une excessive sensibilité, nous apprend le Dr Emile Bégin, un de ses biographes, le détourna des dissections anatomiques. » Obligé de renoncer à la médecine, il se tourna vers la pharmacie. Un apothicaire de Metz consentit à le prendre comme apprenti, moyennant la somme de six cents livres, « prix ordinaire pour un apprentissage de trois années ».

Il acquit rapidement des connaissances assez étendues en chimie et en histoire naturelle; il forma même un herbier et un cabinet de géologie, conservé dans sa famille comme reliques particulièrement chères.

A vingt ans, il partit pour Paris, dans le dessein d'y conquérir la renommée, que seule, pensait-il, la capitale pouvait lui dispenser. Précédé de puissantes recommandations, il se présenta chez le médecin Antoine Louis, alors secrétaire de l'Académie de Chirurgie, puis chez le chimiste Fourcroy, qui, tous deux, l'engagèrent à poursuivre ses études. Il entra donc chez le célèbre apothicaire Mitouart, en qualité d'élève. Celui-ci, outre le logement et la table, lui donnait deux écus de six livres par mois. Il resta un an chez le brave pharmacien, qui lui témoignait une sollicitude quasi paternelle; au bout de ce



F. PILATRE DE ROZIER

Mitouart

Fourniture 1ere

Pour L'Embaumement de Monsieur
Le Chevalier de Marat
par Mitouart apoticaire rue de Beaune

1778	du 1er Juin dix livres de poudre à 6lt	60lt
	quatre bouteilles d'eau de vie de lavande	12
	une bouteille de vinaigre de quatre voleurs	6
	Total	78lt

Ma mere me charge de prier Monsieur Chavet de vouloir bien payer à Mr Mitouart le memoire cy dessus. a paris le 6 7bre 1779.

Legendre Ctesse D'Onsenbray.

Je reconnois avoir reçu des heritiers de Monsieur le chevalier le Marat la somme de soixante dix huit livres pour solde du present memoire a Paris ce vingt deux octobre mil sept cent soixante dix neuf Mitouart.

COMPTE D'APOTHICAIRE AUTOGRAPHE DE MITOUART

(*Fac-simile, collection de l'auteur*)

temps, il abandonnait à tout jamais le laboratoire, pour entrer dans l'industrie.

« Ce fut alors qu'il fabriqua des tentes pour l'armée; qu'il entra en association avec le sieur Jacquin, secrétaire de la municipalité, pour l'application d'un système de désinfection des fosses d'aisance, et qu'il simplifia certaines opérations chimiques, de manière à les rendre moins dispendieuses. Son mode de préparation du phosphore, dit Bégin, lui eût même acquis promptement la fortune, s'il en avait fait un secret, mais il aima mieux le mettre dans le domaine public. »

A l'âge de vingt-quatre ans, Pilâtre se mit à donner, au Marais, des leçons de physique, qu'il sut rendre assez attrayantes pour y attirer un grand concours d'auditeurs et surtout d'auditrices, toujours empressées, à la fin de l'avant-dernier siècle, à tous les cours scientifiques.

La réputation du jeune physicien ne tarda pas à dépasser l'enceinte de la capitale; instruit de ses talents, le prince de Limbourg voulut se l'attacher comme professeur de chimie. Pilâtre accepta les brillantes propositions qui lui étaient faites; mais après un séjour de quelques mois en pays étranger, il regagnait Paris et y reprenait ses occupations.

Il montrait tant de zèle et d'ardeur au travail qu'il tomba malade au point d'inspirer de sérieuses inquiétudes. Le régime végétarien lui parut avoir



A.-F. FOURCROI

contribué, plus que tout autre remède à sa guérison et il y resta, depuis lors, fidèle.

Nous le retrouvons, en 1780, professeur de physique et de chimie à Reims, où il ne séjourna que quelques mois. De retour à Paris, il collabore au *Journal de physique* de l'Abbé Rozier : de novembre 1780 à décembre 1783, ce recueil contient le fruit de ses études et de ses réflexions sur les sujets les plus divers : le phosphore, l'électricité, la cause de la foudre; la description d'un fourneau propre à toutes les opérations de chimie et de physique; l'analyse de la couleur appelée *prune de monsieur* (*sic*), etc...

Attaché comme secrétaire au cabinet de Madame, encouragé par les bonnes dispositions que lui témoignait Monsieur, frère du roi, Pilâtre en profita pour fonder une sorte d'Institut ou Athénée, destiné à établir un lien entre tous les hommes s'occupant de sciences : ainsi fut créé le *Musée* qui constituait une véritable innovation.

Grâce au talent, à l'activité de Pilâtre et des collaborateurs dont il avait su s'entourer, le *Musée* rencontra, tant auprès de « l'homme titré » que du « citoyen obscur », une faveur que son fondateur lui-même n'aurait jamais osé espérer telle. « Chacun voulut s'inscrire dans une société qui réunissait les avantages des Académies, sans en avoir le pédantisme. »

Nous ne suivons pas plus avant Pilâtre de Rozier dans sa carrière scientifique, trop tôt brisée : nous en avons dit assez, pour montrer qu'il a préludé à ses expériences aérostatiques par des connaissances physiques très approfondies.

On sait que Pilâtre trouva une mort prématurée — il avait vingt-neuf ans — au cours d'un essai de traversée de la Manche en ballon.

A une époque où l'aviation joue un rôle de jour en jour plus considérable, il nous paraît juste de rendre hommage aux précurseurs qui ont préparé la voie aux héros de l'air ; et ce n'est pas sans fierté que nous revendiquons pour un des nôtres l'illustre aéronaute. C'est une particularité qui, sans être tout à fait inconnue, est assez généralement ignorée pour garder aux yeux du plus grand nombre, l'importance d'une révélation.

LE CONVENTIONNEL J.-B. SALLE
MÉDECIN ET AUTEUR DRAMATIQUE

J.-B. Salle, une mâle figure, un homme dont le nom mérite de sortir de l'oubli où l'ont enseveli la plupart des écrivains révolutionnaires.

Lorrain d'origine, il était né à Vézelise, en 1760, il fit à Nancy de bonnes études médicales, après quoi il revint exercer la médecine dans son pays natal. Il y fut, presque dès son installation, nommé médecin *stipendié* de l'hôpital. Trois ans plus tard, le Tiers-Etat de Nancy l'envoyait siéger comme député aux Etats-Généraux : il avait à peine vingt-huit ans. Son mandat ayant été renouvelé en 1792, Salle fut appelé à siéger à la Convention Nationale.

Au dire de ses biographes, il s'y montra un orateur « ardent, convaincu ». En juin 1791, il s'était élevé contre ceux qui voulaient enlever l'inviolabilité à Louis XVI (1) ; il prodigua ses efforts pour faire

1. Cette question fut débattue à la suite de l'arrestation du roi à Varennes. On parla même à ce moment de proclamer la République : Salle s'y opposa avec la plus vive

rapporter le décret par lequel la Convention se constituait juge du roi; et il prit une part active au procès de celui qui était promis d'avance à l'échafaud.

Ce fut J.-B. Salle qui, le premier, souleva la question de l'appel au peuple, dans la séance du 27 décembre 1792. Buzot, Rabaut Saint-Etienne, appuyèrent la proposition, mais ce fut en vain; après une discussion qui ne dura pas moins de trois jours, l'appel au peuple était repoussé, la mort était votée sans sursis.

L'ère des violences était ouverte; désormais elles se succéderont sans interruption.

Du 25 au 28 mai 1793, les sections de Paris prennent le titre de *Comité central révolutionnaire;* s'insurgent contre la Convention elle-même en incarcérant Hébert, premier adjoint de la commune. Le 30 du même mois, la Convention est sommée de faire arrêter à leur domicile les députés girondins, devenus suspects : J.-B. Salle est au nombre des victimes désignées par la fureur populaire.

Le 25 juillet, les Girondins proscrits étaient déclarés hors la loi et traîtres à la Patrie. Quelques-uns d'entre eux restèrent à Paris, d'autres gagnèrent la province, où ils tentèrent d'organiser

ardeur, déclarant qu'on le « poignarderait » plutôt que de voir le gouvernement « passer entre les mains de plusieurs ».



J.-B. SALLE

la résistance. Salle se rendit d'abord à Evreux, puis à Caen; de là, il se dirigea sur Dinan, poursuivi, traqué comme une bête fauve, réduit à se cacher tantôt dans une grange, tantôt dans les bois, parfois même dans une mare!

Après des péripéties sans nombre, Salle, avec huit de ses collègues, arrive à Quimper; là, une barque les emmène tous sans incident jusqu'au bec d'Ambez. Guadet, qui avait pris la mer à Brest, les rejoignait peu après.

Le 27 septembre, dans la soirée, les fugitifs frappaient à la porte du père de Guadet, qui habitait une maison en rase campagne, près de Saint-Emilion. Ne s'y sentant pas en sûreté, ils errèrent autour de la ville, cherchant un abri où reposer leur infortune. Salle et Guadet trouvèrent asile chez une tante de ce dernier, Mme Bouquey, où ils furent bientôt rejoints par Barbaroux, Buzot et Pétion. La prudence les incita à quitter leur refuge et à se séparer. Tandis que trois d'entre eux se dirigeaient vers les Landes, Salle, en compagnie de Louvet et de Guadet, gagnait les carrières de Saint-Emilion. Mais leur vie errante ne devait pas se terminer là : Louvet, malade, las d'errer, bravant le danger, retournait à Paris; Barbaroux, Buzot et Pétion reprenaient le chemin de l'hospitalière maison de la sœur du père Guadet, ce dernier offrant de nouveau asile à son fils et à Salle.

Les proscrits étaient dans le plus absolu dénûment. « Salle est encore moins fortuné que nous, écrit Buzot dans ses *Mémoires;* il a laissé les trois cents livres qu'il possédait dans une ville de Bretagne où un pieux écclésiastique voulut bien les garder. A Quimper, il manquait de tout; un ami lui prêta quelques assignats, dont il lui reste à peu près quatre-vingts livres, avec un mauvais habit et une culotte tombant de vétusté, qu'il recouvre d'un pantalon de grosse toile grise. »

C'est dans le galetas de Saint-Emilion que J.-B. Salle composa sa tragédie, en cinq actes, sur Charlotte Corday (1). « Salle avait vu se dérouler devant lui toute la Révolution; il avait vu à l'œuvre tous les hommes de cette époque. Membre de l'Assemblée constituante et de la Convention, il avait pu étudier dans leur carrière publique tous ceux qu'il met en scène : Robespierre, Danton,

1. Le drame de Charlotte Corday doit être, de l'avis de Guadet, « considéré moins peut-être comme une œuvre littéraire que comme un écrit historique ». C'est également l'avis de Barbaroux, qui, dans une lettre adressée à son ami Salle, lettre toute relative à sa pièce, écrit cette phrase caractéristique : « La tragédie est l'histoire en action, et l'historien ne doit pas oublier des circonstances aussi essentielles. » Barbaroux, dans le document que nous devons à la sagacité de M. Moreau-Chaslon, fait, du reste, sous la forme la moins apprêtée, la critique la plus raisonnée, la plus impartiale de la pièce de J.-B. Salle. Le drame de Salle avait, au moins, le mérite d'être un *drame vécu,* et c'est une qualité qui en vaut bien d'autres.



ARRESTATION DE CHARLOTTE CORDAY

Barrère, Amar, Hérault de Séchelles, Bazire, Henriot; il avait vu à Caen cette belle Corday, dont la tenue paisible cachait un cœur brûlant du feu de la liberté. Il confia, sous forme poétique, ses impressions passées et ses pensées présentes à des feuilles légères qui sont arrivées jusqu'à nous (1). »

Conçue dans la plus pure et la plus banale forme classique, la *Charlotte Corday* de J.-B. Salle a ceci de particulier qu'elle commence après l'assassinat de Marat, au moment où l'on vient annoncer le crime au comité de Salut public, où sont réunis Amar (l'auteur écrit Amare pour les besoins de la rime), Barrère, Bazire, Hérault de Séchelles et Robespierre. C'est Bazire qui annonce à ses collègues la mort de Marat, et Danton qui donne à Henriot l'ordre d'arrêter Charlotte.

En effet, au deuxième acte, on amène Charlotte devant le Comité... Et voilà qu'elle produit un effet tel sur Hérault de Séchelles, que celui-ci en devient éperdûment amoureux et s'efforce de la sauver. La lutte entre cet amour, que Charlotte ne partage pas, et les sentiments de vengeance des membres du Comité, cette lutte constitue le nœud de l'action, qui se termine par la mort de Charlotte et celle de Hérault de Séchelles. Telle est cette *Charlotte girondine*.

1. GUADET, *Histoire des Girondins*.

Certes, la tragédie de J.-B. Salle est loin d'être un chef-d'œuvre, mais, comme on l'a judicieusement fait observer, composer une tragédie dans de pareilles conditions, n'est-ce pas un remarquable tour de force et de force de caractère? « L'homme qui, en présence de l'échafaud, dans une obscurité à peu près complète, a pu conserver assez de liberté d'esprit pour mener à bien une pareille œuvre, cet homme-là n'était pas d'une trempe ordinaire. » (1)

C'est dans les mêmes conditions que Salle termina un autre drame, intitulé d'après Guadet : *Satan cédant le fauteuil à Marat;* le même ouvrage, sans doute, que M. Moreau-Chaslon a édité, en l'accompagnant de fort curieuses notes, sous le titre de : *Descente de Danton aux Enfers* (2).

On connaît l'épisode si mouvementé de l'arrestation de Salle (3). On sait comment, après avoir fait fouiller les nombreuses grottes des environs de Saint-Emilion par des agents, secondés par une

1. Moreau-Chaslon, *Charlotte Corday,* tragédie par J.-B. Salle; Paris, 1864. Préface p. 12.

2. Dans une lettre à Duperret, Barbaroux parle d'un ouvrage sur la Constitution, dû à la plume de Salle. Ceux qui voudraient s'éclairer sur le rôle politique de Salle devront consulter surtout la table de réimpression de l'ancien *Moniteur* (tome XXXI, p. 418), ou l'opuscule précité de M. Moreau-Chaslon, *Charlotte Corday,* etc., p. 209-211 (note).

3. Pour les détails de l'arrestation, cf. le *Moniteur* du 10 messidor an II (samedi 28 juin 1794), p. 77.

bande de chiens, les poursuivants allaient se retirer, quand deux d'entre eux s'aperçurent que, dans la maison du père de Guadet, *le premier étage était moins long que le rez-de-chaussée;* montés sur le toit afin de découvrir les tuiles de ce côté, ils entendirent tout à coup le *raté* d'un pistolet (1) : c'était Salle qui ne voulait pas être livré vivant à ses proscripteurs. Vain espoir : transférés dans les prisons de Bordeaux, interrogés le 30 prairial (18 juin) au Comité de surveillance, Salle et Guadet étaient traduits le lendemain devant la Commission militaire. Ils furent exécutés (2) le jour même, dans la crainte d'une évasion !

Le 6 messidor an II (24 juin 1794), le conventionnel Dumas annonçait en ces termes à la Société des Jacobins l'exécution de Salle : « J'annonce à la Société que Guadet et Salle ont enfin payé de leur tête leurs crimes contre la République. Les scélérats s'étaient réfugiés à Saint-Emilion; on les a trouvés dans le grenier du père de Guadet. Salle s'y occupait à faire une comédie (*sic*) où le Comité de Salut public jouait les principaux rôles et y était traité comme il est facile de se l'imaginer; mais

1. V. l'admirable lettre, écrite par Salle à sa femme, à la veille de sa mort, dans l'ouvrage de M. Moreau-Chaslon.
2. *Notice historique et biographique sur J.-B. Salle,* par J.-B.-V. Salle, son petit-neveu; Nancy, 1893.

Salle ne se doutait pas qu'il s'agissait plutôt d'une tragédie où il devait figurer lui-même. »

On ne saurait être plus férocement ironique (1).

*
**

Existe-t-il un portrait authentique du conventionnel Salle? Nous sommes obligé de reconnaître que sur ce point nos recherches sont demeurées infructueuses. Avant nous, l'érudit Ch. Vatel (2), auteur de travaux très estimés sur Charlotte Corday et les Girondins, s'était mis en quête de ce document iconographique, sans parvenir à le découvrir. Il était arrivé à cette conclusion que le portrait de Salle n'existait pas ou n'existait plus.

« Salle, pendant qu'il siégeait à la Convention, habitait rue Gaillon, hôtel des Etats-Unis. Là demeurait une portraitiste habile, dont le nom ne nous est pas connu; elle avait fait de Salle, qui avait de fort beaux traits, un pastel remarquable.

« C'est de la même main qu'est le portrait de

1. Salle laissait après lui une veuve et trois enfants : deux fils et une fille.

La fille de Salle, mariée à un M. Contal, eut deux enfants : un fils, qui est devenu le *docteur* Alphonse Contal (de Nancy), et une fille.

Le *docteur* Georges-François-Sigisbert Salle est un arrière-petit neveu du conventionnel girondin.

2. *Recueil de gravures pour l'ouvrage intitulé :* CHARLOTTE DE CORDAY ET LES GIRONDINS, par Charles Vatel, p. 3-4.

je declare que mes veritables Sentimens concernant
le gouvernement que je souhaitte à la france sont deposés
dans l'ecrit intitulé charlotte corday tragedie. tous mes autres
ecrits se rapportent à celui là. dans la bagatelle touchant
la mort de danton composée dans un instant où j'etois
moi-meme sous le couteau si j'y peins la position d'un
peuple qui donne, sous des couleurs un peu fortes, il faut
l'entendre comme dans la tragedie de cette minorité turbulente
eloignée des moeurs republicaines dans les republiques memes,
qu'il faudroit eclairer, regenerer, elever à la dignité d'homme,
avant d'en esperer des sentimens salutaires tels que ceux
donne aujourd'hui suivant moi, de paris, la loi à la france.
je declare enfin que si dans quelques uns des autres ecrits, il
etoit sous entendu que j'ai quelquefois parlé des desastres de
la france tant interieurs qu'exterieurs, ce n'a jamais été
que comme on calcule les effets d'un mouvement qu'on ne
dirige pas soi-meme, mais qu'on prevoit, le parti auquel ont
touché pour but. mon but avoit été de me transporter ainsi
dans la suisse, ou à la nouvelle angleterre pais republicains
pour de là servir mon pais: mon voeu etoit que les desastres
qui affligent la france s'y fussent au moins eviter que le
gouvernement qui les [illegible] sur lui couvent ses yeux [illegible]
sur les intentions des vrais republicains [illegible] par lui
donner la Republique: mon plus ardent voeu eut été que ces
affligeans desastres n'eussent jamais existé. je renvoye
sur tous ces objets à l'ecrit principal. Le premier Messidor
l'an deux de la Republique une et indivisible

Salle

TESTAMENT DE J.-B. SALLE

(Document communiqué par M. Noël Charavat)

Saint-Just que possède M. Ern. Hamel. Saint-Just logeait aussi rue Gaillon, hôtel des Etats-Unis, ce qui explique bien l'origine commune des deux pastels.

« Le portrait de Salle avait échappé à tous les désastres de la Révolution. Il était conservé précieusement dans la famille. »

Ce portrait aurait péri à la suite d'un accident, qui a été rapporté de la manière suivante par Ch. Vatel, lequel tenait le renseignement de Mme Raguel (de Villars), la propre petite-fille de Salle.

« Non, malheureusement, écrivait cette dame le 3 octobre 1867, et à mon profond regret, je n'ai point de portrait de mon pauvre et infortuné grand-père! Je sais que la famille en a possédé un, mais qu'il fut maladroitement détruit par l'ignorance d'une servante. Ma mère en a souvent manifesté sa peine devant moi, et m'a redit bien des fois comment ce portrait était devenu la propriété de la pauvre veuve.

« Lors de son premier séjour à Paris, une personne artiste et amie, frappée sans doute de la beauté si expressive et si remarquable de mon grand-père, fit de cette tête si belle un portrait d'une ressemblance frappante.

« Après la catastrophe du 20 juin 1794, inspirée par un sentiment de délicate sympathie, cette personne, dont j'ignore le nom, fit hommage à ma grand'mère de ce précieux souvenir et le lui envoya dans sa retraite de Vézelise.

« Cette chère relique fut gardée avec amour et vénération... La famille y attachait le plus haut prix.

« Un jour, une servante mal inspirée, mais poussée par une intention droite, remarqua cette poussière fine que laisse toujours le pastel, et la prit, dans sa simpli-

cité, pour une poussière de malpropreté, s'empara du portrait, le démonta, défit le cadre et livra cette chère image à un lavage complet!!! Vous comprenez, Monsieur, ce qu'il advint... Ni regrets ni larmes ne purent rétablir ce qui était à tout jamais détruit; Et voilà comment nous fûmes privés du bonheur de connaître les traits que j'aurais tant aimé à contempler.

« Un autre regret, c'est celui d'ignorer le nom de l'auteur du portrait, car il me semble qu'avant de s'en dessaisir pour l'offrir à la pauvre veuve, cette personne aura dû en prendre copie et la garder pour elle.

« Tout ce que je sais, c'est que mon grand-père habitait alors rue Gaillon, hôtel des Etats-Unis; que le peintre, qui était une femme, je crois, demeurait vis-à-vis cet hôtel. Je vous donne ces détails, peut-être puérils, mais à qui cherche rien ne peut-être inutile.

« V. Raguel. »

M. Vatel ajoutait, en guise de commentaire à cette lettre :

« Il existe plusieurs lithographies représentant un prétendu portrait de Salle, mais il y a là un faux certain. Le personnage représenté est non pas Salle, député de la Meurthe, mais de la Salle, député de la Moselle. Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter à la collection des portraits des Constituants, par Desjobins; et si l'on veut plus de certitude encore, on peut consulter les dessins originaux de cette collection, dessins qui se trouvent au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale.

« En outre, M. Soliman Lieutaud, qui a fait une collection très curieuse des portraits faux qui circulent dans le monde iconographique, nous a attesté que cette supercherie était à sa connaissance personnelle. Il a su que c'est par fraude que l'éditeur a publié le portrait de la Salle pour celui de Salle, qu'il ne pouvait trouver. »

Pour nous, laissant à son auteur la responsabilité de cette dernière assertion, nous avions tenté, il y a maintes années, d'obtenir des descendants de Salle une précision sur la possibilité de retrouver, dans la famille, une image vraie de leur aïeul. Nos efforts n'ayant pas abouti, nous donnons ici un portrait de J.-B. Salle, dessiné d'après une mauvaise épreuve qui se trouve au département des Estampes, à la Bibliothèque Nationale, et qui tout imparfait qu'il soit, a le mérite de l'authenticité.

LE DOCTEUR LOUIS VÉRON
MÉDECIN, JOURNALISTE, HOMME POLITIQUE ET DIRECTEUR DE L'OPÉRA

Il est de ces banalités, muées en axiomes, qui ont toujours force de loi et qu'on se répète, de génération à génération, comme des vérités intangibles. En France, dit-on, *le ridicule tue;* or, qui fut plus ridiculisé que l'homme dont nous allons esquisser la silhouette?

Durant vingt ans et plus, les journaux satiriques l'ont criblé d'épigrammes, plus ou moins spirituelles : *Mimi Véron,* l'appelait celui-ci; *à Monsieur Véron, dans sa cravate,* écrivait cet autre. L'impitoyable Daumier l'a épargné moins que personne; nous possédons une trentaine de caricatures du génial artiste, où Véron est crayonné sous tous les angles : en Amour, en Antinoüs, en Achille, en baigneur avec ou sans voile, mais le cou toujours enveloppé dans la légendaire cravate.

Cette cravate, a-t-elle fait assez parler d'elle! Il

n'eût tenu qu'au docteur Véron de faire cesser toutes les plaisanteries qu'inspirait cet accessoire du vêtement, en abandonnant les cols pyramidaux et en adoptant la chemise à la Colin; mais les méchantes langues prétendaient que la monumentale cravate était destinée à dissimuler de fâcheuses scrofulides; et, là-dessus, couraient les bruits les plus injurieux.

Les poètes se mirent de la partie et certains se rappelleront peut-être les vers de Banville, dans ses *Odes funambulesques*.

Véron, tout plein d'insolence,
Se balance,
Aussi ventru qu'un tonneau,
Au-dessus d'un bain de siège,
O Barège!
Plein jusqu'au bord de ton eau.

Comme Actéon, le profane,
Vit Diane,
Tu verras Vêron tout nu...

Ce qui, évidemment, ne devait pas être un plaisant spectacle! Mais Véron laissait dire et opposait aux sarcasmes une indifférence olympienne. Toutes les railleries venaient se briser contre le roc de son impassibilité.

Impavidum ferient... Nous ne serions pas surpris — bien qu'aucun de ses biographes n'en parle — qu'Horace fût le livre de chevet de cet épicurien,



LOUIS VÉRON

dont on a, d'ailleurs, exagéré quelquefois l'épicurisme, car il était très sobre. Il fut surtout un homme favorisé par la chance, et qui sut la seconder.

Certes, il s'entendait à soigner sa publicité; il a entretenu sa notoriété par sa façon de s'habiller; par ses dîners, auxquels il conviait tout ce que Paris comptait d'illustrations en tous genres; par ses libéralités, placées le plus souvent à gros intérêts; par des liaisons dont il ne faisait pas mystère, dont il était même très vain. Une, entre autres, fut célèbre et nous aurons à en reparler. Mais ce qui fait l'étrange, le particulier de sa vie, c'est que, presque sans transition, il passa de la situation pénible du médecin sans clientèle, du praticien discrédité, à celle des heureux de ce monde, à qui la fortune sourit comme par miracle, sans qu'ils paraissent avoir rien fait pour la violer.

Du jour au lendemain, pourrait-on dire, le docteur Véron, dont l'existence allait devenir un problème à la solution incertaine et sans cesse ajournée, se vit, tout d'un coup, entouré de toutes les superfluités d'une vie luxueuse que, dans ses rêves les plus ambitieux, il n'avait jamais osé espérer. Pendant près d'un demi-siècle, il lui fut donné de goûter à toutes les satisfactions, toutes les joies qui allaient se présenter à son esprit, à son cœur, à ses sens, sous toutes les formes : « bonne chère et

belle musique, bon vin et bons amis, santé et réputation ».

Dans l'examen qu'il a fait de sa propre conscience, avec une sincérité que ses détracteurs eux-mêmes se sont plu à reconnaître, dans ces *Mémoires d'un bourgeois de Paris* qui sont la source la plus sûre de documentation pour qui veut établir son *curriculum vitæ,* le docteur Véron ne se défend pas de convenir qu'il a profité d'un heureux concours de circonstances à peu près indépendantes de sa volonté. On en jugera mieux quand on connaîtra son entrée et ses débuts dans l'existence, tels qu'il en a fait lui-même le récit, que viendront modifier à peine les relations de contemporains.

Louis Véron naquit le 5 avril 1798, dans une arrière-boutique de la rue du Bac : son père était marchand papetier. Un folliculaire (1), qui ne dissimule pas sa malveillance à l'endroit de notre héros, écrit qu'à six ans — quelle précocité, grands dieux ! — le gamin « buvait comme Bacchus en bas âge, mangeait comme un ogrillon, préférait à l'alphabet une cuisse de volaille, et prenait, sans autorisation, dans les armoires, croûtes de pâté, massepains et confitures. » Avons-nous besoin d'ajouter que toutes ces allégations sont de la haute fantaisie et de pure invention? Nous ne saurions davantage certifier qu'il fit ses classes à

1. E. de Mirecourt, *Louis Véron.*

Louis-le-Grand, où il n'aurait pas obtenu le moindre accessit : tout cela pour venir à dire que c'était un cancre!

Mais les *forts en thème* sont-ils ceux qui réussissent le mieux dans la vie? Que, dès l'âge de quinze ans, le jeune pervers ait commencé à courir le cotillon, qu'il ait fréquenté de bonne heure les coulisses des théâtres, approché de très près les danseuses en jupes de gaze, il n'y a là rien qui puisse étonner : quelle induction devons-nous en tirer pour son avenir? Qu'il avait déjà la vocation du théâtre? Peut-être. En tout cas, le théâtre ne lui a pas trop mal réussi. Mais avant d'arriver à en diriger un, il avait son calvaire à gravir.

Il n'avait pas dix-sept ans qu'il débutait dans le journalisme. Abel Hugo, le frère de Victor, venait de fonder le *Conservateur littéraire;* Véron fut chargé de rendre compte, dans ce journal, des séances publiques de l'Académie des Beaux-Arts et de l'Académie française. Cette prose n'était guère rémunératrice. Le père Véron jugea que son fils ne réussirait pas dans la littérature, et lui enjoignit, sans ménagements, de revenir à la maison en qualité de commis. Il vendit donc, pendant un an, du papier, des enveloppes, des crayons et des plumes, en attendant qu'il se montrât capable de mieux se servir de ces dernières.

Mais il lui était venu, dans l'intervalle, d'autres

ambitions. Il déclara tout net à ses parents que la médecine le tentait, et que ses goûts le portaient à l'étude de l'organisme et à celle de ses infirmités.

La physiologie surtout avait ses prédilections. Sous les auspices et avec la protection de deux de ses maîtres, les docteurs Auvity et Aumont, le jeune Véron se fit admettre comme professeur à la Société des Bonnes-Lettres, fondée dans les premières années de la Restauration et placée sous le haut et illustre patronage de Chateaubriand.

Les cours de chaque professeur étaient payés à raison de cent francs la séance, ce qui, pour l'époque, était une somme appréciable. Mais n'étaient admis à professer que ceux qui « pensaient bien » et prenaient l'engagement de « défendre le trône et l'autel ». Véron soumit au conseil de la Société un projet de cours de physiologie limité aux organes des sens; il poursuivit ce cours pendant deux ans.

Ce fut à la Société des Bonnes-Lettres que Véron fit connaissance avec l'académicien Michaud, qui offrait cette particularité, qu'il ne buvait que du vin de Champagne pour adoucir sa toux, qui était continuelle et était passée à l'état de tic. Michaud, outre qu'il était un causeur des plus gais, était un homme fort instruit — on lui doit une *Histoire des Croisades* et une *Encyclopédie biographique* qui est encore fructueusement consultée. Michaud se prit

de sympathie pour le jeune Véron : il l'introduisit à la *Quotidienne,* qu'il dirigeait, et où il fit de nombreuses relations littéraires, qui devaient lui servir par la suite.

Revenons aux études médicales de notre futur confrère.

Nommé au concours, en 1821, premier interne provisoire des hôpitaux, il prit son rôle tout de suite au sérieux. Il se rendait, même en hiver, de la rue du Bac à la Pitié, dès cinq heures du matin, « afin d'arriver avant la voiture qui prenait dans tous les hôpitaux de Paris les cadavres non réclamés par les familles ». Il ne quittait l'amphithéâtre qu'après midi. Après avoir déjeuné, il allait respirer un air plus pur au Jardin des Plantes, et c'est au cours d'une de ces promenades hygiéniques qu'il fut requis, un jour, pour collaborer à la dissection d'un éléphant mort de maladie.

Plus tard, ses matinées se passèrent dans les hôpitaux; il fit un service d'externe, puis d'interne, à la Charité, dans les salles de chirurgie, où trônait alors Boyer, que l'on appelait familièrement *le père Boyer.* A Boyer succéda Roux. Entre temps, notre étudiant suivait les cliniques de Dupuytren, dont les opérations audacieuses provoquaient son admiration.

Le jeune Véron fut ensuite attaché aux salles de médecine, sous la direction de Fouquier et de Cho-

mel. A l'hôpital Saint-Louis, il eut pour maîtres Richerand et Biett; à l'hôpital des Enfants-Malades, il fut l'élève de Guersant. Aux Enfants-Trouvés, Véron fut l'auxiliaire, intelligent et dévoué, de Baron, qui fut, sous la Restauration, médecin des Enfants de France.

Tous les matins, thermomètre en main, il mettait une quinzaine de nouveau-nés, affectés d'*endurcissement du tissu cellulaire* (*sic*), dans un bain de vapeur, que, dit-il, « par conscience et par humanité » il subissait avec eux. « Ces pauvres enfants et moi, nous confie-t-il, nous sortions de ces étuves rouges comme des homards cuits. Ces souffrantes ébauches des formes humaines poussaient des cris que n'ont pu me faire oublier les *points d'orgue* de Mme Damoreau, la voix de Nourrit et le chant si expressif de Duprez. »

A entendre notre mémorialiste, il aurait pratiqué, dans une seule année, l'autopsie de plus de cent cinquante nouveau-nés; étudié, dans une cuillère, les gouttelettes de lait de plus de deux cents nourrices, que l'administration des hôpitaux envoyait recruter dans les provinces. « On les amenait et on les remmenait avec leur nourrisson, dans des voitures construites pour ces fréquents voyages. Ce n'était qu'après cet examen qu'on leur confiait au plus vite les enfants dont le séjour prolongé à l'hospice était toujours dangereux malgré

les soins de ces pieuses sœurs, si pleines de tendresse pour cette nombreuse famille adoptive. » (1)

Un premier insuccès dans un concours refroidit le zèle de l'étudiant. On pouvait concourir trois années de suite, Véron ne renouvela pas l'épreuve. Battu et découragé, il résolut de divorcer d'avec la médecine. Ce qui, pour tout autre, eût été une cause de ruine, allait devenir pour lui le point de départ d'une fortune exceptionnelle.

Mais que de péripéties avant d'en arriver là! Quelle existence de dissipation avant de se ranger à la vie sérieuse! L'étude de l'anatomie et de la pathologie est dépourvue de charme, et que de tentations s'offrent à un jeune étudiant! Les seules ressources que Louis Véron tenait de ses parents consistaient en une somme mensuelle de vingt francs, qui, pour employer son expression, ne survivaient pas à la journée. Il offrait à dîner à quelques amis, allait au théâtre et achevait la soirée au café du Roi, alors situé au coin de la rue Richelieu et de la rue Saint-Honoré, et où il était sûr de rencontrer « quelques journalistes, quelques vaudevillistes et quelques gens d'esprit ». Il fallait ensuite penser à augmenter ou renouveler son capital! Un jour, il vendit un squelette : un squelette très complet valait alors vingt-cinq francs. Parfois

1. Docteur L. Véron, *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, t. I, 5. Paris, Gabriel de Gonet, 1853.

il recourait à un autre moyen, qui ne lui réussit pas toujours : il s'asseyait à une des tables de jeu qui faisaient fureur à cette époque au Palais-Royal, et, si souvent il gagnait, plus souvent encore il y laissait des plumes.

En 1822, il était en mesure de passer ses derniers examens pour être reçu docteur, quand, le 23 novembre de cette même année, une ordonnance du roi supprima la Faculté de médecine de Paris. Le libellé de cette ordonnance et ses considérants sont intéressants à lire à distance.

Considérant, y était-il dit, que des désordres scandaleux ont éclaté dans la séance solennelle de la Faculté de médecine de Paris le 18 de ce mois, et que ce n'est pas la première fois que les étudiants de cette école ont été entraînés à des mouvements qui peuvent devenir dangereux pour l'ordre public.

Considérant que le devoir le plus impérieux des professeurs est de maintenir la discipline, sans laquelle l'enseignement ne peut produire aucun fruit, et que ces récidives annoncent dans l'organisation un vice intérieur auquel il est pressant de porter remède.

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'Etat, au département de l'intérieur, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article Premier. — La Faculté de médecine de Paris est supprimée.

La dissolution de l'ancienne Ecole de médecine fut, sous la Restauration, une des mesures qui indisposèrent le plus le corps médical, qui passa, dès ce jour, en majeure partie, à l'opposition : on

s'en aperçut lors de la Révolution qui éclata huit ans plus tard.

L'ordonnance que nous venons de rappeler éliminait de la Faculté des professeurs d'un mérite reconnu; il nous suffira de citer les noms de Pinel, Chaussier, de Jussieu, Desgenettes, Dubois, Pelletan et Vauquelin. Les nouveaux professeurs n'étaient pas tous, tant s'en faut, dénués de valeur. Ils se nommaient Laënnec, Alibert, Deneux, Bougon, Cayol, etc. De tous ces praticiens plus ou moins notoires, Véron ne parle que d'Antoine Dubois, de Desgenettes, de Pelletan et de l'accoucheur Deneux.

Dubois avait été souvent appelé en consultation chez le père de Louis Véron; celui-ci avait pu ainsi l'observer de près. C'était « un petit homme, d'une physionomie sympathique, animée et spirituelle. Il fut chauve de bonne heure ». Toute sa vie il porta le même costume : un habit à larges basques, un gilet de coupe républicaine, un pantalon presque collant, des bottes à mi-jambes, garnies d'un liseré de velours. « Mon costume, disait-il, ne va jamais chercher la mode; mais la mode vient quelquefois chercher mon costume. » La parole brève, il tutoyait tout le monde. Quand il apprit que Boyer lui avait été préféré comme chirurgien de l'Empereur, Dubois dit à Corvisart : « Pourquoi ne m'avais-tu pas mis sur ta liste? N'étais-je pas, tout

aussi bien que Boyer, d'étoffe à faire un premier chirurgien? — Je ne t'ai pas mis sur la liste, répondit Corvisart, parce que je voulais être le maître. » Cela n'empêcha point Dubois d'être choisi plus tard par Napoléon, comme accoucheur de l'impératrice.

Lorsque vint la Restauration, Dubois fut loin de montrer la même philosophie que Boyer; celui-ci se contenta de lire un chapitre de Sénèque pour se consoler de sa disgrâce. Dubois fit ses offres de service au nouveau gouvernement et eut l'affront d'un refus. Il fut éliminé de l'école en 1822, mais il fut réintégré avant qu'éclatât la nouvelle révolution. Il fut même nommé doyen dans les premiers jours qui la suivirent.

Véron semble professer une grande admiration pour Desgenettes, qu'il ne craignait pas de comparer à Xénophon et à Thucydide, et dont il vante la réputation d'esprit. Desgenettes était surtout un plaisant et un railleur. C'est lui qui, à un examen sur l'hygiène, demandait à un candidat où commence la digestion. « Dans la bouche répond l'élève. — Non, Monsieur, la digestion commence dans la cuisine. »

Desgenettes est un des rares hommes qui aient osé tenir tête à Napoléon. L'Empereur, qui le jugeait bavard et entêté, lui dit un jour : « Vous êtes Breton, vous? — Pas tout a fait, répliqua l'in-



... LE DOCTEUR VÉRON SE RETIRE DANS LE FOND DE SA CRAVATE

Caricature de Daumier (Charivari)

terpellé; ma mère était Bretonne; mais, comme mon père, j'ai l'honneur d'être Normand. » Nous voudrions pouvoir rapporter tout ce qu'écrit Véron de Larrey, de Récamier, le médecin appelé dans les situations désespérées; de Dupuytren, qui inspirait le respect et la crainte, mais laissait voir parfois de la sensibilité, presque de la tendresse. « Dupuytren était invariablement vêtu d'un habit vert, d'un gilet blanc et d'un pantalon bleu. Ce costume fut, pour ainsi dire, pendant plusieurs années, un uniforme chirurgical. »

Le chirurgien Lisfranc fut « l'ennemi et la caricature de Dupuytren »... Il poursuivait de ses injures, dans ses leçons, tous les professeurs de l'Ecole de Médecine qui avaient refusé de l'admettre parmi eux. C'est Lisfranc qui disait : « Ces c... de l'école de médecine me reprochent d'être mal élevé; qu'on me f... dans un salon avec eux, et on jugera. » Lisfranc succomba, jeune encore, à la fièvre typhoïde. Il se plaisait à répéter : « Les médecins meurent de faim ou de fatigue. » Il oubliait qu'ils meurent quelquefois de maladies, mais celles-ci ne proviennent-elles pas souvent des fatigues de la profession?

Cette profession, Véron a toujours été très fier d'y appartenir, et s'il s'en évada, il tint à conserver toujours de son premier métier au moins le titre, sauf à illustrer son diplôme par des moyens tout à

fait étrangers à la thérapeutique et à la pathologie. On a pu dire de lui que « tout en cessant d'être médecin, il demeura docteur. Ce fut, pour lui, moins une qualité qu'une qualification. Jamais plus son nom patronymique ne fut prononcé sans cette mention, devenue purement honoraire. Son prénom même disparut pour faire place à ce surnom » (1).

Après avoir passé sa thèse (2), le 23 août 1823, il songea aussitôt à s'installer.

Quel quartier allait-il choisir pour y tenter la fortune? Il arrêta son choix sur la Chaussée d'Antin, et prit un logement modeste rue Caumartin. Il était depuis quelque temps lié avec un pharmacien habitant cette rue et qui s'appelait Regnault. Nous verrons tout à l'heure combien cette relation lui fut profitable.

Ses débuts dans la carrière médicale faisaient mal augurer de son avenir. Il a conté ses déboires avec une sincérité à laquelle nous avons le devoir de rendre hommage. Les clients n'encombraient pas

1. Le docteur Véron (*Revue contemporaine,* 15 octobre 1867).

2. Elle porte le numéro 145; elle est intitulée : *Considérations générales sur les Sensations,* suivies de quelques propositions médicales. Le nom de Véron est accompagné des titres d'ancien élève de l'école pratique, ancien élève interne des hospices civils de Paris. Cette thèse, que nous possédons, sort des presses de Didot le jeune, imprimeur de la Faculté de médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n° 13. Elle n'a que 21 pages.



ACHILLE VÉRON SE RETIRANT SOUS SA TENTE

Caricature de Daumier (Charivari)

son escalier; un jour, cependant, on vint le chercher en toute hâte : un de ses amis, ancien élève en médecine, venait d'être pris d'une indisposition subite, et ne voulait recourir qu'à ses conseils. Il s'agissait d'une fluxion de poitrine. Le jeune docteur fit à son client jusqu'à huit saignées consécutives; « un quart d'heure après chaque saignée, tous les symptômes graves, la toux, les crachements de sang et surtout les étouffements, reparaissaient avec une nouvelle intensité ».

La crainte de voir mourir dans ses bras un ancien camarade dans toute la force de la jeunesse, plus que celle de compromettre une réputation à son aurore, lui fit prendre un sage parti avant d'entreprendre une neuvième phlébotomie. Il se résolut à faire appeler deux confrères, dont l'autorité pût le couvrir, et dont les conseils pouvaient le guider dans son inexpérience. L'un prétendit que son malade était un homme mort; l'autre ne voulut jamais engager sa responsabilité par un oui ou par un non. Véron prit sur lui de pratiquer la neuvième saignée, *larga vena, largo vulnere*. Agréable surprise! Son audace est récompensée. Un bien-être marqué succède à cette émission sanguine; une demi-heure, une heure, puis deux heures se passent sans un retour des symptômes inquiétants. Le patient retrouve un sommeil tranquille; on peut le tenir pour sauvé!

Ce malade, qui revenait de si loin, était Ferdinand Langlé, fils de Langlé, le musicien, cousin d'Eugène Sue et neveu du baron Sue, ancien médecin de l'impératrice Joséphine. Ferdinand Langlé déserta, comme L. Véron, la médecine, fit représenter maints vaudevilles et finit comme... entrepreneur de l'administration des pompes funèbres! Il avait peut-être manqué sa vocation en quittant notre profession.

Cette cure miraculeuse n'est pas le seul haut fait dont ait pu se glorifier notre personnage.

Une nuit, à trois heures du matin — c'est Véron lui-même qui a conté l'histoire — je fus réveillé par mon portier, suivi de deux ou trois femmes; on venait me prier de porter secours à une vieille concierge d'une maison voisine : elle avait depuis plus de six heures un saignement de nez que les nosographes ont illustré du nom d'*épistaxis*. Quelques médecins appelés avaient déjà conseillé l'emploi de la colophane et de la glace : l'emploi de ces astringents avait été sans résultat; mais, passé minuit, aucun de ces médecins, dont la réputation était faite, et qui préféraient la clientèle de jour à la clientèle de nuit, n'avait voulu porter de nouveau secours.

Le tamponnement de l'ouverture, postérieure et antérieure, des fosses nasales, me parut le seul moyen de salut. Il n'y avait pas de temps à perdre; le pouls était filiforme; la malade avait déjà eu de nombreuses syncopes; je n'avais jamais pratiqué cette opération délicate, plus pénible que douloureuse pour le patient.

Toutes les portières, émues et inquiètes, étaient là. Je me surpris plus d'habileté et d'adresse que je ne l'espérais; l'opération ne dura que peu de temps, on ne vit plus s'écouler une seule goutte de sang.

Tous les témoins de cette scène me prodiguaient leurs bénédictions. On s'extasiait de mon savoir, de mon habileté de chirurgien et de mon dévouement à l'humanité. Peut-être plus encore par goût pour l'éloge que par crainte d'accidents, je déclarai, aux applaudissements de tous, que je passerais le reste de la nuit auprès de la malade (1).

Avoir réussi à sauver une concierge, le jeune docteur crut sa fortune faite. Peu de jours après, il comptait trois clients... de jour; et, parmi ces clients, une cliente d'un certain âge, fortunée et fort obèse. « On ne parle, Monsieur, lui dit-elle en l'accueillant, que de votre habileté, de votre savoir; je quitte mon médecin pour recevoir les soins d'un homme déjà si célèbre. Toute ma société fera certainement comme moi, vous aurez en peu de temps la plus brillante clientèle de Paris. »

Il s'agissait de faire une saignée chez une personne qui, nous le répétons, était monstrueusement grasse. Soit qu'il fût troublé, soit qu'il eût de la difficulté à découvrir la veine dans cette épaisseur de tissus, l'opérateur plonge vainement la lancette au lieu d'élection. Trois tentatives restent sans résultat, le sang n'apparaît pas! Alors la scène change; l'enthousiaste de tout à l'heure se répand en récriminations : « Vous n'êtes qu'un maladroit, s'écrie la patiente exaspérée; le plus petit chirur-

1. *Mém. d'un Bourgeois de Paris,* t. I.

gien saigne mieux que vous. Que je plains les malades qui se mettent entre vos mains! Pansez-moi au plus vite et allez-vous-en; me voilà peut-être estropiée pour la vie! »

Une saignée manquée avait fait s'écrouler tous les châteaux en Espagne que le jeune praticien avait déjà construits en imagination. Rentré chez lui, le docteur dit à son valet de chambre : « Justin, je ne veux plus faire de médecine, pas même de saignée; et si on vient vous demander un médecin, vous répondrez qu'il n'y en a plus dans la maison. » Ce n'est pas sans regrets, mêlés de quelque amertume, que le docteur Véron renonçait à une profession dont il savait estimer à son prix la grandeur et la beauté. Ses réflexions à ce sujet ne sont dénuées ni de justesse ni d'à-propos.

L'étude de la médecine, écrit-il, rapporte surtout de précieux profits à l'intelligence; l'étude de l'homme animal conduit vite à une observation pratique de l'homme moral, et le médecin est le seul à bien lire tout ce qui est écrit sur le visage humain. L'étude de la médecine, dont le cadre est si vaste, et qui comprend tant de sciences diverses, exerce puissamment la mémoire et accoutume l'esprit à des classifications logiques et à des méthodes claires et raisonnées... L'étude de la médecine élève l'âme et donne de la force et de la vérité à l'esprit et au caractère et inspire cette haute et courageuse philosophie qui ne saurait exclure ni les dogmes de la religion ni les élans de la foi.

Véron croyait à la conciliation du laboratoire et de l'oratoire; la question est, en réalité, plus complexe qu'il ne l'imaginait.

Le docteur Véron a surtout aimé la médecine, parce qu'elle a été l'éducatrice de grands esprits. Il rappelait, non sans orgueil, le nom des illustres transfuges de notre art : l'immortel Rabelais; le satirique Gui Patin, plus célèbre par ses lettres que par ses travaux scientifiques; Claude Perrault, l'auteur de la colonnade du Louvre, ce chef-d'œuvre d'architecture devant lequel s'émoussèrent les railleries de Despréaux; le philosophe Locke; Bernier, le grand voyageur; Hermann, comte de Lestocq, conseiller intime et favori de l'impératrice de Russie Elisabeth; Struensée, premier ministre du roi de Danemark Christian VII, et qui eut la tête tranchée en 1772; l'économiste Quesnay, qui eut la confiance, en tant que médecin, de Louis XV et de Mme de Pompadour; le grand physiologiste Haller, philosophe, poète et romancier. Les naturalistes Tournefort, Daubenton, les Jussieu appartenaient on le sait à notre docte corps; de même que les chimistes Fourcroy, Chaptal et Berthollet. Et nous n'aurions garde d'oublier, Cuvier, de Blainville, Marat, plus connu comme démagogue que comme docteur en médecine.

Il serait trop long d'énumérer ceux des nôtres qui ont sacrifié à la politique; il nous suffira de

rappeler que l'un d'eux fut président de l'Assemblée constituante, Buchez, auteur de l'*Histoire parlementaire de la Révolution française;* son concurrent au fauteuil présidentiel, Trélat, fut nommé quelque temps après ministre des travaux publics. Le docteur Véron rappelait encore que Recurt, médecin et accoucheur distingué, fut ministre de l'intérieur et Bixio ministre du commerce. Nous pouvons également compter dans nos rangs deux préfets de police : Ducoux et Gervais (de Caen).

Sur cette liste — incomplète — des Evadés de la Médecine nous pouvons ajouter un nom, celui de Véron lui-même.

Il cessa, en effet, toute pratique, pour faire du journalisme : en 1829, le docteur Véron fondait la *Revue de Paris*. Mais, avant d'en venir à cette phase de sa carrière, nous voulons dire comment il amassa une de ces fortunes rapides, avec laquelle toutes les ambitions lui furent permises.

Nous avons relaté comment il avait fait la connaissance d'un pharmacien de son quartier, inventeur d'une pâte pectorale qu'il avait eu l'idée de découper en losanges, ce qui était alors une nouveauté. Véron comprit tout le parti qu'on pourrait tirer de la publicité pour développer la vente d'un produit dont la réputation n'avait pu franchir les limites de l'officine où il était préparé. Il inventa, pour tout dire, la quatrième page des journaux; il



LE DOCTEUR VÉRON AYANT RENONCÉ A LA POLITIQUE...

Caricature de Daumier (Charivari)

est le père incontesté de la réclame pharmaceutique et industrielle.

Lui, dont l'existence fut longtemps un problème, il se vit tout à coup entouré du confort et des jouissances de toute sorte d'une vie de luxe : il pouvait désormais satisfaire ses goûts les plus dispendieux. On doit, d'ailleurs, lui rendre cette justice qu'il sut faire un emploi intelligent de sa fortune et un choix judicieux des hommes appelés à devenir ses collaborateurs.

Il avait d'abord été attaché à des feuilles plus ou moins obscures, la *Quotidienne*, le *Messager des Chambres*, avant de prendre la direction de la *Revue de Paris*, où il eut des rédacteurs qui s'appelaient Balzac, Sainte-Beuve, Alexandre Dumas, Mérimée, Eugène Sue, George Sand, Nodier, Scribe, Gozlan, Victor Hugo...

Le jour où il prit possession du fauteuil directorial de la nouvelle revue, il acheta deux jolis chevaux, un coupé et un phaéton, et partit, dans cet équipage, à la conquête de l'esprit français. Il a raconté, en termes non dépourvus d'humour, ses pérégrinations.

Dans mes courses littéraires du matin, conte-t-il, tantôt je surprenais Victor Hugo, le cou entouré de fourrures, très chaudement empaqueté, comme un homme qui vient de passer la nuit à écrire les beaux vers des *Orientales*; tantôt prenant à côté de sa femme et au milieu de ses enfants un déjeuner matinal.

Je me suis souvent prêté aux jeux des jeunes Charles et Victor Hugo (1) dont la plume de vingt ans devait plus tard, dans l'*Evénement*, combattre à outrance la politique que je soutenais avec conviction dans le *Constitutionnel*.

Nous ne saurions aussi bien dire qu'un poète, ce qu'était cette nouvelle création d'un cerveau toujours en gésine.

Le *Constitutionnel*, écrivait Lamartine, est un journal qu'on ne peut pas dédaigner. Il a des millions de lecteurs... Son inspirateur est un homme qui a caché longtemps son esprit pénétrant sous le goût et sous l'aptitude des choses légères : *magister elegantiarum*, comme on disait à Rome; un *Atticus* parisien; un *Saint-Evremond* de la bourgeoisie; puis qui, tout à coup, s'est mis à jouer avec la politique, comme on joue avec les dés sur un tapis vert, et qui s'est trouvé à ce jeu aussi adroit, aussi habile et aussi heureux qu'à tout autre; puis, qui a ramassé une plume et qui a écrit aussi bien et mieux qu'un autre, en chiffonnant le papier et en badinant avec ses lecteurs. Cet homme de tête a groupé autour de lui plusieurs écrivains de talent exercé, d'audace mesurée, et quelquefois de paradoxe intrépide, pour étudier très fortement les affaires, manier les opinions et distraire l'ennui, cet ennui commun de tous les partis... La République n'a rien produit de mieux dans la presse quotidienne. C'est un clan d'hommes d'esprit, campés sur le boulevard ou dans la rue de Rivoli, et regardant passer la Révolution, les hommes et les choses, avec un sourire d'amateur et une lorgnette d'opéra.

Cette lettre de Lamartine qui parut dans le journal *Le Pays* du 27 avril 1851, évoque, par l'allusion

1. C'était, en réalité, François-Victor que s'appelait ce fils du poète.



LE NOUVEL ATLAS

Caricature de Daumier (Charivari)

qui y est incluse *in fine*, le passage de Louis Véron à la direction de l'Opéra, vingt ans auparavant.

C'est, en effet, au mois de juin 1831, que Véron devenait, en prenant la direction de l'Opéra, le successeur des Lulli, des Francœur, et de son vieil ami Picard, de l'Académie française.

Ce théâtre avait été, jusqu'alors, gouverné à la mode de l'ancien régime, c'est-à-dire par trois gentilshommes de la maison du roi, avec un directeur placé sous leurs ordres. Quand Louis-Philippe arriva au pouvoir, les trois gentilshommes de sa maison furent remplacés par un commissaire royal, et le subside annuel fut fixé à la somme fort coquette de 812.000 francs (1).

A l'arrivée du docteur Véron, les recettes de l'Opéra flottaient entre 1.500 et 2.000 francs. Le succès, sans précédent, de *Robert le Diable*, les fit monter à 10.000 francs. Le nouveau directeur croyait si peu au succès, qu'il insista auprès du gouvernement pour obtenir une indemnité de 40.000 francs destinée à couvrir les premiers frais.

La mise en scène fut somptueuse, au point que le compositeur commençait à douter de la valeur de sa musique, puisqu'on l'entourait d'un pareil cadre. A une des dernières répétitions de *Robert le Diable*,

1. *Un Anglais à Paris*, notes et souvenirs, t. I (1835-1848), traduit de l'anglais par J. Hercé. Paris, Plon, 1893.

Meyerbeer, saisi par l'effet fantastique de la lugubre procession des nonnes sortant de leurs tombeaux, s'en va trouver Véron.

« Mon cher directeur, lui dit-il, je vois bien que vous ne comptez pas sur mon opéra; vous cherchez un succès de grand spectacle.

— Attendez le quatrième acte », réplique Véron.

Le rideau se lève sur le quatrième acte, et qu'aperçoit le musicien? Au lieu du vaste et grandiose appartement qu'il avait imaginé pour Isabelle, princesse de Sicile, il avait sous les yeux un décor mesquin, misérable, à peine digne d'un théâtre de dernier ordre.

Le succès de *Robert le Diable* fut un triomphe, et pour le compositeur et pour le directeur, jusqu'au jour où un événement, que celui-ci n'avait vraiment pas pu prévoir, vint détruire ses plus légitimes espérances. C'était en 1832. Le choléra venait d'éclater dans Paris, les recettes tombèrent du jour au lendemain au-dessous de 3.000 francs. Ceux qui avaient pris leur place en location se précipitèrent aux guichets pour se faire rembourser.

Impassible, Véron ouvrit sa caisse particulière, contenant 600.000 francs, qui représentaient les bénéfices réalisés l'année précédente. Il en fit dix paquets, de 60.000 francs chacun (1).

1. Albéric Second, *Le Tiroir aux Souvenirs*. Paris, 1886.

« C'est ce que je perdrai chaque mois, dit-il, je suis donc certain de marcher pendant dix mois. » Il venait d'entamer philosophiquement son cinquième paquet lorsque Paris, enfin rassuré, et affamé de plaisirs, dont il avait été si longtemps sevré, se rua dans les théâtres jusqu'alors déserts. Et les mirifiques recettes reparurent comme devant.

Bien que Véron dût le commencement de sa fortune à Meyerbeer, il lui préférait cependant Auber, comme lui vieux garçon et comme lui vivant en épicurien, mais avec plus de discrétion et de distinction que notre docteur. Ces deux êtres sans famille s'étaient rencontrés dans leur goût commun des petites loges de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, où chanteuses, danseuses et même figurantes briguaient l'honneur de venir, à tour de rôle, occuper une chaise derrière ces sultans sexagénaires (1).

Les révélations que l'on doit au docteur Véron, sur ce qui se passait dans les coulisses de l'Opéra, sont des plus suggestives. En voici quelques-unes, cueillies au hasard de notre lecture.

Certain jour, il s'aperçoit qu'une jeune figurante se trouve dans une position intéressante; il l'engage à suspendre son service, et lui dit : « Connaissez-vous au moins le père de cet enfant? » et l'ingénue de lui répondre avec candeur : « C'est des messieurs que vous ne connaissez pas! »

1. Ch. MONSELET, *Petits Mémoires littéraires*. Paris, 1885.

Une autre fois, le vieux Vestris, répétiteur de la danse, s'étant aperçu que son directeur manifestait du goût pour une de ses élèves, accourt discrètement vers lui et lui souffle à l'oreille : « Elle est là, *sans sa mère!* »

Voici, par ailleurs, un croquis tracé *de visu* par l'inénarrable docteur : « Les uns — il s'agit des habitués de l'Opéra — sont les amis de toutes ces dames, les embrassent toutes en père de famille ou en frère : de là, des groupes pittoresques et assez osés (*sic*). Là, un monsieur tient par la taille deux figurantes, une sous chaque bras; plus loin, un autre en a une sur chaque genou. *Honni soit qui mal y pense!* Ces bons papas du corps de ballet comblent ces demoiselles de bonbons et de petits présents et paient souvent leurs leçons particulières. » Et pour un peu, il bénirait les groupes!

Quand le docteur Véron montait l'escalier des coulisses, il lui arrivait de rencontrer de petites danseuses. Alors, il les prenait plus bas que la taille, et d'une voix un peu épaisse, il leur disait : « Est-ce que nous n'aurons pas l'honneur de voir ce soir madame votre mère! »

Ce dilettante de l'égoïsme était pourtant capable d'un bon mouvement; encore fallait-il qu'on l'eût fait sourire. Notre ami Paul Ginisty a conté, à cet égard, une anecdote significative.

Véron accorde, un jour, audience à un figurant

qui, dans la journée, était un modeste marchand de parapluies.

« Monsieur, lui dit le figurant, savez-vous ce que c'est que d'aimer sa femme, quand elle est jeune et jolie, et concevez-vous le chagrin qu'on peut éprouver à constater qu'elle ne vous aime plus?

— C'est pour cela que vous avez demandé à me voir?

— Pas pour autre chose, car vous tenez mon sort entre vos mains.

— Comment! Je puis vous rendre l'amour de votre femme? Et par quel moyen?

— Monsieur le directeur, le chef de la figuration ne m'a confié que le rôle d'un obscur homme du peuple... Mais si ma femme m'apercevait sur la scène dans un costume avantageux, je suis persuadé qu'elle en subirait le prestige et qu'elle me rendrait son ancienne tendresse...

— Eh bien! mon ami, soyez heureux, fit le docteur Véron; vous paraîtrez demain, dans *la Juive,* sous les riches habits du légat du pape — et à cheval! »

Le figurant remercia le docteur avec effusion, et peu après il lui écrivait qu'il était redevenu, grâce à lui, le plus heureux des époux.

« Qu'on dise encore, ajoutait Véron en contant cette aventure, qu'à l'Opéra je n'ai pas eu souci de la moralité... Je réconciliais les ménages! »

Dans un vaudeville de la première manière de Scribe, se trouve ce couplet :

Quoique docteur, j'aime la chromatique,
J'aurais été fort sur le violon;
La médecine est sœur de la musique,
Car Esculape est le fils d'Apollon.
Un médecin doit aimer la musique,
Car Esculape est le fils d'Apollon.

Le docteur Véron avait démontré, par son propre exemple, l'alliance nécessaire de ces deux arts. A peine installé directeur de l'Opéra, il s'y montra aussi avisé comme administrateur que comme médecin.

Un de ses premiers soins fut de créer un service médical de théâtre, assisté, dans les circonstances qui l'exigeraient, d'une sorte de corps consultatif, composé d'éminentes personnalités du corps médical, qui se nommaient alors Hippolyte Royer-Collard, Pariset, Pasquier, Blache et Andral.

Les médecins de l'Opéra étaient de semaine à tour de rôle. Celui qui était de semaine se rendait tous les matins à l'administration; là, on lui donnait le nom et l'adresse des artistes qui étaient ou se disaient malades. Si le rapport médical constatait la réalité de la maladie, l'artiste restait ou ne restait pas dans son lit, se soignait ou ne se soi-



LE NOUVEAU SAINT SÉBASTIEN, VIERGE ET MARTYR

Caricature de Daumier (Charivari)

gnait pas, mais il n'était pas forcé de jouer le soir. Le rapport n'admettait-il pas l'indisposition invoquée, le chanteur devait chanter, la danseuse danser, ou payer la recette : *play or pay.*

Les vedettes invoquaient rarement le prétexte de maladie; si, par hasard, elles se déclaraient réellement malades, l'administration les croyait sur parole et ne leur faisait pas l'injure de faire vérifier leurs déclarations. Il n'en était pas de même avec les artistes subalternes, celles du corps de ballet principalement.

Un ancien article du règlement privait de tout traitement la femme non mariée empêchée de faire son service pour cause de grossesse.

Parmi toutes les grossesses chantantes ou dansantes, une est restée célèbre dans les annales de l'Opéra. Ceci se passait presque immédiatement après la retraite du docteur Véron comme directeur de l'Opéra.

Il s'agissait d'une danseuse mariée, mais judiciairement séparée de son mari. La sylphide — elle jouait d'ailleurs ce rôle dans la pièce de ce nom — était-elle enceinte ou ne l'était-elle pas? Elle déclarait seulement un *mal au genou;* la direction soutenait qu'il y avait grossesse. On convoqua les grands manitous de la médecine pour en décider. Une consultation solennelle, composée des docteurs Magendie, Roux, Marjolin et de Guise, eut lieu. « Il

n'y avait au genou ni gonflement, ni rougeur; mais, au moindre toucher, la physionomie de la danseuse exprimait la douleur la plus vive (1). » Pendant que les chirurgiens discutaient avec chaleur sur les aponévroses, sur les gaines des tendons, Magendie et Véron, qu'on avait admis à la consultation, souriaient dans leur barbe. Enfin, l'aréopage décida qu'on appliquerait quarante sangsues *loco dolenti*.

Chargé, comme médecin de l'Opéra, de suivre cette malade, le docteur de Guise reconnut que, bien réellement les sangsues avaient été appliquées; mais il reconnut aussi qu'elles n'avaient fait que paraître et disparaître, que piquer et tomber. « Elles n'ont pas assez saigné », dit-il froidement, « il faudra recommencer demain, j'assisterai à l'application. »

A ces mots, la sylphide se trouble. « Mon cher docteur, dit-elle à de Guise »... et personne n'entendit le reste du propos, chuchoté à voix basse. Tout ce que l'on sut, c'est que, par la suite, le docteur de Guise donna sa démission de médecin de l'Opéra (2).

Trois ou quatre ans plus tard, Adolphe Adam, le musicien, était à Saint-Pétersbourg. Entrant un jour dans l'appartement de Mlle Taglioni, alors première danseuse au théâtre Impérial, il vit arriver dans ses jambes une charmante enfant. « A qui donc

1. *Mém. d'un Bourgeois de Paris*, III, 303.
2. Ch. de Boigne, *Petits Mémoires de l'Opéra*, Paris, 1857.

cette jolie petite fille? » demanda-t-il à la danseuse. « *C'est mon mal de genou* (1) », répondit en riant Taglioni. L'expression en est restée : le *mal de genou* est devenu synonyme de grossesse.

Entré à l'Opéra en 1831, le docteur Véron en sortit en 1835. Dans l'espace de quatre ans, il avait fait représenter cinq grands opéras : *Robert le Diable, Gustave, Ali-Baba, Don Juan* et *la Juive;* deux petits opéras : *le Philtre* et *le Serment;* un opéra-ballet : *la Tentation;* quatre ballets : *la Sylphide, Nathalie, la Révolte au sérail* et *la Tempête.* Il s'était trouvé placé à la tête de la première scène lyrique de l'Europe, sans que son passé et ses études donnassent les moindres garanties au succès de l'entreprise que le gouvernement lui confiait. Tout à fait neuf dans le métier, il réussit non seulement à gagner beaucoup d'argent, mais à favoriser, ce qui vaut mieux, l'éclosion de chefs-d'œuvre de la musique. Il eut sa part, sa bonne part, dans la gloire de Meyerbeer.

Quand il fut nommé directeur, ç'avait été un *tolle* général. « Retournez à la clinique! » avaient crié quelques compétiteurs évincés à celui qui avait eu l'heureuse fortune de décrocher la timbale. Le docteur Véron, loin de se laisser abattre par ces vociférations, se rit de ces menaces. « A l'œuvre on

1. L. Véron, *Mémoires*, t. III, 303.

verra l'artisan », songeait-il *in petto,* et, peu après, le succès de *Robert le Diable* venait consacrer triomphalement sa maîtrise d'administrateur.

Quand il fut nommé directeur, il se demanda comment il allait s'y prendre pour exercer ces délicates fonctions.

L'anatomie, a-t-il consigné dans ses *Mémoires,* crée des méthodes, établit des classifications pour l'étude du corps humain; elle étudie les os (*ostéologie*), les muscles (*myologie*), les nerfs (*neurologie*), les vaisseaux sanguins (*angéiologie*), les viscères (*splanchnologie*). Pour administrer l'Opéra, me dis-je, il faut avoir recours à la méthode et aux classifications. J'admis d'abord trois grandes divisions : le service de la scène, le service de la salle et le service de la comptabilité générale, en un mot l'administration (1).

Il n'oublia pas non plus, les circonstances aidant, que « la science de l'anatomie et de la physiologie peut fournir des renseignements et des conseils utiles à l'art de la danse comme à l'art du chant. L'anatomiste et le physiologiste peuvent, mieux encore que les Vestris et les Taglioni, prononcer sur l'avenir du jarret d'un danseur, ou mieux qu'un Garcia ou qu'un Bordogni prononcer sur l'avenir du larynx, qui est pour ainsi dire le jarret du chanteur ».

A un moment où le corps de ballet était sérieusement atteint par une épidémie d'ozène, le doc-

1. *Mém. d'un Bourgeois de Paris,* t. III, éd. in-8°, 211.



MIMI VÉRON CROIT AVOIR ENFIN TROUVÉ
LE VÉRITABLE MOYEN DE PULVÉRISER SON ENNEMI

Caricature de Daumier (Charivari)

teur Véron avait prodigué ses soins à ses pensionnaires, avec un empressement que tous les gens non prévenus se plurent à reconnaître. Un bon régime, des amers, des poudres sternutatoires, il essaya tour à tour chacun de ces remèdes et le succès lui donna raison. On savait le prendre par son côté faible lorsqu'on lui parlait médecine, et certains ne s'en faisaient point faute. Il a conté lui-même, à ce propos, une anecdote qui a son charme.

Une ballerine, menacée de subir une diminution d'appointements, va trouver le docteur Véron dans son cabinet directorial.

« Comment, monsieur le directeur, lui dit-elle, vous voulez me diminuer, moi qui, il y a quelques années, vous ai choisi pour mon médecin, moi que vous avez soignée!

— Allons, répondit le docteur avec bonhomie, votre réclamation me touche, et, bien que je ne vous aie pas pris d'honoraires, je ne peux traiter comme la première venue une de mes anciennes clientes. » (1)

La direction du docteur Véron fut, on peut dire, quasi paternelle. Jamais satrape n'exerça son pouvoir avec plus de bienveillance.

Après avoir délaissé, pendant quelque temps, les habitudes qu'il avait tout d'abord conservées après

1. *Chron. méd.*, 15 mars 1909.

l'abandon de sa direction, le docteur Véron obtint, vers 1860 ou 1861, du ministère de la maison de l'empereur, qui était alors tout-puissant à l'Opéra, qu'une loge sur le théâtre même, au rez-de-chaussée, lui fût donnée en location. Cette loge, depuis longtemps la propriété des danseuses, qui, au terme d'un règlement tombé en désuétude, devaient assister à toutes les représentations, en prévision d'indisposition subite ou de changement de spectacle, devint presque le prétexte d'une révolution de palais. Les danseuses, qui n'y allaient plus pour les besoins du service, mais bien pour leur agrément personnel, protestèrent contre l'envahissement du docteur, pendant que les abonnés, de leur côté, récriminaient hautement. Il y eut des plaintes, des menaces même. Puis tout ce bruit s'assoupit, la paix fut signée, et les anciennes occupantes de la loge concédée au docteur Véron n'eurent pas à se plaindre de la présence habituelle du nouveau propriétaire.

C'est dans cette loge que le docteur Véron tenait ses assises. Il était devenu un gros personnage et l'on comptait avec lui.

Par la fondation de la *Revue de Paris,* il s'était trouvé le chef d'un groupe littéraire, dont la gloire rejaillit sur son nom, mais qu'il dirigea sans en faire partie; il commandait un bataillon par les rangs duquel il n'avait pas passé. Plus tard, rédacteur en chef du *Constitutionnel,* « il devint le

porte-drapeau le plus en vue d'un parti auquel aucun lien jusqu'alors ne l'avait rattaché. Il se réveilla bonapartiste sans le savoir, peut-être sans le vouloir, et on le vit donner un souverain à la France avec la même désinvolture qu'il lui avait révélé naguère ses grands écrivains et qu'il l'avait dotée d'un de ses meilleurs opéras » (1).

Il n'avait jamais vu le prince Louis-Napoléon Bonaparte avant son arrivée à Paris comme représentant, lorsqu'il reçut la lettre suivante :

Monsieur,

Désirant voir de près toutes les personnes distinguées de mon pays, j'avais naturellement l'envie de faire votre connaissance. Aujourd'hui qu'un ami commun m'assure que vous voudrez bien accepter chez moi un dîner d'auberge, je m'empresse de saisir cette occasion qui me permettra de causer avec un homme dont j'ai souvent entendu parler...

Et la lettre était signée : *Louis-Napoléon B.*

Trois ans plus tard, le 15 décembre 1851, une nouvelle lettre parvenait au docteur Véron, de l'Elysée, cette fois. Le Prince-Président venait d'accomplir son coup d'Etat, et il récompensait déjà ceux qui avaient soutenu sa politique, à un moment où il y avait quelque risque à le faire. Le souverain annonçait à son fidèle partisan qu'il le nommait officier de la Légion d'honneur pour

1. *Revue contemporaine,* 15 oct. 1867.

« services rendus à la cause de l'ordre et de la civilisation » (1).

Pour en revenir au *Constitutionnel,* qui lui avait servi de tremplin politique, il convient de rappeler que le docteur Véron en avait fait, grâce à la collaboration de premier ordre dont il sut s'entourer, le premier des journaux. Le tirage en était tombé à 3.000; il monta, sous l'habile direction de Véron, à plus de 20.000.

> M. Eugène Sue, écrit le docteur dans ses *Mémoires,* venait d'étonner, d'émouvoir Paris et la province par les récits entraînants des *Mystères de Paris.* Je lui offris cent mille francs, dix mille francs par volume d'un nouveau roman dont il avait déjà trouvé le titre : *Le Juif errant.* Mais il n'en avait que le titre de trouvé; point de scénario, point de plan arrêté. M. Sue, dans les calculs de son imagination si féconde et si puissante, chercha d'abord des caractères, des personnages, avant de chercher une action et des personnages.

Et Véron ajoute qu'il osa donner des conseils au romancier, qui les accepta de très bonne grâce et n'eut pas à s'en plaindre.

Au *Constitutionnel* collaborèrent des hommes tels que Alexandre Dumas, Balzac, G. Sand, Alfred de Musset, Mérimée, Sainte-Beuve, en un mot toutes les illustrations littéraires du temps.

Le docteur Véron avait risqué gros jeu en ten-

1. *Mém. d'un Bourgeois de Paris,* t. I, 26.



LE RAJEUNISSEMENT DU CONSTITUTIONNEL,
POUR FAIRE SUITE AU RAJEUNISSEMENT D'ESON

Caricature de Daumier (Charivari)

tant la résurrection d'un journal tombé; le succès lui donna une fois de plus raison. Il pouvait écrire, non sans quelque orgueil : « A des époques différentes de ma vie, j'ai pu diriger un théâtre, l'Opéra, deux journaux, la *Revue de Paris,* le *Constitutionnel,* et me créer, dans les lettres et dans les arts, d'honorables et de charmantes intimités. » (1)

Ces deux derniers mots appellent un commentaire. C'est, évidemment, à Rachel que le docteur fait allusion. Disons donc quelques mots de cette liaison fameuse, qui occupa tant la petite et la grande presse, et autour de laquelle on n'a pas fini de gloser.

Véron a lui-même conté dans quelles circonstances il fit la connaissance de celle qu'il allait bientôt afficher comme sa maîtresse.

Par une belle soirée d'été (c'est son récit que nous rapportons), le 12 juin 1838, cherchant l'ombre et la solitude (en cherchant bien on trouve tout à Paris, même la solitude et l'ombre), j'entrai, vers huit ou neuf heures, au théâtre Français. On comptait quatre spectateurs à l'orchestre, je faisais le cinquième; mes regards furent attirés sur la scène par une physionomie étrange, pleine d'expression, au front proéminent, à l'œil noir caché sous l'orbite, plein de feu : tout cela planté sur un corps frêle, mais d'une certaine élégance de poses, de mouvements et d'attitudes. Une voix timbrée, sympathique, du plus heureux diapason, et par-dessus tout très intelligente... Cette physionomie étrange, cet œil plein de feu, ce corps grêle, cette voix si intel-

1. *Mémoires,* t. IV, 297.

ligente, c'était Mlle Rachel; elle disait, pour son premier début, le rôle de Camille dans *Horace.*

Au mois d'octobre suivant, le docteur donnait une sorte de *garden-party,* avec bal, où il avait convié ses anciennes pensionnaires de l'Opéra. Un des amis de Véron se chargea d'amener Rachel, Samson, son professeur, et Mme Félix, la mère de l'actrice. La jeune tragédienne était vêtue de blanc : pas une fleur, pas un bijou. Hermione ne dansa pas, mais elle fit la meilleure impression tant sa physionomie était ce jour-là gracieuse et avenante. Ce fut bientôt une mode et un luxe d'avoir dans son salon la jolie débutante. Il n'y avait pas de réunion, de fête littéraire, à l'Abbaye-aux-Bois, chez Mme Récamier ou ailleurs, sans que Rachel en constituât la principale attraction.

On s'est étonné qu'un homme d'un physique aussi ingrat que Véron, qui avait été un jour baptisé le *prince de Galles,* à cause des humeurs froides qu'il dissimulait, prétendait-on, dans son immense cravate, on s'est étonné, disons-nous, que cet homme gros et laid, ce « Trimalcion obèse et malsain », cet « Amphitryon de la décadence », ait pu être distingué, choisi par une actrice aussi choyée, aussi courtisée que Rachel. C'est qu'il pouvait beaucoup « pour son avenir de théâtre », et cela explique bien des complaisances. Mais ne fouillons pas plus avant les arcanes du cœur

humain, si tant est que le cœur... Envisageons plutôt notre homme sous un aspect qui soit de nature à lui ramener la sympathie.

L'anecdote que nous allons relater se fixe à la date du 17 avril 1856.

Un personnage ayant conservé l'anonymat avait chargé le docteur Véron, qui se prétendait son mandataire, de remettre au comité de la Société des Gens de Lettres une somme de 10.000 francs pour être employée à ouvrir un concours littéraire sur quatre sujets de genre différent, et à délivrer des prix parmi plus de cinq cents pièces envoyées. Un jury, choisi parmi les célébrités littéraires, avait été constitué, présidé par Prosper Mérimée, sénateur et membre de l'Académie française. Le docteur Véron, le *deus ex machina,* s'était modestement placé au dernier rang de cette assistance d'élite. Le lendemain de la fête, le docteur annonçait qu'il était chargé de déposer de nouveau 10.000 francs sur le bureau du comité de la Société des Gens de Lettres, pour maintenir le concours l'année suivante.

Autre trait de bienfaisance à son actif. On allait vendre à l'Hôtel Drouot le mobilier d'un jeune peintre qui n'avait pu payer à échéance un billet de 300 francs, ce qui rendait exigibles trois autres effets non échus, formant ensemble la somme de 1.200 francs, le tout au profit d'un fournisseur de

toiles et de couleurs et d'un doreur de cadres.

La vente commence par un vieux tabouret recouvert de velours d'Utrecht jadis vert.

« *A trois francs!* clame le commissaire-priseur.

— *Trois cents francs!* » jette une voix dans l'auditoire.

L'enchère n'étant pas couverte, la même voix reprend : *A douze cents francs!* Et l'objet lui est adjugé. Le nom de l'acheteur mystérieux, vous l'avez deviné : c'était le docteur Véron.

Il y a eu, pour tout dire, deux Véron : celui de la légende et celui de la réalité.

Celui de la légende, nous l'avons fait connaître; nous n'ajouterons que quelques coups de crayon pour compléter son portrait, sans garantir qu'il soit tout à fait ressemblant.

Véron a eu cet honneur, ou cette mauvaise fortune, d'être pendant des années la cible, la « tête de Turc », sur laquelle s'exercèrent grands et petits folliculaires. Comme modèle d'éreintement systématique, nous mettons sous vos yeux cette page d'un mémorialiste (1) d'ordinaire mieux inspiré :

> Ce personnage — il s'agit de notre docteur — était haut en couleurs, figure mafflée, à peine un nez, écrouelleux, le col enfoncé dans les replis d'une étoffe qui protégeait sa maladie et la cachait : le ventre arrondi et pointu de bonne heure; l'œil rond, brillant, scintillant

1. *Mém. de Philarète Chasles.*

et avide; la bouche riante, la lèvre grosse, le cheveu rare, le sourcil absent, une tenue de petit laquais singeant son maître... quelque chose aussi de l'abbé jeune, qui se fera gras par trop manger (1)...

Véron, en effet, était gourmand : il serait plus exact de dire qu'il passait pour un gastronome, et cette réputation, il ne l'avait pas usurpée; il la soutenait grâce à un cordon-bleu émérite, la fameuse Sophie, qui mérite d'être au moins silhouettée.

Le docteur aimait à recevoir, autour d'une table splendidement servie, artistes, gens de lettres et gens du monde, qui payaient leur écot en bonne humeur, et qui n'épargnaient pas plus leur esprit que l'amphitryon. On y remarquait, notamment, Sainte-Beuve, l'illustre critique; Nestor Roqueplan, fourchette aussi intrépide qu'il était causeur intarissable; Arsène Houssaye, qui tranchait du grand seigneur; Malitourne, un peu la mouche du coche, à qui le docteur passait toutes ses fantaisies; Romieu, le mystificateur légendaire; enfin, ce trio incomparable de compositeurs : Auber, Halévy et Adolphe Adam.

Mais le docteur aimait aussi à s'entourer de sommités médicales, afin de ne pas laisser tout à fait oublier ses origines. On pouvait rencontrer chez

1. *Gazette anecdotique*, 1876, II, 264.

lui, tel jour ou tel autre, Ricord, Velpeau, Blache, Béhier, Trousseau, Tardieu, Dubois d'Amiens.

Le comte Gilbert de Voisins, mari de la célèbre Taglioni, remplissait, rue de Rivoli, la charge d'intendant des menus, et il s'en acquittait à merveille.

Quelques reines de théâtre composaient la parure de ce brillant aréopage, entre autres et avant toutes autres l'incomparable Rachel, astre de première grandeur autour duquel gravitaient des étoiles d'un moindre éclat, telles que Mme Doze, Mlle Favart, Mme Doche.

Une règle invariable, à l'observation de laquelle le maître de la maison tenait par-dessus tout, c'est qu'on ne fût jamais *treize* à table; le treizième convive devait se retirer, ou aller à la recherche d'un quatorzième.

On ne saurait parler de la salle à manger du docteur Véron, et de ceux qui s'y réunissaient autour du maître de céans, sans évoquer la physionomie de celle qui n'ordonnait pas seulement les menus, mais se tenait derrière les fourneaux et confectionnait ces plats savoureux que les plus fins palais savaient apprécier à leur valeur.

La cuisinière du Dr Véron est un personnage historique. Le dernier secrétaire de Sainte-Beuve a tracé d'elle un croquis qui n'appelle pas de retouche.



RACHEL SUR SON LIT DE MORT

Sophie Véron (car on avait fini par l'appeler ainsi) était originale à plus d'un titre, et par sa bonne cuisine, et par son costume de paysanne, auquel elle n'avait jamais voulu renoncer, au milieu des splendeurs de la rue de Rivoli, presque côte à côte avec les Tuileries, dont elle connaissait bien les hôtes, — et par son propos, qui ne ménageait personne et qui les amusait tous... Personne n'était plus au courant qu'elle des choses de l'Empire; elle en avait surpris le complot (sans qu'on se cachât d'elle) et vu toute la manigance. Elle demandait, un après-midi du mois de juillet 1851, à M. de Morny : « Est-il vrai que le Président veut faire un coup d'Etat? — Mais non, mais non, il fait trop chaud. — Ah! je le dirai ce soir à Monsieur, en le bordant! » Très dévouée à son maître, ne lui connaissant rien de supérieur, elle était, par sa sagesse, au-dessus de tout soupçon, et ce n'est certes pas sa beauté qui aurait jamais tenté les plus pervers... » (1)

Sophie avait fait ses premières armes chez un conseiller à la Cour de Caen, puis elle était entrée au service de la célèbre actrice Fanny Elssler, qui en fit « cadeau » à son ami, le docteur Véron.

— Vous êtes gourmand, lui écrivait-elle en lui adressant la « perle »; vous avez besoin auprès de vous d'une personne sûre et dévouée; laissez-moi vous donner une cuisinière.

C'est ainsi que Sophie était entrée au service du Dr Véron; elle y resta durant trente-cinq ans, ou presque (2). Sophie a dû sa notoriété moins à ses talents culinaires, qui n'étaient d'ailleurs pas

1. *Gaz. anecd.*, 1880, II, 124-5.
2. J. d'Arçay, *La Salle à manger du Docteur Véron.*

négligeables (1), qu'au despotisme qu'elle exerça sur *Monsieur*, et au sans-gêne dont elle usait envers les invités de *Monsieur*. Elle avait le gouvernement de la cuisine et de la salle à manger, mais, en outre, celui de l'antichambre et de la chambre à coucher. Il n'y avait pas de meilleur *truchement* pour obtenir une audience du docteur, et les personnages les plus considérables devaient passer par son entremise. Les malins feignaient de prêter une oreille complaisante aux aperçus politiques dont Sophie était prodigue, afin de gagner ses bonnes grâces et, par suite, celles de son maître.

Mais c'est assez parler du cordon-bleu, retournons à notre sujet, et concluons.

Sans avoir jamais pu compter ni comme littérateur, ni comme artiste, ni comme homme politique,

1. « La table du Docteur Véron, nous conte Amédée Latour, le *Simplice* de *l'Union médicale* (5 oct. 1867), était abondante, certainement; c'était la table d'un bourgeois très cossu, faisant bien les choses, mais sans folle prodigalité; c'était une large hospitalité, ordonnée par une main sage et prévoyante. L'incomparable talent de Sophie, son génie véritable, consistait à transformer des choses simples et presque vulgaires en mets délicieux. Quoi de plus commun, par exemple, que le canard aux olives? Eh bien, sous les habiles mains de Sophie, ce canard vulgaire prenait une distinction inouïe. Qui n'a pas goûté du gigot braisé préparé par Sophie ne peut s'imaginer ce qu'une main savante peut faire de ce plat familial... Le véritable philosophe n'est pas révolutionnaire, il est réformateur. Sophie était un admirable réformateur de la cuisine bourgeoise. »

le docteur Véron fut une sorte de Mécène, un La Popelinière transplanté dans notre société moderne. Au XVIIIe siècle, il eût été fermier général; au siècle suivant, il fut *bourgeois de Paris*, c'est-à-dire citoyen riche et considéré, bien moins en raison de l'élévation des postes qu'il occupa, que de l'influence et de l'autorité qu'il en savait tirer par ses relations.

La vie privée du docteur Véron n'a certes pas été à l'abri de toute critique, sa moralité ne fut pas toujours irréprochable; mais n'est-il pas allé au-devant de notre indulgence, en se peignant lui-même, sans se flatter outre mesure, jusqu'au-dessous du buste et de l'estomac, confessant ses faiblesses et ses légèretés avec une sincérité qui rappelle celle de Jean-Jacques? Nul n'a raconté plus plaisamment l'histoire de ses mécomptes et de ses déconvenues, « l'odyssée de ses désappointements ».

On s'est montré peut-être bien sévère pour ce qui ne fut souvent que peccadilles. Ses travers ou ses vices ne doivent pas nous faire oublier qu'il fut bon et généreux, que jamais ne sortit de sa bouche un mot cruel, ou simplement désobligeant, contre ses ennemis les plus acharnés. Ses charités ne se comptent pas; ses offrandes spontanées aux souscriptions ouvertes de toutes parts témoignent de sa générosité.

Cette vie, dont beaucoup ont exagéré l'épicurisme,

fut-elle heureuse? Un de nos confrères, qui avait vécu dans son intimité, a répondu par avance à cette question : « Le ciel des tristesses et des défaillances, écrit-il, a dû souvent, dans les derniers temps de la vie de Véron, assombrir le ciel riant des plaisirs et des fêtes. » Mais l'heureux caractère du docteur reprenait le dessus; celui-ci chassait bien vite ces papillons noirs et reprenait sa place au fauteuil de l'Opéra, ou au balcon de son appartement de la rue de Rivoli, d'où il voyait défiler, sous ses yeux amusés, le décor aux mille facettes de la Comédie humaine.

SAINTE-BEUVE, PHYSIOLOGISTE

Parmi les évadés de notre art, nous nous enorgueillissons à double titre de compter l'incomparable critique psycho-pathologique, avant la lettre, que fut Sainte-Beuve.

Ayant débuté par la médecine, il est entré dans les salles de dissection, il a revêtu le tablier d'hôpital; et, après qu'il eut abandonné scalpel et bistouri, il garda à tout jamais, de ses premières études, cette méthode d'analyse scientifique qu'il a, on sait avec quel bonheur, appliquée à ses modèles. Ces personnages de l'histoire littéraire, il en a peint les portraits, par touches menues, comme un peintre qui serait micrographe, mais en s'attachant à fixer, comme un « naturaliste des esprits » qu'il prétendait être, leur tempérament, leurs racines, leur terre, leur atmosphère, tout ce qui, en un mot, peut expliquer leur genèse et leur développement. Il fut, à sa manière, un *prosecteur,* selon le mot de Jules Claretie.

Sa critique fut initiatrice, a écrit à son propos

Albert Vandal. Avant lui, on jugeait un ouvrage en l'isolant de son auteur. Sainte-Beuve s'applique à scruter la nature, physique et morale, de l'écrivain qu'il veut pénétrer; il tâche de revivre sa vie, d'entrer, aussi avant que possible, dans la familiarité de son être; il s'efforce d'expliquer, pour tout dire, le livre par l'homme. On voit sans cesse reparaître le physiologiste, le *Médecin,* sous le littérateur.

Dans sa *Physiologie du Mariage,* Balzac a formulé cet aphorisme, qu'un homme ne doit pas se marier sans avoir étudié l'anatomie et disséqué au moins une femme. Sainte-Beuve pensait, de même, qu'on devait préluder aux fonctions du critique par des dissections nombreuses et des études médicales approfondies.

Peut-être cherchons-nous bien loin l'explication de ses déterminations; peut-être ne songeait-il guère en fixant son choix sur la médecine, qu'elle lui serait plus tard de quelque secours; mais il se plut, maintes fois, à reconnaître, à proclamer de combien il lui était redevable, et c'est l'essentiel à consigner.

A la sortie du collège, comme tous les écoliers de son âge, Sainte-Beuve n'avait pas, à véritablement parler, des aptitudes bien déterminées, hésitant, selon sa propre expression, entre plusieurs velléités et vocations.



SAINTE-BEUVE

Un instant, il avait voulu tâter du barreau; il lui eût été loisible, à la suite d'un concours des plus brillants, d'entrer dans un très bon rang à l'Ecole Polytechnique; il se tourna vers la médecine, autant sur les instances de sa mère que parce qu'il avait un goût décidé pour la science médicale.

Dans la préface de *Joseph Delorme,* qui est, pour une bonne part, une autobiographie, Sainte-Beuve nous a livré ses impressions sincères, comme à son ordinaire.

Je me suis tourné, écrit-il, vers ces deux professions — (la médecine et le droit) — indépendantes et inviolables, auxquelles les hommes remettent le soin de ce qu'ils ont de plus cher, la santé, ou l'honneur, et la fortune... Je me décidai pour la médecine. Elle est de tous les temps et de tous les lieux. Véritablement utile aux hommes, lorsqu'on l'exerce avec zèle et intelligence, souvent elle donne plus que la santé, elle leur rend le bonheur; car tant de maladies viennent de l'âme, et la consolation morale en est le meilleur remède. L'argent, d'ailleurs, qu'on gagne auprès des riches, permet non seulement de n'en pas exiger des pauvres, mais de partager le sien avec eux; de recevoir des uns pour rendre aux autres, d'être un lien actif entre les conditions les plus opposées et de réparer en quelque sorte cette inégalité que la société conserve et que désavoue la nature.

Sainte-Beuve allait avoir dix-neuf ans, quand il prit sa première inscription de médecine : celle-ci est du 3 novembre 1823. Grâce aux recherches entreprises dans les archives de la Faculté, à l'instigation du professeur Pinard qui, étant interne,

avait assisté et sans doute participé à l'autopsie de Sainte-Beuve, nous savons aujourd'hui d'une manière positive, que Sainte-Beuve a pris quatorze inscriptions trimestrielles, du quatrième trimestre de l'année 1823 au premier trimestre de l'année 1827. Deux trimestres s'écoulèrent sans qu'il fît acte de scolarité; la quinzième inscription lui fut délivrée au cours du quatrième trimestre 1827.

Le registre de 1828 ne porte pas mention que Sainte-Beuve ait pris sa seizième inscription; il est donc à présumer qu'il dut interrompre à cette époque sa scolarité. D'autre part, comme les étudiants ne pouvaient se présenter aux examens qu'après avoir suivi pendant quatre ans l'une ou l'autre des Ecoles de médecine et acquitté les frais d'études, Sainte-Beuve, n'ayant pas payé les droits afférents à la seizième inscription, n'a pas dû subir les examens probatoires (1).

Dans une notice sur sa vie, qu'il envoyait à un

1. Nous empruntons ces renseignements très précis à une thèse excellente sur « Sainte-Beuve, l'homme et l'œuvre », présentée à la Faculté de médecine et de pharmacie de Lyon, par M. Francis Voizard, sous l'inspiration du professeur Lacassagne. M. Voizard, on peut le dire, a épuisé le sujet et on ne pourra guère après lui glaner autre chose que des broutilles; il est, toutefois, juste d'ajouter qu'avant notre jeune confrère, on avait étudié Sainte-Beuve médecin avec quelque développement, et que ces travaux d'approche n'auront pas été inutiles pour édifier le monument définitif

SOUSCRIPTI

Athénée Royal de Paris.

N° 28. QUITTANCE DE SOUSCRIPTION.

Reçu de M Ste Beuve étudiant

la somme de Soixante francs

pour sa Souscription ~~des~~ pendant la durée des cours de 1823

finissant le

Paris, le 1er 9bre 1822

Le Secrétaire-Adjoint.

Le Trésorier.

QUITTANCE D'INSCRIPTION DE SAINTE-BEUVE

professeur de l'Université de Liége et qui fut publiée ultérieurement par M. Jules Troubat, dans ses *Souvenirs et Indiscrétions,* Sainte-Beuve a touché quelques mots, trop brefs à notre gré, de sa vie d'étudiant en médecine.

A l'entendre, il aurait fait, pendant une année, le service d'*externe* à l'hôpital Saint-Louis « et, en général, il profita beaucoup de tout l'enseignement médical, anatomique et physiologique, à cette date ». Il rappelait quelquefois ce temps dans ses conversations, nous confiait naguère son dernier et très sympathique secrétaire, et il ne s'est jamais donné d'autre titre que celui d'externe.

Sainte-Beuve avait sa chambre à l'hôpital, les externes étant logés dans l'établissement : une chambre modeste de travailleur qui ne boudait pas à la besogne, « prenant des notes dans tous ses livres, lisant, dévorant passionnément, écrivant à la hâte et ruminant ses vers et ses premières poésies, celles de *Joseph Delorme* (1). » C'est à Saint-Louis qu'il dut connaître le docteur Alibert avec qui il resta en bonnes relations.

Au cours d'une étude sur La Rochefoucauld (2),

élevé à celui qui a non seulement honoré la profession littéraire, mais encore, on ne l'oubliera plus désormais, la corporation médicale.

1. Lettre particulière de M. J. Troubat, à qui nous devons tant de renseignements précieux.

2. *Portraits de femmes.*

Sainte-Beuve rapporte un détail précieux à recueillir pour les biographes de son adolescence :

Ma première jeunesse, écrit-il, du moment que j'avais commencé à réfléchir, avait été toute philosophique et d'une philosophie positive, en accord avec les études physiologiques et médicales auxquelles je me destinais.

Alors qu'il suivait, au collège Bourbon, le cours de philosophie de Damiron, le jeune étudiant se rendait tous les soirs rue de Valois, de 7 à 10 heures, à l'Athénée, pour y écouter les Magendie, les Robiquet, les de Blainville, qui dissertaient à tour de rôle sur la physiologie, la chimie, l'histoire naturelle. « J'ai commencé, franchement et crûment, écrira-t-il plus tard, par le XVIIIe siècle, le plus avancé, par Tracy, Daunou, Lamarck, etc., la physiologie : *là est mon fonds véritable.* »

C'était l'époque où se manifestait, parmi la jeunesse des écoles, une grande fermentation. On était en pleine réaction cléricale et il y avait quelque courage à ne pas s'enrôler dans le camp des puissants du jour. Sainte-Beuve contait, à ce sujet, une anecdote caractéristique.

Un administrateur des hospices, M. de Montmorency, venait de mourir; on célébra, pour honorer sa mémoire, un service dans chaque hôpital. Le professeur Alibert, médecin du Roi, dit aux élèves à qui il portait intérêt : « Ne manquez pas d'y aller,

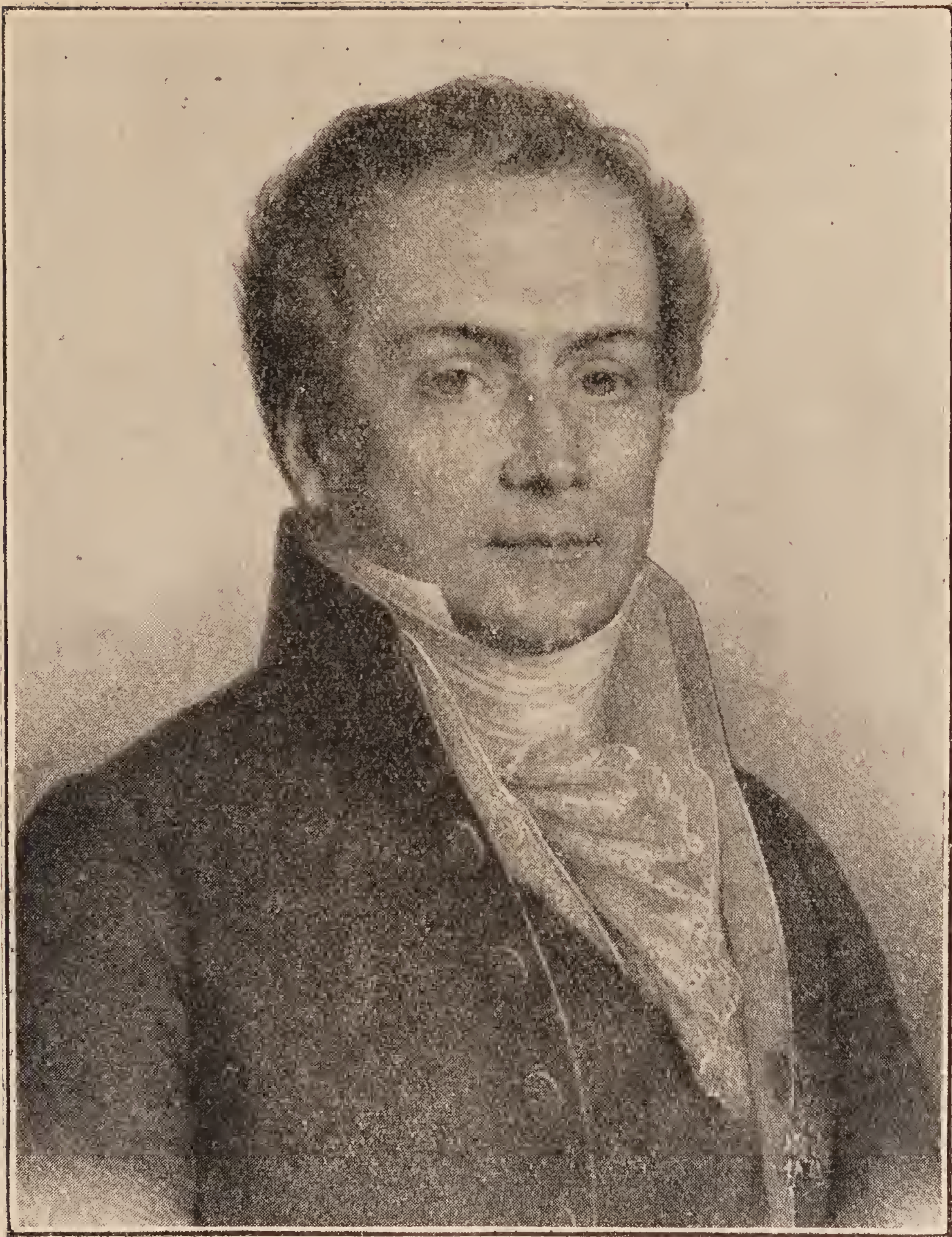
cela fera bien! » Vraisemblablement, Sainte-Beuve avait ouï le propos de ses oreilles, alors qu'il faisait son stage à l'hôpital Saint-Louis, où Alibert avait un service des plus suivis.

Outre Alibert, Sainte-Beuve avait eu pour maître Richerand, qu'il estimait peu : un charlatan! s'écriait-il. Richerand occupait alors la chaire de clinique chirurgicale, après avoir professé la physiologie. Par contre, Sainte-Beuve conserva toujours un culte profond pour un autre de ses maîtres, le grand chirurgien Dupuytren. Sur la fin de sa vie, le critique confiait au Dr Grenier, dont la thèse venait d'être refusée à la Faculté (1), qu'il avait eu l'honneur d'être « roupiou » chez Dupuytren, et même qu'il avait ceint, un matin, le tablier d'interne, pour remplacer un de ses camarades absent.

Sur les rapports de Dupuytren avec Sainte-Beuve, Jules Janin, qui devait succéder à celui-ci à l'Académie française, a commis quelques inexactitudes qu'il convient de ne pas laisser passer sans les relever.

M. Dupuytren, proclame-t-il, remplaça soudain dans l'admiration du jeune Sainte-Beuve l'auteur de *Gil Blas,* qui disait si bien : « Mes amis, soyons d'humeur

1. Cette thèse, sur le libre arbitre humain, fut violemment attaquée à la tribune du Sénat par Mgr. Dupanloup, et Sainte-Beuve se constitua l'avocat d'office du Docteur Grenier.



ALIBERT

facile, et l'Univers est à nous. » Il voulait être, avec cette obstination généreuse qu'il portait en toute chose, un *élève de l'Hôtel-Dieu;* mais l'aspect de ces affligés, leur peine silencieuse, la mère au chevet de son fils, le vieillard mourant seul, abandonné!... le jeune étudiant en médecine y perdit bientôt tout son courage.
Il avait apporté de sa ville natale une tranquillité, un enjouement qui ne pouvaient guère s'accommoder avec ces arrêts quotidiens de souffrance et de mort. Quel meilleur prétexte à ne pas entreprendre une chose aussitôt qu'on en doute! Au premier doute, il se retira de cette entreprise qui avait été la première ambition de Descartes. Cependant, semblable à la sage-femme athénienne, il resta le plus habile accoucheur des esprits dont ce siècle se glorifie.

Ce dernier jugement mis à part, le reste n'est que phraséologie creuse.

Pour quelle raison Sainte-Beuve avait-il abandonné une carrière vers laquelle il se sentait attiré? « Je voulais voir, écrivait-il, bien des années après, à un de ses amis, suisse, M. Just Olivier et quand j'ai vu ce que je désirais, je ne me suis pas senti le courage d'exercer : la pratique me rebutait. » Il semble que sa mémoire l'ait desservi, au moins sur ce point, car les motifs de sa désertion sont plus honorables encore que ceux qu'il invoque.

Afin de représenter et faire figure, en attendant la clientèle, il faut faire face à des dépenses relativement considérables, s'imposer d'assez dures privations, ou contracter des dettes. Les dettes, Sainte-Beuve en avait horreur; son humeur régulière, son

caractère fier et droit, s'en seraient offensés. *L'aléa* en tout lui faisait peur.

S'il se tourna du côté des lettres, c'est qu'il avait tôt deviné qu'il aurait plus de facilité à percer de ce côté.

La fondation du journal *Le Globe,* en septembre 1824, décida de sa vocation littéraire; mais, tout en donnant des articles à ce journal, il n'en poursuivit pas moins ses études médicales, qu'il n'abandonna complètement que trois ans après son début dans la littérature.

Esprit ouvert à toutes choses, il n'eut pas de peine à se plier à sa nouvelle tâche. Mais il garda toute sa vie l'empreinte de son passage dans notre domaine.

La Faculté ne lui avait pas seulement laissé de bons souvenirs; à la médecine il devait en outre, ainsi qu'il le rappelait au Sénat, dans la séance mémorable du 19 mai 1868, « l'esprit de philosophie, l'amour de l'exactitude et de la réalité physiologique, le peu de bonne méthode qui a pu passer dans ses écrits, même littéraires (1). »

On peut dire que, tout en devenant critique, Sainte-Beuve est resté anatomiste. Il cédait, en effet, à son instinct d'anatomiste, en appliquant aux livres qu'il analysait les procédés dont naguère on

1. *Premiers Lundis,* III, 281, 326.

lui avait appris à se servir sur la dalle des amphithéâtres.

La dissection des œuvres de l'esprit, observe un mémorialiste de son temps (1), a gardé, chez lui, quelque chose de ces procédés anatomiques qui, au début de sa vie, ne laissaient pas deviner l'homme de lettres chez l'externe de l'hospice Saint-Louis. Son style ne s'est pas absolument affranchi du souvenir de ces prolégomènes pathologiques. On retrouve souvent comme métaphores, dans les *Lundis,* des locutions comme celle-ci : *injecter la veine* (2). A force de triturer la matière, le couteau de l'opérateur est matérialiste, le scalpel devient parfois athée. Dans ce stage chirurgical se puisèrent les premiers germes de philosophisme de Sainte-Beuve...

Ce fut une des influences les plus immédiates de ses études de médecine, que cette sorte de positivisme scientifique.

L'Ecole de Paris était alors, en grande majorité, matérialiste. De plus, Tracy et Daunou, dont le jeune étudiant recevait les directions, étaient loin de le pousser au spiritualisme. Avec son compatriote Daunou, surtout, Sainte-Beuve entretenait un

1. P. Foucher, *Les Coulisses du passé,* 382.
2. Dans une lettre du 5 mai 1868, à M. Ernest d'Hervilly, Sainte-Beuve souligne ces deux mots dont il se sert : « pénétration sous-cutanée ». *Correspondance,* II, 296. Dans une autre lettre, adressée le 1er mai 1862, à M. J.-B. Jouvin, Sainte-Beuve emploie cette expression, qu'il met en italiques : « *guérisseur du romantisme.* » Nouvelle Correspondance.

commerce étroit, et l'ancien Oratorien se félicitait d'avoir un disciple aussi intelligent et aussi docile. Ses idées s'accordaient, d'ailleurs, avec les sentiments mêmes de Sainte-Beuve qui, dès le début, avait perçu l'importance des rapports du physique avec le moral, la part large qui revient au tempérament dans la conception de l'œuvre littéraire.

« C'est par la physiologie, par le tempérament qu'il le faut expliquer », écrivait-il, parlant de Lamennais (1). Personne, plus que Sainte-Beuve, ne s'est attaché à faire ressortir l'action de la nature physique sur les dispositions de l'âme; il ne laissait échapper aucune occasion d'affirmer sa conviction à cet égard. « Médecins, moralistes, écrivait-il un jour, en parlant d'Armand Carrel, qu'il avait chéri d'une affection quasi-paternelle, n'oubliez pas qu'il avait une maladie de foie, et qu'il en avait gardé l'irritabilité (2). »

Par souci de l'exactitude et de la précision, le critique médecin n'hésite jamais à rectifier des diagnostics hâtifs (3).

On me dit que M. Bertin l'aîné n'a jamais eu la goutte; le fait est qu'il semblait l'avoir, par sa lenteur et sa lourdeur de jambes, qui n'était, dans ce cas-là,

1. *Causeries du Lundi,* XI, 450.
2. Discours de réception de J. Janin à l'Académie française.
3. Cf. *Nouveaux Lundis,* III, 223.

que la difficulté de marcher d'un homme gros et puissant.

Tout ce qui peut l'éclairer sur l'état pathologique de ses personnages, retient, captive son attention, éveille sa curiosité.

> Sur la maladie qui a enlevé Camille Jordan, écrit Sainte-Beuve à M. Chantelauze, je dis que c'était un mal de poitrine, et je ne puis me rappeler si j'y ai été autorisé par quelque témoignage direct, ou si c'est seulement de souvenir ou par induction que j'ai ainsi déterminé sa maladie. Ce point est le seul sur lequel j'aie désormais à vous demander une réponse (1)...

Le mois suivant, il remerciait un sous-bibliothécaire de Montpellier, qui lui avait envoyé des copies de lettres de Mme de Staël, de lui avoir communiqué ces documents, notamment le passage de la lettre de M. de Rocca sur la maladie de Mme de Staël et sur sa fausse convalescence, passage d'autant plus curieux qu'il indique le genre de maladie auquel elle a succombé (2).

Sainte-Beuve aimait parler médecine, parce qu'il s'était toujours senti du goût pour notre science; mais, sachant où s'arrêtait la limite de ses connaissances, il se refusait à entrer trop avant dans la pratique; à peine retrouve-t-on, dans sa *Correspondance,* quelques lignes s'y rapportant, telles celles

1. *Correspondance,* II, 256-7.
2. *Correspondance,* I, 279.

qu'il adressait, à la date du 10 novembre 1826, à un de ses anciens condisciples à la pension Landry:

Dis-moi en détail ce que tu éprouves, et quoique je ne sois ni ne doive être jamais un malin Esculape, je t'indiquerai en ami ce que je te conseille.

Ce qu'il avait retenu des leçons de l'Ecole, c'était, bien plutôt que des formules, plus ou moins incertaines, de thérapeutique, « l'esprit de philosophie, l'amour de l'exactitude et de la réalité physiologique », le germe de la méthode qu'il a inaugurée dans la critique littéraire. Ce germe a grandi, s'est développé, on pourrait presque dire à son insu, et l'homme dans sa maturité, a moissonné ce qu'avait semé sa jeunesse inconsciente.

Cette méthode, ou cette apparence de méthode, pour ceux qui tiennent, à tort selon nous, qu'il fut dépourvu d'idées générales, Sainte-Beuve l'a appliquée à tous ceux qui ont été ses justiciables, ou dont il s'est constitué le juge. C'est bien, selon sa propre expression, un véritable « cours de physiologie morale » qu'il a professé pendant plus de trente ans.

En physiologiste de la bonne école, il a noté tous les symptômes, anatomisé tous les faits (1). Pour

1. Ph. Burty (*Gazette des Beaux-Arts,* novembre 1869, 460).

acquérir la connaissance, la familiarité de l'auteur qu'il soumet à son investigation, il commence à entrer en lui, à « s'y installer » ; puis, il s'emploie à « le produire sous ses aspects divers, à le faire vivre, se mouvoir et parler, à le suivre en son intérieur et dans ses mœurs domestiques aussi avant qu'il le peut ; à le rattacher par tous les côtés à cette terre, à ces habitudes de chaque jour dont les grands hommes ne dépendent pas moins que les autres... »

C'est un confesseur et c'est aussi un peintre (1).

On s'enferme pendant une quinzaine de jours avec les écrits d'un mort célèbre ; on l'étudie, on le retourne, on l'interroge à loisir ; *on le fait poser devant soi*... Chaque trait s'ajoute à son tour et prend place de lui-même dans cette physionomie... Au type vague, abstrait, général, se mêle et s'incorpore par degrés une réalité individuelle... On a trouvé l'homme (2).

Mais ce que Sainte-Beuve a prétendu faire, avant tout, c'est une « histoire naturelle des esprits ». A ce sujet, une remarque de Brunetière est à retenir, au passage. Pour le critique combatif, la raison de la brouille fameuse qui sépara définitivement Bal-

1. « Ses portraits sont le plus souvent étonnants ; ils sont faits avec la patience obstinée d'un miniaturiste, le zèle inquiet d'un chasseur de documents, et la curiosité subtile d'un directeur de conscience. » E. FAGUET, *infrâ cit.*

2. Emile FAGUET, *Sainte-Beuve* (*Revue de Paris*, 1er février 1897).

zac et Sainte-Beuve serait ailleurs que là où on l'a voulu chercher; les deux écrivains se proposaient en réalité, le même but : les *Espèces Sociales* de Balzac étaient les *Familles d'esprit* de Sainte-Beuve; il y a, dans les *Portraits littéraires* ou *contemporains* autant de physiologie que dans les romans de Balzac; leurs moyens seuls différaient. Ceux de Balzac étaient de la synthèse; ceux de Sainte-Beuve étaient de l'analyse : l'un était le Cuvier, l'autre le Geoffroy-Saint-Hilaire de l'histoire naturelle psychologique; et, se disputant ainsi le même public, comment voudriez-vous qu'ils se fussent entendus?

Ce que l'on doit ajouter, c'est que Sainte-Beuve, plus cultivé, plus savant que Balzac, avait le véritable tempérament de l'analyste, et il ne se vantait pas quand il s'intitulait un « directeur de consciences. »

On lui a contesté une méthode, mais alors comment appeler ces déclarations, qu'à tout moment il renouvelle, comme les professions de foi successives de quelqu'un qui tient à ce que nul n'en ignore :

J'ai souvent entendu reprocher à la critique moderne, à la mienne en particulier, de n'avoir point de théorie, d'être tout historique, tout individuelle. Ceux qui me traitent avec le plus de faveur ont bien voulu dire que j'étais un assez bon juge, mais qui n'avait pas de Code. *J'ai une méthode pourtant,* et quoiqu'elle n'ait point préexisté et ne se soit point produite d'abord à



BALZAC

l'état de théorie, elle s'est formée chez moi de la pratique même, et une longue suite d'application n'a fait que la confirmer à mes yeux (1).

Ce préambule terminé, et après avoir déclaré que cette méthode, ou plutôt cette pratique, il n'a cessé de la suivre durant des années, sans songer jamais à en faire « un secret, ni une découverte », Sainte-Beuve expose nettement son programme :

La littérature, la production littéraire, n'est point pour moi distincte ou du moins séparable du reste de l'homme et de l'organisation; je puis goûter une œuvre, mais il m'est difficile de la juger indépendamment de la connaissance de l'homme même et je dirais volontiers : *tel arbre, tel fruit.* L'étude littéraire me mène ainsi tout naturellement à l'étude morale.

On ne saurait juger les anciens complètement, ne disposant pas de moyens suffisants d'observation ; avec les modernes, il n'en va pas de même; et si l'observation morale en est encore « au détail, aux éléments, à la description des individus et tout au plus de quelques espèces », on peut entrevoir le temps où « la science sera constituée, où les grandes familles d'esprits et leurs principales divisions seront déterminées ou connues. »

Sainte-Beuve prévoyait l'époque où on ne se contenterait plus de faire de simples monographies,

1. *Nouveaux Lundis,* III, 14 et suiv.

d'amasser des matériaux de documentation, mais où on découvrirait « les grandes divisions naturelles qui répondent aux familles d'esprits »; où on établirait les liens et les rapports qu'il ne faisait qu'entrevoir. Mais il ne lui a pas échappé qu'alors même que cette science nouvelle serait organisée, « elle serait toujours si délicate et si mobile qu'elle n'existerait que pour ceux qui ont une vocation naturelle et un talent d'observer : ce serait toujours un *art* qui demanderait un artiste habile, comme la médecine exige le tact médical dans celui qui l'exerce, comme la philosophie devrait exiger le tact philosophique chez ceux qui se prétendent philosophes, comme la poésie ne veut être touchée que par un poète ». Et, joignant l'exemple au précepte, Sainte-Beuve indique la recette pour être« un bon naturaliste dans ce champ si vaste des esprits » : tout d'abord, prendre le génie ou l'écrivain distingué qui vaut la peine d'être examiné, le prendre dans son pays natal, dans sa race.

Si l'on connaissait bien la race physiologiquement, les ascendants et ancêtres, on aurait un grand jour sur la qualité secrète et essentielle des esprits; mais le plus souvent, cette racine profonde reste obscure et se dérobe.

On retrouve, avec moins d'efforts, l'homme supérieur dans ses parents, dans sa mère surtout, dans ses sœurs, dans ses frères, jusque dans ses enfants;

et, pour donner plus de force à son raisonnement, le critique prend des types concrets.

Ainsi Chateaubriand. Une de ses sœurs avait, selon ses termes mêmes, *de l'imagination sur un fond de bêtise,* ce qui devait approcher de l'extravagance pure. » Une autre sœur fut l'exquise Lucile, l'*Amélie* de *René,* « sorte d'imagination tendre, mélancolique. Elle devint folle et se tua. Les éléments qu'il (Chateaubriand) unissait et associait, au moins dans son talent, et qui gardaient une sorte d'équilibre, étaient, distinctivement et disproportionnément, répartis entre elles. »

La sœur de Balzac était tout le portrait physique de son glorieux frère. La sœur de Beaumarchais rappelait l'auteur du *Mariage de Figaro,* « par son tour de gaîté et de raillerie, son humeur libre et piquante, son irrésistible esprit de saillie. »

De même pour les frères. Boileau, le satirique, avait un frère aîné, satirique également, mais un peu plat, un peu vulgaire, un autre frère, chanoine, était très gai et plein de riposte.

On retrouve la grâce, l'étourderie, la légèreté de Mme de Sévigné dans son fils, le marquis; tandis que son intelligence et sa froideur étaient restées le lot de sa fille, Mme de Grignan.

Quand on s'est bien édifié sur les origines, sur la parenté immédiate et prochaine du sujet éminent, après le chapitre de son éducation, de ses étu-

des, reste à examiner le milieu, le groupe dans lequel il a vécu, qui a aidé à la genèse, au développement de son esprit; à moins qu'il n'ait jailli soudainement, sans préparation, et qu'il ait été lui-même un centre, autour duquel on s'est rassemblé.

Il y a bien d'autres vues, ingénieuses ou profondes, dans cette sorte de manifeste; nous n'en retiendrons plus que cette pensée, en manière de conclusion : « Etre en histoire littéraire et en critique un disciple de Bacon, me paraît le besoin du temps et une excellente condition première pour juger et goûter ensuite avec plus de sûreté (1). »

Mais, hâtons-nous de le dire, si Sainte-Beuve est resté fidèle à la méthode baconienne, combien l'a-t-il élargie! Bordeu et les médecins philosophes du XVIIIe siècle, Cabanis et les idéologues au début du XIXe, ont marqué sur lui leur empreinte.

La doctrine de Lamarck n'a pas trouvé d'adepte plus fervent, plus convaincu. Sainte-Beuve, pourrait-on avancer sans témérité, fut un évolutionniste d'avant-garde. Ecoutez-le plutôt :

Il y a des temps décisifs dans la vie des individus, où la constitution physique ou morale subit de graves changements et se fonde comme derechef; où l'on refait bail, pour ainsi dire, sur un certain pied et à de certaines conditions, avec ses idées, avec ses moyens; il y a, enfin, des années critiques, climatériques, comme

1. *Nouveaux Lundis,* loc. cit. 24.

Médicaments qui excitent les propriétés vitales de l'appareil génital de l'homme.
. aphrodisiaques anti-aphrodisiaques

1° — Règne végétal

Truffe
céleri } aphrod.
Roquette

agnus castus } anti-aphrodi
nénuphar

2° minéral or —

3° animal ambre gris } aphrod. violents

Médicaments qui excitent les propriétés vitales de l'appareil génital de la femme
Emménagogues

1° — Règne végétal — Matricaire
Aristoloche
Aristoloche odorante
Sabine
Armoise
Rue
Safran
Myrrhe
Gomme ammoniaque
Galbanum.

2° ——— minéral . fer

AUTOGRAPHE DE SAINTE-BEUVE

(Collection de l'auteur)

disaient les anciens médecins, palingénésiques, comme disent de modernes philosophes. Cela semble aussi se reproduire assez fidèlement dans la vie d'une époque. Il y a des moments où le cours général des choses amène de certains aspects naturels et où il se dispose de certains retours, de certaines inclinaisons, vagues sans doute, mais que l'activité humaine, bien dirigée et agissant avec quelque concert, peut saisir, déterminer et achever (1).

Ainsi que le fait judicieusement observer le Dr Voizard, ces lignes donnent déjà une note bergsonienne qui frappe en apparaissant prématurément.

Mais Sainte-Beuve s'est reconnu dans celui de ses disciples à qui l'on doit d'avoir donné corps à la théorie de la *race,* du *milieu,* du *moment* : nous voulons désigner Hippolyte Taine.

Il n'est pas douteux pourtant, dit Sainte-Beuve, dans son étude sur Taine, que, quoique l'homme veuille faire, penser ou écrire, il dépend, d'une manière plus ou moins prochaine, de la *race* dont il est issu et qui lui a donné son fonds de nature; qu'il ne dépend pas moins du *milieu* de société et de civilisation où il s'est nourri et formé; et aussi, du *moment,* ou des circonstances et des événements fortuits qui surviennent journellement dans le cours de la vie (2).

Doit-on en conclure que Sainte-Beuve ait voulu introduire le déterminisme dans la critique litté-

1. Sainte-Beuve, *Portraits contemporains,* II, 472.
2. *Nouveaux Lundis,* III, 67 (article sur Taine).

raire; et a-t-il, autant qu'on nous en voudrait persuader, subi l'obsession, la tyrannie des causes physiques?

Certes, il croit au fatalisme héréditaire : on hérite des caractères de sa race, comme on hérite de son père ou de sa mère un fonds de constitution. Sainte-Beuve distingue encore l'hérédité atavique et l'hérédité collatérale; il n'est pas jusqu'à la gestation qui n'ait son influence, ainsi que le critique l'écrivait à l'auteur d'un ouvrage sur les influences maternelles pendant cet acte physiologique. A l'appui de cette influence, Sainte-Beuve citait même son propre cas :

Ma mère, disait-il à son correspondant, a perdu mon père la première année de son mariage, elle était donc enceinte de moi, elle m'a donc porté dans le deuil et la tristesse : j'ai été abreuvé et baigné de tristesse dans les eaux mêmes de l'amnios : eh! bien, j'ai souvent attribué à ce deuil maternel la mélancolie de mes jeunes années et ma disposition à l'ennui. *Mais tout cela est bien vague, bien difficile à déterminer dans la juste mesure.*

Tout Sainte-Beuve se trouve dans cette phrase.

La méthode ne vaut que par l'homme qui l'applique. Sainte-Beuve, et ceci M. Faguet l'a clairement vu, a été le point de départ d'un mouvement auquel il n'a peut-être pas cru beaucoup; entendons par là, qu'étant ennemi-né de tout système, il aurait peut-être, s'il eût plus vécu, trouvé que ses disciples

avaient sinon mal, au moins exagérément interprété sa pensée.

Taine et Sainte-Beuve (1), pour prendre deux éléments de comparaison, sont séparés par les différences qui distinguent ceux qui cherchent le général, le fixe, le permanent, de ceux qui s'en tiennent à l'ondoyant, au divers, au contingent.

Taine avait cela de commun avec Sainte-Beuve qu'il était insatiable d'anecdotes, curieux infatigable, accumulateur de petits faits, de traits vivants et pittoresques. Mais, alors que le maître s'en tenait à la classification des individus, à leur dissection jusque dans leurs plus intimes fibres, restant toujours homme de laboratoire, le scalpel et la loupe à la main, le disciple avait hâte d'en arriver aux généralisations hardies, aux hypothèses aventureuses.

En l'homme, ce qui intéresse Sainte-Beuve, c'est ce qui fait qu'il ne ressemble à aucun de ses semblables, qu'il n'est pas identique à lui-même à des époques différentes de sa vie. Il peut se rattacher, par quelque lien, à un groupe, à une famille, avec lesquels il aura des affinités, mais il conservera malgré tout son caractère, son individualité.

Sainte-Beuve reprochait à Taine, comme à Guizot

1. Sur le parallèle entre Taine et Sainte-Beuve, voir la forte étude de M. Albert Sorel, dans *Le Temps*, du 30 mars 1898.

et à Tocqueville, de méconnaître le flottant, l'imprévu, le hasard, dont la part n'est jamais assez grande, « le plus vif de l'homme, ce qui fait que de vingt hommes, ou de cent, ou de mille, soumis en apparence presque aux mêmes conditions intrinsèques ou extérieures, pas un ne se ressemble et qu'il en est un seul, entre tous, qui excelle en originalité ».

Nul, au surplus, n'a mieux jugé Sainte-Beuve que Taine qui, tout en sachant ce qu'il lui devait, se serait gardé de lui attribuer ce que Sainte-Beuve se serait refusé à accepter. Mais ici, il convient d'emprunter le texte de l'auteur des *Origines*, ou plutôt des *Derniers Essais de critique et d'histoire*.

Sans doute, jamais il n'a exposé un système : un critique comme lui a peur des affirmations trop vastes et trop précises; il craindrait de froisser la vérité en l'enfermant dans des formules. Mais on pourrait extraire de ses écrits un système complet. *Il avait toutes les connaissances de détail qui conduisent aux vues d'ensemble* (1).

Etait-ce seulement plaisir de collectionneur, dilettantisme d'artiste, délassement de curieux? Ce serait singulièrement diminuer, rapetisser Sainte-Beuve, que de réduire son œuvre de solide construction à un travail d'entomologiste. On ne saurait méconnaître que, s'il entendait s'en tenir au fait, à

1. Taine, *Derniers Essais*, 53-54.

l'observation directe, il ne défendait pas que, de l'ensemble des faits observés, on dégageât une règle. Mais s'il indiquait une direction, s'il plantait des jalons pour l'avenir, combien il se défiait, par avance, de ceux qui le continueraient! Opposé à tout dogmatisme, combien il faisait de réserves, quelle défiance de son propre jugement!

J'admets volontiers, écrivait-il, j'ai eu plusieurs fois l'occasion de le pressentir et de le reconnaître, que chaque génie, chaque talent a une forme, un procédé général intérieur, qu'il applique ensuite à tout... Arriver ainsi à la formule générale d'un esprit est le but idéal de l'étude du moraliste et du peintre de caractères... Efforçons-nous de deviner ce nom intérieur de chacun... Mais, avant de l'articuler, que de précautions, que de scrupules! Pour moi, le dernier mot d'un esprit, même quand je serai parvenu à réunir et à épuiser sur son compte toutes les informations biographiques de race et de famille, d'éducation et de développement... ce dernier mot, je le laisserais à deviner plutôt que de me décider à l'écrire; je ne le risquerais qu'à la dernière extrémité.

Quelle leçon de modestie et de sagesse et combien en pourraient faire leur profit! Comme nous devons nous défier des affirmations inconsidérées et trop absolues!

Ce n'est pas Sainte-Beuve qui aurait souscrit à l'opinion de Moreau (de Tours), que le génie est une névrose; ou à celle, plus accentuée, de Lombroso, qui en fait un des symptômes de l'épilepsie!

Autre chose est d'être ce que l'on appelle fou, dans le sens moral, autre chose la folie réelle au sens médical. Que l'une de ces folies confine à l'autre et y mène ou y prédispose, c'est possible. Mais quelle différence, toutefois! Il y a entre les deux la lésion organique (1).

Comme le fait observer le Dr Voizard, qui cite fort à propos ces lignes du critique des *Lundis,* un médecin ne dirait pas mieux.

Devons-nous noter encore que Sainte-Beuve, comme tout médecin complet, avait une érudition des plus étendues, aussi cultivé en physiologie et en sciences naturelles, qu'il l'était en histoire, philologie, belles lettres et philosophie? « Il faut en savoir trop sur chaque chose pour en savoir assez », était sa devise.

Mais ce qui, par-dessus tout, nous permet de l'incorporer à notre grande famille, c'est que, toute son œuvre littéraire l'atteste, il n'a jamais oublié les procédés d'analyse dont il avait appris les éléments dans les laboratoires de la Faculté.

Jamais disciple n'a montré plus de gratitude envers ses éducateurs. Sur la fin de sa vie, il en témoignait encore, dans une circonstance mémorable que nous allons rappeler, et c'est par cette anecdote que nous terminerons. Lors de la discussion sur la liberté de l'enseignement, dont il s'était constitué l'ardent et dévoué défenseur, les étudiants en

1. *Correspondance,* II.

médecine, les internes des hôpitaux étaient venus acclamer Sainte-Beuve devant sa porte, un après-midi, pendant qu'il travaillait. Il les fit entrer chez lui, pour éviter tout conflit avec la police et leur adressa ces paroles où se révélait son amour d'une profession à laquelle il ne fut jamais infidèle :

... Ancien élève, trop faible élève de l'Ecole de médecine, mais fidèle et reconnaissant, rien ne pouvait m'être plus sensible qu'une démarche comme la vôtre. Il y a longtemps que je l'ai pensé : la seule garantie de l'avenir, d'un avenir de progrès, de vigueur et d'honneur, pour notre nation, est dans l'étude, et surtout dans l'étude des sciences naturelles, physiques, chimiques et de la physiologie. C'est par là que bien des idées, vagues ou fausses, s'éclaircissent et se rectifient; que, dans un temps prochain et futur, bien des questions futiles et dangereuses se trouveront graduellement et insensiblement diminuées et, qui sait! finalement éliminées. Ce n'est pas seulement l'hygiène physique de l'humanité qui y gagnera, c'est son hygiène morale (1)...

La prophétie de Sainte-Beuve est en voie de réalisation. L'hygiène physique a fait d'indéniables progrès; mais pour l'hygiène morale, quelle tâche laborieuse à accomplir !

1. *Revue des Deux Mondes*, 1875, 591.

LES DÉBUTS DE L'ÉVADÉ GUSTAVE PLANCHE

Le 16 février 1808, naissait à Paris un homme qui devait, sous les apparences les plus débonnaires révolutionner la critique. Pendant un quart de siècle, Gustave PLANCHE exerça, sur la littérature et l'art, une influence redoutée.

Si les propositions de Taine et d'Emile Deschanel sont justes, il y a peu d'hommes auxquels elles soient mieux applicables qu'à Gustave Planche : s'il est vrai que la première profession influe toujours sur le caractère de l'écrivain et sur la nature de son talent, notre Aristarque vérifie à merveille la théorie.

Le père de Gustave Planche, pharmacien distingué, habitué à prononcer ses arrêts derrière ses bocaux multicolores, exerçant sa profession comme on exerce un sacerdoce, ne la ravalant jamais au niveau d'un métier de trafiquant, rêvait pour son fils le même horizon borné.

Lorsque celui-ci eut terminé ses études universitaires il dut prendre, tout d'abord, ses premières inscriptions à l'Ecole de Pharmacie; puis, l'ambi-

tion paternelle grandissant, ses inscriptions de médecine.

Ce ne fut pas sans tiraillements : d'une nature indépendante et farouche, le jeune Planche se plia mal à ces nouvelles exigences. Le Codex et ses formules n'avaient pour lui aucun attrait.

Toutes les heures de liberté que lui laissait la Faculté, il les employait à courir les musées, les ventes de tableaux, et les collections particulières. Le théâtre, la musique surtout, parlaient à sa nature artiste, autrement que les grimoires hiéroglyphiques des fils d'Hippocrate.

Ce fut, pourtant, par la suite, sa grande prétention, de se connaître en médecine : « Son bonheur était de parler d'anatomie et de pathologie » conte VALLÈS, dans le portrait qu'il nous a laissé de ce « réfractaire illustre. » « Entre nous, ajoute-t-il malicieusement, je crois qu'il n'en connaissait rien ».

Cela n'empêchait pas ses coups de boutoir de porter droit. Sa plume, qui eut souvent le tranchant du bistouri, démolissait les réputations surfaites et les médiocrités tapageuses, dont le talent n'est qu'en façade. Il accomplissait sa besogne brutalement, mais avec une sûreté de main qu'il devait à une maîtrise éprouvée.

Il y avait aussi, nous y insistons, de l'atavisme dans son cas.



GUSTAVE PLANCHE

Tu serais bien aimable de m'envoyer ta réponse demain jeudi avant midi. Je te remettrai le manuscrit dans la matinée.

T. à t.

Gustave Planche

Gustave Planche avait hérité de son père son absolutisme, son énergique et infaillible volonté; le goût de se rendre compte des choses en les décomposant, pour ainsi dire, scientifiquement.

Des commencements plus que difficiles, cruels, l'obligation de se suffire à lui-même dès la première adolescence, contribuaient encore à affermir ces caractères essentiels de sa nature. La vie ne lui ayant donné ni affections ni plaisirs, à l'âge où on en est le plus affamé, il se mit orgueilleusement en garde contre toute surprise qui pourrait lui apporter de nouvelles déceptions, et prit, à défaut d'autres, une jouissance âpre à n'approuver et surtout à n'admirer qu'à bon escient.

C'est malgré son père, qui avait rêvé d'en faire un médecin, continuateur de ses travaux, que Gustave Planche entra dans la carrière littéraire.

A vingt-deux ans il publiait ses premières pages dans l'*Artiste;* plus tard, la *Revue des Deux-Mondes* lui ouvrait ses colonnes. Il y tint, pendant plus de vingt ans, quoique d'une manière intermittente, la férule du critique. On conte que Buloz, à la nouvelle de la mort de son collaborateur, versa de vraies larmes. Mais toute cette partie de la vie du critique est suffisamment connue par ses biographies; ce qui l'est moins c'est l'histoire de toutes la période de sa jeunesse où il fut aux prises avec les angoisses de la misère, de par l'inflexibilité de la volonté

paternelle, qui ne céda jamais, même devant le succès. Nous avons eu la bonne fortune de tenir entre nos mains quelques lettres de jeunesse de G. Planche (1), qui nous semblent trouver ici leur place.

Lettres de G. Planche à M. Gustave Dupont, au village des Ternes, rue des Ternes, N° 11.

I

Paris, ce 25 août 1825.

Le solitaire de la chaussée d'Antin au solitaire des Ternes.

Salut, etc.

Je t'ai quitté mardi dans un état d'incertiude assez pénible et qui ne pouvait durer longtemps. J'ai eu ce matin avec mon père une explication assez singulière. Il m'a fait appeler et d'un air qu'il a pu croire touchant, mais qui m'a paru bizarre et rien de plus, il a exigé que je prisse une détermination décisive; je lui ai donc répondu que j'étais décidément déterminé à étudier la médecine.

1. Ces lettres, alors inédites, nous furent communiquées, il y a bien des années, pour un travail en préparation par M. A. Voisin. Nous ignorons ce que sont devenus, depuis lors, les originaux.

Cette réponse ne l'a pas contenté. Il a voulu que je lui fisse une promesse qu'il appelle solennelle. Je lui ai dit qu'il pouvait regarder comme solennelle la promesse que je venais de lui faire. Probablement il s'attendait à des larmes, ou tout au moins à des protestations pathétiques. Il a trouvé que je lui expliquais ma pensée d'une manière froide et sèche. Enfin, sans qu'aucun mot, aucun geste de ma part pût justifier sa colère, il m'a traité de monstre, de fils dénaturé.

A tous ces beaux discours, j'étais comme une pierre,
Ou comme la statue est au Festin de Pierre.

Mon silence et ma tranquillité n'ont fait qu'augmenter sa colère. Il m'a chassé de sa présence et m'a défendu de lui parler. J'ai obéi au premier de ses ordres; je compte également obéir au second. Tels sont les éléments dont se compose mon bonheur domestique.

J'espère te voir quelquefois cet hiver dans le quartier savant. Tout porte à croire que cet état de guerre ne durera pas longtemps. Il cesserait dès aujourd'hui si ma volonté seule pouvait le faire cesser. Dans le cas où cet espoir se réaliserait, je compte que tu voudrais bien m'inviter aux représentations théâtrales dont tu feras partie cet hiver.

En attendant, je suis disposé à chercher dans

l'étude la joie et le bien-être que je ne puis trouver dans ma famille. Quant à présent je suis à la lisière. Mon père me demandera probablement des *satisfecit* chaque semaine. Je serai gardé comme une fille. Je n'irai pas te voir et tu voudras bien ne pas m'écrire. Car il n'est pas bon qu'un jeune homme ait des secrets pour son père, et je sens que je suis moins que jamais disposé à donner à mon père une lettre que je recevrais. Le plus sûr moyen de tranquillité est donc de prévenir toute correspondance.

Le seul plaisir que je connaisse, la musique dramatique, me sera probablement interdit. Je puis espérer cependant d'entendre Foiguet sur la harpe, Lafont sur le violon, Prudher sur le piano.

Je compte étudier cette année l'anatomie tant que la température le permettra; la physiologie simultanément, la botanique cet été; je devrai aussi m'occuper de physique et de mathématiques élémentaires, car je dois à la fin de l'année me faire recevoir bachelier ès-sciences physiques.

Quæ quum ita sint, et quamvis ita sint, valeo; vale.

Le solitaire de la Chaussée d'Antin,

G. PLANCHE.

II

Gustave Planche à Gustave Dupont, au château des Ternes, près Paris, Barrière du Roule.

Paris, lundi.

Plus de guerre; la paix est conclue, pour longtemps probablement. Du moins l'état des choses permet de le croire. Mon père a paru me comprendre. J'aime l'étude, j'étudierai; j'aime la liberté, je serai libre, je suis libre.

Quant à présent, je suis vraiment en bon chemin pour me donner une indigestion de savoir des mieux conditionnées. Comme je suis obligé, pour prendre mes incriptions à la faculté de médecine, d'être préalablement reçu bachelier ès-sciences physiques, mon père désire que je me prépare pendant ces deux mois qui vont suivre à prendre ce titre honorable.

Heureusement, ou plutôt malheureusement, les examens d'admission ne sont guère mieux conçus à la faculté des sciences qu'à celle des lettres, et l'on donne aux ignorants qui payent un brevet de science. Je serai probablement interrogé dans la première quinzaine de novembre sur la physique, la chimie, la botanique et les mathématiques élémentaires. J'étudie en ce moment la géométrie; ce

sera probablement avec le commencement de l'algèbre la partie la plus difficile de mon examen.

Quant au reste, si je dois m'en rapporter à ce que j'ai vu, j'ai lieu d'espérer que j'en viendrai facilement à bout. On ne fait que des questions tellement générales que le récipiendaire semble réciter une table des matières. Cependant, je puis échouer, mais je suis jeune, et d'ailleurs je veux travailler d'ici là.

J'ai lu ce matin quelques pages de la correspondance de Voltaire et de d'Alembert. Il y a bien des mesquineries, bien des emportements; il y a des perles, mais il faut fouiller.

J'ai rencontré deux fois Boscary qui m'a engagé à l'aller voir. J'ai été à l'adresse qu'il m'avait indiquée hôtel de l'Ecole-de-Droit, on m'a répondu qu'on ne le connaissait pas.

Il est bon que tu saches que je demeure maintenant, depuis jeudi dernier, rue du Colombier, n° 19, faubourg Saint-Germain. J'espère que tu m'écriras pour me donner l'état de tes rêveries, et que tu viendras me voir, afin que je te voie, afin que nos deux moi se communiquent réciproquement les méthodes qu'ils auront adoptées pour leur développement personnel. Dis-moi ce que tu penses d'un article du *Globe* sur le symbolisme des Creuzer traduit par Guigniant; l'article est de Dubois.

On verra probablement Boscary demain. Du moins il m'a dit qu'il irait te voir.

Je reçois à l'instant même la visite de mon père; nous nous sommes quittés les meilleurs amis du monde. Il m'aime, je le sais, et je le lui rends bien, du moins intérieurement. Mais vraiment il a des idées que je ne partagerai peut-être jamais sur la confiance que je dois lui accorder. Il veut de l'amitié; il ne veut pas d'égalité. Il a des méthodes logiques qui ne sont sûrement pas générales et qui vraisemblablement ne sont pas de ton goût. Il lui est arrivé plusieurs fois, pour me fermer la bouche dans une discussion d'ailleurs très paisible, de me rappeler que je lui devais le peu d'instruction que j'avais, et d'en conclure explicitement que, dans le cas même où j'aurais évidemment raison, je devais convenir que j'avais tort. Adieu. J'ai beaucoup bavardé, mais j'aime à causer avec toi; écris-moi, si tu veux, des bavardages; je les lirai avec plaisir. Car je suis un peu seul dans mon ermitage, et pour m'en consoler, je compte aller mercredi voir *Stratonice*. Car j'aime toujours la musique, quoique je ne sois qu'un profane. Si les choses vont toujours du même train, j'espère que mon père ne me refusera pas l'initiation. Boscary m'a fait entrevoir que tu pourrais bien venir avec ta famille habiter Paris cet hiver. Mande-moi si cette nouvelle est vraie.

Adieu pour la dernière fois. Ton ami et ton confrère en rêverie.

Adresse tes lettres rue du Colombier.

III

Gustave Planche à Gustave Dupont chez le général comte Dupont de la Charente, au château des Ternes, près Paris.

Dans le cas où tu connaîtrais quelque jeune Anglais qui voulût apprendre le français, je te prie de me l'adresser ou de m'adresser à lui. Comme je ne vais jamais à l'amphithéâtre avant onze heures du matin, je serais bien aise d'utiliser pécuniairement mes matinées.

Si tu pouvais aussi sans indiscrétion me faire assister à la représentation de quelques proverbes, tu me ferais plaisir.

J'ai déjà lu la préface et l'introduction du *Baron d'Ecksteen*. Je trouve son esprit bien lourd et ses comparaisons bien ridicules. Quand il a raison il habille la vérité d'une si drôle de manière qu'avant de croire on est forcé de rire. Toutefois j'ai attaqué la critique littéraire. Nous verrons.

Mardi matin.

G. PLANCHE.



On sait que Gustave Planche ne brillait pas par l'élégance de sa tenue et peut-être connaît-on l'amusante anecdote suivante empruntée aux *Mémoires de Philarète Chasles* (1).

« Il (Gustave Planche) était un des trois écrivains dits « aux mains sales. » D'abord VILLEMAIN. Henri Heine disait de lui : « Quand Villemain voudra se travestir, il n'aura qu'à laver ses mains. » Ensuite Pierre LEROUX, qui appelait l'eau « un corrosif dangereux pour la main d'un écrivain. » Et enfin PLANCHE, plus sale que les deux autres. Il accepta, un jour, six cachets de bain de Mme Sand, sans quoi elle lui signifierait son congé, disait-elle avec un air tout à fait sérieux... Planche profita du bienfaisant cadeau et se présenta le soir même chez Mme Sand. « Comment lui cria-t-elle, encore dans le même état?... — Non, dit Planche sans se déconcerter, j'ai profité de vos cachets... Touchez mes cheveux, ils sont encore mouillés... — Mais, malheureux, et vos mains?... — Ah! les mains, répliqua Planche, c'est bien possible; j'ai lu au bain, et naturellement j'ai tenu les mains et le livre audessus de l'eau!... »

1. *Gazette anecdotique,* deuxième année, tome I, p. 374-375, publ. par G. d'HEYLLI.

Nous terminerons notre esquisse par une autre anecdote qui est, celle-ci, tout à l'honneur de son héros :

Gustave Planche, écrivent les Goncourt, « a pu avoir horreur de l'eau, mais (il) a été un caractère noble et désintéressé... » Lorsque Louis-Napoléon était à Ham, écrivant des livres en littérateur d'occasion, il envoyait sa copie, pour être revue, à Mme Cornu. La femme du peintre, qui était en relations avec la *Revue des Deux-Mondes,* la confiait à Planche, qui la remaniait avec beaucoup de travail et de soin. Louis-Napoléon le sut, et quand il fut nommé président, il fit proposer à Planche, sans condition aucune, la direction des Beaux-Arts. *Planche refusa* (1).

Ce trait d'indépendance et de désintéressement est d'une qualité assez rare pour mériter d'être rappelé.

1. *Journal des Goncourt,* t. Ier, 1851-1861, p. 209.

LE DOCTEUR LOUIS LACAZE

PHILANTHROPE ET AMATEUR D'ART

Louis Lacaze : un nom qui pour beaucoup n'éveille aucun souvenir. Parmi ceux-là même qui sont passés, indifférents, devant son portrait, au Musée du Louvre, combien ont soupçonné que ce fût l'image d'un homme dont la vie entière fut partagée entre l'Art et la Bonté, entre les jouissances esthétiques et le soulagement de la souffrance humaine.

Ce galant homme, sévère à lui-même, indulgent à autrui, appartient à notre docte corps; et c'est une figure que nous avons d'autant plus de plaisir à faire revivre, qu'elle est plus méconnue, plus oubliée, des générations actuelles.

De tous ceux qui visitent l'incomparable galerie qui porte son nom, combien pourraient apporter sur l'existence du généreux Mécène qui nous a dotés de tant de chefs-d'œuvre, le moindre éclaircissement? Et cependant, quelle dette de gratitude n'avons-nous pas à acquitter envers celui qui a

rassemblé, conservé et donné à son pays un tel trésor.

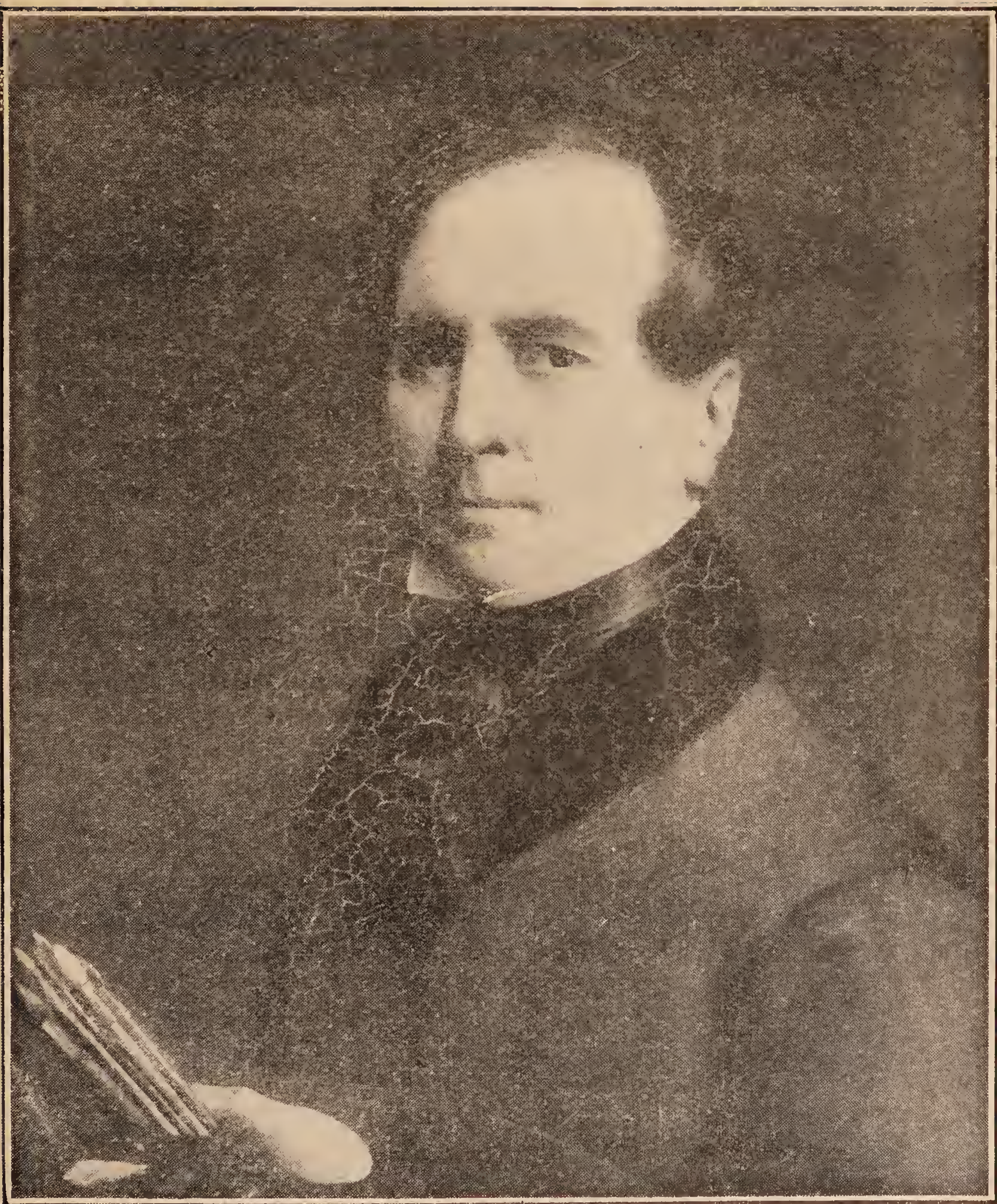
Avant d'aborder la carrière d'amateur de Louis Lacaze, de faire connaître dans quelles circonstances il fit ses plus précieuses trouvailles, fixons en quelques traits la silhouette du personnage, en nous aidant de documents plus ou moins dispersés, et des souvenirs qui nous sont restés d'une conversation que nous eûmes jadis avec un témoin de sa vie, l'honorable Me Rousse, qui fut une des gloires du barreau parisien, et membre de l'Académie française.

Louis Lacaze était un Parisien de Paris, où il naquit le 18 floréal an VI (6 mai 1798).

Son père était originaire de Monein, dans le pays basque. Il avait épousé la fille d'un ancien consul de France en Espagne, Marie-Louise-Anastasie-Josèphe-Raymonde Trifosse Viollet-Sablonière, et, aussitôt après son mariage, il avait acquis une charge d'agent de change dans la capitale. Le ménage occupait un hôtel rue Neuve-des-Mathurins, recevait beaucoup, et de la société la plus choisie.

Le père Lacaze avait fait fortune sous le Directoire, en même temps que le père Rousse, et c'est ainsi que leurs relations s'étaient établies. Madame Lacaze, mère, était une des beautés de son temps.

Quatre fils naquirent de l'union des deux époux. L'aîné embrassa la carrière politique : il fut député,



LACAZE

pair de France, et créé baron par Louis-Philippe. Il demeurait à Paris, rue Saint-Dominique, N° 93. Un autre frère occupa le siège de député des Basses-Pyrénées. Un troisième entra dans l'armée et parvint au grade de lieutenant-colonel. Le quatrième enfant fut Louis, celui dont nous allons nous occuper.

Ses études classiques terminées, le jeune homme déclara à ses parents que la médecine l'attirait, et ceux-ci ne songèrent pas à contrarier ses goûts. Il suivit donc avec plus ou moins d'assiduité les cours de la Faculté ainsi que les travaux pratiques. Entre temps, il se montrait à la Sorbonne, et même à l'Ecole de Droit; mais il faisait souvent l'école buissonnière et ne mettait aucune hâte à conquérir ses diplômes. Bien que recevant de sa famille une pension de huit mille francs, somme importante à cette époque, il fréquentait les crémeries les plus modestes du quartier latin; gardant toutes ses ressources pour amasser des économies, dont il méditait de faire, plus tard, un judicieux emploi. Déjà, il manifestait pour la peinture le goût le plus vif, et son plus grand plaisir était de fréquenter l'atelier de certains artistes, entre autre Girodet, qui fit naître chez lui une curiosité des plus remarquées pour les tableaux anciens, curiosité que nous verrons se développer avec les années.

Sitôt qu'il eut acquis le grade de docteur, Louis

Lacaze se mit à exercer, réservant ses soins aux pauvres de son quartier, ce qui lui fit promptement une clientèle nombreuse. Il se vantait, en souriant, d'avoir la plus belle clientèle de Paris! Lorsqu'éclata, en 1832, l'épidémie de choléra, il se fit remarquer par son dévouement et afin de prouver que le mal n'était pas contagieux il n'hésita pas à prendre la place d'un cholérique à l'hôpital. Cet acte d'héroïsme ne passa pas inaperçu et lui valut une médaille d'honneur.

Louis Lacaze était resté célibataire; peut-être par crainte de ne pouvoir se livrer sans contrainte à ses goûts, si celle qu'il eût pu épouser ne les eût point partagés. On ne lui connaît qu'une aventure de cœur : au temps où il suivait les cliniques de la Charité, il s'intéressait à une jeune phtisique, d'une exceptionnelle beauté, qu'il tenta vainement de disputer à la mort. Quand celle-ci fut survenue, il en demeura longtemps inconsolable. Cette idylle, brusquement brisée, l'avait déchiré. Si, par la suite, il dédaigna l'amour, il sut, en revanche, grouper autour de lui nombre d'amitiés.

Mais sa plus grande, son unique passion fut la peinture. Ayant tenu le pinceau et la palette, il n'en était que mieux préparé à porter un jugement sur la peinture des autres. De bonne heure, il courut les boutiques de brocanteurs et d'antiquaires, cherchant à découvrir des perles au milieu du fumier.



GILLES
de Watteau

« De la place du Trône à la Madeleine, conte un de ses biographes, de Notre-Dame à Montrouge, pas un revendeur, fripier, ferrailleur, étalagiste, qui ne le vît surgir à certaine heure de la semaine. Et ce passant-là s'installait chez chacun d'eux, fouillait de son œil de lynx le moindre objet, le moindre recoin. Lorsqu'un tableautin l'avait frappé, que, de sa loupe, Lacaze s'en était pénétré; que, se levant, il demandait le prix, et le rabaissait toujours de moitié, pour minime fût-il, les marchands ne savaient quelle conduite tenir : mécontenter un visiteur, si fidèlement hebdomadaire, grave imprudence! Lui consentir un prix dérisoire d'une peinture que le fait seul du choix de Lacaze indiquait de qualité, quel dépitement! Ils finissaient toujours par s'incliner devant le chiffre que fixait le collectionneur. »

Celui-ci mettait une sorte de coquetterie à ne pas payer cher les merveilles que son flair avait dénichées. Croirait-on, par exemple, que la *Chemise enlevée,* de Fragonard, fut payée, par l'heureux fureteur, la somme, invraisemblable, de *vingt francs,* à un marchand de la place de la Bourse? Par contre, un des tableaux qu'il « poussa » le plus est le fameux *Gilles,* de Watteau, une des œuvres les plus marquantes du maître valenciennois.

L'histoire de cette toile est assez singulière. On a prétendu, à tort, paraît-il, que Watteau avait

pris pour modèle le curé de Nogent. Quoiqu'il en soit, cette peinture resta ignorée et comme perdue pendant un siècle. Vers 1805, elle était entre les mains d'un marchand de tableaux, du nom de Meunier, qui la conserva dans sa boutique pendant plusieurs années, sans lui trouver d'acquéreur. Afin d'attirer les yeux des chalands, le marchand avait écrit au crayon bleu, sur le fond de la toile, ces deux vers d'une chanson jadis populaire :

Que Pierrot serait content
S'il avait l'art de vous plaire!

Enfin, l'amateur se présenta un jour, et un amateur éclairé : ce n'était autre que M. Denon, Directeur des Musées impériaux, et qui paya royalement le chef-d'œuvre... cent cinquante francs!... Après la mort du Mécène, son neveu le racheta pour six cents francs, et consentit à le céder à un M. de Cypierre, pour douze cents francs. Le docteur Lacaze en devint possesseur plus tard, moyennant seize mille francs. C'est la plus forte somme qu'il ait jamais déboursée pour la satisfaction de ses goûts.

On a dit du docteur Lacaze qu'il fut comme une sorte de personnage d'Hoffmann égaré dans le dix-neuvième siècle. C'est bien, en effet, l'idée que nous en avons, d'après le croquis qu'en a tracé Théophile

Gautier, qui le rencontrait aux Salons annuels, auxquels il ne manqua jamais.

« M. Lacaze, conte le prestigieux poète, portait habituellement une longue redingote noire, descendant jusqu'aux talons et boutonnée sur la poitrine; un haut col noir serrait son cou, et des gants de castor noir couvraient ses mains : costume qui tenait à la fois du médecin, du quaker et du prêtre; mais le feu de ses yeux intelligents et l'aménité de son sourire corrigeaient ce que cet aspect aurait pu avoir de triste et de sévère. »

Bien qu'il soit resté, jusqu'à la fin de sa vie, fidèle à la médecine, il ne croyait guère en son pouvoir : « Voyez-vous, disait-il, les médecins n'y connaissent rien; tout ce qu'ils font, c'est pour faire bouillir leur marmite. » Et il citait, pour convaincre ses auditeurs, les deux maladies qu'il jugeait les plus difficiles à combattre : la phtisie et la fièvre typhoïde devant lesquelles notre art restait, alors, à peu près désarmé. Aussi fonda-t-il deux prix, l'un à l'Académie des Sciences, l'autre à l'Académie de Médecine, pour combattre ces deux fléaux.

Mais revenons à la peinture : on est véritablement stupéfait de voir ce qu'en quelques années seulement, avec un budget relativement modeste, un amateur que servent les circonstances, et aussi un instinct subtil, peut entasser de merveilles.

Le champ de bataille, si l'on peut dire, de Lacaze,

était l'Hôtel Drouot; c'était son second domicile. Il n'était guère de journée qu'il n'y parût, et qu'on ne sollicitât ses conseils. Il les prodiguait libéralement et nul ne s'adressait en vain à son obligeance. Combien se formèrent à son école, qui ne lui en surent aucun gré d'ailleurs.

Quand il avait fait une trouvaille, il gardait son masque impassible, ne laissant éclater sa joie que rentré au logis, loin des regards importuns. Dès qu'il était seul, le médecin doublant l'artiste et l'amateur, il s'empressait, nous rapporte M. Chennevière, « aux blessures des pauvres errants recueillis, les dégageant de leurs vieux vernis, de leurs crasses séculaires, il les épongeait à la térébenthine. Hygiéniste consommé dans l'art de refaire une santé, de rendre la respiration aux toiles les plus atteintes par le froid ou l'excès de chaleur, par l'humidité, la moisissure des échoppes d'étalagistes. Plusieurs jours, les nouveaux arrivants restaient en observation, leur convalescence surveillée. »

Vint un moment où le docteur Lacaze n'eut plus de place chez lui pour loger ses achats : toute la maison en était encombrée. Provisoirement, on les disposa dans des magasins, des écuries, des remises, jusqu'au jour où notre docteur fit l'acquisition d'un petit hôtel situé au fond de la rue du Cherche-Midi. A l'exception d'un lit, un bureau et deux chaises, dans la chambre à coucher, à part deux

canapés répartis dans deux salons, il n'y avait pas d'autre mobilier chez le docteur. L'alcôve même était habitée : au chevet du lit, par un portrait d'homme de Rembrandt; au pied du lit, par le cardinal de Polignac; au fond, par un marché aux poissons, de Snyders. La maison était encombrée de toiles, du vestibule au grenier, et, faute de place, beaucoup d'entre elles étaient entassées contre les murailles, les unes derrière les autres. Lacaze avait coutume de répéter : « Il y a trois sortes de collectionneurs : ceux-ci achètent les tableaux pour les avoir; ceux-là, pour que les autres ne les aient pas; les troisièmes, pour en jouir, ou en faire jouir ». Il se flattait d'appartenir à cette dernière catégorie. « Tous les dimanches, narre un de ses biographes, il tenait galerie ouverte, faisant lui-même les honneurs de sa collection, répétant pour tous ses invités l'histoire de chacune des toiles. Il appelait cela *tenir la baguette,* et il (la) tenait avec une verve décelant son origine méridionale, avec un inattendu d'expressions et d'admirations qui ne laissaient pas chaque fois de surprendre. »

Au physique, il fallait prendre l'original comme il était : la coquetterie était son moindre souci, et tout confort lui paraissait fastidieux. Il lui arriva, de ce fait, quelques avatars qui, momentanément, troublaient sa quiétude. On conte, entre quelques autres, cette anecdote typique.

Certain jour, on lui annonce pour le lendemain la visite d'une grande dame de la cour, la propre cousine de l'Empereur. La princesse Mathilde s'était montrée désireuse de visiter cette galerie, que gens de lettres et artistes lui avaient vantée à l'envi. Lacaze s'affola : comment recevoir une aussi noble visiteuse dans son taudis où il ne pourrait lui offrir qu'une chaise boiteuse. Un tapissier est aussitôt requis, pour apporter un somptueux fauteuil, aux bras richement capitonnés. La princesse arrive à l'heure indiquée; elle admire les tableaux qui lui sont présentés, mais refuse à maintes reprises d'accepter le siège qui lui est offert. Lacaze, navré, marquait sa déception à un de ses amis : « Dire qu'avec le prix de ce fauteuil, lui disait-il, j'aurais pu acquérir une peinture de plus! »

Quelque temps plus tard, la modestie de notre confrère fut encore mise à une rude épreuve.

Il reçoit une invitation de la princesse Mathilde à se rendre à Saint-Gratien : le costume de soirée était de rigueur. Son habit, qu'il n'avait pas revêtu depuis plusieurs années, sentait terriblement le poivre et le camphre, dans lesquels, en homme soigneux, le concierge du docteur l'avait conservé. Au seuil de sa demeure, Lacaze eut encore une hésitation. « Après tout, se dit-il, ils me prendront comme je suis; s'ils ne veulent plus de moi, eh bien! ils ne m'inviteront plus. » Mais l'accueil qui



PRINCESSE MATHILDE

lui fut réservé le remit bien vite de ses appréhensions; il devint un des familiers des dimanches de Saint-Gratien; la princesse le prit en amitié, et c'est par sa puissante intervention, que le docteur Lacaze reçut la décoration de la Légion d'Honneur.

Nous n'avons pas insisté sur les talents de peintre de Louis Lacaze; la peinture des autres, cependant, ne l'avait pas détourné de la sienne propre. Les leçons qu'il avait prises — de Girodet spécialement — lui avaient servi et si Chardin est un des maîtres dont il chercha le plus à s'inspirer, d'autres prédilections marquent son éclectisme. L'Ecole française du dix-huitième siècle occupe une large place dans sa galerie, sans que soient dédaignés les petits maîtres hollandais et flamands. Parmi les toiles qu'il convient de signaler, un choix s'impose, et, quoique bien à regret, nous devons limiter notre énumération.

Mettons hors de pair *La femme au bain* de Rembrandt, pour lequel toutes les formules d'admirations sont épuisées, et dont le génie défie l'analyse. Qui de nous ne s'est arrêté devant le *Pied-Bot* de Ribera? L'artiste a restitué, avec un réalisme saisissant, la vivante et picaresque silhouette de ce truand, qu'on n'oublie plus, une fois qu'on l'a à son gré contemplée.

Des Franz Hals, des van Ostade, notamment le *Buveur* et le *Liseur* d'Adrian van Ostade; un Steen,

une dizaine de Téniers, dont deux intérieurs de tabagie, sont à signaler.

Nous ne saurions oublier deux tableaux de Brauwer; une bonne toile de Jordaens; la *Leçon de lecture,* de Terburg; les *Pèlerins,* de Wouwermann.

Notre XVIII[e] siècle français est en honneur avec ses Watteau, ses Chardin, ses Boucher, ses Fragonard et ses Greuze. Watteau est représenté par une dizaine de tableaux, où se révèle le peintre des galanteries sensuelles, qui semble avoir deviné quelque chose du sentiment de la nature avant Bernardin de Saint-Pierre, avant J.-J. Rousseau.

Chardin, dont l'œuvre seule suffirait à réhabiliter le « bon » réalisme, si celui-ci avait besoin de réhabilitation; Boucher, que la mode a tué, et qu'elle pourrait bien, quelque jour, faire revivre; Fragonard, dont on a tout dit, quand on l'a qualifié de l'épithète, qui semble créée pour lui, de *délicieux,* car il fut la grâce et le charme même. Quant à Greuze, il ne figure que par deux pages, mais qui sont simplement exquises : une *Tête de jeune fille,* d'une suavité d'effet qui ne se peut exprimer; une dame en grisette, qui soutient la comparaison avec les plus séduisantes fictions de Fragonard.

Le XVII[e] siècle français, non moins bien représenté, groupe les Philippe de Champaigne, Sébastien Bourdon et les frères Le Nain; puis, faisant la transition entre le XVII[e] et le XVIII[e] des Coypel, des

Rigaud, des Largillière, des Nattier, des de Troy : quel éblouissement! Puis encore des Caliari (dit Paul Véronèse), des Claude Gelée, dit le Lorrain, des David, Gérard Dow, Drolling, Van Dyck, Gainsborough, Nicolas Lancret, Murillo; Hubert Robert, Tiepolo, le Tintoret, Van Loo; le Titien, Velasquez... Et nous ne pouvons tout citer.

Ce qui rehausserait, si c'était nécessaire, le mérite du docteur Lacaze, ce qui fait honneur à son goût, c'est qu'il a réuni cette étonnante, cette prodigieuse collection, à une époque où l'Ecole de David régentait l'art. Loin de subir l'influence de ce peintre, pompeux et officiel, il a su discerner de bonne heure ce qu'il y avait de théâtral, de convenu, dans les œuvres de ce maître, et surtout dans celles de ses imitateurs, et il fut sinon le premier, du moins un des premiers « à donner le signal de la réhabilitation de la nature et de la couleur, et d'un juste retour vers ces charmants artistes du XVIII[e] siècle, dont le respect pour les règles et les conventions n'arrêtait pas la verve (1). »

On nous traiterait de panégyriste sans mesure, si nous bornions là notre étude. Il y a quelque ombre au tableau et nous devons à la vérité de le proclamer, encore que certains des défauts qu'on lui a reprochés nous paraissent avoir, autant peut-

1. Notice de M. C. Gavard (*Journal des Débats,* 19 oct. 1869).

être que ses qualités, contribué à la réalisation du but poursuivi pendant toute sa vie et si magnifiquement atteint. « Je l'ai quelquefois, rapporte Rochefort, dans ses Mémoires (1), surpris, chez lui, achevant les deux œufs sur le plat composant tout son déjeuner. » Mais l'inflexible pamphlétaire ajoute aussitôt : « En revanche, quand un tableau lui avait donné ce qu'il appelait le *coup dans l'estomac,* les bank-notes ne comptaient plus. »

C'est encore Rochefort qui nous a fait connaître ce détail, à peu près complètement ignoré, que c'est Lacaze qui a découvert, ou à peu près, Franz Hals, dont l'admirable *Servante* fut acquise, par le docteur, au prix, fantastiquement bas, de trois cents francs! Il s'offrit, pour le même prix, le *Pied-Bot* de Ribera. « Autant de fois qu'il recevait un visiteur, poursuit le narrateur dont nous empruntons le texte, il commençait pour lui le tour de sa galerie, dont il décrivait chaque œuvre avec une éloquence imagée, et non exempte de maniérage. Un jour, poursuit Rochefort, comme je m'approchais pour mieux examiner, des *Baigneuses* de Fragonard jouant à se jeter des flaques d'eau, il me dit en souriant : « Prenez garde, vous allez vous mouiller les pieds! »

Lacaze avait une douce manie, qui ressemble fort

1. *Aventures de ma vie.*



PIED BOT

de Ribera

à un sacrilège : il se plaisait à copier les tableautins de Chardin, « auxquels il ajoutait un plat, un œuf, un fromage, une carotte; les trouvant un peu vides, affirmait-il. »

Une autre de ses faiblesses était de tenir ses avis pour infaillibles : quand il avait décrété que telle peinture était un faux, rien ne pouvait le faire revenir sur son verdict. C'est ainsi qu'il contesta l'authenticité de la fameuse toile de Rembrandt, *David jouant de la harpe devant Saül.* Or, ce Rembrandt fut reconnu vrai par des experts notoirement compétents. On a, en revanche, mis en doute certains tableaux de sa collection, entre autres les Murillo et les Velasquez, mais cela prouverait tout au plus que sa bonne foi a été quelquefois surprise, et que le dicton trouve toujours son application : *Errare humanum est.*

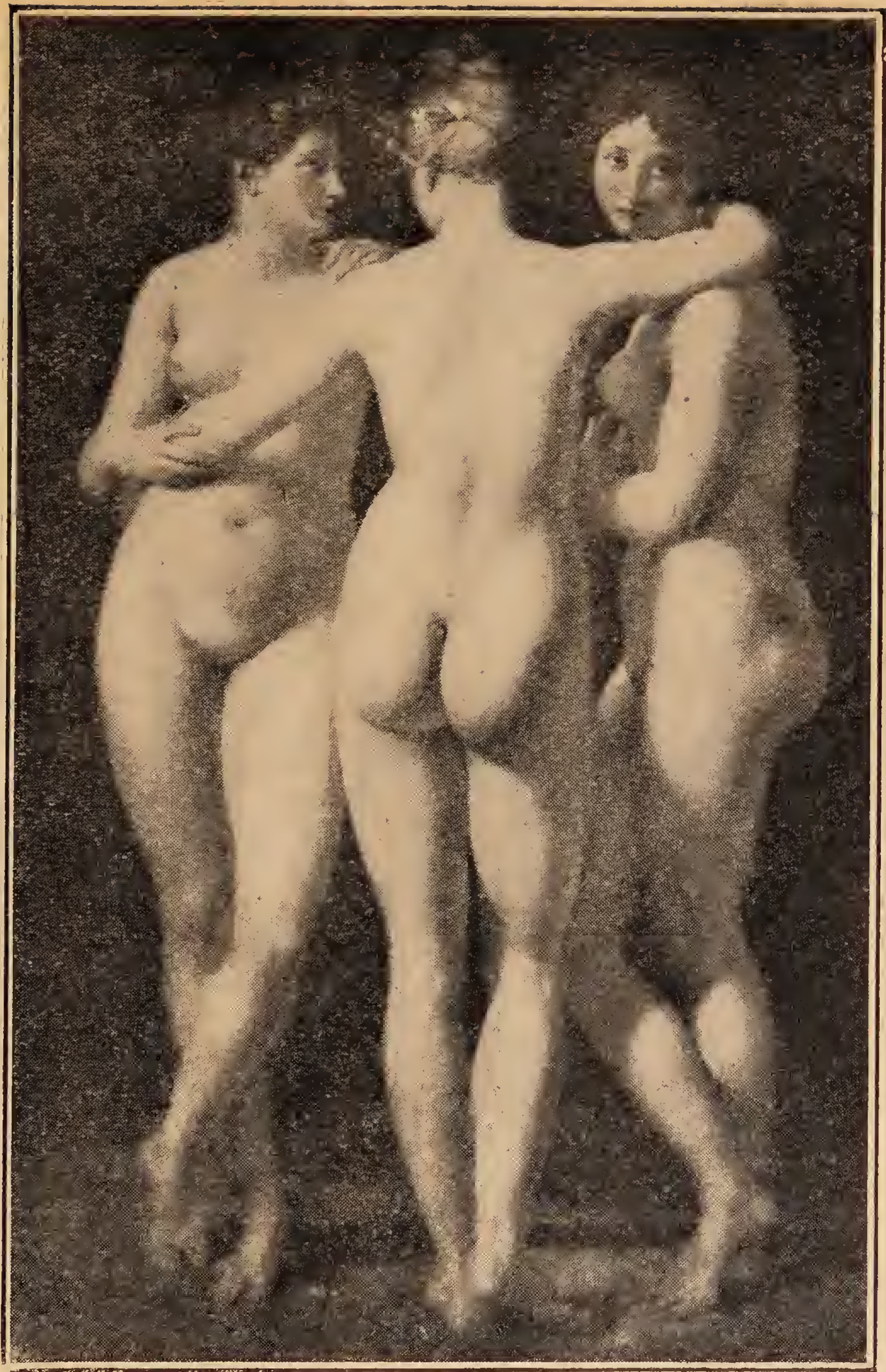
Les méchantes langues ne s'en sont pas tenu là : il s'est trouvé des malveillants pour répandre le bruit que Lacaze fut le type parfait de l'Harpagon, « couchant sur la dure, et déjeunant presque toute sa vie d'un saucisson à l'ail et d'une tasse de café noir, dînant mainte fois à quarante sous. » Ceux qui mettaient ce régime plus que modeste sur le compte d'une sordide avarice, ne surent pas, de son vivant, quel usage il faisait de sa fortune, ni quelle surprise il réservait, après sa mort, à ceux qui l'avaient calomnié sans le connaître.

Son testament fut une révélation.

Louis Lacaze mourut le 28 septembre 1869, âgé de soixante et onze ans. Il eut une fin telle qu'il avait pu la souhaiter. Il était occupé à montrer à des visiteurs le tableau des *Trois grâces,* de Regnault, et à en détailler devant eux avec sa verve accoutumée, tous les mérites, quand il fut brusquement terrassé par une attaque d'apoplexie; deux jours après, il s'éteignait, sans avoir repris connaissance.

Ce dévot de l'art témoigna jusqu'au bout son exclusif attachement à la religion qu'il n'avait cessé de pratiquer; sa dernière pensée fut pour ses chers tableaux qu'il léguait à notre Musée national, sous la seule condition qu'on leur réserverait une salle portant le nom du donateur. Voici en quels termes étaient formulées ses suprêmes volontés :

« Je lègue au Musée de Paris (*sic*) toute ma collection de tableaux, telle qu'elle sera à mon décès. J'ai l'espoir qu'on voudra bien leur consacrer une salle. S'il en est que le Musée ne veuille pas accepter, je le prie de les distribuer à plusieurs musées de province. J'excepte, bien entendu, les portraits de ma famille et les autres tableaux que j'ai faits; mes héritiers en feront ce qu'ils voudront. »



LES TROIS GRACES

de Regnault

Le testament olographe datait, en réalité, du 24 juillet 1865, mais ce legs était tellement prodigieux qu'on se refusait à y croire avant qu'il fût officiellement connu.

La mort du généreux testateur devait réserver d'autres surprises. Le docteur Lacaze tint à montrer qu'il n'avait pas sacrifié aux séductions de l'art les intérêts de la science. En conséquence, il compléta les dispositions qu'on vient de lire par les suivantes, intéressant plus spécialement notre profession.

« Dans l'entière persuasion où je suis que la médecine n'avancera réellement qu'autant qu'on saura la physiologie, je laisse cinq mille francs de rente perpétuelle à l'Académie des Sciences, en priant ce corps savant de vouloir bien distribuer, de deux ans en deux ans à dater de mon décès, un prix de dix mille francs (10.000 francs) à l'auteur de l'ouvrage qui aura le plus contribué aux progrès de la physiologie. Les étrangers pourront concourir (1) ».

Dans un codicille du 22 décembre 1866, il confirmait toutes les dispositions précédentes et laissait, en outre, à l'Académie des Sciences, deux sommes, chacune de 5.000 francs de rente perpétuelle, des-

1. Testament du 24 juillet 1865, confirmé le 21 juillet 1866.

tinées à fonder deux autres prix : l'un, pour le meilleur travail sur la physique; l'autre, pour le meilleur travail sur la chimie, ces deux prix devant être distribués tous les deux ans, à perpétuité, à dater du décès du donateur.

« Je provoque ainsi, écrivait le docteur Lacaze, par la fondation assez importante de ces trois prix, en Europe et peut-être ailleurs, une série continue de recherches sur les sciences naturelles, qui sont la base la moins équivoque de tout savoir humain, et, en même temps, je pense que le jugement et la distribution de ces récompenses, par l'Académie des Sciences de Paris, sera un titre de plus pour ce corps illustre au respect et à l'estime dont il jouit dans le monde entier. Si ces prix ne sont pas obtenus par des Français, au moins ils seront distribués par des Français et par le premier corps savant de France (1). »

Il était, en outre, stipulé, dans le testament du docteur Lacaze, que les prix fondés par lui, tant à l'Institut qu'à la Faculté (2), porteraient son nom; que la galerie de tableaux, léguée au Musée

1. Testament du 22 décembre 1866.

2. Lacaze avait légué à la Faculté une rente annuelle de 5.000 francs pour fonder un prix biennal de 10.000 francs, à décerner à l'auteur du meilleur travail sur la fièvre typhoïde ou la phtisie pulmonaire.

de Paris (c'est-à-dire au Musée du Louvre, puisque, lors de la confection du testament (1865), le Musée de la Ville de Paris n'existait pas encore), serait placée dans une salle spéciale, autant que cela serait possible; que l'Administration du Musée prendrait possession de la dite galerie avant le 1er juillet 1870, afin que l'appartement qu'occupait Lacaze, rue du Cherche-Midi, fût entièrement libre et à la disposition des héritiers dès cette époque. Le docteur Lacaze prit jusqu'au soin de notifier que son valet de chambre serait nommé gardien de la salle léguée par son maître, ce que l'Administration s'empressa, nous devons le reconnaître, d'agréer.

Il nous a paru qu'il n'avait pas été rendu un hommage suffisant de gratitude au philanthrope qui a enrichi notre trésor d'art de tant d'incomparables merveilles. Cette étude ne vise pas à un autre but, qu'à faire revivre un instant sa mémoire.

Formulons, en terminant, le souhait que, désormais, les médecins s'unissent aux artistes et aux amateurs d'art dans une commune reconnaissance pour un des hommes qui honorent le plus grandement notre profession.

LA CARRIÈRE MÉDICALE DE BERLIOZ
CONTÉE PAR LUI-MÊME

Nous avons écrit ailleurs (1), il y a quelques lustres, *Comment Berlioz faillit devenir médecin.* Au lieu de rééditer ici notre propre étude, nous croyons intéresser plus vivement ceux de nos lecteurs qui ne connaissent de Berlioz que le compositeur génial, en cédant à celui-ci la plume. Tout commentaire ne pourrait qu'affadir ce fragment autobiographique, d'un si saisissant intérêt, emprunté à ses *Mémoires.*

Le moment approchait où je devais me préparer à suivre une carrière. Mon père me destinait à la sienne, n'en concevant pas de plus belle, et m'avait dès longtemps laissé entrevoir son dessein.

Mes sentiments à cet égard n'étaient rien moins que favorables à ses vues et je les avais aussi dans l'occasion manifestés avec énergie. Sans me rendre compte précisément de ce que j'éprouvais, je pressentais une existence passée bien loin du chevet des malades, des hospices et des amphithéâtres. N'osant m'avouer celle

1. *Revue des Revues,* 1er déc. 1899.

que je rêvais, ma résolution pourtant me paraissait bien prise de résister à tout ce qu'on pourrait faire pour m'amener à la médecine. La vie de Gluck et celle de Haydn, que je lus à cette époque dans la *Biographie universelle,* me jetèrent dans la plus grande agitation. Quelle belle gloire! me disais-je en pensant à celle de ces deux hommes illustres; quel bel art! quel bonheur de le cultiver en grand. En outre, un incident, fort insignifiant en apparence, vint m'impressionner encore dans le même sens et illuminer mon esprit d'une clarté soudaine, qui me fit entrevoir au loin mille horizons musicaux étranges et grandioses. Je n'avais jamais vu de grande partition. Les seuls morceaux de musique à moi connus consistaient en solfèges accompagnés d'une basse chiffrée en solos de flûte, ou en fragments d'opéras avec accompagnement de piano. Or, un jour, une feuille de papier réglée à vingt-quatre portées me tomba sous la main. En apercevant cette grande quantité de lignes, je compris aussitôt à quelle multitude de combinaisons, instrumentales et vocales, leur emploi ingénieux pouvait donner lieu; et je m'écriai : « Quel orchestre on doit pouvoir écrire là-dessus! » A partir de ce moment, la fermentation musicale de ma tête ne fit que croître et mon aversion pour la médecine redoubla.

J'avais de mes parents une trop grande crainte, toutefois, pour rien oser avouer de mes audacieuses pensées, quand mon père, à la faveur même de la musique, en vint à un coup d'Etat, pour détruire ce qu'il appelait mes puériles antipathies et me faire commencer les études médicales. Afin de me familiariser instantanément avec les objets que je devais bientôt avoir constamment sous les yeux, il avait étalé dans son cabinet l'énorme *Traité d'Ostéologie* de Munro, ouvert, et contenant des gravures de grandeur naturelle, où les diverses parties de la charpente humaine sont reproduites très fidèlement.

« Voilà un ouvrage, me dit-il, que tu vas avoir à étudier. Je ne pense pas que tu persistes dans tes idées hostiles à la médecine; elles ne sont ni raisonnables ni fondées sur quoi que ce soit. Et si, au contraire, tu veux



HECTOR BERLIOZ

me promettre d'entreprendre sérieusement ton cours d'ostéologie, je ferai venir de Lyon pour toi une flûte magnifique garnie de toutes les nouvelles clefs. » Cet instrument était depuis longtemps l'objet de mon ambition. Que répondre?... La solennité de la proposition, le respect mêlé de crainte que m'inspirait mon père, malgré toute sa bonté, et la force de la tentation, me troublèrent au dernier point. Je laissai échapper un *oui* bien faible et rentrai dans ma chambre, où je me jetai sur mon lit, accablé de chagrin.

Etre médecin! étudier l'anatomie! Disséquer! assister à d'horribles opérations! au lieu de me livrer corps et âme à la musique, cet art sublime dont je concevais déjà la grandeur! quitter l'Empyrée pour le plus triste séjour de la terre! les anges immortels de la poésie, pour de sales infirmiers, d'affreux garçons d'amphithéâtre, des cadavres hideux, les cris des patients, les plaintes et le râle précurseur de la mort!... Oh! non, tout cela me semblait le renversement absolu de l'ordre naturel de ma vie, et monstrueux et impossible. Cela fut pourtant.

Les études d'ostéologie furent commencées en compagnie d'un de mes cousins (A. Robert, aujourd'hui l'un des médecins les plus distingués de Paris), que mon père avait pris pour élève en même temps que moi. Malheureusement Robert jouait fort bien du violon (il était de mes exécutants pour les quintettes), et nous nous occupions ensemble un peu plus de musique que d'anatomie pendant les heures de nos études. Ce qui ne l'empêchait pas, grâce au travail obstiné auquel il se livrait chez lui en particulier, de savoir toujours beaucoup mieux que moi ses démonstrations. De là, bien de sévères remontrances et même de terribles colères paternelles.

Néanmoins, moitié de gré, moitié de force, je finis par apprendre tant bien que mal de l'anatomie tout ce que mon père pouvait m'en enseigner, avec le secours des préparations sèches (des squelettes) seulement; et j'avais dix-neuf ans quand encouragé par mon condisciple, je dus me décider à aborder les grandes études médicales et à partir avec lui, dans cette intention, pour Paris.

. . . .

En arrivant à Paris, en 1822, avec mon condisciple A. Robert, je me livrai tout entier aux études relatives à la carrière qui m'était imposée; je tins loyalement la promesse que j'avais faite à mon père en partant. J'eus pourtant à subir une épreuve assez difficile, quand Robert, m'ayant appris un matin qu'il avait acheté un *sujet* (un cadavre), me conduisit pour la première fois à l'amphithéâtre de dissection de l'hospice de la Pitié. L'aspect de cet horrible charnier humain (1), ces membres épars, ces têtes grimaçantes, ces crânes entr'ouverts, le sanglant cloaque dans lequel nous marchions, l'odeur révoltante qui s'en exhalait, les essaims de moineaux se disputant des lambeaux de poumons, les rats grignotant dans leur coin des vertèbres saignantes, me remplirent d'un tel effroi que, sautant par la fenêtre de l'amphithéâtre, je pris la fuite à toutes jambes et courus, haletant, jusque chez moi, comme si la mort et son affreux cortège eussent été à mes trousses. Je passai vingt-quatre heures sous le coup de cette première impression, sans vouloir plus entendre parler d'anatomie, ni de dissection, ni de médecine, et méditant mille folies pour me soustraire à l'avenir dont j'étais menacé.

Robert perdait son éloquence à combattre mes répugnances et à me démontrer l'absurdité de mes projets. Il parvint pourtant à me faire tenter une seconde expérience. Je consentis à le suivre de nouvau à l'hospice, et nous rentrâmes ensemble dans la funèbre salle. Chose étrange! en revoyant ces objets qui, dès l'abord, m'avaient inspiré une si profonde horreur, je demeurai parfaitement calme; je n'éprouvai absolument rien qu'un froid dégoût; j'étais déjà familiarisé avec ce spectacle comme un vieux carabin; c'était fini. Je m'occupai, en arrivant, à disséquer la poitrine entr'ouverte d'un pauvre mort, dont les hôtes ailés de ce charmant séjour venaient se disputer les débris. — A la bonne heure! me dit Robert en riant, tu t'humanises!

1. C'en était un alors : les salles de dissection n'étaient pas tenues dans l'état de propreté où elles sont maintenant.

Aux petits des oiseaux je donne la pâture,
Et ma bonté s'étend sur toute la nature

répliquai-je, en voyant un gros rat venir prendre sa part à la curée des moineaux.

Je suivis donc, sinon avec intérêt, au moins avec une stoïque résignation, le cours d'anatomie. De secrètes sympathies m'attachèrent même à mon professeur, Amussat, qui montrait pour cette science une passion égale à celle que je ressentais pour la musique. C'était un artiste en anatomie. Hardi novateur en chirurgie, son nom est aujourd'hui européen; ses découvertes excitent dans le monde savant l'admiration et la haine. Le jour et la nuit suffisent à peine à ses travaux. Bien qu'exténué des fatigues d'une telle existence, il continue, rêveur mélancolique, ses audacieuses recherches et persiste dans sa périlleuse voie. Ses allures sont celles d'un homme de génie. Je le vois souvent; je l'aime.

Bientôt les leçons de Thénard et de Gay-Lussac, qui professaient, l'un la chimie, l'autre la physique, au Jardin des Plantes, le cours de littérature, dans lequel Andrieux savait captiver son auditoire avec tant de malicieuse bonhomie, m'offrirent de puissantes compensations; je trouvai, à les suivre, un charme très vif et toujours croissant. J'allais devenir un étudiant comme tant d'autres, destiné à ajouter une obscure unité au nombre désastreux des mauvais médecins, quand, un soir, j'allai à l'Opéra. On y jouait les *Danaïdes* de Salieri. La pompe, l'éclat du spectacle, la masse harmonieuse de l'orchestre et ses chœurs, le talent pathétique de Mme Branchu, sa voix extraordinaire, la rudesse grandiose de Dérivis; l'air d'Hypermnestre, où je retrouvai, imités par Salieri, tous les traits de l'idéal que je m'étais fait du style de Gluck, d'après des fragments de son *Orphée,* découverts dans la bibliothèque de mon père; enfin, la foudroyante bacchanale et les airs de danse, si mélancoliquement voluptueux, ajoutés par Spontini à la partition de son vieux compatriote, me mirent dans un état de trouble et d'exaltation que je n'essayerai pas de décrire.

J'étais comme un jeune homme aux instincts navigateurs, qui, n'ayant jamais vu que les nacelles des lacs de ses montagnes, se trouverait brusquement transporté sur un vaisseau à trois ponts en pleine mer. Je ne dormis guère, on peut le croire, la nuit qui suivit cette représentation, et la leçon d'anatomie du lendemain se ressentit de mon insomnie. Je chantais l'air de Danaüs : « Jouissez du destin propice », en sciant le crâne de mon sujet, et quand Robert, impatienté de m'entendre murmurer la mélodie « Descends dans le sein d'Amphitrite », au lieu de lire le chapitre de Bichat sur les aponévroses, s'écriait : « Soyons donc à notre affaire! Nous ne travaillons plus! Dans trois jours notre *sujet* sera gâté!... Il coûte dix-huit francs!... Il faut pourtant être raisonnable! » je répliquais par l'hymne à Némésis : « Divinité de sang avide! » et le scalpel lui tombait des mains...

Malgré de pareilles distractions, et tout en passant bien des heures le soir à réfléchir sur la triste contradiction établie entre mes études et mes penchants, je continuai quelque temps encore cette vie de tiraillements, sans grand profit pour mon instruction médicale, et sans pouvoir étendre le champ si borné de mes connaissances en musique. J'avais promis, je tenais ma parole. Mais, ayant appris que la bibliothèque du Conservatoire, avec ses innombrables partitions, était ouverte au public, je ne pus résister au désir d'y aller étudier les œuvres de Gluck, pour lesquelles j'avais déjà une passion instinctive, et qu'on ne représentait pas en ce moment à l'Opéra. Une fois admis dans ce sanctuaire, je n'en sortis plus. Ce fut le coup de grâce donné à la médecine. L'amphithéâtre fut décidément abandonné. L'absorption de ma pensée par la musique fut telle, que je négligeai même, malgré toute mon admiration pour Gay-Lussac et l'intérêt puissant d'une pareille étude, le cours d'électricité expérimentale que j'avais commencé avec lui. Je lus et relus les partitions de Gluck, je les copiai, je les appris par cœur; elles me firent perdre le sommeil, oublier de boire et de manger; j'en délirai. Et le jour où, après une anxieuse attente, il me fut enfin permis d'entendre *Iphigénie en Tauride,* je jurai, en sortant de

l'Opéra, que, malgré père, mère, oncles, tantes, grands-parents et amis, je serais musicien. J'osai même, sans plus tarder, écrire à mon père pour lui faire connaître tout ce que ma vocation avait d'impérieux et d'irrésistible, en le conjurant de ne pas la contrarier inutilement. Il répondit par des raisonnements affectueux, dont la conclusion était que je ne pouvais pas tarder à sentir la folie de ma détermination, et à quitter la poursuite d'une chimère pour revenir à une carrière honorable et toute tracée. Mais mon père s'abusait. Bien loin de me rallier à sa manière de voir, je m'obstinai dans la mienne, et, dès ce moment, une correspondance régulière s'établit entre nous, de plus en plus sévère et menaçante du côté de mon père, toujours plus passionnée du mien, et animée enfin d'un emportement qui allait jusqu'à la fureur...

HECTOR BERLIOZ.

On ne saurait dire de Berlioz qu'il fut un « Evadé » malgré lui. La vocation de la musique, irrésistible, le tenait par toutes ses fibres; elle lui fit tout briser de ce qui eût pu s'y opposer... Qui songerait à l'en blâmer?

TABLE DES GRAVURES

TABLE DES CHAPITRES

Achevé d'imprimer pour
ALBIN MICHEL
éditeur à Paris,
22, rue Huyghens,
par
Dardaillon & Dagniaux
imprimeurs à St-Denis,
le 16 octobre 1931.



